

# Rapport scientifique

Evaluation de l'impact socio-économique de la fermeture spatio-temporelle en 2024 dans le cadre du Plan d'action de réduction des captures accidentelles de petits cétacés dans le golfe de Gascogne

▪  
**Réponse à une demande d'expertise**

**Auteurs** : O. Guyader, S. Demanèche, M. Merzereaud, C. Le Grand, S. Le Blond, P. Berthou, E. Leblond

**Relecture / validation** : Clara Ulrich



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Fiche documentaire

---

Titre du rapport : Evaluation de l'impact socio-économique de la fermeture spatio-temporelle en 2024 dans le cadre du Plan d'action de réduction des captures accidentelles de petits cétacés dans le golfe de Gascogne.

---

Référence interne :  
P9 2024-050

Date de publication :  
2024/11/08

Diffusion

Version : 1.1.0

libre (internet)

Référence de l'illustration de couverture

restreinte (intranet)

Crédit photo/ titre / date

levée d'embargo : après décision du conseil d'état (2024/12/30)

**Langue(s) : Français**

interdite (confidentielle)

levée de confidentialité :

---

**Résumé :** La fermeture dans le Golfe de Gascogne, prévue par l'arrêté du 24 octobre 2023, vise à réduire les captures accidentelles de petits cétacés pour les années 2024, 2025 et 2026. L'Etat indemnise à hauteur de 80 à 85% du chiffre d'affaires (CA) les navires qui sont restés à quai durant cette période. Cette saisine vise à mesurer les impacts d'activité et socio-économiques de cette fermeture sur les flottilles de pêche concernées par celle-ci pour contribuer à un bilan exhaustif de cette fermeture.

Ifremer a évalué les conséquences sur la base des bulletins dit « format COVID » avec des indicateurs sur l'évolution de l'activité de pêche pendant la fermeture 2024 et en comparaison des années 2022-2023. Afin de resituer ces évolutions récentes, des tendances interannuelles couvrant la période de 2012 à 2024 sont également décrites ainsi que des éléments les plus récents sur la structure de la flotte par catégorie de taille de navire et par région. 287 navires ont été concernés par la fermeture, soit 20% de la flottille Golfe de Gascogne/zone Ibérique. La perte pendant la fermeture représente environ 4600 tonnes et 16 millions d'euros par rapport à la moyenne 2022-2023. Les résultats mettent cependant en évidence une atténuation des déficits sur la période janvier-août comparée à la période janvier-mars. Le déficit de tonnage demeure important (-27% par rapport à la valeur moyenne 2022-2023), mais la perte de valeur n'est que de 11% en raison d'un effet prix de +22%. On observe de fortes disparités des impacts entre les différentes flottilles. Les compensations spécifiques aux arrêts temporaires (AT CTC 2024) totalisent environ 16,3 millions d'euros, couvrant globalement les pertes des navires affectés, mais avec des différences importantes des compensations reçues, entre les flottilles mais également au sein de chaque flottille.

---

**Mots-clés / Key words :** arrêts temporaires, plan d'action cétacés, fermeture spatio-temporelle

---

### Comment citer ce document :

Guyader et al. (2024). Evaluation de l'impact socio-économique de la fermeture spatio-temporelle en 2024 dans le cadre du Plan d'action de réduction des captures accidentelles de petits cétacés dans le golfe de Gascogne. Réponse à une demande de saisine DGAMPA. Ref. 24-050\_ifremer-DG/2024-1681 - Saisine DGAMPA du 19 juillet 2024

---

### Disponibilité des données de la recherche :

Données SIH-DGAMPA, listes de navires fournies par la DGAMPA

---

---

Commanditaire du rapport :

DGAMPA.

---

Nom / référence du contrat :

Rapport intermédiaire (Réf. Bibliographique : XXX)

Rapport définitif

---

Projets dans lesquels ce rapport s'inscrit (programme européen, campagne, etc.) :

SIH.

---

Auteur(s) / adresse mail	Affiliation / Direction / Service, laboratoire
Olivier Guyader	PDG-DGDS-RBE-EM
Sebastien Demaneche	PDG-DGDS-RBE-HISSEO
Mathieu Merzereaud	PDG-DGDS-RBE-EM
Christelle Le Grand	PDG-DGDS-RBE-EM
Samuel Le Blond	NORGAY
Patrick Berthou	
Emilie Leblond	PDG-DGDS-RBE-HISSEO

---

---

---

---

---

---

---

Encadrement(s) :

---

Destinataires :

DGAMPA.

---

Validé par :

Clara Ulrich (PDG – DGDS - RBE).

---

# Sommaire

Sommaire.....	5
<b>1. Introduction.....</b>	<b>8</b>
1.1. Contexte tel que décrit dans la saisine .....	8
1.2. Nature du travail demandé .....	8
<b>2. Matériaux et méthodes .....</b>	<b>10</b>
2.1. Populations concernées.....	10
2.2. Indicateurs .....	10
2.3. Données utilisées et limites .....	11
2.4. Echelles et formats de restitution.....	11
2.5. Glossaire et définitions .....	12
<b>3. Tendances interannuelles de la flotte de l'Atlantique Nord-Est et du golfe de Gascogne .....</b>	<b>14</b>
3.1. Evolution des indicateurs d'activité de pêche sur la période 2011-2023 .....	14
3.2. Indices d'évolution des indicateurs d'activité de pêche et de performance économique du golfe de Gascogne sur la période 2011-2023.....	19
3.3. Structure de la flotte, indicateurs d'activité des navires ayant fait l'objet de l'arrêt temporaire et autres navires opérant en Atlantique Nord-Est .....	20
3.3.1. Représentativité des navires AT CTC par rapport à la population ANE ..	21
3.3.2. Focus sur les navires ayant fait l'objet d'une demande d'arrêt temporaire CTC.....	23
<b>4. Population de navires ayant fait l'objet d'un arrêt temporaire (# 1 - AT CTC) .....</b>	<b>33</b>
4.1. Navires de 12 mètres et plus et de moins de 12 mètres.....	34
4.1.1. Evolution par période.....	34
4.1.2. Evolution hebdomadaire .....	36
4.1.3. Evolution cumulée .....	37
4.1.4. Evolution par mois .....	38
4.1.5. Evolution par catégorie de longueur par région et par période (valeur débarquée).....	39
4.1.6. Evolution par espèce débarquée : valeur, tonnage et prix .....	40
4.2. Illustration pour quelques espèces clés .....	48
4.2.1. Cas du merlu européen .....	48
4.2.2. Cas de la sole commune .....	49
4.2.3. Cas des baudroies.....	50
4.2.4. Cas de la sardine commune .....	51
4.2.5. Cas des pieuvres, poulpes : navires de moins de 12 mètres .....	52
4.2.6. Cas du lieu jaune : navires de moins de 12 mètres .....	52
4.4. Flottes ad hoc concernée par l'AT CTC.....	54

4.4.1. Nombre de navires .....	54
4.4.2. Jours de pêche.....	54
4.4.3. Quantités débarquées .....	58
4.4.4. Valeurs débarquées .....	60
4.4.5. Prix moyen au débarquement.....	64
4.4.6. Synthèse des évolutions.....	67
<b>4.5. Production et prix par espèce pour les flottilles ad hoc .....</b>	<b>68</b>
4.5.1. Evolutions par espèce pour la flotte totale et par flottille ad hoc (janvier à mars).....	69
4.5.2. Evolutions par espèce pour la flotte totale et par flottille ad hoc (janvier à août).....	72
<b>4.6. Synthèse annuelle 2021-2024 et aides aux arrêts temporaires .....</b>	<b>83</b>
4.6.1. Aides aux arrêts temporaires.....	83
4.6.2. Evolution des valeurs débarquées et compensation par les aides.....	86
<b>5. Population du golfe de Gascogne n'ayant pas été concernée par l'arrêt temporaire (# 2 - GG hors AT CTC).....</b>	<b>89</b>
<b>5.1. Navires de 12 mètres et plus et de moins de 12 mètres.....</b>	<b>90</b>
5.1.1. Evolution par période.....	90
5.1.2. Evolution hebdomadaire.....	92
5.1.3. Evolution cumulée .....	93
5.1.4. Evolution par mois.....	94
<b>6. Population panel du golfe de Gascogne (# 3 - Panel GG hors AT CTC) .....</b>	<b>95</b>
<b>6.1. Navires de 12 mètres et plus et de moins de 12 mètres.....</b>	<b>96</b>
6.1.1. Evolution par période.....	96
6.1.2. Evolution hebdomadaire.....	97
6.1.3. Evolution cumulée .....	98
6.1.4. Evolution par mois.....	99
<b>7. Population du golfe de Gascogne (#4 - GG) .....</b>	<b>100</b>
<b>7.1. Navires de 12 mètres et plus et de moins de 12 mètres.....</b>	<b>101</b>
7.1.1. Evolution par période.....	103
7.1.2. Evolution hebdomadaire.....	104
7.1.3. Evolution cumulée .....	105
7.1.4. Evolution par mois.....	106
<b>8. Population Atlantique Nord-Est (#5 - ANE) .....</b>	<b>107</b>
<b>8.1. Navires de 12 mètres et plus et de moins de 12 mètres.....</b>	<b>108</b>
8.1.1. Evolution par période.....	108
8.1.2. Evolution hebdomadaire.....	109
8.1.3. Evolution cumulée .....	110
8.1.4. Evolution par mois.....	111
<b>9. Premiers éléments de comparaisons entre populations étudiées .....</b>	<b>112</b>
<b>9.1. Déficit (gains) sur la période de fermeture (semaine 4 à 7) .....</b>	<b>112</b>
<b>9.2. Déficients (gains) sur la période janvier à août .....</b>	<b>115</b>

<b>10.</b>	<b>Changements de pratiques des navires concernés par la fermeture .....</b>	<b>117</b>
<b>10.1.</b>	<b>Cartographie mensuelle des zones de pêche des principales flottilles et premiers résultats.....</b>	<b>118</b>
10.1.1.	Engins faisant l'objet de l'interdiction de pêche.....	118
10.1.2.	Chalutage de fond .....	118
10.1.3.	Navires étrangers .....	119
10.1.4.	Navires étrangers et français de plus de 40 mètres .....	119
10.1.5.	Légendes des cartographies .....	120
10.1.6.	Chalutiers pélagiques, bœufs de fond .....	121
10.1.7.	Bolincheurs – sennes pélagiques .....	123
10.1.8.	Filets .....	126
10.1.9.	Chaluts de fond .....	135
10.1.10.	Navires étrangers .....	138
10.1.11.	Navires étrangers et français de plus de 40 mètres .....	146
<b>11.</b>	<b>Synthèse.....</b>	<b>148</b>
<b>12.</b>	<b>Tables et figures .....</b>	<b>149</b>
<b>13.</b>	<b>Références .....</b>	<b>160</b>
<b>14.</b>	<b>Annexes.....</b>	<b>161</b>
14.1.	Supra régions à l'échelle européenne et régions capacité.....	161
14.2.	Définitions : Flottilles, segment DCF et segments capacité .....	161
14.3.	Aide à la lecture des fiches bilans (exemple à caractère illustratif basé sur des disponibles semaine 26 de l'année 2024.....)	162
14.4.	Indicateurs clés par classe de longueur #9 .....	167
14.5.	Fiches bilan .....	170

# 1. Introduction

## 1.1. Contexte tel que décrit dans la saisine

Par courrier du 19 juillet 2024, l'Ifremer a été sollicité par la DGAMPA et la DEB pour contribuer à l'évaluation de l'impact socio-économique de la fermeture spatio-temporelle en 2024 dans le cadre du Plan d'action de réduction des captures accidentelles de petits cétacés dans le golfe de Gascogne.

La fermeture dans le Golfe de Gascogne, prévue par l'arrêté du 24 octobre 2023, vise à réduire les captures accidentelles de petits cétacés pour les années 2024, 2025 et 2026. Cette mesure fait partie du Plan d'action de réduction des captures accidentelles de petits cétacés dans le golfe de Gascogne et a conduit à l'interdiction temporaire de l'utilisation des chaluts pélagiques et des chaluts en paire démersaux et pélagiques (OTM, PTM, PTB), des filets (GTR, GNS) et de la senne pélagiques (PS) dans le golfe de Gascogne du 22 janvier au 20 février 2024 i.e. dans les divisions CIEM 8a, 8b, 8c, 8d françaises, afin d'assurer la conservation et la protection des populations de dauphins et de marsouins.

L'Etat indemnise à hauteur de 80 à 85% du chiffre d'affaires (CA) les navires qui sont restés à quai durant cette période conformément à l'arrêté du 24 octobre 2023. Il en est de même pour les mareyeurs qui percevront une aide à hauteur de 75% de leur perte d'excédent brute d'exploitation (EBE). Malgré cette indemnisation, la fermeture spatio-temporelle a des conséquences socio-économiques multiples et génèrent des modifications de pratiques et de marché.

La DGAMPA souhaite bénéficier de l'expertise de l'IFREMER et du LEMNA afin de mesurer les impacts d'activité et socio-économiques de cette fermeture sur les flottilles de pêches concernées par celle-ci pour contribuer à un bilan exhaustif de cette fermeture. Cette analyse viendra compléter l'analyse environnementale de cette fermeture, conduite en partie par l'Observatoire Pelagis et l'IFREMER.

## 1.2. Nature du travail demandé

### 1. Analyse de l'effet direct sur la flottille (partie IFREMER)

#### a. Conséquences sur les flottilles de pêche dans le golfe de Gascogne

Les conséquences évaluées par IFREMER se baseront sur le format du bulletin COVID (<https://archimer.ifremer.fr/doc/00678/78995/81406.pdf>). Le rendu présentera des indicateurs sur l'évolution de l'activité de pêche pendant la fermeture 2023 et ce en comparaison des années 2022-2023. Afin de resituer ces évolutions récentes, des tendances interannuelles couvrant la période de 2012 à 2024 sont décrites ainsi que des éléments les plus récents sur la structure de la flotte par catégorie de taille de navire et par région. Les éléments de contexte couvrent la totalité de la flotte concernée par la fermeture. Les indicateurs proposés pour l'analyse des conséquences de la fermeture spatio-temporelle concernent le nombre de navires, l'activité de pêche mesurée en jours et heures de pêche, les débarquements en quantité et valeur toutes espèces confondues ainsi que les prix.

Les graphiques et analyses concernent :

- Evolution hebdomadaire 2024 vs moyenne 2022-2023 ;
- Cumul du nombre de jours de pêche, débarquement total toutes espèces confondues (tonnes), valeur totale débarquée toutes espèces confondues (K €) ;
- Bilan par espèce débarquée : débarquements totaux par espèce et par période (avant, après et pendant) ;
- Evolution brute des débarquements totaux par espèce et par période (avant, après et pendant) entre 2024 et la moyenne 2022-2023 ;
- Evolution en pourcentage des débarquements totaux par espèce et par période (avant, après et pendant) entre 2024 et la moyenne 2022-2023 ;

- Evolution en pourcentage des valeurs totales débarquées par espèce et par période (avant, après et pendant) entre 2024 et la moyenne 2022-2023 ;
- Prix moyens par espèce et par période (avant, après et pendant) entre 2024 et la moyenne 2022-2023 ;
- Evolution brute des prix moyens par espèce et par période (avant, après et pendant) entre 2024 et la moyenne 2022-2023 ;
- Evolution en pourcentage des prix moyens par espèce et par période (avant, après et pendant) entre 2024 et la moyenne 2022-2023 ;
- Evolution en pourcentage des valeurs totales débarquées par classe de taille de navires et région entre 2024 et la moyenne 2022-2023 ;
- Indices d'évolution d'indicateurs sur les navires et les débarquements entre 2012 et 2024 (débarquement, valeur, nombre de navire).

**b. Analyse sur le changement de pratique des navires concernés par la fermeture :**

Cette analyse devra se baser sur les tendances générales au sein de la filière pêche (navires concernés et non-concernés) afin de mesurer le report de pêche des navires concernés par la fermeture. Les graphiques et analyses concernent :

- Comparaison du nombre de jour de pêche par zone (CIEM 8abcd et 7) et métiers pour les navires non arrêtés. La liste des navires concernés sera fournie par la DGAMPA.
- Analyser le nombre de navires ayant changé de zone de pêche et/ou d'engin de pêche à cause de la fermeture, lister les métiers remplaçants, et la valeur associée.

Période : janvier à mars, avec la période (avant, après et pendant) de fermeture du 22/01 au 20/02.

Engin : pour les chaluts (PTM, PTB, OTM) et les fileyeurs (GTR, GNS) et senneurs (PS).

Zone : Golfe de Gascogne.

## 2. Matériaux et méthodes

### 2.1. Populations concernées

L'approche développée consiste en 1) l'édition de fiches de synthèse et d'indicateurs dénommées « bilans » et 2) de traitements spécifiques permettant d'analyser les résultats pour différentes populations intégrant :

- **#1 - AT CTC. Les navires de pêche utilisant des chaluts pélagiques et des chaluts en paire démersaux et pélagique (OTM, PTM, PTB), des filets (GTR, GNS) et de la senne pélagique (PS) dans le golfe de Gascogne ayant fait l'objet d'un arrêt temporaire du 22 janvier au 20 février 2024 i.e. dans les divisions CIEM 8a, 8b, 8c, 8d françaises.**
- **# 2 - GG hors AT CTC. Les navires du golfe de Gascogne n'ayant pas été concernés par l'arrêt temporaire**
- **# 3 - Panel GG hors AT CTC. Le panel de navires du golfe de Gascogne n'ayant pas été concernés par l'arrêt temporaire). Cette population est un sous-ensemble de la population #2 présente sur l'ensemble de période 2021 à 2024.**
- **#4 – GG. L'ensemble des navires de pêche fréquentant majoritairement le golfe de Gascogne (GG) (1<sup>1</sup>+2)**
- **#5 – ANE. Les navires de pêche opérant dans l'Atlantique Nord-Est (ANE)**

La population étudiée est celle des navires de pêche français immatriculés au fichier flotte européen<sup>2</sup>. Les navires étrangers pouvant pêcher dans le golfe de Gascogne ne sont pas étudiés à l'exception des éléments cartographiques présentés dans la partie 7 du rapport.

### 2.2. Indicateurs

Les indicateurs proposés pour l'analyse des conséquences de l'interdiction temporaire sont ;

- **Le nombre de navires,**
- **L'activité de pêche mesurée en jours et heures de pêche,<sup>3</sup>**
- **Les débarquements en quantité et valeur (par espèce et au total selon les formats de restitution),**
- **Les prix moyens au débarquement (par espèce et au total selon les formats de restitution).**

Dans les traitements spécifiques, les **aides aux arrêts de l'activité de pêche** accordées aux navires de pêche en raison de l'interdiction temporaire 2024 mais également d'indemnités d'arrêts de pêche de la sole commune en 2022<sup>4</sup> et 2023<sup>6</sup> dans le golfe de Gascogne sont également intégrées.

Le glossaire et la définition des indicateurs sont précisés ci-dessous et dans les bilans fournis en annexe.

---

1 A l'exception des navires affectés à d'autres régions « capacités » que le golfe de Gascogne

2 [https://webgate.ec.europa.eu/fleet-europa/search\\_en](https://webgate.ec.europa.eu/fleet-europa/search_en)

3 Pour l'analyse inter-annuelle entre 2011 et 2023, le nombre de jours de mer est utilisé.

4 Arrêté du 30 décembre 2021 relatif à la mise en œuvre d'un arrêt temporaire aidé des activités de pêche pour les navires pêchant le stock de sole commune dans le golfe de Gascogne. JORF n°0001 du 1 janvier 2022

5 Arrêté du 28 février 2022 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2021 relatif à la mise en œuvre d'un arrêt temporaire aidé des activités de pêche pour les navires pêchant le stock de sole commune dans le golfe de Gascogne. JORF n°0059 du 11 mars 2022

6 Arrêté du 27 janvier 2023 relatif à la mise en œuvre d'un arrêt temporaire aidé des activités de pêche pour les navires pêchant le stock de sole commune dans le golfe de Gascogne pour l'année 2023. JORF n°0026 du 31 janvier 2023

## 2.3. Données utilisées et limites

Les données utilisées pour produire ces indicateurs sont les suivantes :

- Les caractéristiques de la flotte de pêche (fichier flotte FPC européen) et l'activité des navires : <https://sih.ifremer.fr/Activite-socio-economie/Activite-des-navires>
- L'effort de pêche des navires et les débarquements en quantité et valeur, issus des données SACROIS<sup>7</sup> : <https://sih.ifremer.fr/Debarquements-effort-de-peche/Sacrois>

Tous les flux de données sont dématérialisés pour les navires de 12 mètres et plus, permettant d'utiliser les données en quasi temps réel (réception quotidienne des flux de données, notamment les données déclaratives et de ventes, avec un délai de 24-48h, données déclaratives de logbooks européens électroniques et données VMS obligatoires pour les navires de plus de 12 mètres) alors que ce n'est pas encore le cas pour les navires de moins de 12 mètres : la géolocalisation reste partielle mais progresse, la télédéclaration par VISIOcaptures n'est pas généralisée, les données déclaratives de fiches de pêche nationales nécessitent un délai de documentation, de collecte et de saisie plus important. Les données de ventes de ces navires sont réceptionnées comme pour les plus de 12m quotidiennement mais ces navires sont plus sujets à réaliser leurs ventes hors criées<sup>8</sup>. Du fait de contraintes relatives à la disponibilité des données, les bilans distinguent les navires de 12 mètres et plus, de ceux de moins de 12 mètres.

En conséquence, les données présentées sur la période de janvier à août sont potentiellement incomplètes en particulier pour les navires de moins de 12 mètres. Les déficits d'effort et débarquements en quantité et valeur sont pour ces navires sur-estimés. D'autre part, il faudra attendre une année complète et s'assurer de la complétude des données avant de pouvoir caractériser l'impact sur un exercice complet.

- Les données économiques issues de la DCF<sup>9</sup> et remobilisées dans le cadre du rapport capacité.
- Les listes de navires ayant bénéficié des arrêts temporaires (AT Sole) en 2022 et 2023, l'arrêt temporaire 2024 faisant l'objet de la saisine.

## 2.4. Echelles et formats de restitution

Les indicateurs présentés sont provisoires, les données disponibles pouvant faire l'objet de corrections et de révisions. Les indicateurs des bilans sont restitués **sur le début de l'année 2024**<sup>10</sup> et ce en comparaison des **années 2022-2023**<sup>11</sup>.

Les synthèses considèrent :

- **Les tendances depuis le début de l'année jusqu'à la date de fermeture**
- **La période de fermeture,**
- **La période après la réouverture de la pêche**
- **La situation depuis le début de l'année.**

Les échelles temporelles de restitution sont la semaine, le mois ou l'année. Les bilans précisent les dates des dernières données disponibles, les bulletins étant édités en intégrant des nouveaux

---

7 2022. Sacrois. Un algorithme de croisement de données. <https://archimer.ifremer.fr/doc/00774/88631/>

8 [https://webgate.ec.europa.eu/fleet-europa/search\\_en](https://webgate.ec.europa.eu/fleet-europa/search_en)

9 Scientific, Technical and Economic Committee for Fisheries (STECF) - The 2023 Annual Economic Report on the EU Fishing Fleet (STECF 23-07), Prelezo, R., Sabatella, E., Virtanen, J., Tardy Martorell, M. and Guillen, J. editor(s), Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2023, doi:10.2760/423534, JRC135182. <https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC135182>

10 L'année 2024 n'est en effet pas terminée et les conséquences finales de cette interdiction ne pourront être appréhendées que dans le courant de l'année 2025.

11 Pour les analyses spécifiques, l'année 2021 est également intégrée

flux de données. Par exemple, « Les dernières données intégrées à cette synthèse sont celles de la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024) ».

Des différences entre les fiches bilans et certains traitements ad hoc peuvent apparaître car les dates d'extraction des données sont différentes.

Les formats de restitution sont les suivants :

- **Bilans flotte** : Ces documents sont organisés en distinguant les navires de plus de 12 et de moins de 12 mètres, les indicateurs sont alors produits pour le total de la flotte, par classe de longueur, par région administrative, par croisement région administrative-classe de longueur.
- **Bilans espèce** : Ces documents sont organisés en distinguant également les navires de plus de 12 et de moins de 12 mètres et en considérant les principales espèces débarquées (25 espèces) par ces navires.

L'ensemble des fiches bilan est fourni en annexe.

La présentation fournie en annexe rassemble les principaux éléments de la saisine et fait office de synthèse

## 2.5. Glossaire et définitions

**Navires inscrits au fichier flotte** : Ensemble des navires de pêche professionnelle immatriculés au fichier flotte de pêche communautaire (FPC) qu'ils soient actifs ou non. Chaque navire est rattaché à un **quartier d'immatriculation** et à une des **régions administratives** française.

**Puissance motrice** : Puissance motrice des navires inscrits au FPC qu'ils soient actifs ou non (unité : kW)

Les **engins de pêche**<sup>12</sup> utilisés par les navires comme les **espèces** ou les **groupes d'espèces débarquées**<sup>13</sup> font l'objet d'une codification internationale de la FAO.

Les **zones de pêche** sont définies dans le même cadre international avec une zonation spécifique aux organisations régionales de gestion des pêches (ORGP)<sup>14</sup>. Les **sous-régions capacités** sont détaillées ci-dessous.

**Nombre de jours et heures de pêche** : Indicateurs d'effort de pêche des navires exprimés en nombre de jours de pêche calendaires ou heures de pêche, au cours desquels le navire a effectivement eu une activité de pêche (ne prend pas en compte les jours ou heures de route du navire pour se rendre sur son lieu de pêche).

**Navires actifs** : Nombre de navires inscrits au FPC ayant eu au moins un jour d'activité de pêche avéré sur la période considérée. Les navires inactifs sont ceux n'ayant aucune activité de pêche sur la période considérée. La période de référence peut être l'année ou la semaine.

**Débarquements** : Quantités totales débarquées en France ou à l'étranger toutes espèces confondues (Unité : Tonnes).

**Valeur totale des débarquements** : Valeur estimée en € des quantités débarquées toutes espèces confondues (Unité : K€ ou Millions €)

**Prix moyen** : Rapport entre la valeur totale et la quantité totale débarquée (€/kg). Le prix moyen peut également être calculé à l'échelle d'une espèce.

- **Zones de pêche fréquentées et sélection des populations de navires**

<sup>12</sup> [Fishing gear classification | Groupe de travail chargé de coordonner les statistiques des pêches \(CWP\) | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture \(fao.org\)](#)

<sup>13</sup> [ASFIS List of Species for Fishery Statistics Purposes - All Information Collections \(fao.org\)](#)

<sup>14</sup> <https://sih.ifremer.fr/Publications/Zones-de-peche>

Pour les zones de pêche fréquentées, l'EU MAP se réfère à 3 supra régions principales de pratique des navires : Atlantique (NAO), Méditerranée (MBS) et Outremer (OFR)<sup>15</sup>. Le rapport « Capacité » (DGAMPA) propose une approche plus fine de la supra région Atlantique Nord-Est qui est subdivisée en 3 régions de pratique majoritaire des navires sur l'année (cf. carte ci-dessous).

- GG\_I (Golfe de Gascogne et Mers Ibériques)
- MC\_OE\_Is (Ouest Ecosse - Mers Celtique et d'Irlande - Islande)
- MdN\_Mchest (Mer du Nord - Manche est)

Le lien entre division CIEM ou FAO et régions capacité est fourni en annexe.

**Règle d'affectation des navires aux régions dites capacité** : Un navire est affecté à une région capacité unique sur la base du temps de pêche (navires de plus de 12 mètres) ou des mois d'activité de pêche (navires de moins de 12 mètres) majoritairement passés dans une des trois régions « capacité ». En 2021, les travaux du groupe de travail capacité national ont montré que pour 91% des navires immatriculés sur la façade Atlantique, la « région capacité » d'affectation concentrait plus de 80% de l'activité du navire<sup>16</sup>.

---

15 Daures Fabienne, Le Grand Christelle, Biseau Alain, Demaneche Sebastien (2023). Evaluation de l'adéquation entre capacités et opportunités de pêche en France en 2023 - Méthodologie et calcul des indicateurs pour la période 2011-2021. Ref. RBE/UEM-HISSEO. 42p.

16 Ibid.

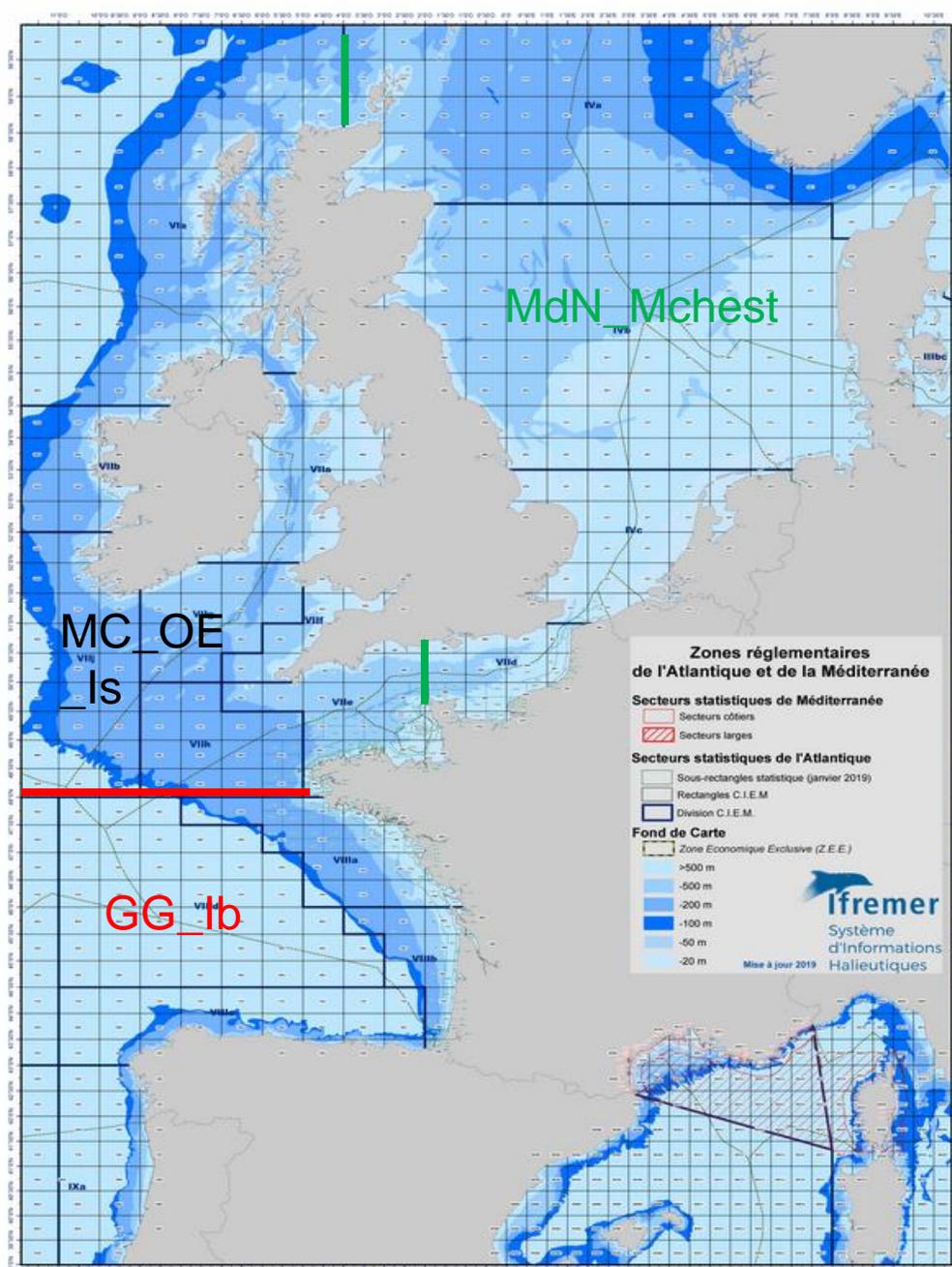


Figure 1 : Zone de pêche de l'Atlantique et régions capacité (source : SIH, Capacité<sup>17</sup>)

### 3. Tendances interannuelles de la flotte de l'Atlantique Nord-Est et du golfe de Gascogne

#### 3.1. Evolution des indicateurs d'activité de pêche sur la période 2011-2023

Dans la saison, il est demandé de produire des indices d'évolution d'indicateurs sur les navires et les débarquements entre 2011 et 2024 (débarquement, valeur, nombre de navires). Pour cette section, les données sont annuelles et ne concernent pas l'année 2024 qui n'est pas terminée. L'analyse porte sur l'activité de pêche dans le golfe de Gascogne (GG) avec l'objectif de la resituer

<sup>17</sup> <https://archimer.ifremer.fr/doc/00627/73943/>

par rapport à l'ensemble de la pêche dans l'Atlantique Nord-Est (ANE). Comme indiqué plus haut, les règles d'affectation des navires aux différentes régions capacité sont utilisées<sup>18</sup>. Elles conduisent à distinguer au sein de la supra région Atlantique Nord-Est (ANE), 3 sous régions :

- GG\_I (Golfe de Gascogne et Mers Ibériques)
- MC\_OE\_Is (Ouest Ecosse - Mers Celtique et d'Irlande – Islande)
- MdN\_Mchest (Mer du Nord - Manche est)

Pour l'ANE, le nombre de navires actifs est passé de 2992 à 2594 (-13,3%) entre 2011 et 2023. Sur la période récente (2022-2023), la baisse a été accentuée du fait notamment de sorties de flotte accompagnées dans le PAI Brexit<sup>19</sup>. La baisse est de -13,3% pour les navires ayant une activité principale dans la zone GG, le nombre de navire étant passé de 1484 à 1283 (-141 navires)<sup>20</sup>. Comme l'indique la Figure 2, la part des navires GG dans la population de l'ANE est restée relativement stable sur la période autour de 50%.

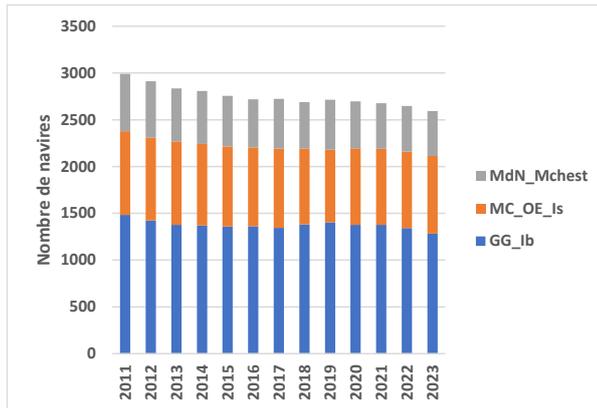


Figure 2: Nombre de navires actifs par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH)

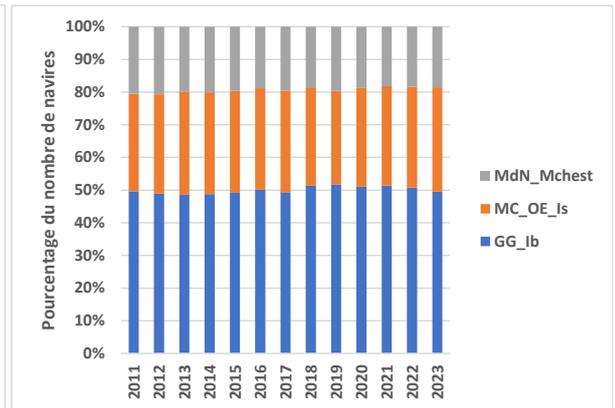


Figure 3: Pourcentage du nombre de navires actifs par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH)

L'activité exprimée en jours de mer a quant à elle fortement diminué (-30%) passant de 444 329 jours de mer à 313 158 jours de mer. La baisse concerne également les navires GG (-32%) où l'activité qui est passée de 217 177 à 147 257 jours de mer entre 2011 et 2023. La part du GG est restée relativement stable avec cependant une baisse les deux dernières années, le ratio passant de 49,3% en 2021 à 47,4% en 2022 et 47,0% en 2023.

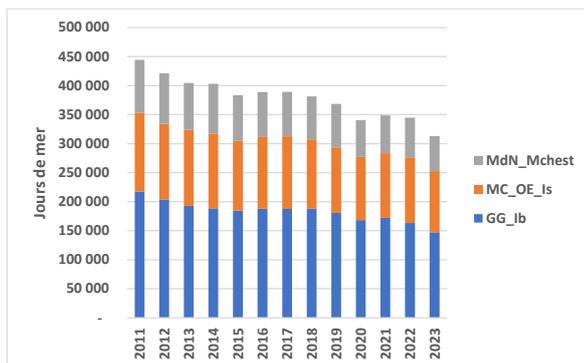


Figure 4: Nombre de jours de mer par région capacité entre 2011 et 2023 :sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH)

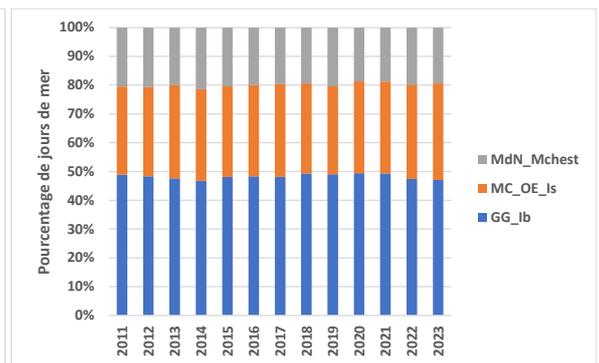


Figure 5: Pourcentage de jours de mer par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH)

A l'échelle de l'ANE, les débarquements ont progressé entre 2011 et 2018 (+11%) puis ont décliné entre 2018 et 2023 (-20%) malgré un léger rebond en 2021 et 2022. Les débarquements issus des navires de la zone GG sont restés relativement stables entre 2011 et 2018 avant de chuter de près

<sup>18</sup> Un navire est affecté à une seule région.

<sup>19</sup> [https://www.mer.gouv.fr/FAQ\\_brexit\\_peche](https://www.mer.gouv.fr/FAQ_brexit_peche). 86 navires ont été concernés pour un montant de 57,6 M €

<sup>20</sup> La baisse s'établit à -21% en Mer du Nord - Manche est et -9% Ouest Ecosse - Mers Celtique et d'Irlande – Islande.

de 34% passant de 102 866 tonnes en 2018 à 67 881 tonnes en 2023. La contribution des débarquements GG dans la zone ANE est passée de 38,2% en 2011 à 34,0% en 2023.

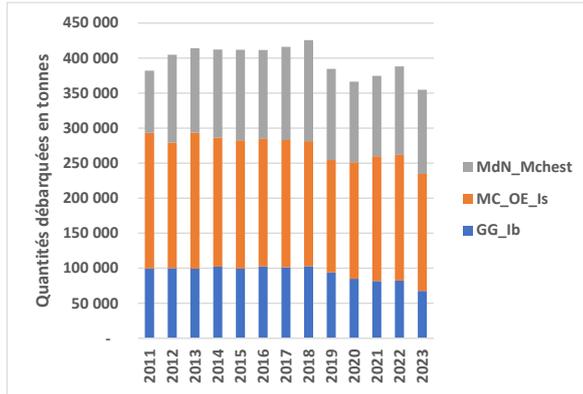


Figure 6: Quantités débarquées en tonnes par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH)

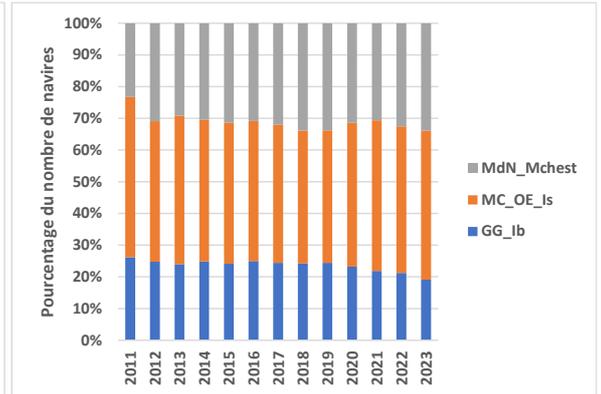


Figure 7: Pourcentage des quantités débarquées par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH)

Exprimée en € courants, la valeur totale débarquée dans l'ANE a suivi une évolution à la hausse entre 2011 et 2017 passant de 913,1 Millions € à 1 015,2 Millions € (+11%) suivi d'une baisse de -6% entre 2017 et 2023 (950,5 M€), l'année 2020 étant marquée par les conséquences de crise liée la Covid-19 sur l'activité de pêche<sup>21</sup>. Sur la période, la progression est de 4% environ mais lorsque cette valeur est exprimée en € constants de manière à tenir compte de l'inflation, la baisse s'établit à -14%. Elle est la plus forte pour les navires GG (-23%, -7% en valeur courante) contre -12% et -1% dans les deux autres zones. La part du GG était de 38,2% dans l'ANE en 2011 contre 34,0% en 2022. Ce ratio en valeur (38,2%) comparé au ratio en quantité (21,2%) montre également que le prix moyen des débarquements dans la zone GG est plus important signant une structure des débarquements différentes des autres régions<sup>222324</sup>.

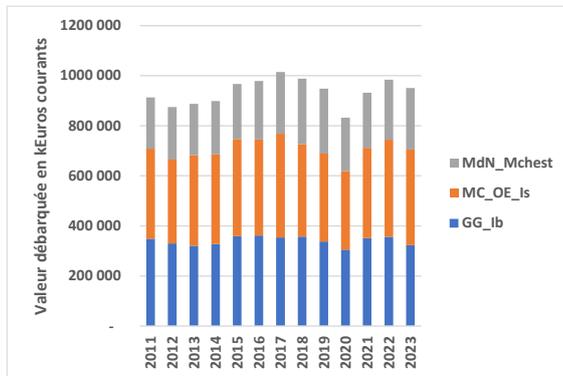


Figure 8: Valeur débarquée en k€ courants par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH)

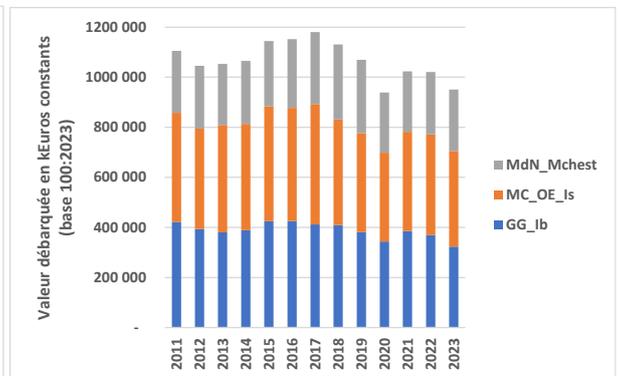


Figure 3: Valeur débarquée en k€ constants (base 100:2023) par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH, Insee)

21 Guyader Olivier, Merzereaud Mathieu, Demaneche Sebastien (2021). La pêche française à l'épreuve de la tempête Covid-19 . The Conversation , 27 Avril 2021 . Open Access version : <https://archimer.ifremer.fr/doc/00692/80448/>

22 Daures Fabienne, Planchot Marie, Demaneche Sebastien, Van Isenghem Sylvie, Berthou Patrick, Leblond Emilie, Jezequel Michele (2007). Contribution et Dépendance des flottilles de pêche aux espèces commerciales majeures du Golfe de Gascogne. <https://archimer.ifremer.fr/doc/00000/4697/>

23 Daures Fabienne, Rochet Marie-Joelle, Van Iseghem Sylvie, Trenkel Verena (2009). Fishing fleet typology, economic dependence, and species landing profiles of the French fleets in the Bay of Biscay, 2000-2006. Aquatic Living Resources. 22 (4). 535-547. <https://doi.org/10.1051/alr/2009031>, <https://archimer.ifremer.fr/doc/00000/11172/>

24 Le Grand Christelle (2024). Pêche Professionnelle. Façade Sud - Atlantique . DCSMM cycle 3 .

Le Grand Christelle (2024). Pêche Professionnelle. Façade Nord – Atlantique Manche – Ouest . DCSMM cycle 3

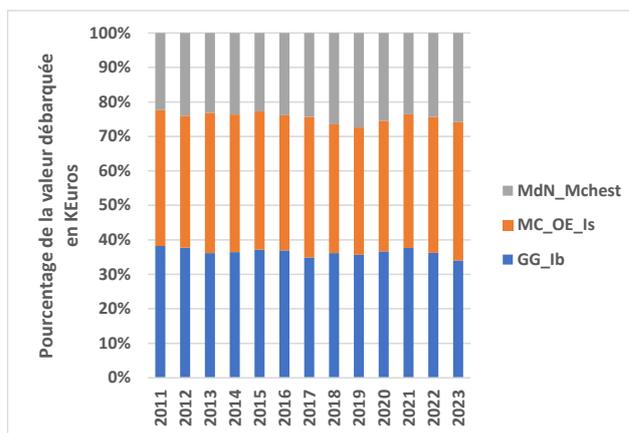


Figure 9: Pourcentage de valeur débarquée par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH)

Comme indiqué sur la Figure 11, la valeur ajoutée brute mesurant la richesse brute créée par l'exploitation des navires de l'ANE a fortement décliné entre 2016 et 2022 (-25% passant 706,3 M€ à 528,4M€) après avoir aussi fortement progressé entre 2011 et 2016 (+20%)<sup>25</sup>. La part des navires GG a peu évolué au sein de l'ANE avec une valeur d'environ 40% proche de la part de la valeur débarquée (38,2%). Les autres indicateurs de performance économique (résultat brut et profit net, etc.) ne sont pas présentés dans le cadre de ce rapport.

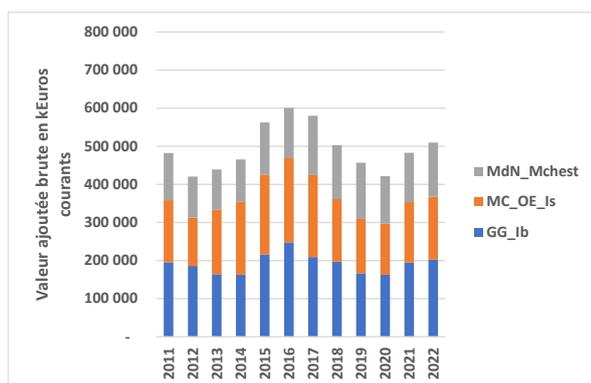


Figure 10: Valeur ajoutée brute en k€ courants par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : Capacité-DCF)

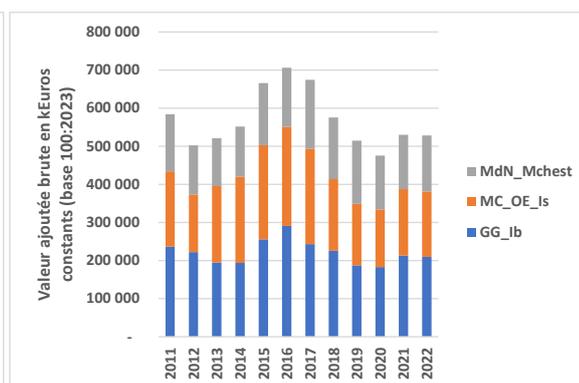
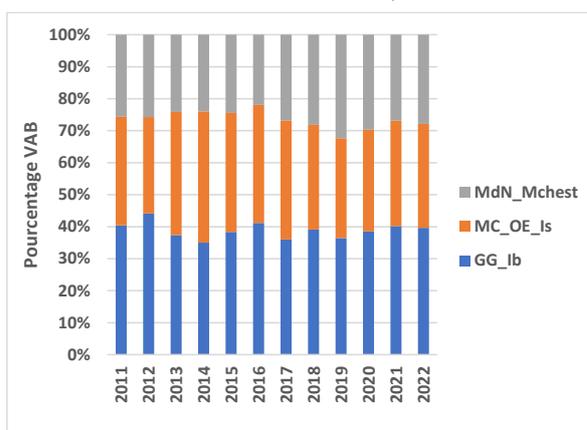


Figure 11: Valeur ajoutée brute en k€ constants (base 100:2023) par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source :Capacité-DCF, Insee)



25 Voir aussi Primeur Agreste 2023. Résultats économiques de la flotte de pêche française, février 2023 N°2, 5 p. [https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2302/Primeur2023-2\\_FlottedeP%C3%AAche2020.pdf](https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2302/Primeur2023-2_FlottedeP%C3%AAche2020.pdf)

Figure 12: Pourcentage de valeur ajoutée brute par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : Capacité-DCF)

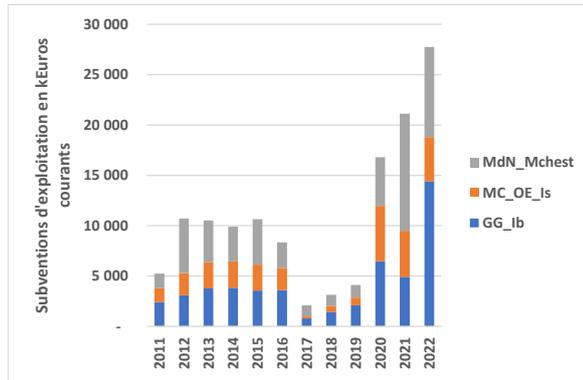


Figure 13: Subventions d'exploitation en k€ courants par région capacité entre 2011 et 2022 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : Capacité-DCF)

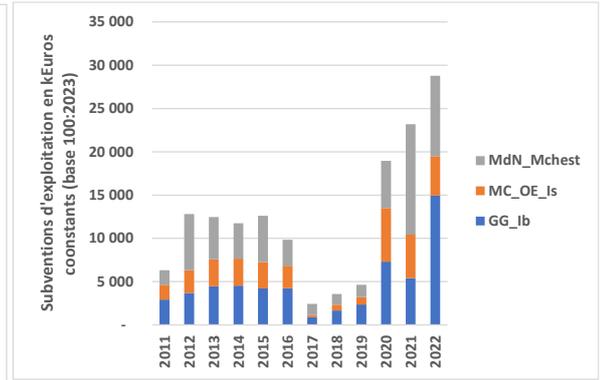


Figure 14: Subventions d'exploitation en k€ constants (base 100 :2023) par région capacité entre 2011 et 2022 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : Capacité-DCF, Insee)

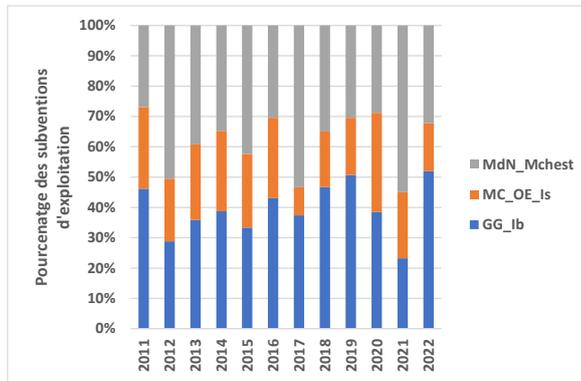


Figure 15: Pourcentage des subventions d'exploitation par région capacité entre 2011 et 2022 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : Capacité-DCF)

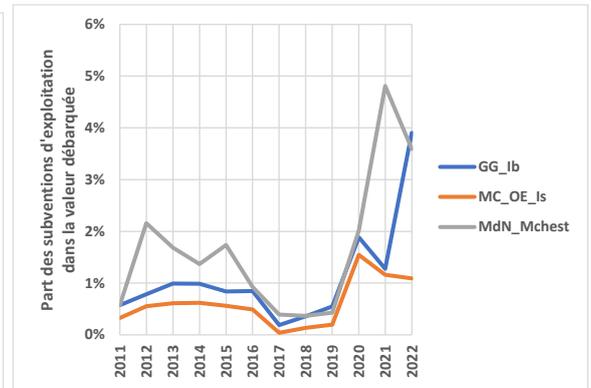


Figure 16: Part des subventions d'exploitation dans la valeur débarquée totale par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : Capacité-DCF)

### 3.2. Indices d'évolution des indicateurs d'activité de pêche et de performance économique du golfe de Gascogne sur la période 2011-2023

Avec comme objectif de pouvoir comparer les tendances d'évolution pour les indicateurs décrits précédemment, les figures suivantes les présentent sous forme d'indice. L'année 2011 est utilisée comme base de référence (Base 100 : 2011). Le nombre de navires actifs est passé d'une valeur d'indice 100 en 2011 à une valeur de 86 en 2023. Cela signifie que le nombre de navires actifs a été réduit de 14%. En ce qui concerne les jours de mer et les débarquements, la baisse atteint -32%. Comme indiqué précédemment, le format de la flotte a évolué de manière importante en particulier au cours de 3 dernières années, ceci est à prendre en considération dans l'analyse des évolutions récentes.

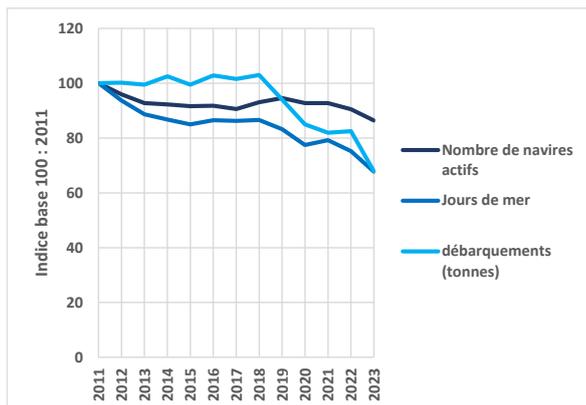


Figure 17: Indices du nombre de navires actifs, des jours de mer et des débarquements totaux de la flotte golfe de Gascogne entre 2011 et 2023. Base 100 : 2011 (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH, Insee)

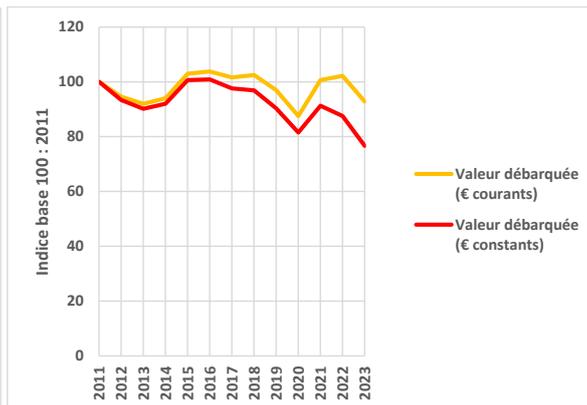


Figure 18: Indices du nombre de navires actifs, des jours de mer et des débarquements totaux de la flotte golfe de Gascogne entre 2011 et 2023. Base 100 : 2011 (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH, Insee)

Si l'indice de valeur totale débarquée exprimée en € courants des navires rattachés à la zone GG oscille sur la période avec cependant une baisse de -7% entre 2011 et 2023 ; le même indicateur exprimé en € constants chute de 23%. La valeur ajoutée brute progresse de 4% (Indice = 104) entre 2011 et 2021. Les autres indicateurs de performance économique (résultat brut et profit net, etc.) ne sont pas présentés dans le cadre de ce rapport. Comme les aides aux arrêts temporaires sont étudiées ci-dessous, l'indicateur de subventions d'exploitation exprimé en € courants et constants est présenté.

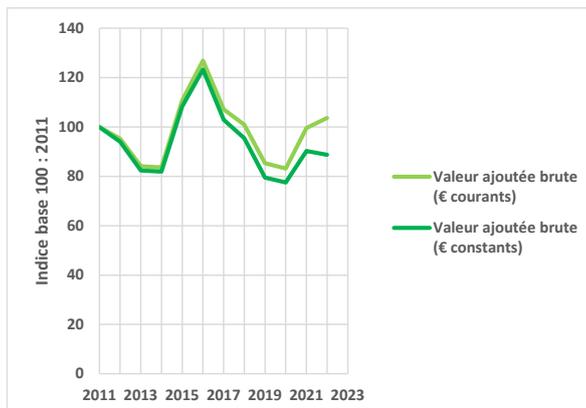


Figure 19: Indices de valeur ajoutée brute en € courants et constants. base 100 : 2011 Est (Source : Capacité-DCF, Insee)

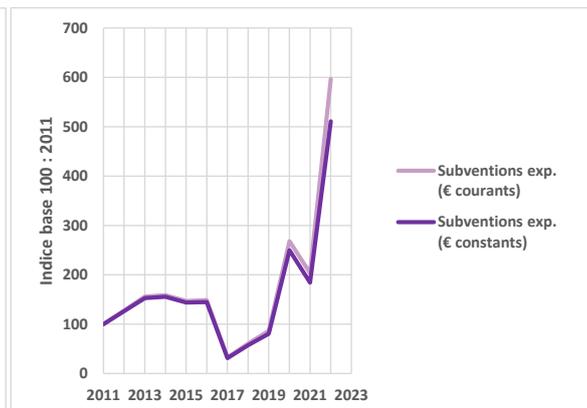


Figure 20: Indices des subventions d'exploitation en € courant et constants. base 100 : 2011 Est (Source : Capacité-DCF, Insee)

### 3.3. Structure de la flotte, indicateurs d'activité des navires ayant fait l'objet de l'arrêt temporaire et autres navires opérant en Atlantique Nord-Est

L'analyse porte sur la population #1 des navires de pêche ayant fait l'objet d'un arrêt temporaire pour les navires utilisant des chaluts pélagiques et des chaluts en paire démersaux et pélagiques (OTM, PTM, PTB), des filets (GTR, GNS) et de la senne pélagiques (PS) dans le golfe de Gascogne du 22 janvier au 20 février 2024 i.e. dans les divisions CIEM 8a, 8b, 8c, 8d françaises.

### 3.3.1. Représentativité des navires AT CTC par rapport à la population ANE

La liste transmise par la DGAMPA comportait au 22/07/2024 287 navires AT CTC<sup>26</sup>. Le Tableau 1 présente quelques indicateurs clés 2023 pour cette population et la répartition des différentes valeurs entre les différentes régions « capacités ». En 2023, la répartition des navires par zone principale de pêche était la suivante. 254 navires (89%) pêchaient principalement dans la zone GG, 31 dans la zone MC et 2 relevaient de la zone MdN. En 2023, cette population avait réalisé 44 441 jours de pêche pour des quantités débarquées de 47 434 tonnes et une valeur de 164 555 k€. Le prix moyen au débarquement s'élevait à 3,5 €/kg.

Région capacité	Nombre de navires		
	Arrêt CTC	Autres	Total
GG Ib	254	1027	1281
MC OE Is	31	798	829
MdN Mchest	2	482	484
Inactifs		278	278
<b>Total</b>	<b>287</b>	<b>2585</b>	<b>2872</b>

Région capacité	Pourcentage du nombre de navires		
	Arrêt CTC	Autres	Total
GG Ib	20%	80%	100%
MC OE Is	4%	96%	100%
MdN Mchest	0%	100%	100%
Inactifs	0%	100%	100%
<b>Total</b>	<b>10%</b>	<b>90%</b>	<b>100%</b>

Région capacité	Jours de pêche		
	Arrêt CTC	Autres	Total
GG Ib	38 935	99 884	138 819
MC OE Is	5 137	93 269	98 406
MdN Mchest	369	55 591	55 960
Inactifs			
<b>Total</b>	<b>44 441</b>	<b>248 744</b>	<b>293 185</b>

Région capacité	Jours de pêche		
	Arrêt CTC	Autres	Total
GG Ib	28%	72%	100%
MC OE Is	5%	95%	100%
MdN Mchest	1%	99%	100%
Inactifs			
<b>Total</b>	<b>15%</b>	<b>85%</b>	<b>100%</b>

Région capacité	Débarquements en tonnes		
	Arrêt CTC	Autres	Total
GG Ib	33 878	33 898	67 776
MC OE Is	13 002	153 390	166 391
MdN Mchest	555	119 807	120 362
Inactifs			
<b>Total</b>	<b>47 434</b>	<b>307 095</b>	<b>354 530</b>

Région capacité	Débarquements en tonnes		
	Arrêt CTC	Autres	Total
GG Ib	50%	50%	100%
MC OE Is	8%	92%	100%
MdN Mchest	0%	100%	100%
Inactifs			
<b>Total</b>	<b>13%</b>	<b>87%</b>	<b>100%</b>

Région capacité	Débarquements en valeur (kEuros)		
	Arrêt CTC	Autres	Total
GG Ib	127 796	194 972	322 768
MC OE Is	34 606	345 743	380 349
MdN Mchest	2 152	243 297	245 450
Inactifs			
<b>Total</b>	<b>164 555</b>	<b>784 012</b>	<b>948 567</b>

Région capacité	Débarquements en valeur (kEuros)		
	Arrêt CTC	Autres	Total
GG Ib	40%	60%	100%
MC OE Is	9%	91%	100%
MdN Mchest	1%	99%	100%
Inactifs			
<b>Total</b>	<b>17%</b>	<b>83%</b>	<b>100%</b>

Région capacité	Prix moyen (Euros/kg)		
	Arrêt CTC	Autres	Total
GG Ib	3,8	5,8	4,8
MC OE Is	2,7	2,3	2,3
MdN Mchest	3,9	2,0	2,0
Inactifs			
<b>Total</b>	<b>3,5</b>	<b>2,6</b>	<b>2,7</b>

Tableau 1 : Indicateurs d'activité des navires ayant fait l'objet d'un arrêt temporaire et autres navires non concernés : Nombre de navires, jours de pêche, débarquements en tonnes et k€, prix moyens en €/kg par région capacité pour l'année 2023. Sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)

<sup>26</sup> Un navire rajouté à cette liste au mois d'octobre 2024 n'est pas considéré dans cette section. En revanche, il est intégré dans le synthèse annuelle (section 4.6)

Ce tableau permet également d'identifier pour les mêmes régions, les « Autres » navires non concernés par le dispositif d'arrêt temporaire. Les 287 navires représentaient 10% de la population de navires français opérant en ANE pour 15% des jours de pêche, 13% des débarquements et 17% de la valeur débarquée évaluée à 948 567 K€. Les 254 navires relevant de la région GG représentaient 20% de la population totale de navires relevant de cette même région GG, 28% des jours de pêche, 50% des tonnages et 40% de la valeur débarquées.

Le Tableau 2 donne des éléments sur la répartition des navires par classe de longueur et confirme que les navires ayant fait l'objet d'une demande d'arrêt sont bien d'une taille supérieure ou égale à 8 mètres.

Région capacité	Classe de longueur #9	Nombre de navires		
		Arrêt CTC	Autres	Total
GG_Ib	VL0006		71	71
GG_Ib	VL0608		307	307
GG_Ib	VL0810	81	323	404
GG_Ib	VL1012	84	176	260
GG_Ib	VL1215	17	58	75
GG_Ib	VL1518	29	43	72
GG_Ib	VL1824	30	42	72
GG_Ib	VL2440	13	7	20
<b>Sous-total GG_Ib</b>		<b>254</b>	<b>1 027</b>	<b>1 281</b>
MC_OE_Is	VL0006		14	14
MC_OE_Is	VL0608		183	183
MC_OE_Is	VL0810	5	182	187
MC_OE_Is	VL1012	1	227	228
MC_OE_Is	VL1215	2	36	38
MC_OE_Is	VL1518	6	43	49
MC_OE_Is	VL1824	5	54	59
MC_OE_Is	VL2440	12	56	68
MC_OE_Is	VL40XX		3	3
<b>Sous-total GG_MC_OE_Is</b>		<b>31</b>	<b>784</b>	<b>815</b>
MdN_Mchest	VL0006		6	6
MdN_Mchest	VL0608		58	58
MdN_Mchest	VL0810	1	70	71
MdN_Mchest	VL1012		145	145
MdN_Mchest	VL1215		49	49
MdN_Mchest	VL1518		91	91
MdN_Mchest	VL1824		34	34
MdN_Mchest	VL2440	1	23	24
MdN_Mchest	VL40XX		6	6
<b>Sous-total MdN_Mchest</b>		<b>2</b>	<b>476</b>	<b>478</b>
Inactifs	VL0006		25	25
Inactifs	VL0608		94	94
Inactifs	VL0810		69	69
Inactifs	VL1012		43	43
Inactifs	VL1215		6	6
Inactifs	VL1518		12	12
Inactifs	VL1824		23	23
Inactifs	VL2440		4	4
Inactifs	VL40XX		2	2
<b>Sous-total inactifs</b>			<b>253</b>	<b>253</b>
<b>Total général</b>		<b>287</b>	<b>2585</b>	<b>2872</b>

Région capacité	Classe de longueur #9	Jours de pêche	
		Arrêt CTC	Autres
GG_Ib	VL0006	0%	7%
GG_Ib	VL0608	0%	30%
GG_Ib	VL0810	32%	31%
GG_Ib	VL1012	33%	17%
GG_Ib	VL1215	7%	6%
GG_Ib	VL1518	11%	4%
GG_Ib	VL1824	12%	4%
GG_Ib	VL2440	5%	1%
<b>Sous-total GG_Ib</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>
MC_OE_Is	VL0006	0%	2%
MC_OE_Is	VL0608	0%	23%
MC_OE_Is	VL0810	16%	23%
MC_OE_Is	VL1012	3%	29%
MC_OE_Is	VL1215	6%	5%
MC_OE_Is	VL1518	19%	5%
MC_OE_Is	VL1824	16%	7%
MC_OE_Is	VL2440	39%	7%
MC_OE_Is	VL40XX	0%	0%
<b>Sous-total GG_MC_OE_Is</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>
MdN_Mchest	VL0006	0%	1%
MdN_Mchest	VL0608	0%	12%
MdN_Mchest	VL0810	50%	15%
MdN_Mchest	VL1012	0%	30%
MdN_Mchest	VL1215	0%	10%
MdN_Mchest	VL1518	0%	19%
MdN_Mchest	VL1824	0%	7%
MdN_Mchest	VL2440	50%	5%
MdN_Mchest	VL40XX	0%	1%
<b>Sous-total MdN_Mchest</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>
Inactifs	VL0006		10%
Inactifs	VL0608		37%
Inactifs	VL0810		27%
Inactifs	VL1012		17%
Inactifs	VL1215		2%
Inactifs	VL1518		5%
Inactifs	VL1824		9%
Inactifs	VL2440		2%
Inactifs	VL40XX		1%
<b>Sous-total inactifs</b>			<b>100%</b>
<b>Total général</b>			

Tableau 2 : Nombre de navires par région capacité et par classe de longueur #9 pour l'année 2023. Sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA-Ifrémer-Activité-Sacrois)

Les indicateurs relatifs aux jours de pêche, aux quantités et valeurs débarquées sont disponibles en annexe.

### 3.3.2. Focus sur les navires ayant fait l'objet d'une demande d'arrêt temporaire CTC

Comme l'indique le tableau ci-dessous, l'ensemble des navires présent en 2023 ne l'était pas les années précédentes, 3 navires ayant été construits en 2022 et ne sont donc pas présents en 2021, un des navires ayant été construit en 2022 n'est rentré en flotte qu'en 2023. La population étudiée n'est donc pas constante et ne peut pas être strictement considérée comme un panel. En 2023, les 287 navires avaient réalisé 44 441 jours de pêche pour 47 434 tonnes débarquées et une valeur débarquée de 164,6 Millions d'€.

Année	Nombre de navires	Jours de pêche	Quantités débarquées (tonnes)	Valeurs débarquées (Million Euros)
2021	284	46 993	45 199	155.1
2022	286	45 684	49 614	169.6
2023	287	44 441	47 434	164.6

Tableau 3 : Indicateurs d'activité pour les navires AT CTC : années 2021 à 2023. (Source : DGAMPA-Ifrémer-Activité-Sacrois)

Un des navires présents en Manche Est est une unité qui a été transférée du quartier de Caen à celui de Lorient entre 2022 et 2023. Les autres navires dont l'activité est principalement en MdN (1 navire) et en Mer Celtique sont des navires localisés dans d'autres quartiers du sud de la zone 8 (Bayonne, La Rochelle, ...) mais ayant un rayon d'action dépassant le golfe de Gascogne ou de quartiers du nord de la zone 8 (Concarneau, Guilvinec), limitrophes (Douarnenez, Audierne) ou encore situés en Manche ouest (Morlaix)<sup>27</sup>.

Année	Nombre de navires	Jours de pêche	Quantités débarquées (tonnes)	Valeurs débarquées (Million Euros)
GG_Ib	254	38 935	33 878	127.8
MC_OE_Is	31	5 137	13 002	34.6
MdN_Mchest	2	369	555	2.2
Total	287	44 441	47 434	164.6

Tableau 4 : Indicateurs d'activité pour les navires AT CTC par région capacité : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifrémer-Activité-Sacrois)

Anciennes régions	Quartiers maritimes	Codes quartiers maritimes	GG_Ib	MC_OE_Is	MdN_Mchest	Total
Bretagne	MX	Morlaix		3		3
Bretagne	BR	Brest	2			2
Bretagne	DZ	Douarnenez		1		1
Bretagne	AD	Audierne	12	6		18
Bretagne	GV	Guilvinec	24	3		27
Bretagne	CC	Concarneau	24	3		27
Bretagne	LO	Lorient	20	1	1	22
Bretagne	AY	Auray	14			14
Bretagne	VA	Vannes	6			6
Pays de la Loire	SN	Saint-Nazaire	6	1		7
Pays de la Loire	NO	Noirmoutier	11	1		12
Pays de la Loire	YE	L'Ile-d'Yeu	9			9
Pays de la Loire	LS	Les Sables-d'Olonne	26			26
Poitou - Charentes	LR	La Rochelle	8	4		12
Poitou - Charentes	IO	Ile d'Oléron	17			17
Poitou - Charentes	MN	Marennes	17			17
Aquitaine	BX	Bordeaux	2			2
Aquitaine	AC	Arcachon	18			18
Aquitaine	BA	Bayonne	38	8	1	47
		Total	254	31	2	287

Tableau 5 : Nombre de navires AT CTC par région capacité, quartier maritime et ancienne région administrative : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifrémer-Activité-Sacrois)

La répartition des navires par quartier maritime et par catégorie de longueur détaillée met en évidence à la fois la diversité des tailles de navire et de provenance des navires (cf. Tableau 6 ci-

<sup>27</sup> On peut noter que les navires immatriculés au quartier de Brest ont une activité principale dans le golfe de Gascogne.

dessous). 172 navires (60% de la population de référence) font moins de 12 mètres dont 87 (30,3%) sont des unités de 8-10 mètres en majorité (70%) situées dans des quartiers du nord de la zone 8 et 85 (29,6%). Ces unités sont en majorité (73%) dans les quartiers du sud de la zone 8<sup>28</sup>. 115 navires soit environ 40% de la population de référence sont des navires de plus de 12 mètres avec 19 navires (7% de la population de référence) de navires de 12-15 mètres principalement localisés dans le sud de la zone 8 (63%), 35 navires (12%) navires de 15-18 mètres répartis de manière quasi équivalente entre les quartiers de la zone sud et nord et 35 navires de 18-24 mètres (12%) à 66% immatriculés dans des quartiers du sud de la zone 8. Enfin, 26 navires (9% de la population de référence) sont des unités de 24-40 mètres immatriculés dans le sud de la zone 8 dont une forte proportion au quartier maritime de Bayonne.

Anciennes régions	Codes quartiers maritimes	Quartiers maritimes	VL0810	VL1012	VL1215	VL1518	VL1824	VL2440	Total général	Pourcentage par quartier
Bretagne	MX	Morlaix			1		2		3	1%
Bretagne	BR	Brest				1	1		2	1%
Bretagne	DZ	Douarnenez			1				1	0%
Bretagne	AD	Audierne	10	7			1		18	6%
Bretagne	GV	Guilvinec	14	4		7	2		27	9%
Bretagne	CC	Concarneau	14	6	1	5	1		27	9%
Bretagne	LO	Lorient	6	4	3	4	5		22	8%
Bretagne	AY	Auray	11	2	1				14	5%
Bretagne	VA	Vannes	6						6	2%
Pays de la Loire	SN	Saint-Nazaire		3	1		2	1	7	2%
Pays de la Loire	NO	Noirmoutier	4	3		2	3		12	4%
Pays de la Loire	YE	L'Île-d'Yeu	1	1	1	1	5		9	3%
Pays de la Loire	LS	Les Sables-d'Olonne	2	14	4	4	1	1	26	9%
Poitou - Charentes	LR	La Rochelle	2	4			2	4	12	4%
Poitou - Charentes	IO	Île d'Oléron		13	2	1		1	17	6%
Poitou - Charentes	MN	Marennes	4	9		2	2		17	6%
Aquitaine	BX	Bordeaux	1	1					2	1%
Aquitaine	AC	Arcachon	3	1	2	8	4		18	6%
Aquitaine	BA	Bayonne	9	13	2		4	19	47	16%
		Total	87	85	19	35	35	26	287	100%
		% par classe de longueur #9	30%	30%	7%	12%	12%	9%	100%	

Tableau 6 : Nombre de navires AT CTC par classe de longueur et quartier maritime : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifrémer-Activité-Sacrois)

Les cartographies présentées ci-dessous (Figure 25, Figure 26) permettent d'illustrer la distribution des navires et de valeurs débarquées par quartier de rattachement des navires concernés par l'AT CTC. Les tableaux suivants présentent par catégorie de longueur des différentes métriques étudiées (effectifs de navires, jours de mer, quantité et valeur totale débarquées) en 2023. Ces éléments mettent en évidence des différences de productivité des navires et de valorisation des débarquements<sup>29</sup>. Les moins de 12 mètres représentaient 54% des jours de mer pour 13% des tonnages et 26% de la valeur débarquée. Les 12-18 mètres avait réalisé 20% des jours de mer pour 43% des tonnages et 26% des débarquements en valeur. La catégorie des 18-24 mètres étaient à l'origine de 13% des jours de mer, 15% des tonnages et 21% des débarquements en valeur. Enfin, les 24-40 mètres représentaient également 13% des jours de mer pour 29% des tonnages et 27% de la valeur débarquée.

Catégories de longueur #2	Catégories de longueur #9	Nombre de navires	Jours de pêche	Quantités débarquées (tonnes)	Valeurs débarquées (Million Euros)
VL0012	VL0810	87	11 398	1 675	12.8
VL0012	VL1012	85	12 495	4 554	30.1
VL12XX	VL1215	19	3 484	3 706	13.2
VL12XX	VL1518	35	5 486	16 432	29.6
VL12XX	VL1824	35	5 956	7 168	33.7
VL12XX	VL2440	26	5 622	13 899	45.2
<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>287</b>	<b>44 441</b>	<b>47 434</b>	<b>164.6</b>

Tableau 7 : Indicateurs clés des navires AT CTC par classe de longueur : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifrémer-Activité-Sacrois)

<sup>28</sup> Les quartiers de la région Bretagne peuvent être considérés dans la partie nord de la zone 8 alors que les quartiers des Pays de la Loire peuvent être considérés dans la zone sud.

<sup>29</sup> La structure des débarquements n'est pas étudiée ici.

Catégories de longueur #2	Catégories de longueur #9	Nombre de navires	Jours de pêche	Quantités débarquées (tonnes)	Valeurs débarquées (Million Euros)
VL0012	VL0810	30%	26%	4%	8%
VL0012	VL1012	30%	28%	10%	18%
VL12XX	VL1215	7%	8%	8%	8%
VL12XX	VL1518	12%	12%	35%	18%
VL12XX	VL1824	12%	13%	15%	20%
VL12XX	VL2440	9%	13%	29%	27%
<b>Total</b>	<b>Total</b>	100%	100%	100%	100%

Tableau 8 : Indicateurs clés des navires AT CTC en pourcentage par classe de longueur : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois)

La répartition des valeurs débarquées par quartier maritime et par catégorie de longueur permet d'illustrer les enjeux économiques associés à l'échelle annuelle. Cependant, l'immatriculation à un quartier maritime ne présage pas de son lien économique avec le territoire, certains navires en particulier ceux de plus grande taille étant mobiles et pouvant débarquer dans d'autres points de débarquements que ceux attachés au quartier d'immatriculation. C'est notamment le cas des navires de 24-40 mètres qui débarquent principalement soit dans des ports espagnols, irlandais ou en France.

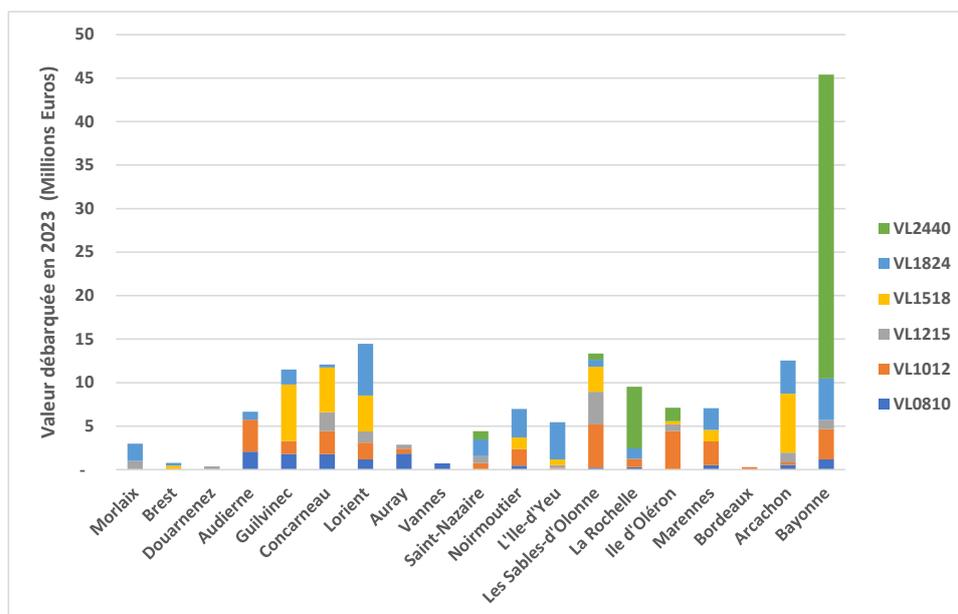


Figure 21: Valeurs débarquées par quartier et classe de longueur : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois)

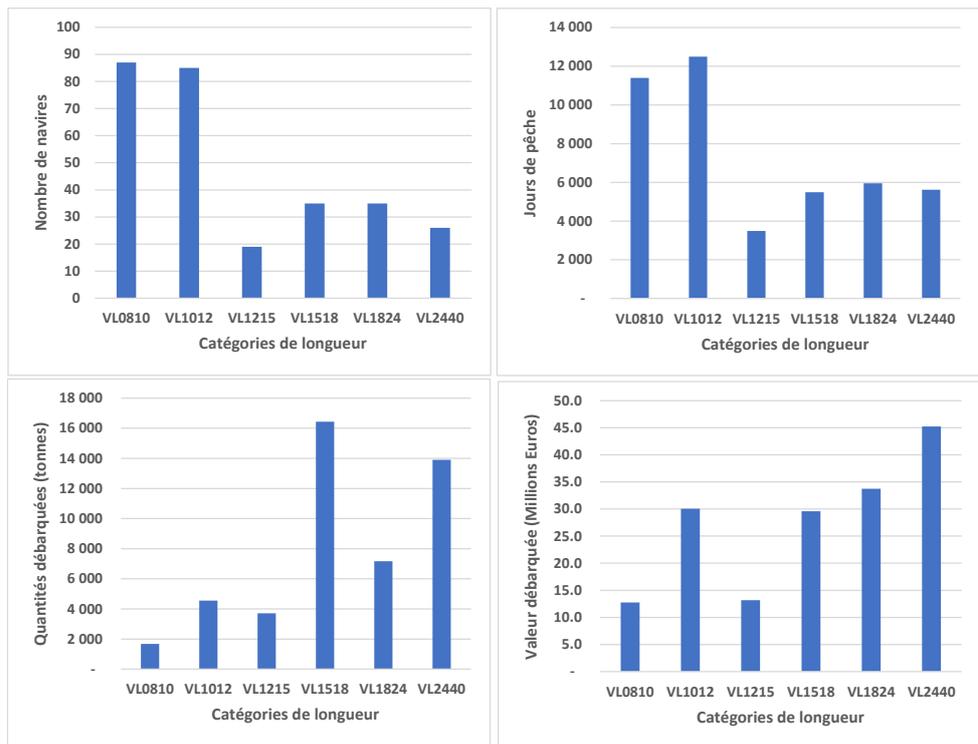


Figure 22: Indicateurs clés des navires AT CTC par classe de longueur : année 2023. Haut-Gauche : nombre de navires, Haut-Droit : Nombre de jours de pêche. Bas-Gauche : Quantités débarquées. Bas-Droite : Valeur débarquée (Source : DGAMPA-Ifrermer-Activité-Sacrois)

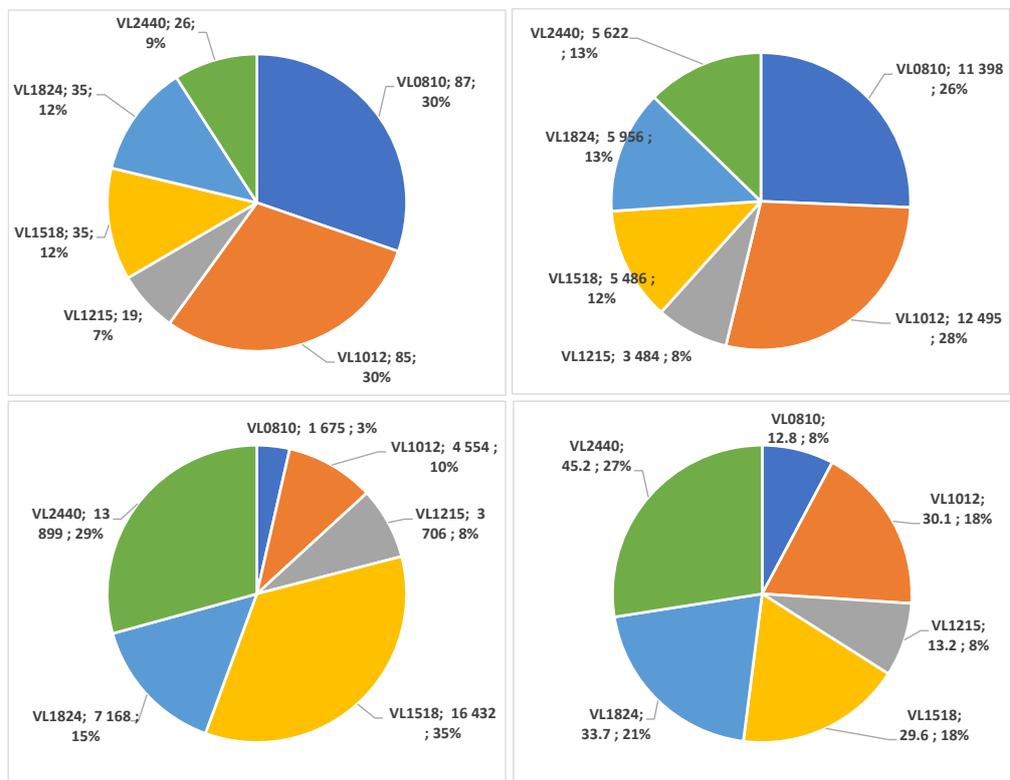


Figure 23: Indicateurs clés des navires AT CTC : répartition par classe de longueur en valeur nominale et pourcentage pour l'année 2023. Haut-Gauche : nombre de navires, Haut-Droit : Nombre de jours de pêche. Bas-Gauche : Quantités débarquées. Bas-Droite : Valeur débarquée (Source : DGAMPA-Ifrermer-Activité-Sacrois)



Figure 24: Quartiers maritimes des navires AT CTC 2023 (Source : DGAMPA-Ifremer)



Nombre de navires



Figure 25: Nombre de navires par quartier d'immatriculation des navires (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)



Valeur débarquée (en millions d'€)



Figure 26: Valeur débarquée en M€ par quartier d'immatriculation des navires (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)

### 3.3.2.1. Flottes ad hoc et chiffres clés pour 2023

Afin de ne pas se limiter à la segmentation par catégorie de longueur et par région (cf. fiches bilan détaillées disponibles en annexe), une sous-segmentation a été étudiée de manière à différencier les flottes d'appartenance des navires ayant demandé un arrêt temporaire. A partir des segmentations des navires en flotte DCF prenant en compte l'engin dominant utilisé au cours de l'année par les navires et la segmentation en flottes et sous-flottes Ifremer prenant plus en compte la polyvalence des navires<sup>30</sup>, on aboutit à la définition des flottes ad hoc suivante, permettant de combiner engin utilisé et catégories de longueur, tout en conservant un nombre de navires suffisant par strate. Pour mémoire, les navires de moins de 8 mètres n'étaient pas concernés par l'interdiction.

Au sein de la population des navires utilisant des filets, les catégories de 8-10 mètres et 10-12 concentraient le plus d'unités avec respectivement 87 et 78 navires (30 et 27% de la population AT CTC) mais avec des débarquements plus limités que les autres flottes (1 675 et 3 159 tonnes soit 4% et 7% des tonnages). Les valeurs débarquées étaient en revanche relativement plus importantes avec 12 800 k€ (8%) et 27 800 k€ (17% des valeurs totales débarquées). Les flottes filets 12-18 mètres et filets 18-24 mètres étaient assez proches en effectifs avec respectivement 31 et 28 navires pour des productions de 2 416 tonnes (5%) et 4 140 tonnes (9%) en 2023. Les valeurs débarquées par ces flottes ad hoc atteignaient respectivement 20 100 k€ (12%) et 26 100 k€ (16%). Bien que plus réduite en effectifs (19 unités), les navires de 24-20 mètres utilisant des filets avaient débarqué 12 740 tonnes en 2023 (27%) pour une valeur de 41 500 k€ (25%). En 2023, on comptait 21 navires utilisant les chaluts dont 9 de plus de 18 mètres et 12 de moins de 18 mètres pour une production de respectivement 4343 tonnes (9%) et 3750 tonnes (8%) et une valeur débarquée de 9 200 k€ (6%) et 11 000 k€ (7%). Enfin, 19 navires utilisaient la senne coulissante qui concentrait 32% du total des débarquements de la population AT CTC (15 212 tonnes) mais une valeur débarquée représentant uniquement 10% de la valeur totale (16 100 k€). Cela s'explique par le fait que cette flotte cible principalement la sardine (cf. ci-dessous), espèce générant d'importants volumes mais avec des prix au débarquement relativement faibles par rapport aux autres flottes.

Ces éléments mettent en évidence de la fermeture en 2024 a concerné une population très hétérogène en termes d'activité et de production. Le Tableau 9 qui présente des indicateurs moyens par navire permet d'illustrer cette hétérogénéité à la fois en termes de tonnage que de valeur débarquée.

	Jours de pêche moyen par navire	Débarquements moyens par navire (tonnes)	Valeur débarquée moyenne par navire (kEuros)
<b>Chaluts_moins18</b>	150	362	764
<b>Chaluts_plus18</b>	196	417	1 220
<b>Senne coulissante_moins24</b>	129	801	846
<b>Filets_0810</b>	131	19	147
<b>Filets_1012</b>	151	40	357
<b>Filets_1218</b>	179	78	648
<b>Filets_1824</b>	166	148	932
<b>Filets_2440</b>	220	554	1 806
<b>Total</b>	155	165	573

Tableau 9 : Indicateurs clés des navires AT CTC : moyenne par navire et par flotte : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois)

30 Demaneche Sebastien, Guyader Olivier, Le Grand Christelle, Merzereaud Mathieu, Vigneau Joel, Quentin Laurent (2022). Alternative approaches to the segmentation of the EU fishing fleets. Workshop II - 28-30th March 2022. Previous experiences, tests for application in the French context and recommendations. PDG-RBE-HISSEO, PDGRBE- EM, PDG-RBE-HMMN-LRHPB . <https://doi.org/10.13155/89336>

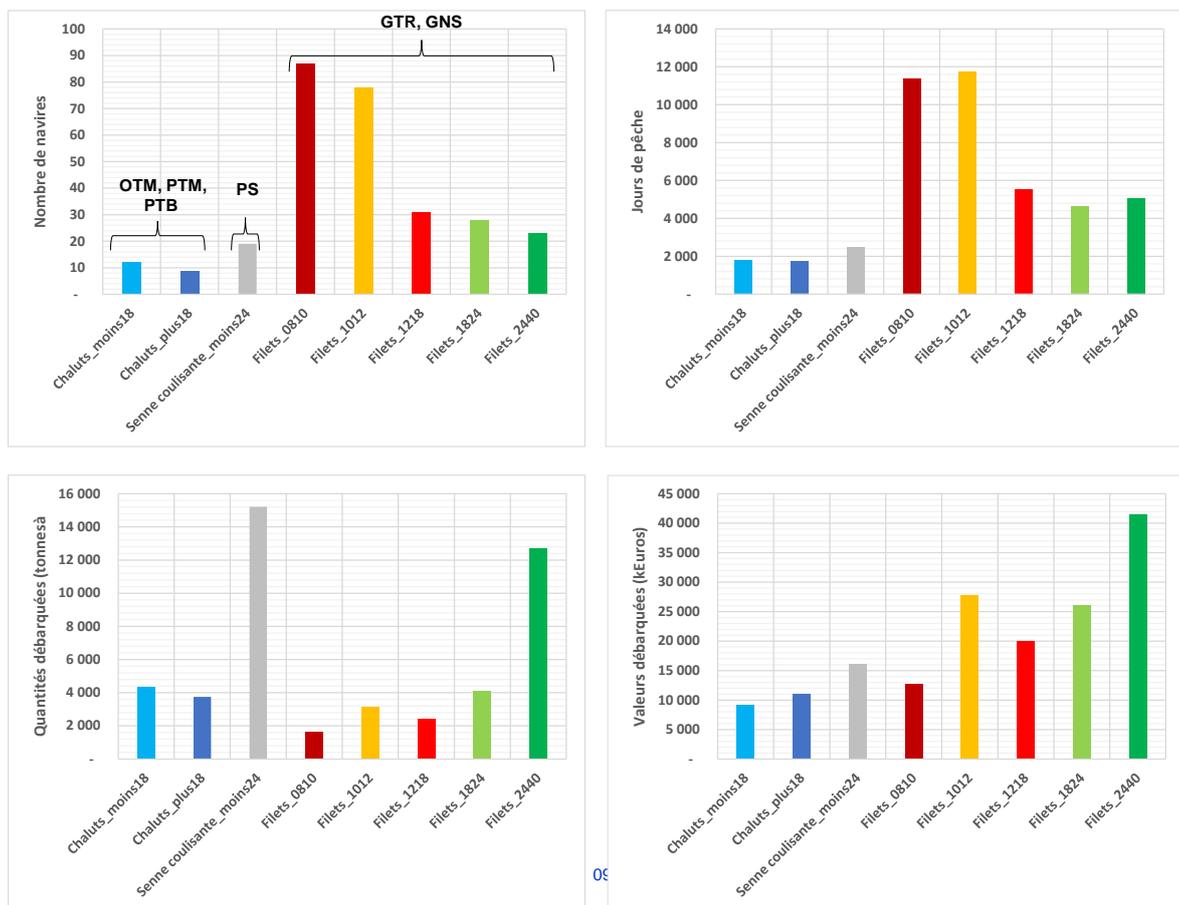


Figure 27: Indicateurs clés des navires AT CTC par flottille ad hoc: année 2023. Haut-Gauche : nombre de navires, Haut-Droit : Nombre de jours de pêche. Bas-Gauche : Quantités débarquées. Bas-Droite : Valeur débarquée (Source : DGAMPA-Ifrermer-Activité-Sacrais)

Flottilles ad hoc	Nombre de navires	Jours de pêche	Quantités débarquées (tonnes)	Valeurs débarquées (Million Euros)
Chaluts_moins18	12	1 800	4 343	9.2
Chaluts_plus18	9	1 761	3 750	11.0
Filets_0810	87	11 398	1 675	12.8
Filets_1012	78	11 751	3 159	27.8
Filets_1218	31	5 551	2 416	20.1
Filets_1824	28	4 655	4 140	26.1
Filets_2440	23	5 069	12 740	41.5
Senne coulissante_moins24	19	2 456	15 212	16.1
<b>Total</b>	<b>287</b>	<b>44 441</b>	<b>47 434</b>	<b>164.6</b>

Tableau 10 : Indicateurs clés des navires AT CTC par flottille ad hoc : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifrermer-Activité-Sacrais)

Flottilles ad hoc	Nombre de navires	Jours de pêche	Quantités débarquées (tonnes)	Valeurs débarquées (Million Euros)
Chaluts_moins18	4%	4%	9%	6%
Chaluts_plus18	3%	4%	8%	7%
Filets_0810	30%	26%	4%	8%
Filets_1012	27%	26%	7%	17%
Filets_1218	11%	12%	5%	12%
Filets_1824	10%	10%	9%	16%
Filets_2440	8%	11%	27%	25%
Senne coulissante_moins24	7%	6%	32%	10%
<b>Total</b>	<b>287</b>	<b>44 441</b>	<b>47 434</b>	<b>164.6</b>

Tableau 11 : Indicateurs clés des navires AT CTC en pourcentage par flottille ad hoc : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifrermer-Activité-Sacrais)

La répartition des navires des flottilles ad hoc par quartier maritime permet de confirmer les éléments décrits précédemment s'agissant des classes de tailles. La représentation cartographique fournie permet de manière complémentaire d'illustrer la distribution spatiale des navires en termes de quartier d'immatriculation. Les navires utilisant les chaluts sont principalement localisés en Vendée et dans en Bretagne-sud, les bolincheurs utilisant la senne coulissante en Bretagne sud (quartier du Guilvinec, Concarneau, Douarnenez et Lorient) et celui de Bayonne pour quelques navires. Les navires utilisant les filets étaient majoritairement situés en Bretagne-Sud alors que les 10-12 mètres avec des effectifs importants dans les quartiers des Sables d'Olonne, d'Oléron et de Marennes ainsi que de Bayonne. Les 12-18 mètres étaient majoritairement dans le sud Loire avec des effectifs importants dans le quartier de Arcachon. Les 18-24 mètres étaient répartis de manière plus homogène entre les quartiers de la façade alors que les 24-40 mètres ont comme quartier d'appartenance Bayonne. Comme indiqué précédemment, l'immatriculation à un quartier maritime ne présage pas de son lien économique avec le territoire, certains navires en particulier ceux de plus grande taille étant mobiles et pouvant débarquer dans d'autres points de débarquements que ceux attachés au quartier d'immatriculation. C'est en particulier le cas pour les navires de 24-40 mètres.

Anciennes régions	Codes quartiers maritimes	Quartiers maritimes	Chaluts_moins18	Chaluts_plus18	Filets_0810	Filets_1012	Filets_1218	Filets_1824	Filets_2440	Senne coulissante_moins18	Total	Pourcentage par quartier
Bretagne	MX	Morlaix					1	2			3	1%
Bretagne	BR	Brest					1	1			2	1%
Bretagne	DZ	Douarnenez								1	1	0%
Bretagne	AD	Audierne			10	7		1			18	6%
Bretagne	GV	Guilvinec			14	4		2		7	27	9%
Bretagne	CC	Concarneau			14	6				7	27	9%
Bretagne	LO	Lorient	2	3	6	4	4	2		1	22	8%
Bretagne	AY	Auray			11	2	1				14	5%
Bretagne	VA	Vannes			6						6	2%
Pays de la Loire	SN	Saint-Nazaire	2	3		1					7	2%
Pays de la Loire	NO	Noirmoutier			4	3	2	3			12	4%
Pays de la Loire	YE	L'Île-d'Yeu			1	1	2	5			9	3%
Pays de la Loire	LS	Les Sables-d'Oléron	8	1	2	12	2	1			26	9%
Poitou - Charentes	LR	La Rochelle			2	4	2	4		4	12	4%
Poitou - Charentes	IO	Île d'Oléron			13	3		1			17	6%
Poitou - Charentes	MIN	Marennes			4	9	2	2			17	6%
Aquitaine	BX	Bordeaux			1	1					2	1%
Aquitaine	AC	Arcachon			3	1	10	4			18	6%
Aquitaine	BA	Bayonne		2	9	10	2	3	18	3	47	16%
		Total	12	9	87	78	31	28	23	19	287	
		% par typologie ad hoc	4%	3%	30%	27%	11%	10%	8%	7%		

Tableau 12 : Nombre de navires AT CTC par flottille ad hoc et quartier maritime : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois)

Comme l'illustre la Figure 29 présentant pour chacune des flottilles ad hoc les 15 premières espèces débarquées par ordre décroissant de valeur, la structure des débarquements en valeur (moyenne 2022-2023) était également très hétérogène selon les flottilles ad hoc. Les profils de débarquements présentés sont des profils moyens qui peuvent varier selon les navires et la localisation des navires la distribution des espèces étant hétérogène à l'échelle de la façade (cf. quelques illustrations dans section cartographie). Sur ces deux années, les navires de moins de 18 mètres utilisant le chalut étaient dépendants de la sardine commune (32% de la valeur totale débarquée), du germon (13%), du merlu (12) et du thon rouge (8%) ainsi que du bar (7%). Les navires de plus de 18 mètres, la première espèce était le germon (26%) suivi du merlu (19%), du thon rouge (13%) et du maquereau (8%). Les navires bolincheurs utilisant la senne coulissante, les espèces ciblées étaient la sardine (77% de la valeur débarquée), l'anchois (7%), le maquereau (3%) et la dorade grise (3%). S'agissant des navires utilisant le filet, on constate une dépendance croissante des navires avec la taille des navires pour les navires entre 8 et 18 mètres. Pour les 8-10 mètres, la sole représente 12% de la valeur débarquée suivi des poulpes et pieuvres (22%), du bar (9%), du rouget de roche (6%) et du lieu jaune (6%). La dépendance à la sole était en moyenne plus importante pour les navires de 10-12 mètres (26%) mais ces navires étaient également dépendants du bar (12%), du lieu jaune (7%) et de la langouste rouge (6%) voire du maigre (4%). Les 12-18 mètres étaient les plus dépendants à la sole (48%), les autres espèces importantes étant la baudroie (8%), le merlu (7%), le bar (7%) et le turbot (4%). Les débarquements de la flottille des 18-24 mètres étaient principalement concentrés sur cinq espèces : la sole (32%) ; le merlu (26%), les baudroies (10%), le thon rouge (6%) et le turbot (4%) représentant 78% de la valeur débarquée. Les navires de 24-40 mètres utilisant le filet ciblent le merlu avec une dépendance qui atteignait 93% sur la moyenne des années 2022-2023. L'évolution de la structure annuelle des débarquements sur la période 2021-2023 est également présentée dans la section 4.4 de ce rapport.

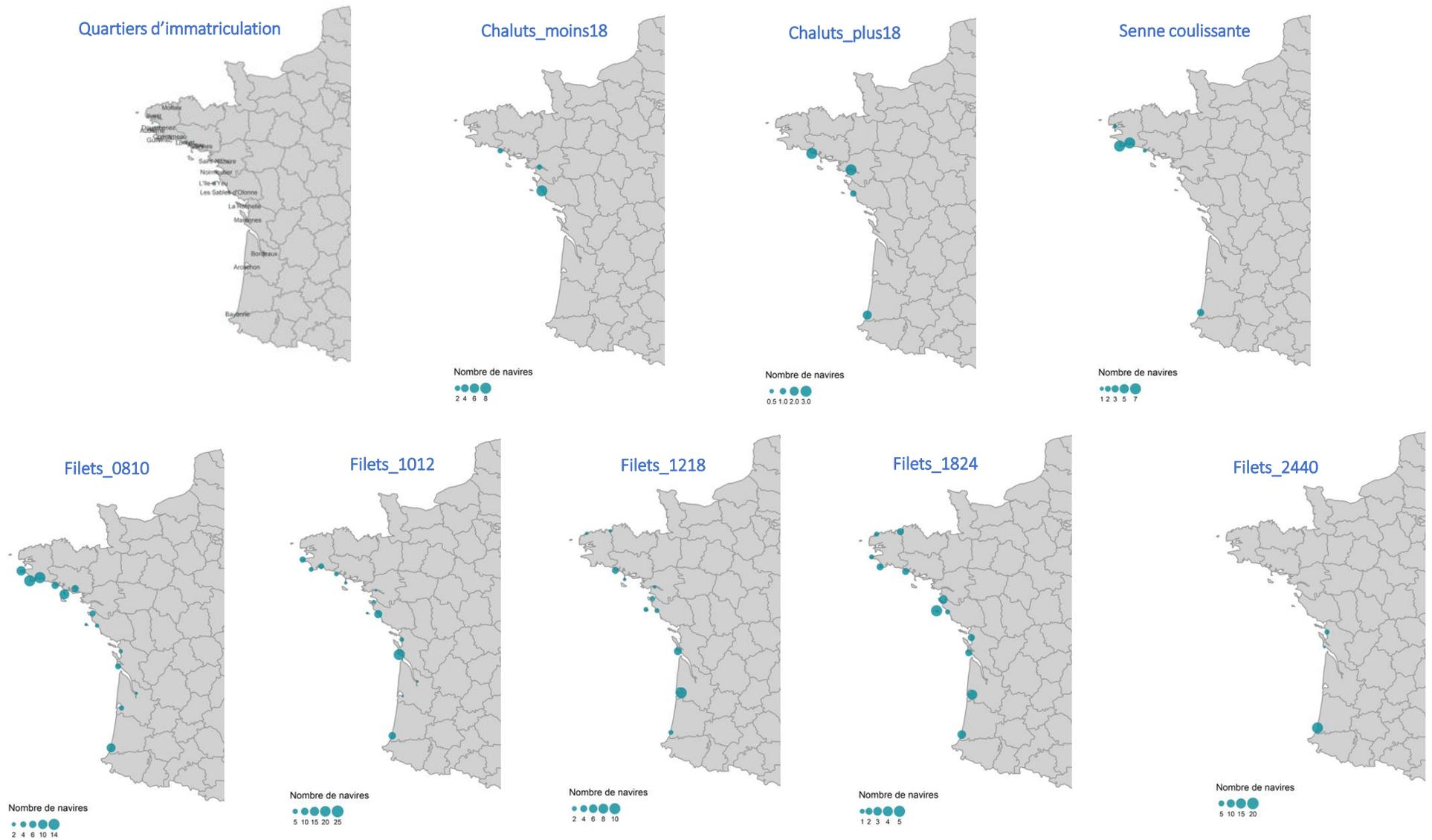


Figure 28: Nombre de navires par flottille ad hoc et par quartier d'immatriculation des navires en 2023 (Source : DGAMPA-Ifremer-activité-Sacrois)



Figure 29: Composition par espèce des débarquements en pourcentage de la valeur débarquée (moyenne 2022-2023). 15 premières espèces classées par ordre décroissant de valeur (Source : DGAMPA-Ifrermer-activité-Sacrois)

#### **4. Population de navires ayant fait l'objet d'un arrêt temporaire (# 1 - AT CTC)**

## 4.1. Navires de 12 mètres et plus et de moins de 12 mètres

### 4.1.1. Evolution par période

En début d'année 2024, avant la fermeture, le nombre de navires actifs par semaine est plutôt à la hausse (98 pour les navires de 12 mètres et plus, +6,5% par rapport à la moyenne des deux années précédentes, 129 pour les navires de moins de 12 mètres, +7,5%). Il en va de même pour les efforts de pêche exprimés en jours de pêche (+7,2% pour les 12 mètres et plus, +13,1% pour les moins de 12 mètres).

Le nombre d'heures de pêche hebdomadaire est en baisse de -7,3% pour les plus de 12 mètres et de -24,5% pour les moins de 12 mètres.

Les débarquements sont en baisse de -34,2% pour les navires de 12 mètres et plus et de -11,4% pour les moins de 12 mètres. La valeur totale débarquée est en baisse de -20,3% pour les plus de 12 mètres, malgré une augmentation du prix moyen de +21,2%. Elle tend à augmenter de 5% pour les moins de 12 mètres, en raison d'une augmentation du prix moyen de +18,5%.

La période de fermeture se traduit par un arrêt quasi-total de l'activité. Le nombre moyen hebdomadaire de navires actifs au cours de la période est de 3,7 pour les plus de 12 mètres (-96,2%) et de 11 pour les moins de 12 mètres (-91,6%). Le nombre de navires actifs n'est pas nul car la semaine 7 n'a pas été totalement fermée à la pêche. La pêche a été fermée jusqu'au mardi 20 février.

Les débarquements sont quasi inexistantes pour les navires de 12 mètres et plus et de l'ordre de 62 tonnes (-726 tonnes, -98,5%) pour les moins de 12 mètres.

La période après la réouverture jusqu'à la semaine 35 est marquée par un nombre moyen hebdomadaire de navires actifs de près de 91 navires pour les 12 mètres et plus (en hausse de +2,7%) et de 132 navires actifs par semaine pour les moins de 12 mètres (en baisse de -4,4%).

L'effort de pêche exprimé en jours de pêche est plutôt en légère hausse (+5,6% et +4,7%) pour l'ensemble des navires mais en baisse en termes d'heures de pêche (-1,8% pour les 12 mètres et plus, -33,2% pour les moins de 12 mètres).

Les débarquements totaux sont à la baisse (-15,8% pour les 12 mètres et plus, -8,9% pour les moins de 12 mètres). L'augmentation des prix moyens des navires de 12 mètres et plus de +26,9% pour atteindre 3,39 €/kg et de +13,9% pour les moins de 12 mètres (8,08 €/kg) conduisent sur cette période à une augmentation de la valeur débarquée de +6,9% pour les navires de 12 mètres et plus et de +3,8%.

Sur l'ensemble de la période depuis le début d'année 2024, tous les indicateurs d'activité sont à la baisse sauf le prix moyen (+23,5% pour les navires de 12 mètres et +17,7% pour les moins de 12 mètres). Les nombres moyens hebdomadaires de navires actifs ont chuté respectivement de -6,2% et 10,7% par rapport à la moyenne des deux années précédentes. L'effort de pêche s'est réduit, les débarquements totaux ont chuté de -27,8% et -24,1%. La valeur totale débarquée a baissé de -10,9 et 10,6%.

**Chiffres-clés des navires de taille supérieure ou égale à 12m dans le Golfe de Gascogne  
(sauf senneurs tropicaux et canneurs de Dakar)**

	Période avant la fermeture			Période de fermeture			Période après réouverture			Depuis le début de l'année 2024		
	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*
Nombre moyen de navires actifs par semaine :	98.33	6	+6.5%	3.67	-94	-96.2%	90.76	2.41	+2.7%	83.94	-5.54	-6.2%
Nombre de jours de pêche :	1 322	+88.5	+7.2%	11	-1 930	-99.4%	11 907	+634	+5.6%	13 240	-1 207	-8.4%
Nombre d'heures de pêche :	16 064	-1 258	-7.3%	1	-26 671	-100%	142 802	-2 654	-1.8%	158 866	-30 583	-16.1%
Débarquement total toutes espèces confondues (tonnes) :	1 585	-825	-34.2%	2.33	-3 883	-99.9%	20 670	-3 865	-15.8%	22 257	-8 573	-27.8%
Valeur totale débarquée toutes espèces confondues (Keuros) :	7 267	-1 853	-20.3%	25.17	-12 098	-99.8%	70 078	+4 530	+6.9%	77 371	-9 420	-10.9%
Prix moyen par kilo débarqué toutes espèces confondues (euros) :	4.59	+0.8	+21.2%	10.82	+7.7	+246.7%	3.39	+0.72	+26.9%	3.48	+0.66	+23.5%

\* évolution des indicateurs par rapport à la moyenne 2022-2023

Source : Données SACROIS jusqu'à semaine 35/2  
(chiffres provisoires pouvant être révisés)

**Chiffres-clés des navires de taille inférieure à 12m dans le Golfe de Gascogne  
(sauf senneurs tropicaux et canneurs de Dakar)**

	Période avant la fermeture			Période de fermeture			Période après réouverture			Depuis le début de l'année 2024		
	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*
Nombre moyen de navires actifs par semaine :	129	9	+7.5%	11	-120	-91.6%	132	-6.03	-4.4%	121	-14.51	-10.7%
Nombre de jours de pêche :	1 281	+148	+13.1%	56	-1 946	-97.2%	14 849	+673	+4.7%	16 186	-1 125	-6.5%
Nombre d'heures de pêche :	7 446	-2 421	-24.5%	93	-18 079	-99.5%	75 562	-37 600	-33.2%	83 101	-58 100	-41.1%
Débarquement total toutes espèces confondues (tonnes) :	319	-40.91	-11.4%	11.24	-726	-98.5%	3 022	-296	-8.9%	3 353	-1 063	-24.1%
Valeur totale débarquée toutes espèces confondues (Keuros) :	2 383	+114	+5%	62.4	-4 190	-98.5%	24 428	+885	+3.8%	26 874	-3 191	-10.6%
Prix moyen par kilo débarqué toutes espèces confondues (euros) :	7.47	+1.17	+18.5%	5.55	-0.21	-3.7%	8.08	+0.99	+13.9%	8.02	+1.21	+17.7%

\* évolution des indicateurs par rapport à la moyenne 2022-2023

Source : Données SACROIS jusqu'à semaine 35/2  
(chiffres provisoires pouvant être révisés)

Figure 30: Evolution par période des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)

## 4.1.2. Evolution hebdomadaire

La vision hebdomadaire permet de vérifier une tendance légèrement haussière en termes d'activité avant la fermeture, un arrêt quasi-total pendant la fermeture, une reprise assez soutenue de l'activité, des débarquements et des valeurs débarquées dans les semaines suivant l'arrêt, jusqu'à la semaine 16 pour les navires de 12 mètres et plus, de plus courte durée pour les moins de 12 mètres. La tendance est plutôt baissière sur la fin de la période d'observation du point de vue des débarquements mais aussi de la valeur débarquée à un degré moindre en raison d'une augmentation du prix moyen.

### Evolution hebdomadaire 2024 vs moyenne 2022-2023

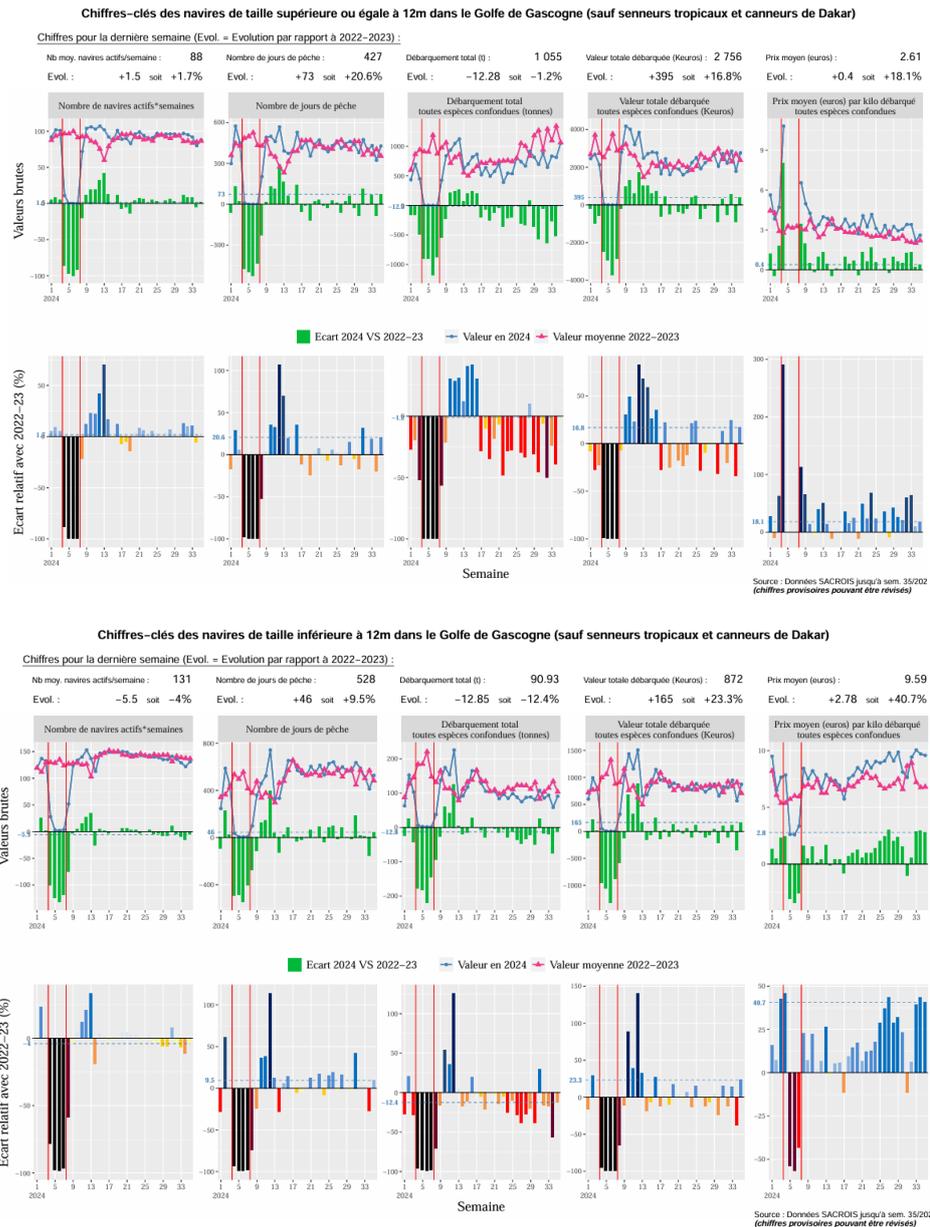


Figure 31: Evolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

### 4.1.3. Evolution cumulée

L'arrêt temporaire génère un déficit de tous les indicateurs en 2024 qui se propage sur l'ensemble de la période depuis la réouverture pour les deux classes de navires. Si l'activité exprimée en jours de pêche tend à progresser relativement depuis la réouverture, le déficit de production continue d'évoluer négativement tandis que la valeur débarquée a davantage progressé pour les navires de 12 mètres et plus.

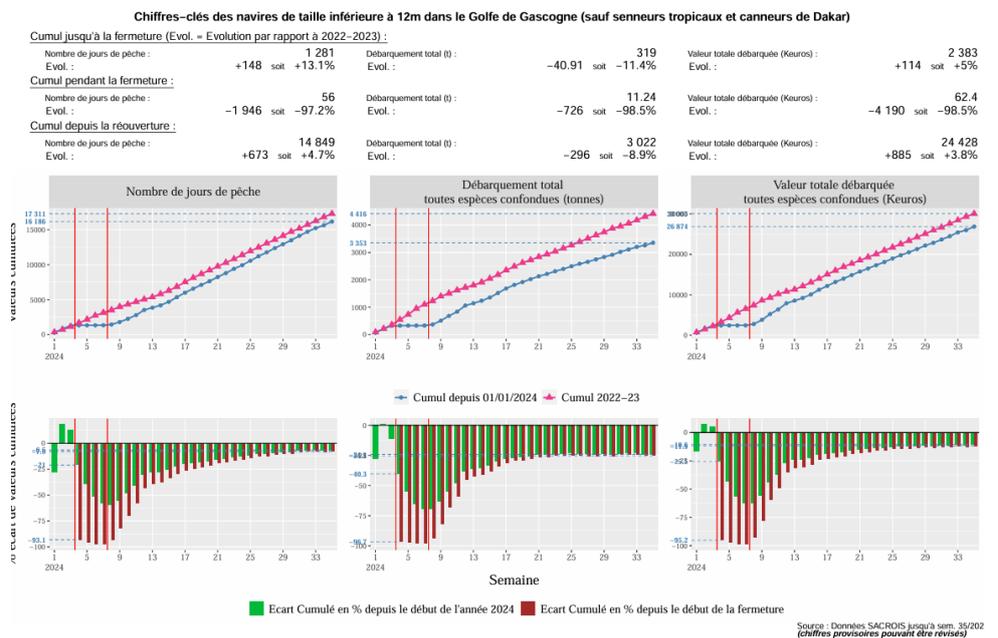
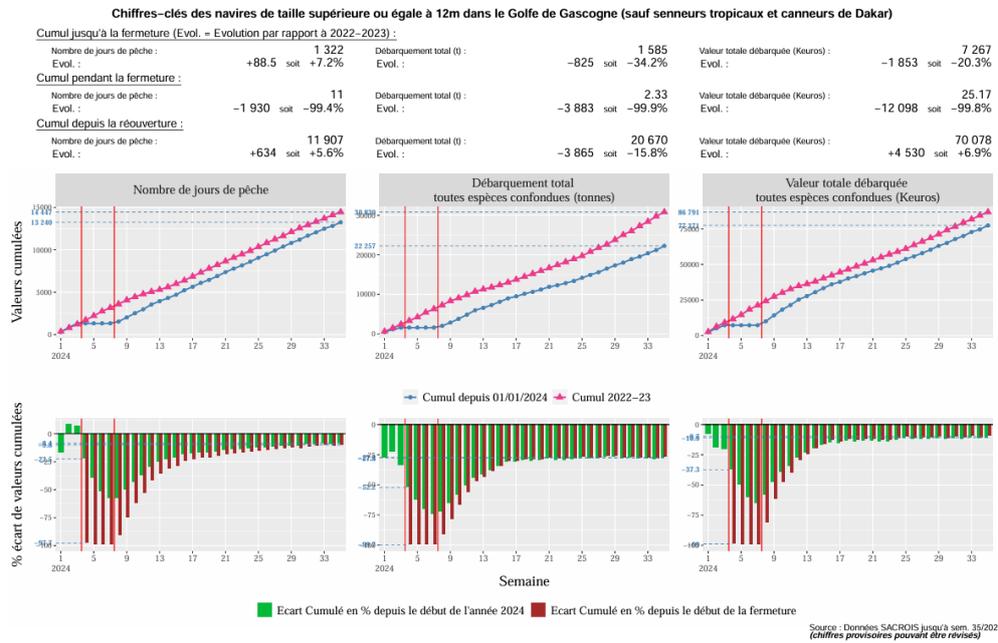
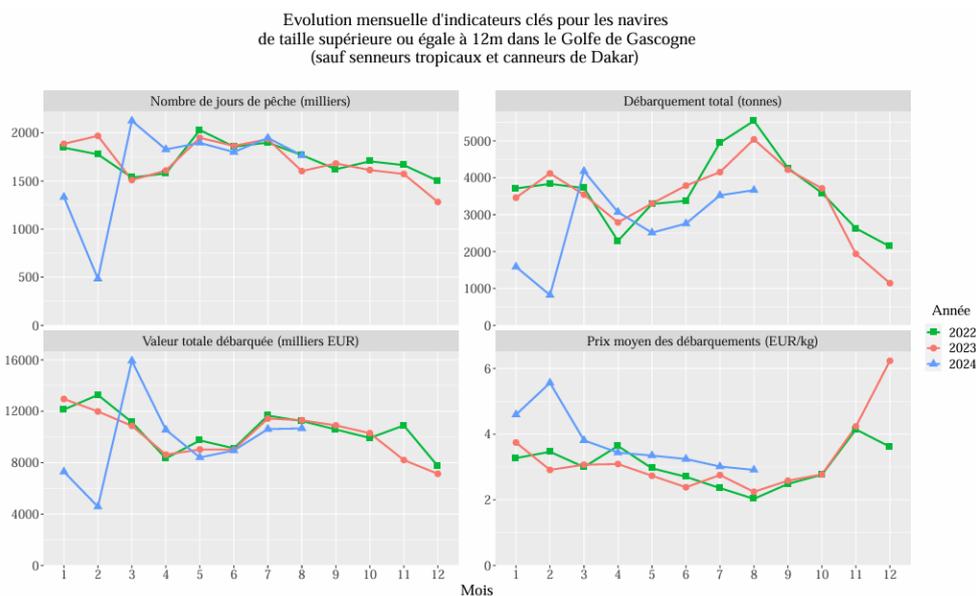


Figure 32: Evolution cumulée des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

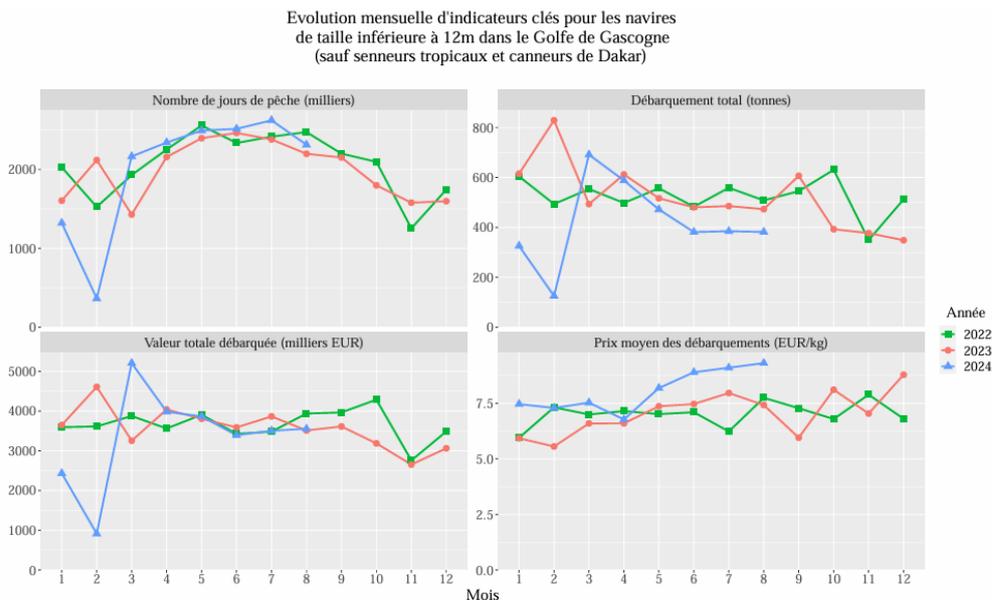
#### 4.1.4. Evolution par mois

Cette représentation souligne le regain d'activité durant les mois de mars et avril pour les navires de 12 mètres et plus, suivi d'un retour à la moyenne des années précédentes. Les débarquements de ces navires au cours des mois de mars et avril se situent au-dessus des années précédentes mais décrochent à partir du mois de mai jusqu'en août. Il en est de même pour la valeur totale débarquée mais l'augmentation du prix moyen limite fortement le décrochage à partir de mai.

Les navires de moins de 12 mètres connaissent en mars une augmentation modérée de l'effort de pêche accompagnée d'une légère progression des débarquements, suivi en avril d'un tonnage comparable à 2023 puis d'une baisse à partir de mai qui se poursuit jusqu'en août. Les valeurs débarquées en mars sont très supérieures à la moyenne des deux années précédentes, tout comme à un degré moindre au mois d'avril. Dès mai, les valeurs débarquées sont comparables à celles des années précédentes.



Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024)

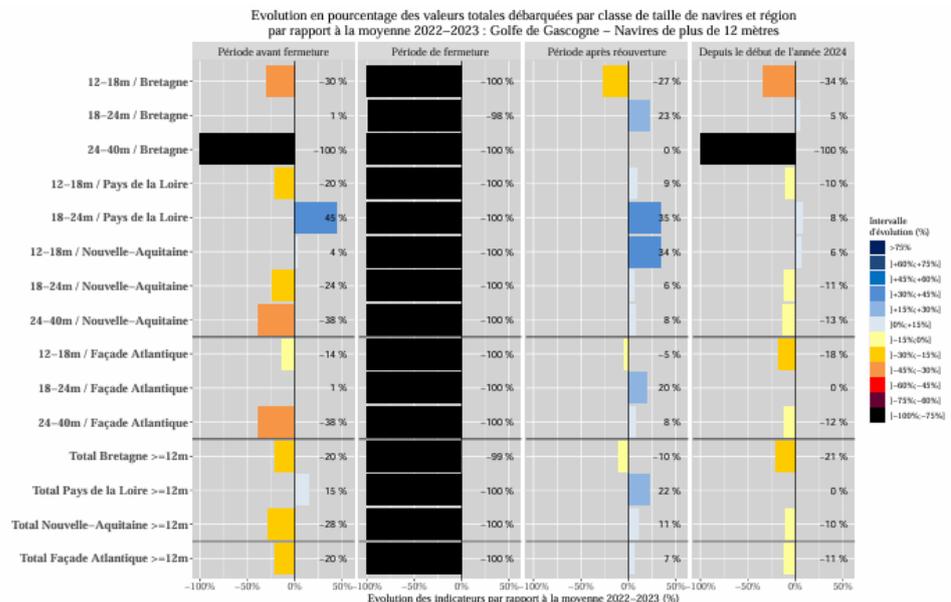


Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024)

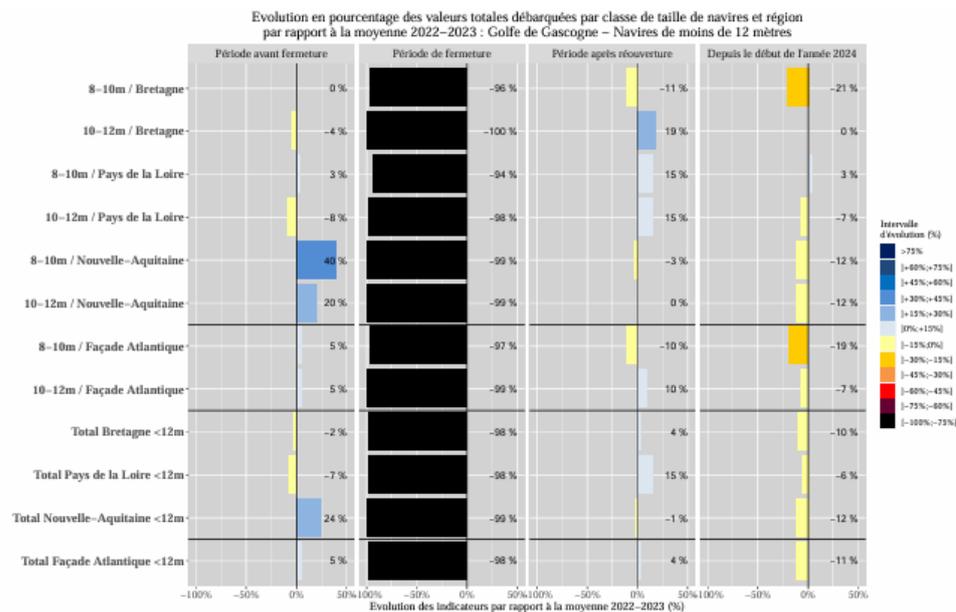
Figure 33: Evolution mensuelle des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

#### 4.1.5. Evolution par catégorie de longueur par région et par période (valeur débarquée)

Les figures suivantes présentent l'évolution des valeurs débarquées par période. Le détail des autres indicateurs est fourni dans les documents en annexe.



Evolution en pourcentage des valeurs totales débarquées par classe de taille des navires et par région par rapport à la moyenne 2022-2023. Navires de taille supérieure ou égale à 12m pêchant dans le Golfe de Gascogne (hors senners tropicaux et canneurs de Dakar). Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024).



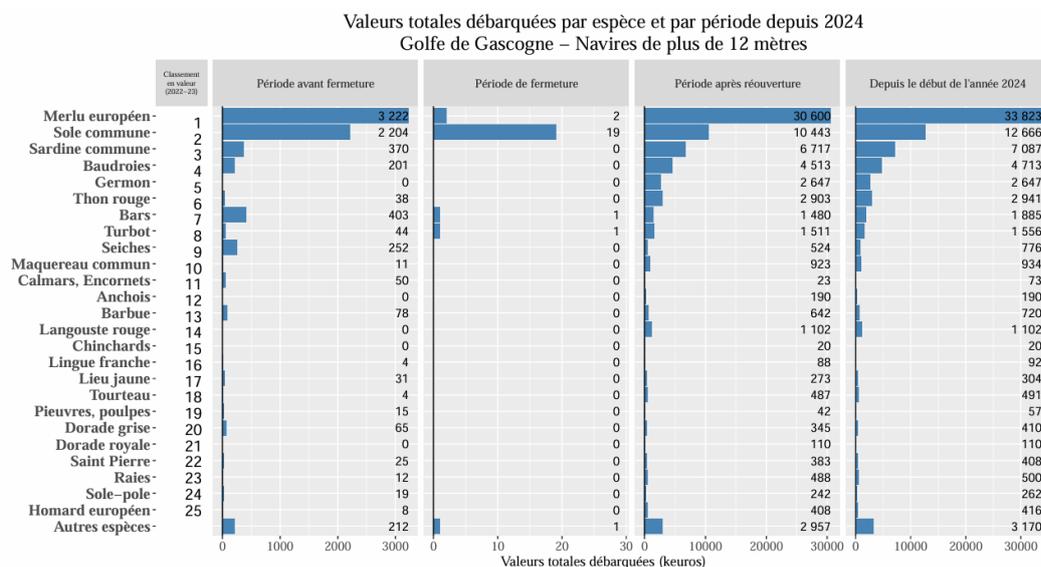
Evolution en pourcentage des valeurs totales débarquées par classe de taille des navires et par région par rapport à la moyenne 2022-2023. Navires de taille inférieure à 12m pêchant dans le Golfe de Gascogne (hors senners tropicaux et canneurs de Dakar). Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024).

Figure 34: Evolution du pourcentage des valeurs totales débarquées par classe de taille et par région et par période en 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

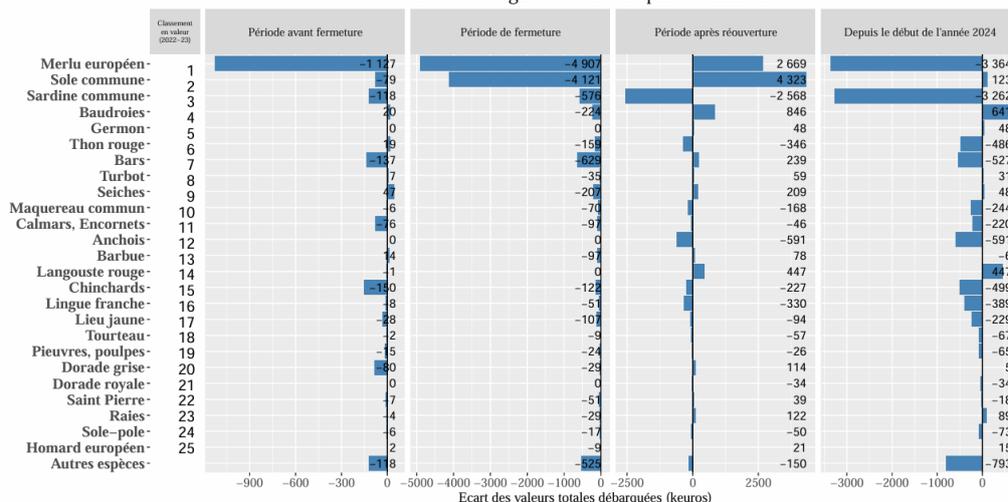
#### 4.1.6. Evolution par espèce débarquée : valeur, tonnage et prix

Le merlu (1<sup>ère</sup> espèce en valeur pour les navires de 12 mètres et plus concerné par l'arrêt temporaire 2024) connaît une baisse importante en tonnage et en valeur (-26%) avant la fermeture où la production s'arrête, puis un gain de 10% après la réouverture. Le bilan sur la période d'étude s'établit à une baisse de la valeur débarquée de -9% (-27% en tonnage). Le prix moyen a connu une hausse de +23,9%.

La valeur débarquée de la sole a enregistré une baisse modérée de -4% avant l'arrêt. La perte pendant la fermeture est compensée pendant la période après la réouverture et le bilan en valeur s'établit à +1% (-7% en tonnage). Le prix moyen a connu une hausse de +8,9%. La valeur débarquée de la sardine a connu une baisse de -24% avant l'arrêt temporaire, et de -28% après, soit une baisse de -32% sur la période (-34% en tonnage). Le prix moyen a progressé de +3,3%. La valeur débarquée de la baudroie connaît une progression de 11% avant la fermeture. L'augmentation de +28% après la réouverture conduit à un bilan depuis le début de l'année de +16% en valeur (+19% en tonnage). Le prix moyen a régressé de -3%.



Evolution brute des valeurs totales débarquées par espèce et par période depuis 2024  
Golfe de Gascogne – Navires de plus de 12 mètres



Evolution en pourcentage des valeurs totales débarquées par espèce et par période par rapport à la moyenne 2022-2023 : Golfe de Gascogne – Navires de plus de 12 mètres

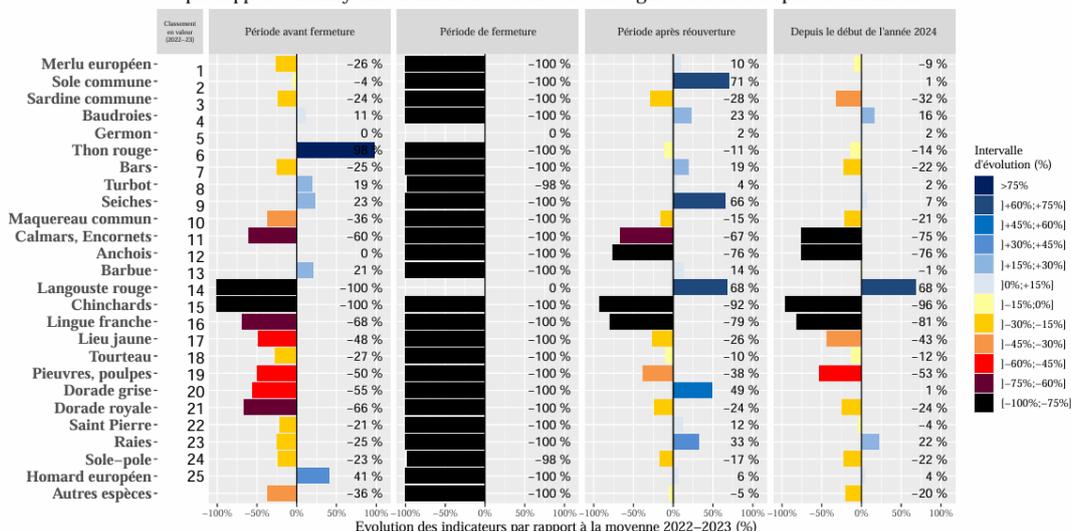


Figure 35: Valeurs débarquées par espèces en 2024 vs moyenne 2022-2023 et par période : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres. Valeurs totales (Haut)-Evolutions (Milieu)-Pourcentage de variation (Bas) (Source : DGAMPA-Iframer-Sacris)

## Bilan par espèce débarquée

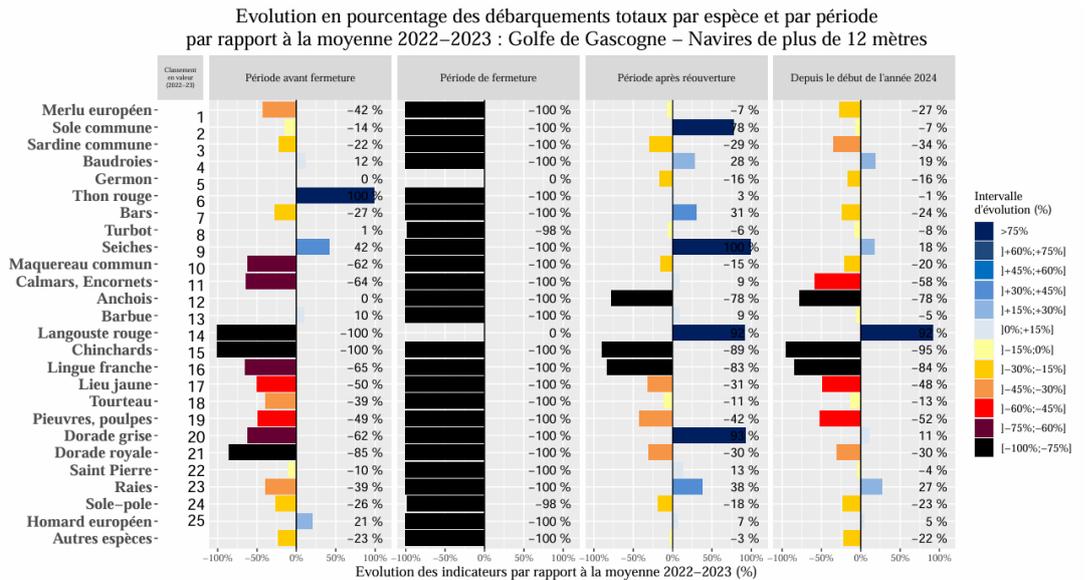
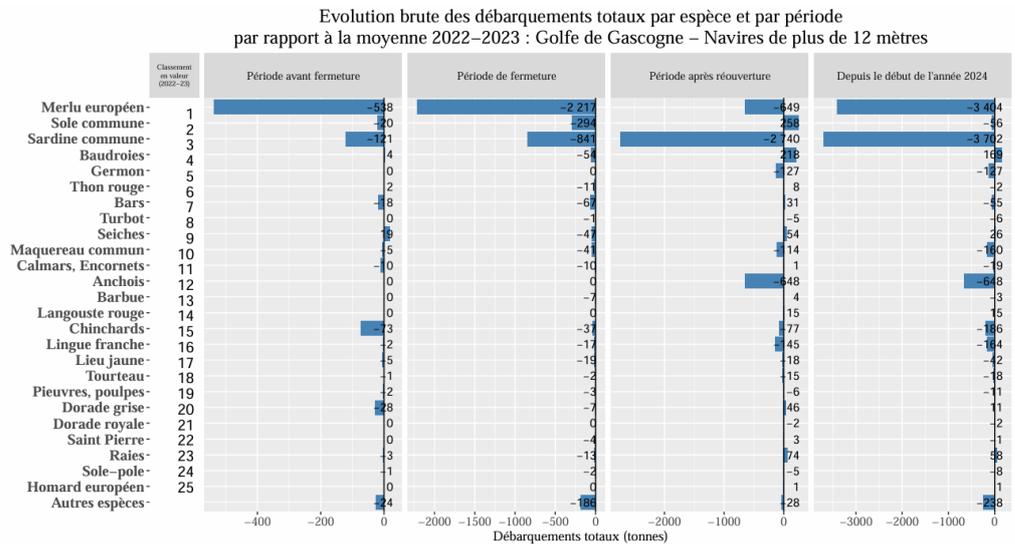
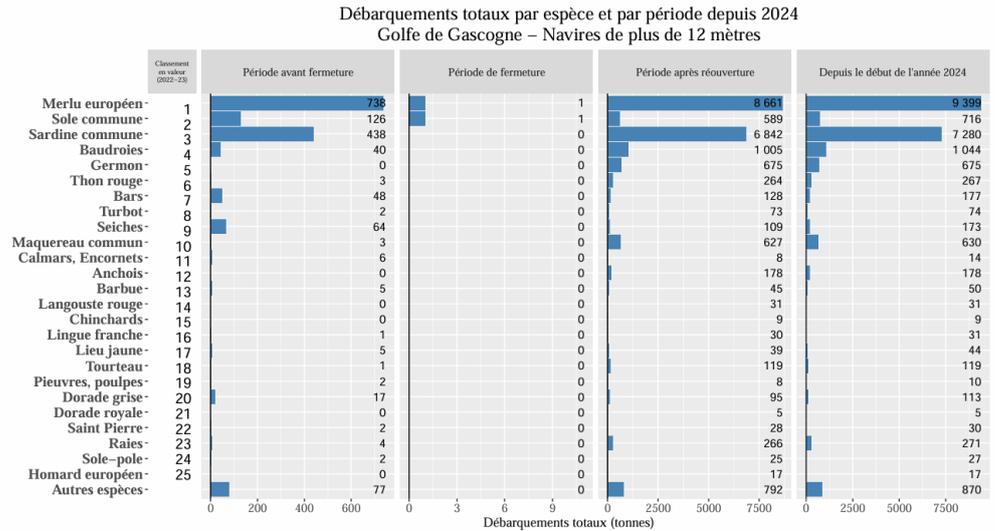


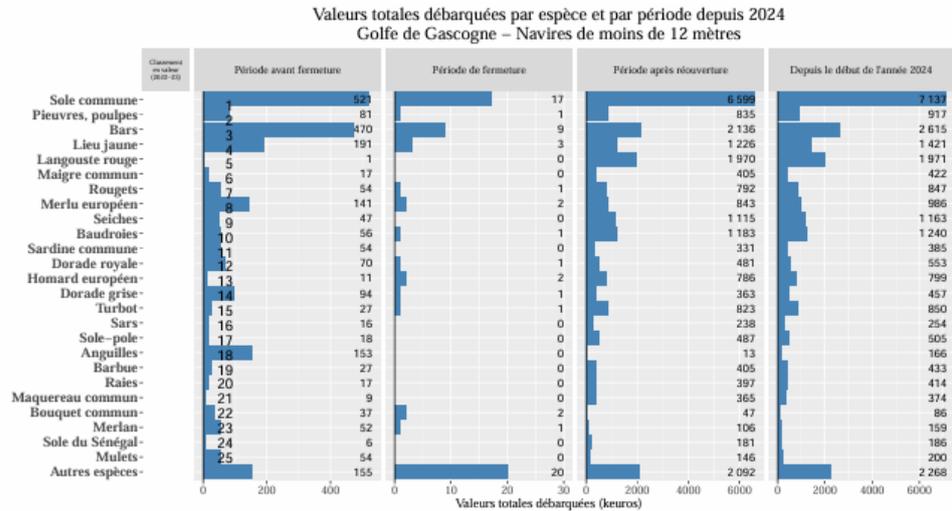
Figure 36: Quantités débarquées par espèces en 2024 vs moyenne 2022-2023 et par période : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres. Valeurs totales (Haut)-Evolutions (Milieu)-Pourcentage de variation (Bas) (Source : DGAMPA-Iframer-Sacrois)

Pour les navires de moins de 12 mètres concernés par l'arrêt temporaire 2024, la valeur totale débarquée de la sole (1<sup>ère</sup> espèce en valeur pour ces navires) a progressé de +5% depuis le début d'année 2024 (-1% en tonnage). Le prix moyen a progressé +6,4%.

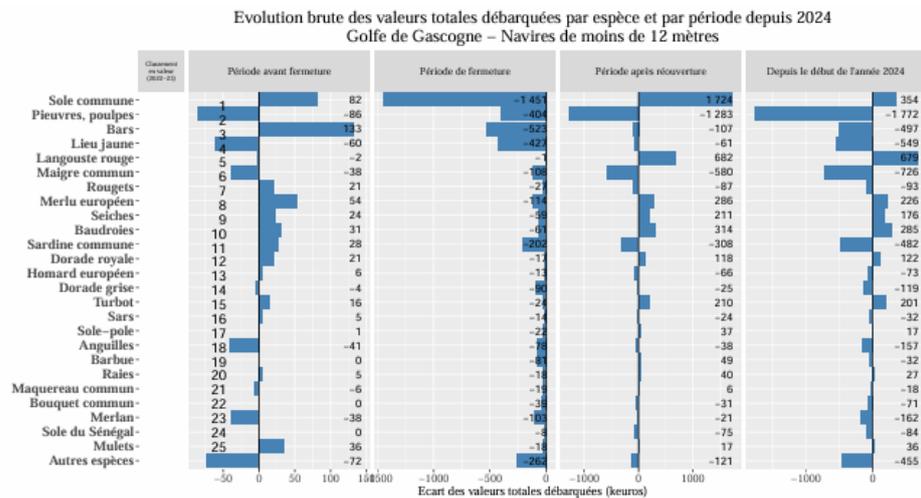
Le poulpe a connu une baisse en tonnage et en valeur à chacune des périodes et le bilan global est de -66% en valeur et -64% en tonnage. Le prix moyen a baissé de -6,3%.

Le bar dont la valeur était en progression de +40% avant la fermeture a connu depuis le début de l'année une baisse de -16% en tonnage et en valeur. Le prix moyen a progressé de +0,2%.

La valeur débarquée du lieu jaune a connu une baisse de -24% avant la fermeture une baisse de -28% en valeur (-32% en tonnage) sur la période. Le prix moyen a progressé de +5,9%.

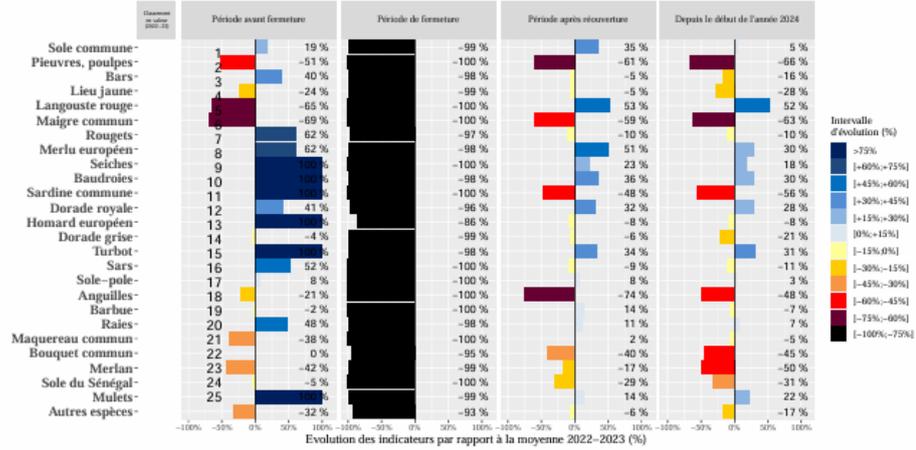


Valeurs totales débarquées par espèce et par période depuis 2024. Navires de taille inférieure à 12m pêchant dans le Golfe de Gascogne (hors sennears tropicaux et canneurs de Dakar). Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024).



Evolution brute des valeurs totales débarquées par espèce et par période par rapport à la moyenne 2022-2023. Navires de taille inférieure à 12m pêchant dans le Golfe de Gascogne (hors sennears tropicaux et canneurs de Dakar). Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024).

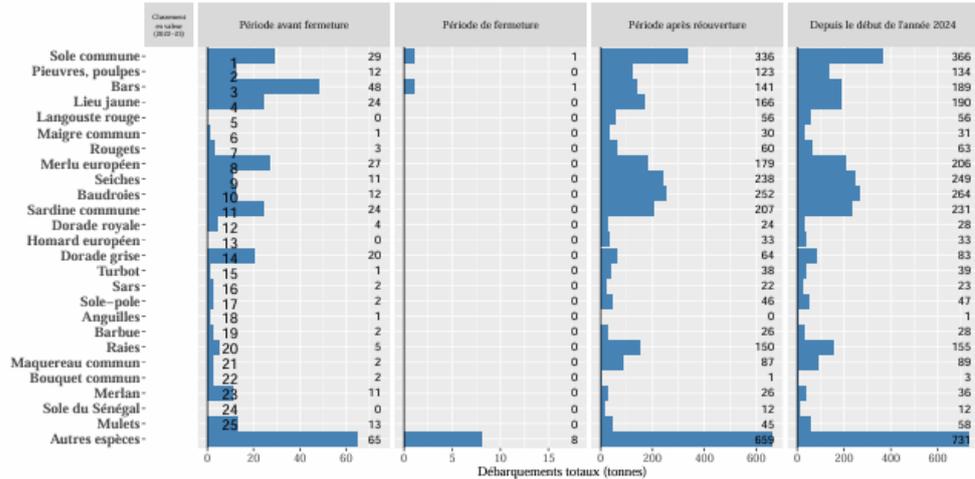
Evolution en pourcentage des valeurs totales débarquées par espèce et par période par rapport à la moyenne 2022-2023 : Golfe de Gascogne – Navires de moins de 12 mètres



Evolution en pourcentage des valeurs totales débarquées par espèce et par période par rapport à la moyenne 2022-2023. Navires de taille inférieure à 12m pêchant dans le Golfe de Gascogne (hors sennears tropicaux et canneurs de Dakar). Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024).

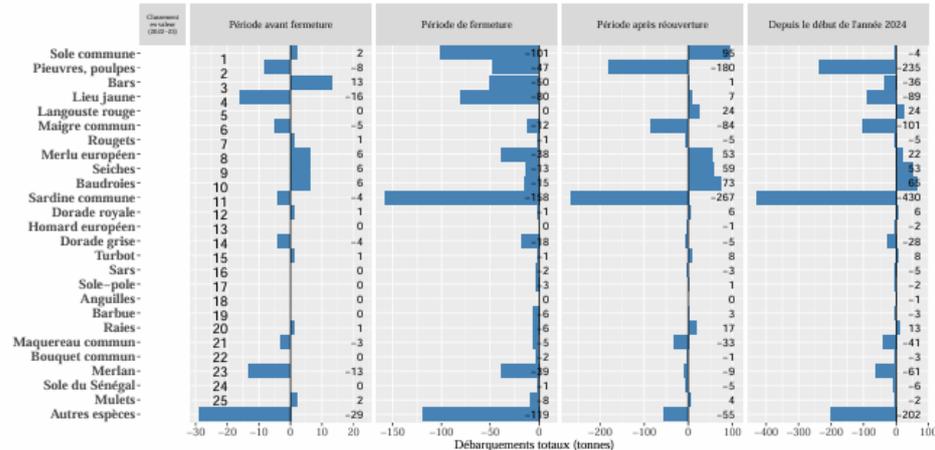
Figure 37: Valeurs débarquées par espèces en 2024 vs moyenne 2022-2023 et par période : navires de taille inférieure à 12 mètres. Valeurs totales (Haut)-Evolutions (Milieu)-Pourcentage de variation (Bas) (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

Débarquements totaux par espèce et par période depuis 2024  
Golfe de Gascogne – Navires de moins de 12 mètres



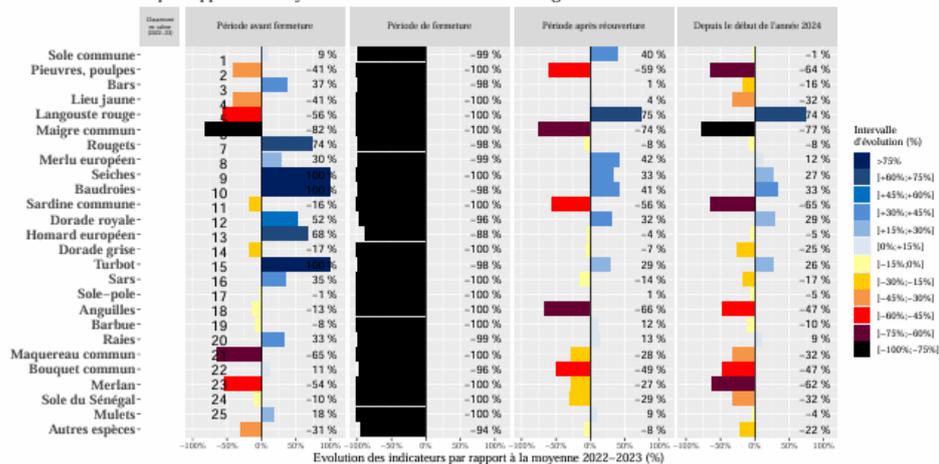
Débarquements totaux par espèce et par période depuis 2024. Navires de taille inférieure à 12m pêchant dans le Golfe de Gascogne (hors sennears tropicaux et canneurs de Dakar). Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024).

Evolution brute des débarquements totaux par espèce et par période par rapport à la moyenne 2022-2023 : Golfe de Gascogne – Navires de moins de 12 mètres



Evolution brute des débarquements totaux par espèce et par période par rapport à la moyenne 2022-2023. Navires de taille inférieure à 12m pêchant dans le Golfe de Gascogne (hors sennears tropicaux et canneurs de Dakar). Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024).

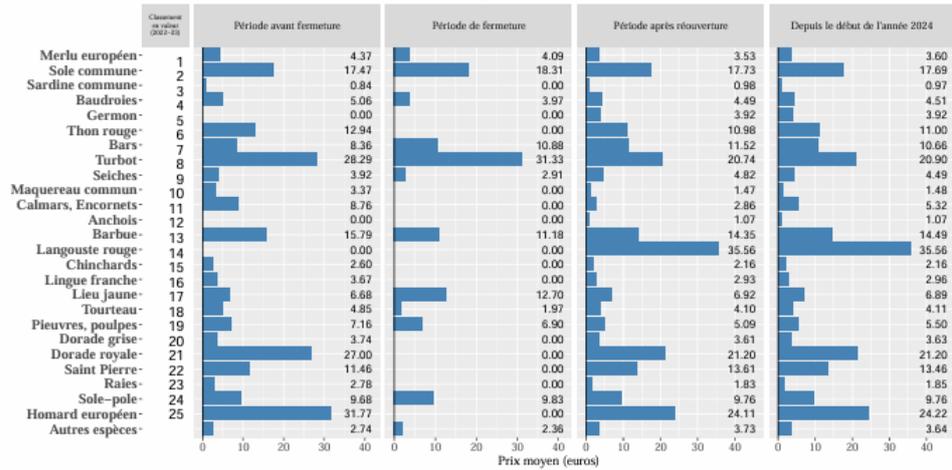
Evolution en pourcentage des débarquements totaux par espèce et par période par rapport à la moyenne 2022-2023 : Golfe de Gascogne – Navires de moins de 12 mètres



Evolution en pourcentage des débarquements totaux par espèce et par période par rapport à la moyenne 2022-2023. Navires de taille inférieure à 12m pêchant dans le Golfe de Gascogne (hors sennears tropicaux et canneurs de Dakar). Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024).

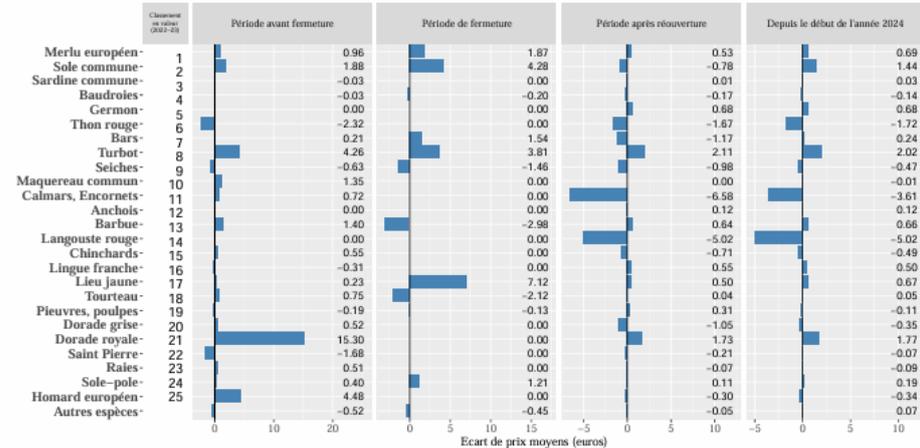
Figure 38: Quantités débarquées par espèces en 2024 vs moyenne 2022-2023 et par période : navires de taille inférieure à 12 mètres. Valeurs totales (Haut)-Evolutions (Milieu)-Pourcentage de variation (Bas) (Source : DGAMPA-Iframer-Sacrois)

Prix moyens par espèce et par période depuis 2024  
Golfe de Gascogne – Navires de plus de 12 mètres



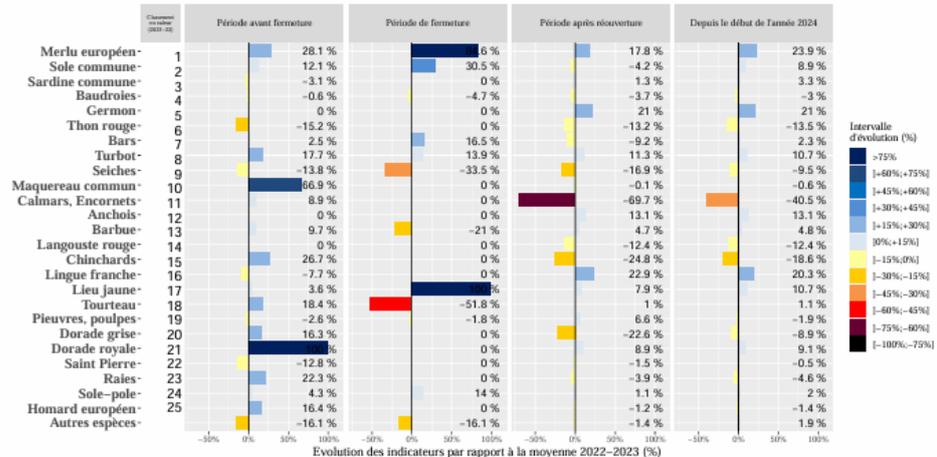
Prix moyens par espèce et par période depuis 2024. Navires de taille supérieure ou égale à 12m pêchant dans le Golfe de Gascogne (hors senners tropicaux et canneurs de Dakar). Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024).

Evolution brute des prix moyens par espèce et par période depuis 2024  
Golfe de Gascogne – Navires de plus de 12 mètres



Evolution brute des prix moyens par espèce et par période par rapport à la moyenne 2022-2023. Navires de taille supérieure ou égale à 12m pêchant dans le Golfe de Gascogne (hors senners tropicaux et canneurs de Dakar). Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024).

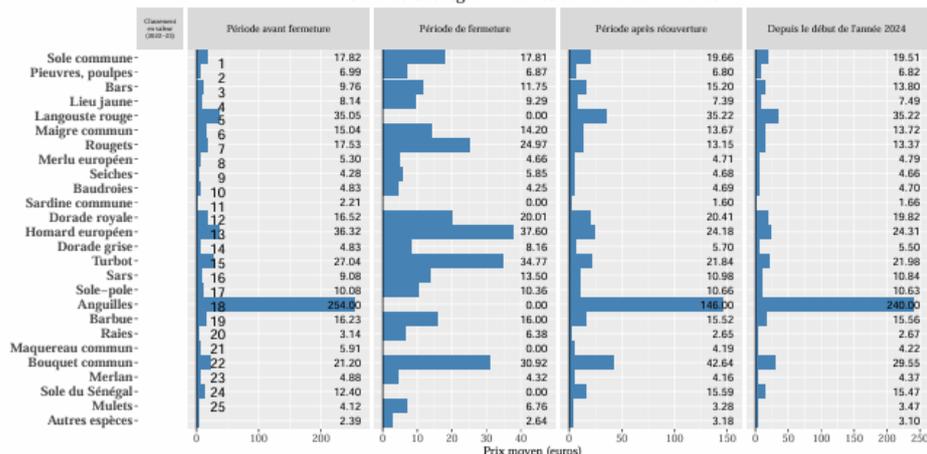
Evolution en pourcentage des prix moyens par espèce et par période  
par rapport à la moyenne 2022-2023 : Golfe de Gascogne – Navires de plus de 12 mètres



Evolution en pourcentage des prix moyens par espèce et par période par rapport à la moyenne 2022-2023. Navires de taille supérieure ou égale à 12m pêchant dans le Golfe de Gascogne (hors senners tropicaux et canneurs de Dakar). Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024).

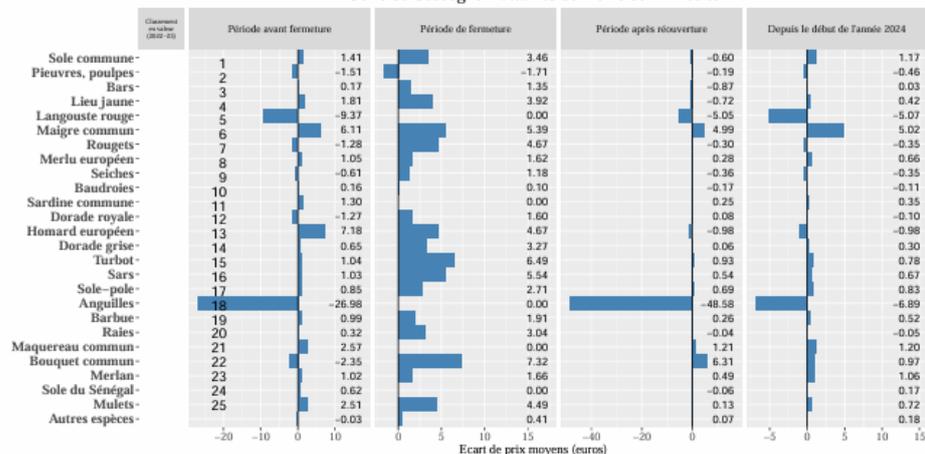
Figure 39: Prix moyen au débarquement par espèces en 2024 vs moyenne 2022-2023 et par période : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres. Prix moyen (Haut)-Evolutions (Milieu)-Pourcentage de variation (Bas) (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

Prix moyens par espèce et par période depuis 2024  
Golfe de Gascogne – Navires de moins de 12 mètres



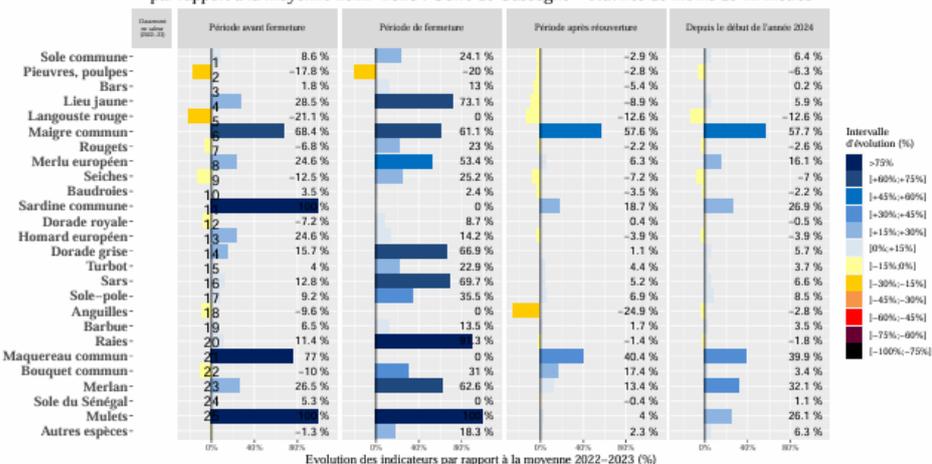
Prix moyens par espèce et par période depuis 2024. Navires de taille inférieure à 12m pêchant dans le Golfe de Gascogne (hors senners tropicaux et canneurs de Dakar). Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024).

Evolution brute des prix moyens par espèce et par période depuis 2024  
Golfe de Gascogne – Navires de moins de 12 mètres



Evolution brute des prix moyens par espèce et par période par rapport à la moyenne 2022-2023. Navires de taille inférieure à 12m pêchant dans le Golfe de Gascogne (hors senners tropicaux et canneurs de Dakar). Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024).

Evolution en pourcentage des prix moyens par espèce et par période  
par rapport à la moyenne 2022-2023 : Golfe de Gascogne – Navires de moins de 12 mètres



Evolution en pourcentage des prix moyens par espèce et par période par rapport à la moyenne 2022-2023. Navires de taille inférieure à 12m pêchant dans le Golfe de Gascogne (hors senners tropicaux et canneurs de Dakar). Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024).

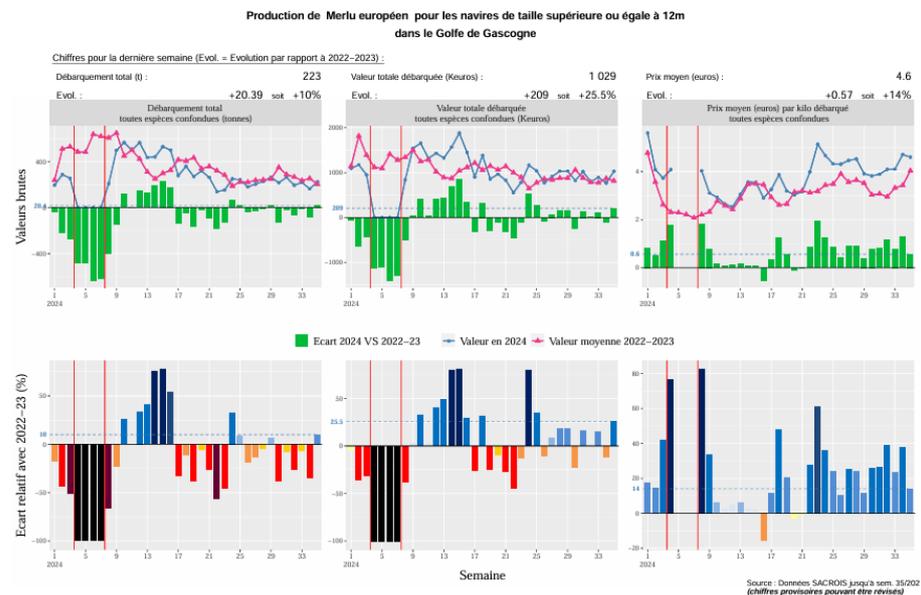
Figure 40: Prix moyen au débarquement par espèces en 2024 vs moyenne 2022-2023 et par période : navires de taille inférieure à 12 mètres. Prix moyen (Haut)-Evolutions (Milieu)-Pourcentage de variation (Bas) (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

## 4.2. Illustration pour quelques espèces clés

### 4.2.1. Cas du merlu européen

Le merlu européen est une espèce très importante pour les navires de plus de 12 mètres (1<sup>ère</sup> espèce) et pour les moins de 12 mètres (8<sup>ème</sup> espèce). Comme l'indiquent les figures ci-dessous, la pêche de cette espèce a été très impactée par la fermeture pour les navires de plus de 12 mètres comme pour ceux de moins de 12 mètres exploitant cette espèce. Pour les plus de 12 mètres, on observe une reprise des débarquements après la période de fermeture avec des débarquements hebdomadaires supérieurs aux années précédentes (semaines 10 à 16) puis un tassement de ces derniers avec des prix hebdomadaires plutôt orientés à la hausse. La cinétique des débarquements est différente pour les moins de 12 mètres avec un premier rebond important après la période de fermeture (semaines 9 à 14) puis durant la période estivale (semaines 29 à 35). Les prix hebdomadaires sont plutôt orientés à la hausse à l'exception des périodes de plus forts débarquements.

Evolution hebdomadaire 2024 vs moyenne 2022-2023



Evolution hebdomadaire 2024 vs moyenne 2022-2023

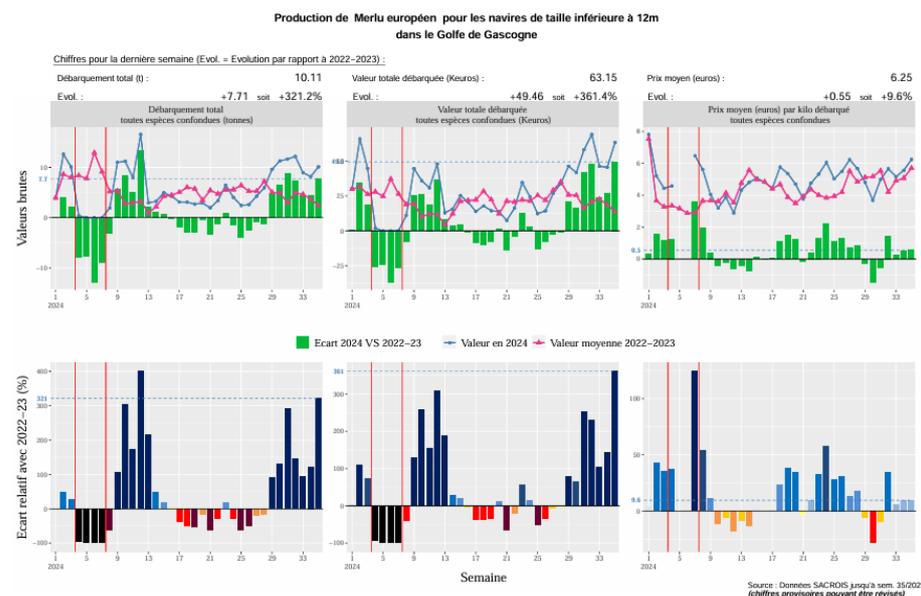
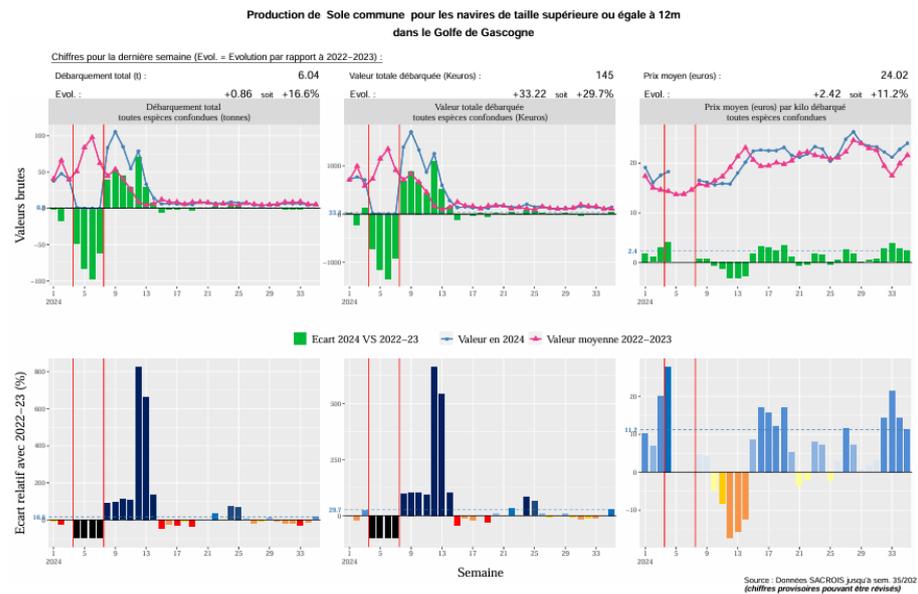


Figure 41: Merlu européen : évolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

## 4.2.2. Cas de la sole commune

La sole commune est une espèce très importante pour les navires de plus de 12 mètres (2<sup>ème</sup> espèce) et pour les moins de 12 mètres (1<sup>ère</sup> espèce). Comme l'indiquent les figures ci-dessous, la pêche de cette espèce a été très impactée par la fermeture pour les navires de plus de 12 mètres comme pour ceux de moins de 12 mètres. Cependant, pour les plus de 12 mètres comme pour les moins 12 mètres, on observe un rebond de débarquement peu après la réouverture de la pêche (à partir semaine 8 pour les plus de 12 mètres, 9-10 pour les moins de 12 mètres) avec des débarquements hebdomadaires très supérieurs à la moyenne des années 2022-2023. Sur cette période de forts débarquements, les prix hebdomadaires ont été plutôt orientés à la baisse en 2024 par rapport à la moyenne 2022-2023. Les prix se redressent à partir de la semaine 15 en particulier pour les plus de 12 mètres.

Evolution hebdomadaire 2024 vs moyenne 2022-2023



Evolution hebdomadaire 2024 vs moyenne 2022-2023

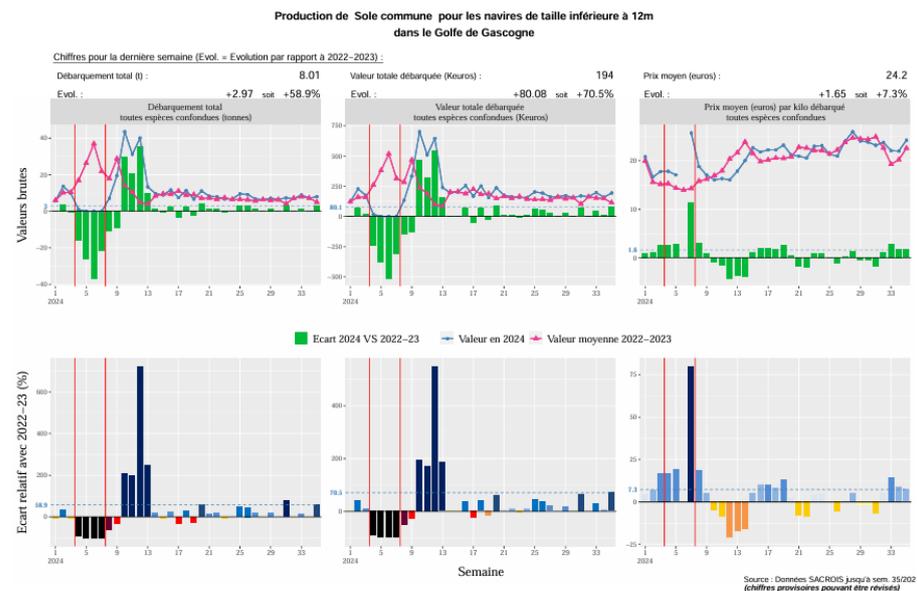
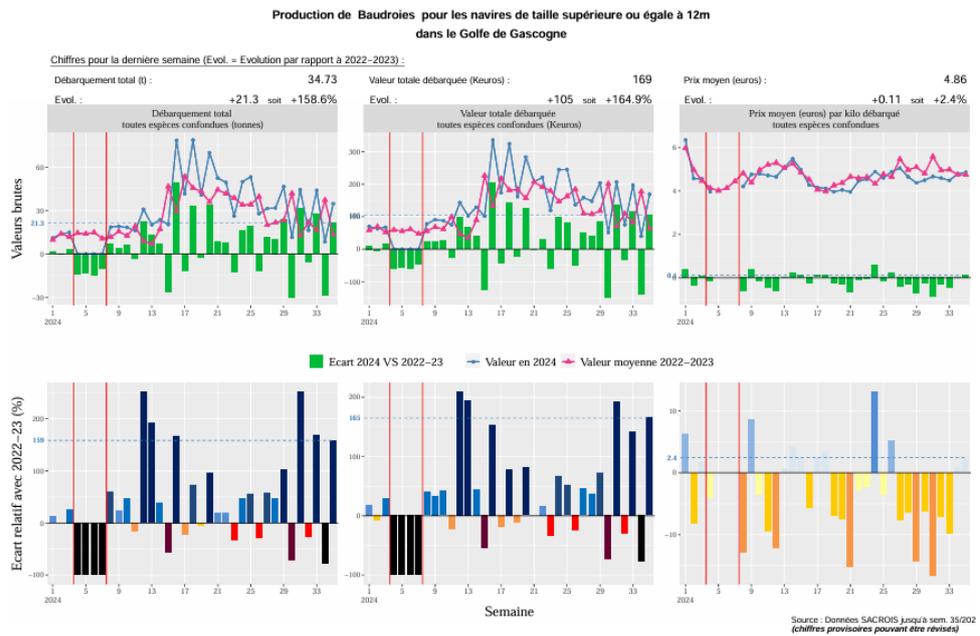


Figure 42: Sole commune : évolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

### 4.2.3. Cas des baudroies

Les baudroies sont des espèces importantes pour les navires de plus de 12 mètres (4<sup>ème</sup> espèce) et pour les moins de 12 mètres (10<sup>ème</sup> espèce). Comme l'indiquent les figures ci-dessous, la pêche de cette espèce a été relativement peu impactée par la fermeture pour les navires de plus de 12 mètres comme pour ceux de moins de 12 mètres. Pour les plus de 12 mètres, les pics de production apparaissent à partir de la mi-avril et les débarquements de cette espèce en 2024 ont suivi le profil des débarquements en 2022-2023 avec cependant des débarquements hebdomadaires supérieurs aux années précédentes. Pour les navires de moins de 12 mètres, la pêche a repris peu après la période de fermeture et avec des débarquements hebdomadaires niveaux supérieurs aux années précédentes (semaines 10 à 14) mais également au cours des semaines 16 à 22. Les prix ont été plutôt orientés à la baisse en 2024 par rapport à la moyenne 2022-2023.



Evolution hebdomadaire 2024 vs moyenne 2022-2023

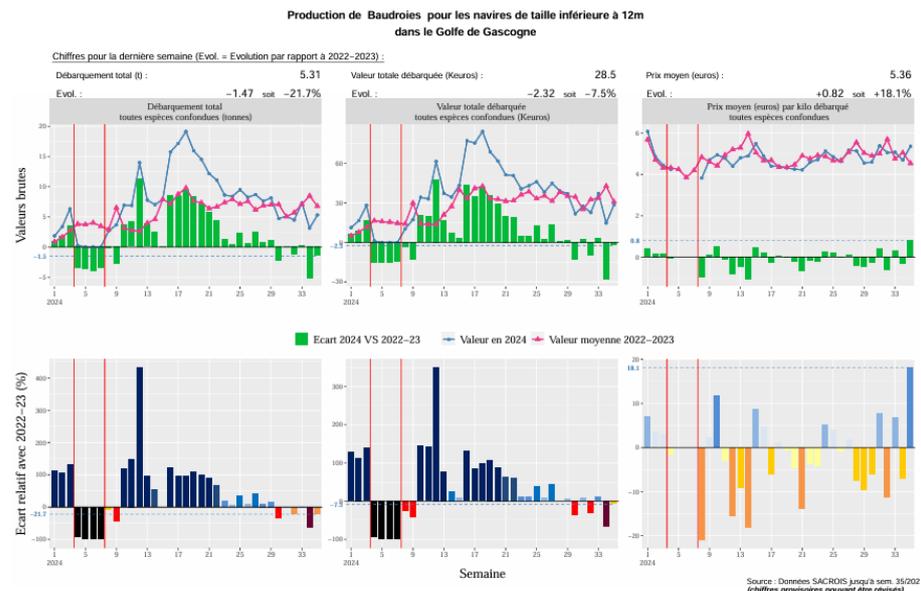
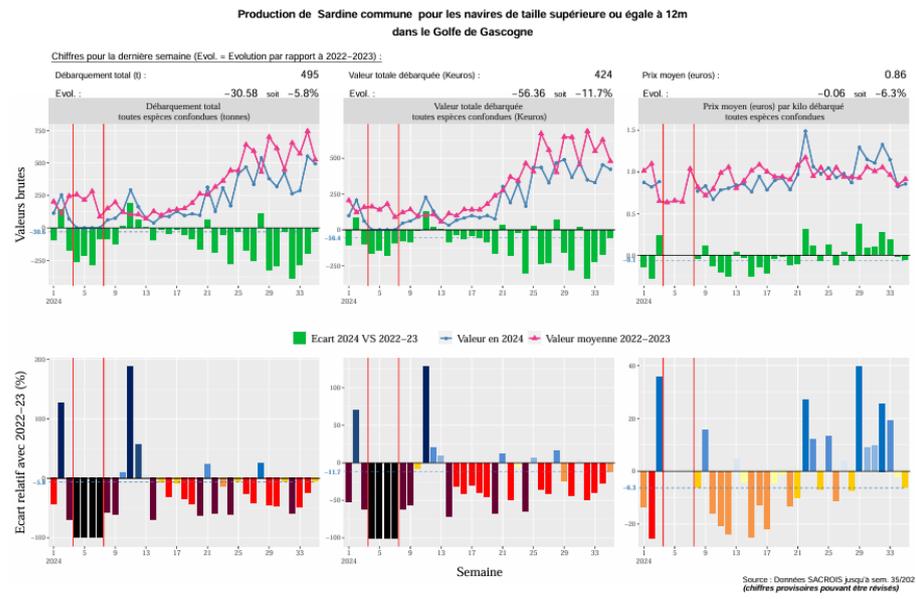


Figure 43: Baudroies : évolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

#### 4.2.4. Cas de la sardine commune

La sardine commune est une espèce importante pour les navires de plus de 12 mètres (3<sup>ème</sup> espèce) en particulier pour les navires pratiquant la senne tournante (cf. ci-dessous). Elle est la 11<sup>ème</sup> espèce pour les navires de moins de 12 mètres. Comme l'indiquent les figures ci-dessous, la pêche de cette espèce a été relativement peu impactée par la fermeture pour les navires de plus de 12 mètres. A contrario et pour des volumes plus faibles, la pêche de cette espèce par les navires de moins de 12 mètres a été plus impactée par rapport la moyenne 2022-2023.

Evolution hebdomadaire 2024 vs moyenne 2022-2023



Evolution hebdomadaire 2024 vs moyenne 2022-2023

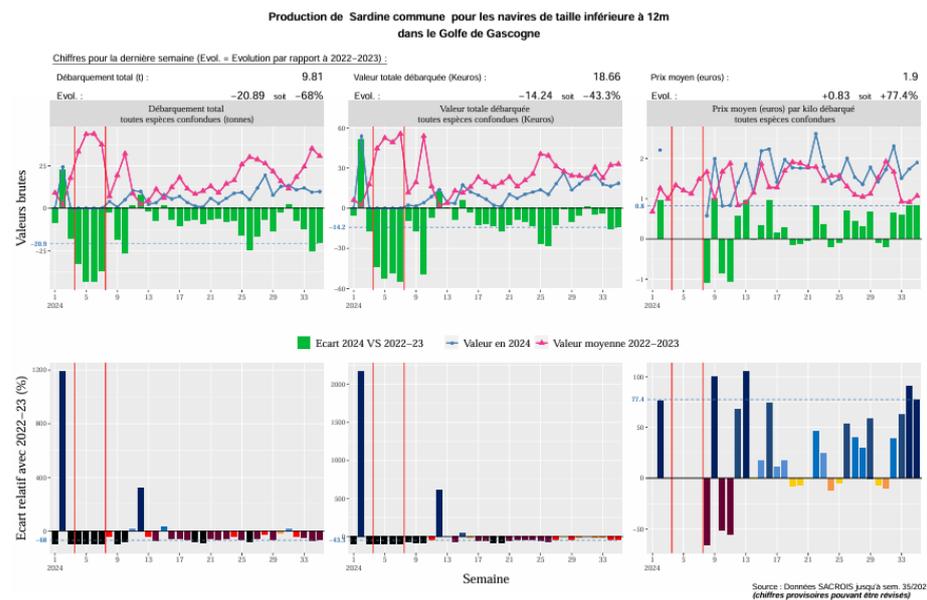


Figure 44: Sardine commune : évolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Iframer-Sacrois)

#### 4.2.5. Cas des pieuvres, poulpes : navires de moins de 12 mètres

Les pieuvres, poulpes sont des espèces très importantes pour les navires de moins de 12 mètres (2<sup>ème</sup> espèce), elles le sont moins pour les plus de 12 mètres (19<sup>ème</sup> espèce non présentée ci-dessous). Comme l'indiquent les figures ci-dessous, la pêche de cette espèce a été très impactée par la fermeture pour les navires de plus de 12 mètres. Cependant et même si les débarquements ont repris après la période de fermeture, les débarquements de cette espèce se situent à des niveaux bien inférieurs à ceux des années précédentes du fait de problèmes de disponibilité de la ressource. Après la période de fermeture, les prix étaient plutôt orientés à la baisse par rapport à la moyenne 2022-2023 avant de progresser durant la période estivale.

Evolution hebdomadaire 2024 vs moyenne 2022-2023

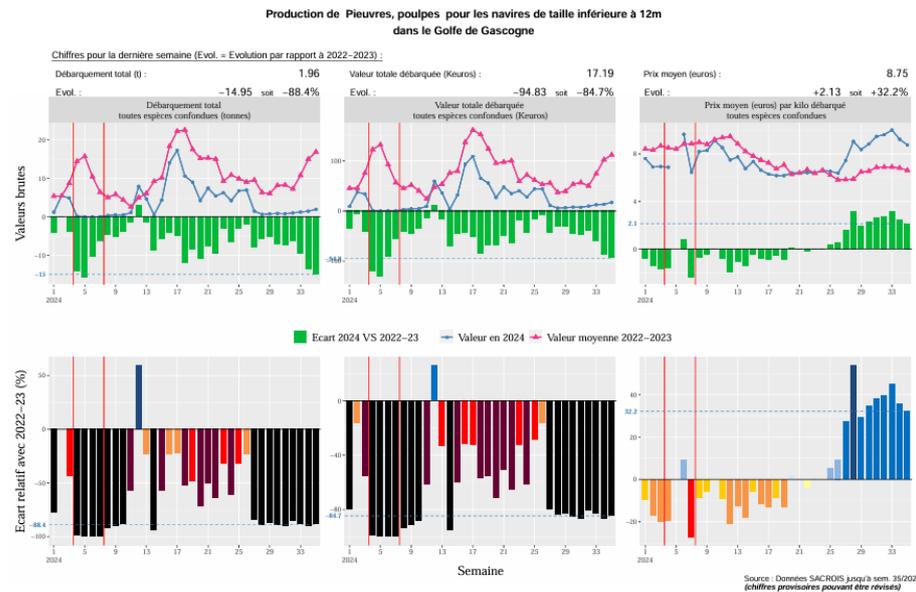


Figure 45: Pieuvres, poulpes : évolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

#### 4.2.6. Cas du lieu jaune : navires de moins de 12 mètres

Le lieu jaune est une espèce très importante pour les navires de moins de 12 mètres (4<sup>ème</sup> espèce), elle l'est moins pour les plus de 12 mètres (17<sup>ème</sup> espèce non présentée ci-dessous). Comme l'indiquent les figures ci-dessous, les débarquements de cette espèce étaient moins importants que les années précédentes avant la période de fermeture puis son exploitation a été très impactée par la fermeture. Comme pour certaines autres espèces, on constate un rebond des débarquements à la réouverture de la pêche avec des débarquements supérieurs aux années précédentes. Cependant et pour le reste de la période étudiée, les débarquements de cette espèce se situent à des niveaux inférieurs à ceux des années précédentes du fait de problèmes de disponibilité de la ressource et probablement de mesures encadrant cette espèce. Les prix étaient plutôt orientés à la hausse par rapport à la moyenne 2022-2023 excepté sur les périodes avec des apports plus importants.

Evolution hebdomadaire 2024 vs moyenne 2022-2023

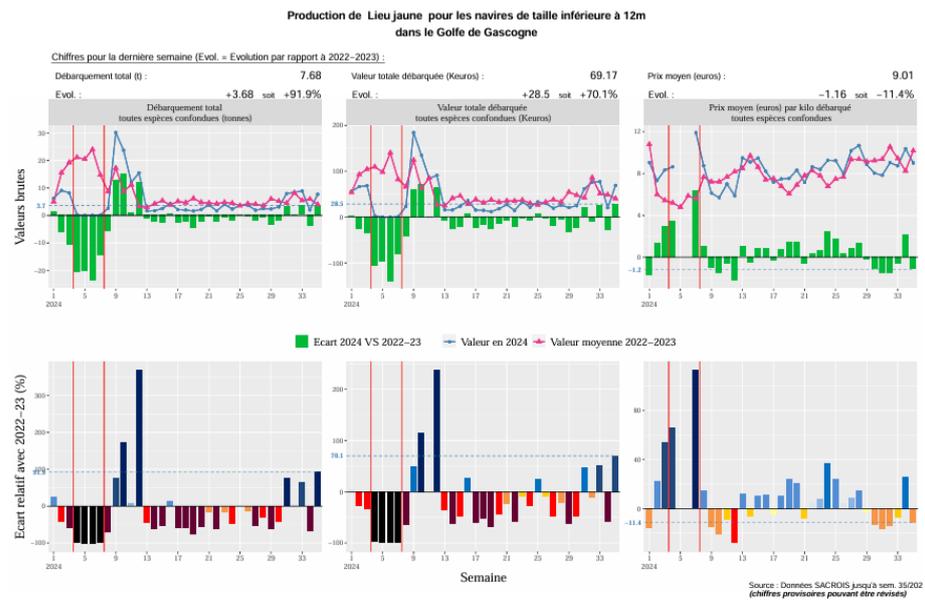


Figure 46: Lieu jaune : évolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille inférieure à 12 mètres (Source : DGAMPA-Iframer-Sacrois)

## 4.4. Flottes ad hoc concernée par l'AT CTC

Au-delà de la segmentation de la flotte en navires de 12 mètres et plus et des navires moins de 12 mètres, le rapport détaille et analyse les évolutions des indicateurs d'activité par flottille ad hoc concernées par l'AT CTC. Les indicateurs sont restitués par mois, par période (janvier-mars et janvier-août) ou par an.

### 4.4.1. Nombre de navires

Sur les 287 navires, la Figure 47 permet d'identifier le nombre de navires actifs par mois sur les années 2021 à 2024. Excepté la période de fermeture, ce nombre est relativement constant sur la période ce qui s'explique par le fait que la population totale est quasi constante (quasi-panel). 261 navires étaient en moyenne actifs de janvier 2021 à décembre 2023 ce qui représente un taux d'activité de 91%. La baisse du nombre de navires sur les mois 6,7,8 de 2024 semble s'expliquer par l'incomplétude des données SACROIS sur cette période pour les navires de 8-10 et 10-12 mètres

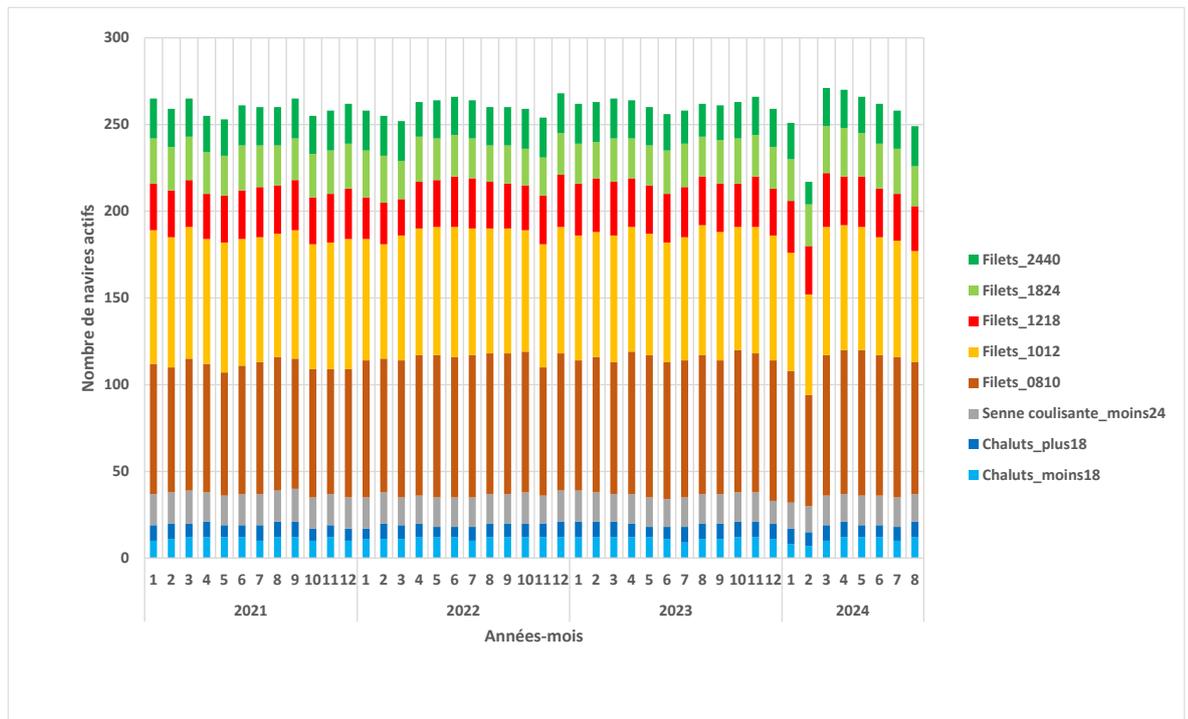


Figure 47: Evolution du nombre de navires actifs par flottille ad hoc et par mois. 2021 à août 2024 (Source : DGAMPA-lfremier-Sacrois)

### 4.4.2. Jours de pêche

Pour la population totale concernée, la baisse du nombre total de jours de pêche était de -25% en janvier, -80% en février et +30% en mars. Sur le premier trimestre, le total des jours de mer était en moyenne respectivement de 10 525 jours sur les années 2022-2023 contre 7 659 en 2024 (-27%). Avec 29 077 contre 31 360 jours de mer, la réduction d'activité s'établissait à -7% sur la période de janvier à août.

On peut également noter que le dernier trimestre 2023 qui a précédé la période de fermeture a été marqué par une baisse importante de l'activité de pêche comparé aux années précédentes avec en particulier des réductions importantes du nombre de jours de pêche pour les bolincheurs et les chaluts moins de 18 mètres.

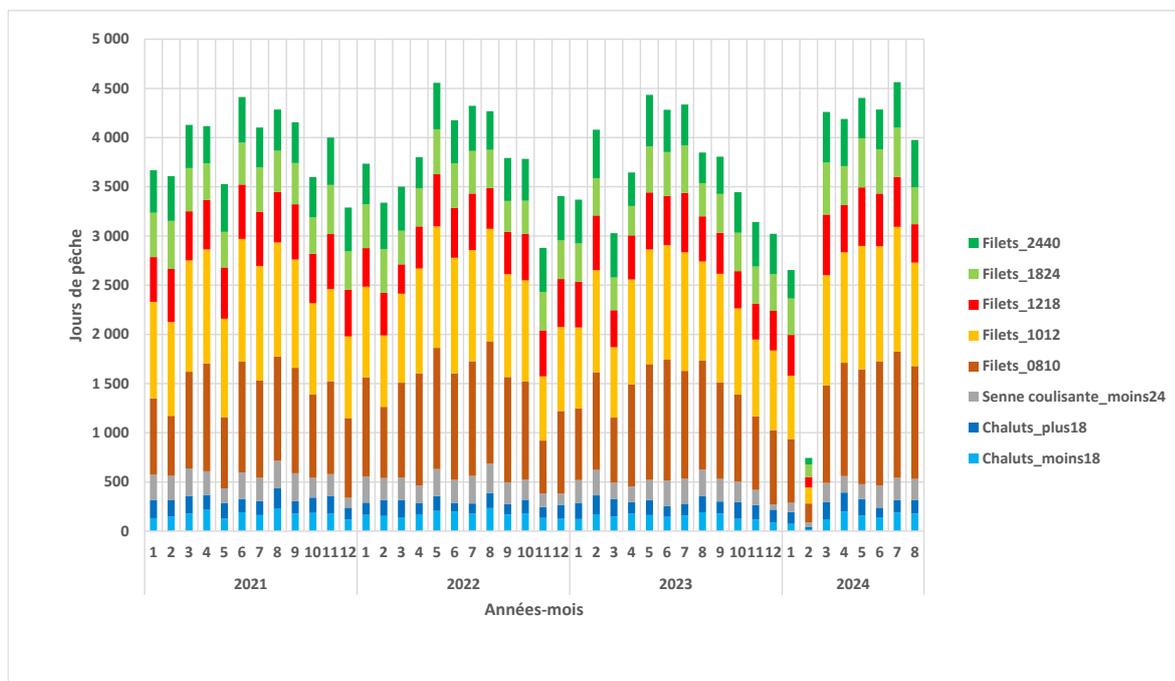


Figure 48: Evolution du nombre de jours de pêche par flottille ad hoc et par mois. 2021 à août 2024 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

A l'échelle des flottilles ad hoc et sur la période janvier à mars, le déficit de jours de mer était plus marqué pour les senneurs ou bolincheurs (-51%), les flottilles utilisant le chalut (-52% et -38%), les fileyeurs 24-40 mètres (-36%), les fileyeurs 8-10 mètres et 10-12 mètres (respectivement -28% et -25%) que pour ou que les fileyeurs 12-18 mètres (-10%) et 18-24 mètres (-12%). Cette baisse plus modérée pour ces deux dernières flottilles s'explique notamment par une progression importante de leur activité avec une gain d'activité de respectivement +82%, +57% au mois de mars de 2024 comparée aux deux années précédentes.

Total jours de pêche		Chaluts_moins18	Chaluts_plus18	Senne coulissante	Filets_0810	Filets_1012	Filets_1218	Filets_1824	Filets_2440	Total									
Valeur moyenne de 2022 à 2023	Janvier	144	145	250	867	873	429	417	428	3 552									
	Février	164	176	241	860	881	495	412	482	3 709									
	Mars	146	178	198	811	811	337	336	449	3 265									
	Janvier-mars	453	499	689	2 538	2 564	1 260	1 165	1 359	10 525									
	Janvier-août	1 368	1 138	1 896	8 289	8 244	3 780	3 238	3 410	31 360									
Valeur 2024	Janvier	75	119	94	649	644	414	370	290	2 655									
	Février	21	19	47	195	164	104	129	65	744									
	Mars	121	173	196	993	1 121	614	529	513	4 260									
	Janvier-mars	217	311	337	1 837	1 929	1 132	1 028	868	7 659									
	Janvier-août	1 078	1 041	1 319	7 853	7 793	3 643	3 246	3 104	29 077									
Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Janvier	-	69	-	156	-	229	-	15	-	138	-	897						
	Février	-	143	-	157	-	194	-	717	-	391	-	283	-	417	-	2 965		
	Mars	-	25	-	5	-	2	-	182	-	311	-	277	-	193	-	64	996	
	Janvier-mars	-	236	-	188	-	352	-	701	-	635	-	128	-	137	-	491	-	2 866
	Janvier-août	-	290	-	97	-	577	-	436	-	451	-	137	-	9	-	306	-	2 283
Déficit ou gain en %	Janvier		-48%	-18%	-62%	-25%	-26%	-3%	-11%	-32%	-25%								
	Février		-87%	-89%	-80%	-77%	-81%	-79%	-69%	-87%	-80%								
	Mars		-17%	-3%	-1%	22%	38%	82%	57%	14%	30%								
	Janvier-mars		-52%	-38%	-51%	-28%	-25%	-10%	-12%	-36%	-27%								
	Janvier-août		-21%	-8%	-30%	-5%	-5%	-4%	0%	-9%	-7%								
Déficits ou gains en %		Chaluts_moins18	Chaluts_plus18	Senne coulissante	Filets_0810	Filets_1012	Filets_1218	Filets_1824	Filets_2440	Total									
	Janvier	-48%	-18%	-62%	-25%	-26%	-3%	-11%	-32%	-25%									
	Février	-87%	-89%	-80%	-77%	-81%	-79%	-69%	-87%	-80%									
	Mars	-17%	-3%	-1%	22%	38%	82%	57%	14%	30%									
	Janvier-août	-21%	-8%	-30%	-5%	-5%	-4%	0%	-9%	-7%									

Tableau 13 : Jours de pêche et déficit (gain) par période : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

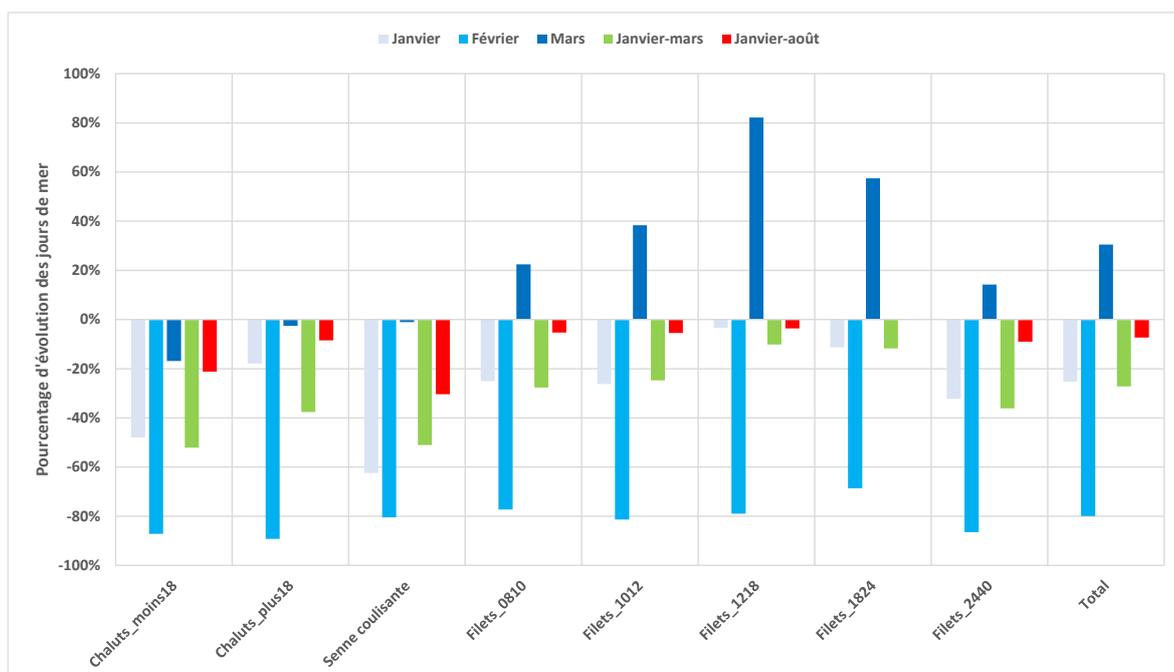


Figure 49: Pourcentage d'évolution des jours de pêche par période : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrais)

Sur la période janvier à août, les déficits d'activité sont plus modérés pour les fileyeurs avec respectivement -5%, -5% et -4% et -9% pour les 8-10, 10-12, 12-18, 24-40 mètres avec un bilan même un bilan neutre pour les 18-24 mètres. Des déficits importants d'activité persistent pour les chaluts moins de 18 mètres et les bolincheurs (-21% et -30%) et dans une moindre mesure pour les chaluts plus de 18 mètres (-8%)

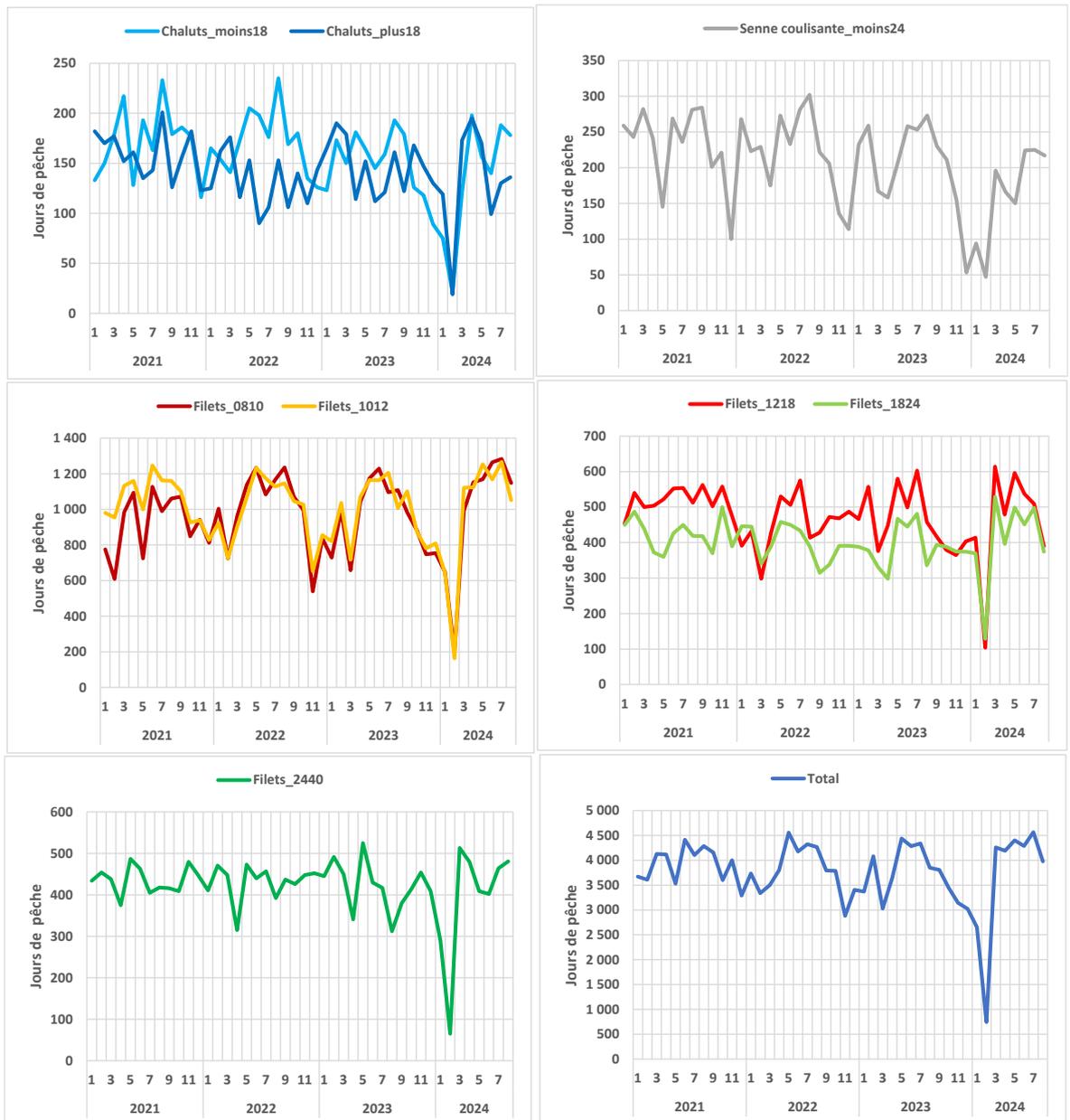


Figure 50: Evolution des jours de pêche par flottille ad hoc et par mois : janvier 2021 à août 2024 (Source : DGAMPA-Ilfremer-Sacrois)

### 4.4.3. Quantités débarquées

Pour la population totale concernée, la baisse du tonnage était de -51% en janvier, -83% en février suivi d'une progression de +13% en mars. On peut noter que la décroissance de débarquement en janvier avait été précédée d'une baisse des productions en novembre et décembre 2023. Sur le premier trimestre 2024 et avec une production de 7 500 tonnes environ, le déficit de tonnage s'élevait à environ 5 300 tonnes (-41%). De janvier à fin août, la baisse s'établissait à -9 335 tonnes (-27%)

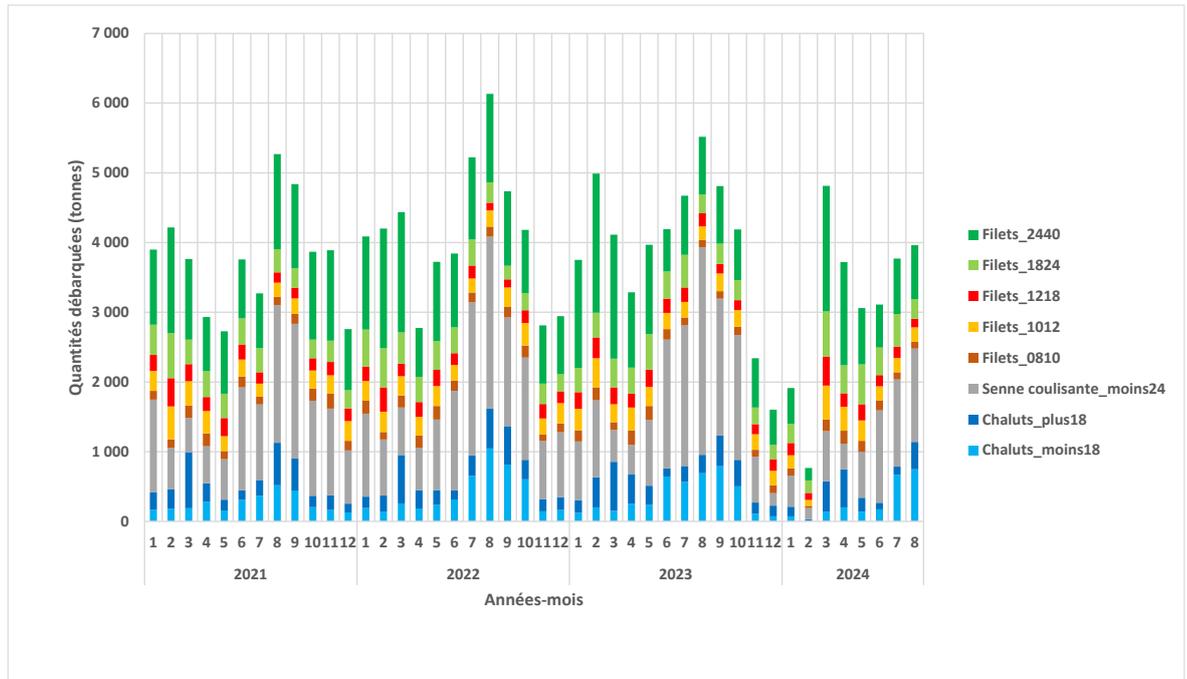


Figure 51: Evolution des quantités débarquées en tonnes par flottille ad hoc et par mois. 2021 à août 2024 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrais)

A l'échelle des flottilles ad hoc et sur la période janvier à mars, le déficit de tonnage débarqué était plus marqué pour les navires utilisant le chalut (-57% et -51%), les senneurs ou bolincheurs (-48%), les fileyeurs 24-40 mètres (-51%) que pour les fileyeurs 8-10 mètres (-34%) et 10-12 mètres (-18%) ou encore les fileyeurs 12-18 mètres et 18-24 mètres avec respectivement -8% et -17% de baisse de débarquement. Cette baisse plus modérée s'explique notamment par une progression importante des tonnages des fileyeurs de 10-12 mètres (+80%), 12-18 mètres (+100%) et 18-24 mètres (+50%). L'augmentation est plus modérée pour les 8-10 mètres (+18%) et 24-40 mètres (+3%). La production des bolincheurs est également en augmentation sur le mois de mars (+26%).

Total quantités débarquées		Chaluts_moins18	Chaluts_plus18	Senne coulissante	Filets_0810	Filets_1012	Filets_1218	Filets_1824	Filets_2440	Total
Valeur moyenne de 2022 à 2023	Janvier	157	171	1 018	174	295	222	440	1 443	3 920
	Février	172	330	953	147	353	324	460	1 854	4 595
	Mars	204	700	570	141	269	209	431	1 750	4 274
	Janvier-mars	534	1 201	2 541	462	918	756	1 331	5 047	12 789
	Janvier-août	2 944	2 590	10 500	1 256	2 149	1 732	3 239	10 044	34 455
Valeur 2024	Janvier	72	140	446	106	184	177	276	512	1 913
	Février	16	17	158	33	86	100	179	179	768
	Mars	140	436	719	166	485	418	648	1 801	4 814
	Janvier-mars	228	593	1 323	305	755	694	1 104	2 492	7 494
	Janvier-août	2 159	1 944	6 260	1 000	2 002	1 566	3 222	6 967	25 120
Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Janvier	- 85	- 31	- 572	- 68	- 111	- 45	- 164	- 931	- 2 007
	Février	- 157	- 313	- 795	- 115	- 268	- 225	- 281	- 1 675	- 3 827
	Mars	- 64	- 264	- 150	- 26	- 216	- 209	- 217	- 50	- 540
	Janvier-mars	- 306	- 608	- 1 218	- 157	- 163	- 61	- 227	- 2 555	- 5 294
	Janvier-août	- 785	- 647	- 4 240	- 256	- 147	- 166	- 17	- 3 077	- 9 335
Déficit ou gain en %	Janvier	-54%	-18%	-56%	-39%	-38%	-20%	-37%	-65%	-51%
	Février	-91%	-95%	-83%	-78%	-76%	-69%	-61%	-90%	-83%
	Mars	-31%	-38%	26%	18%	80%	100%	50%	3%	13%
	Janvier-mars	-57%	-51%	-48%	-34%	-18%	-8%	-17%	-51%	-41%
	Janvier-août	-27%	-25%	-40%	-20%	-7%	-10%	-1%	-31%	-27%

Tableau 14 : Quantités débarquées et déficit (gain) par période : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

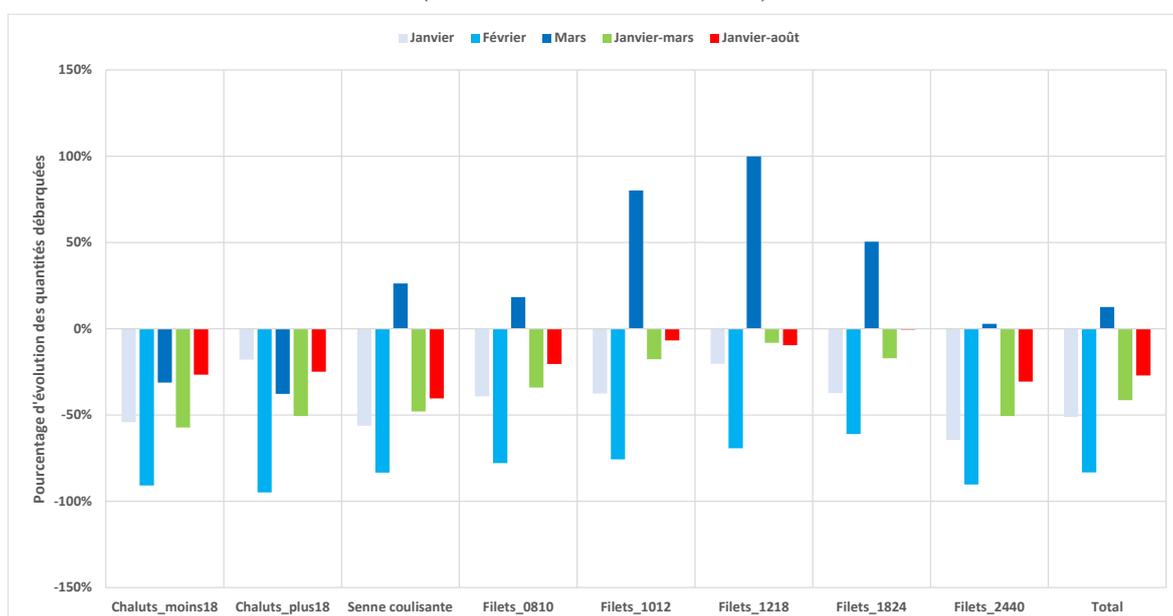


Figure 52: Pourcentage d'évolution des quantités débarquées par période : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

Sur la période janvier à août, les déficits de production sont plus limités pour les fileyeurs 18-24 mètres (-1%) et les 10-12 mètres (-7%). Ils sont plus marqués pour fileyeurs 24-40 mètres (-31%), les fileyeurs 12-18 mètres (-10%) et 8-10 mètres (-20%) ainsi que pour les chalutiers moins et plus de 18 mètres (-27% et -25%). La baisse la plus importante concerne les bolincheurs (-40%) qui, compte tenu de l'importance des volumes débarqués en particulier de sardine commune, contribuent fortement au déficit des tonnages débarqués à l'échelle de la population totale.

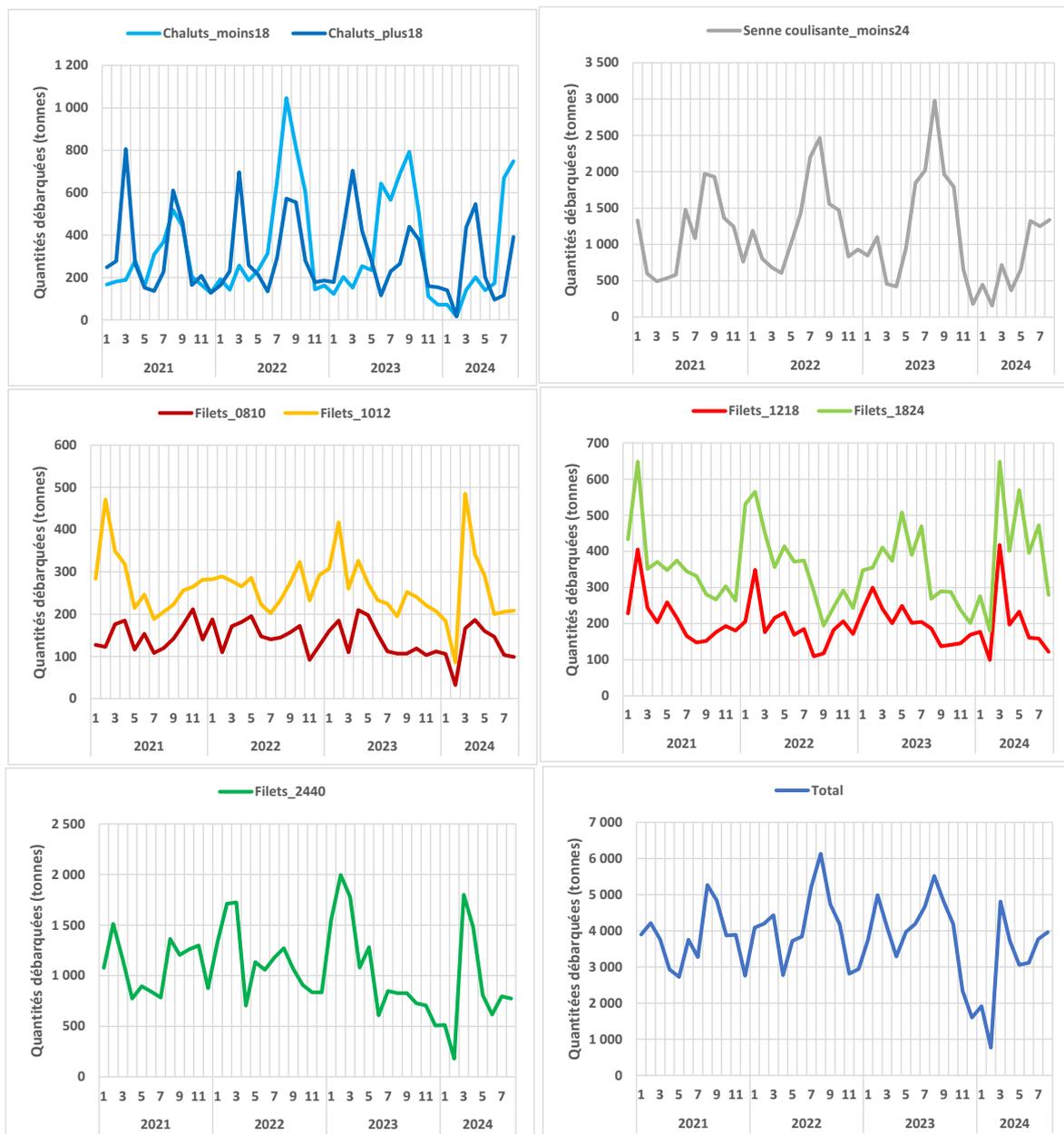


Figure 53: Evolution des quantités débarquées en tonnes par flottille ad hoc et par mois : janvier 2021 à août 2024 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrais)

#### 4.4.4. Valeurs débarquées

Pour la population totale concernée, la baisse de la valeur débarquée était de -37% en janvier, -70% en février avec une augmentation de +50% en mars. Sur le premier trimestre, la valeur débarquée était en moyenne respectivement de 46,9 millions € sur les années 2021-2023 contre 35,3 millions € en 2024 (-21%). Avec 102,2 millions € contre 114,7 millions €, la réduction de production s'établissait à -11% sur la période de janvier à août.

A l'échelle des flottilles ad hoc et sur la période janvier à mars, le déficit de valeur débarquée était plus marqué pour les navires utilisant le chalut (-45% et -43%), les senneurs ou bolincheurs (-53%), les fileyeurs 24-40 mètres (-38%), les fileyeurs 8-10 mètres (-35%) que pour les fileyeurs 10-12 mètres (-14%), les fileyeurs 12-18 mètres (-5%) ou encore les fileyeurs 18-24 mètres (-3%).

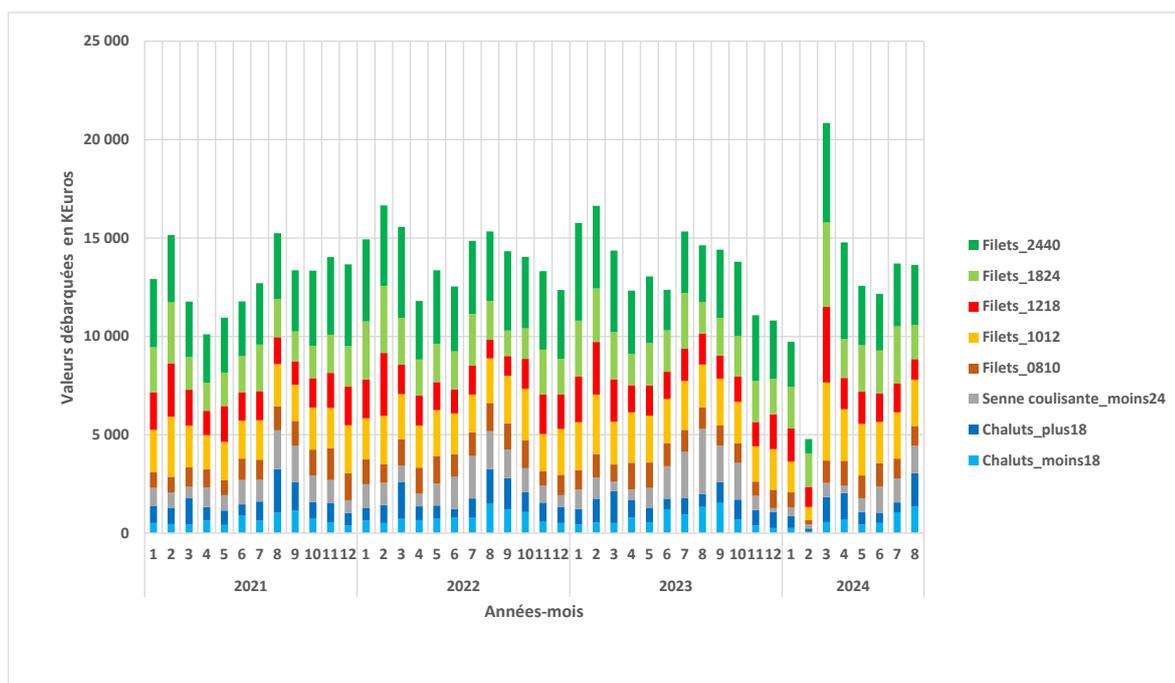


Figure 54: Evolution des valeurs débarquées en k€ par flottille ad hoc et par mois. 2021 à août 2024 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrais)

Total valeurs débarquées	Chaluts_moins18	Chaluts_plus18	Senne coulissante	Filets_0810	Filets_1012	Filets_1218	Filets_1824	Filets_2440	Total
Valeur moyenne de 2022 à 2023	Janvier	539	721	1 094	1 125	2 263	2 143	2 895	15 351
	Février	532	1 059	1 104	1 070	2 741	2 932	3 063	16 647
	Mars	623	1 748	661	1 096	2 239	1 821	2 395	14 963
	Janvier-mars	1 693	3 529	2 859	3 291	7 243	6 897	8 353	46 961
	Janvier-août	6 338	7 657	11 003	9 587	18 517	13 957	18 621	114 755
Valeur 2024	Janvier	264	601	433	785	1 556	1 681	2 112	9 725
	Février	104	136	199	229	663	1 023	1 700	4 782
	Mars	565	1 268	717	1 135	3 975	3 854	4 275	20 847
	Janvier-mars	932	2 004	1 349	2 148	6 194	6 559	8 088	35 354
	Janvier-août	5 019	6 665	6 368	7 792	18 237	13 734	19 261	102 192
Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Janvier	- 275	- 121	- 661	- 340	- 707	- 462	- 783	- 5 626
	Février	- 428	- 923	- 905	- 842	- 2 079	- 1 909	- 1 362	- 11 865
	Mars	- 58	- 480	- 56	- 40	- 1 736	- 2 033	- 1 880	- 5 884
	Janvier-mars	- 761	- 1 524	- 1 510	- 1 142	- 1 049	- 338	- 265	- 11 606
	Janvier-août	- 1 318	- 992	- 4 635	- 1 796	- 280	- 223	- 640	- 12 562
Déficit ou gain en %	Janvier	-51%	-17%	-60%	-30%	-31%	-22%	-27%	-37%
	Février	-80%	-87%	-82%	-79%	-76%	-65%	-44%	-71%
	Mars	-9%	-27%	8%	4%	78%	112%	78%	39%
	Janvier-mars	-45%	-43%	-53%	-35%	-14%	-5%	-3%	-25%
	Janvier-août	-21%	-13%	-42%	-19%	-2%	-2%	3%	-11%

Tableau 15 : Valeurs débarquées et déficit (gain) par période : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrais)

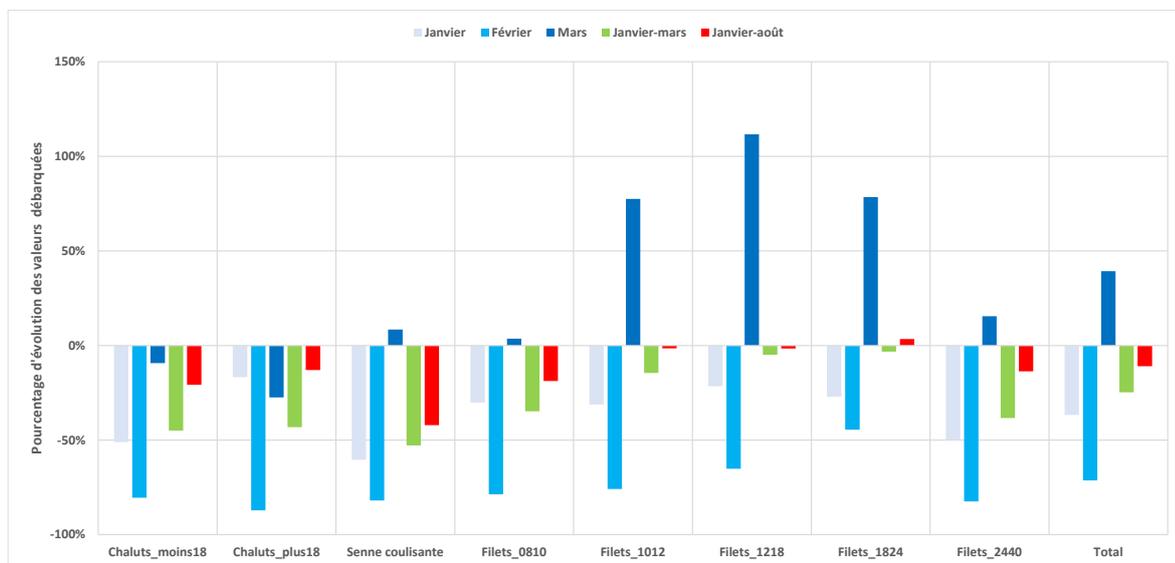


Figure 55: Pourcentage d'évolution des valeurs débarquées par période : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

Sur la période janvier à août, les déficits de valeurs débarquées concernent les bolincheurs (- 42%), les navires pratiquant le chalut avec respectivement --21% et -13%, les fileyeurs 8-10 mètres (-35%), et 24-40 mètres (-14%). Une quasi-stabilisation peut être même constatée pour les fileyeurs 10-12 mètres (-2%) et 12-18 mètres (-2%) avec même des gains en valeur pour les 18-24 mètres (+3%).

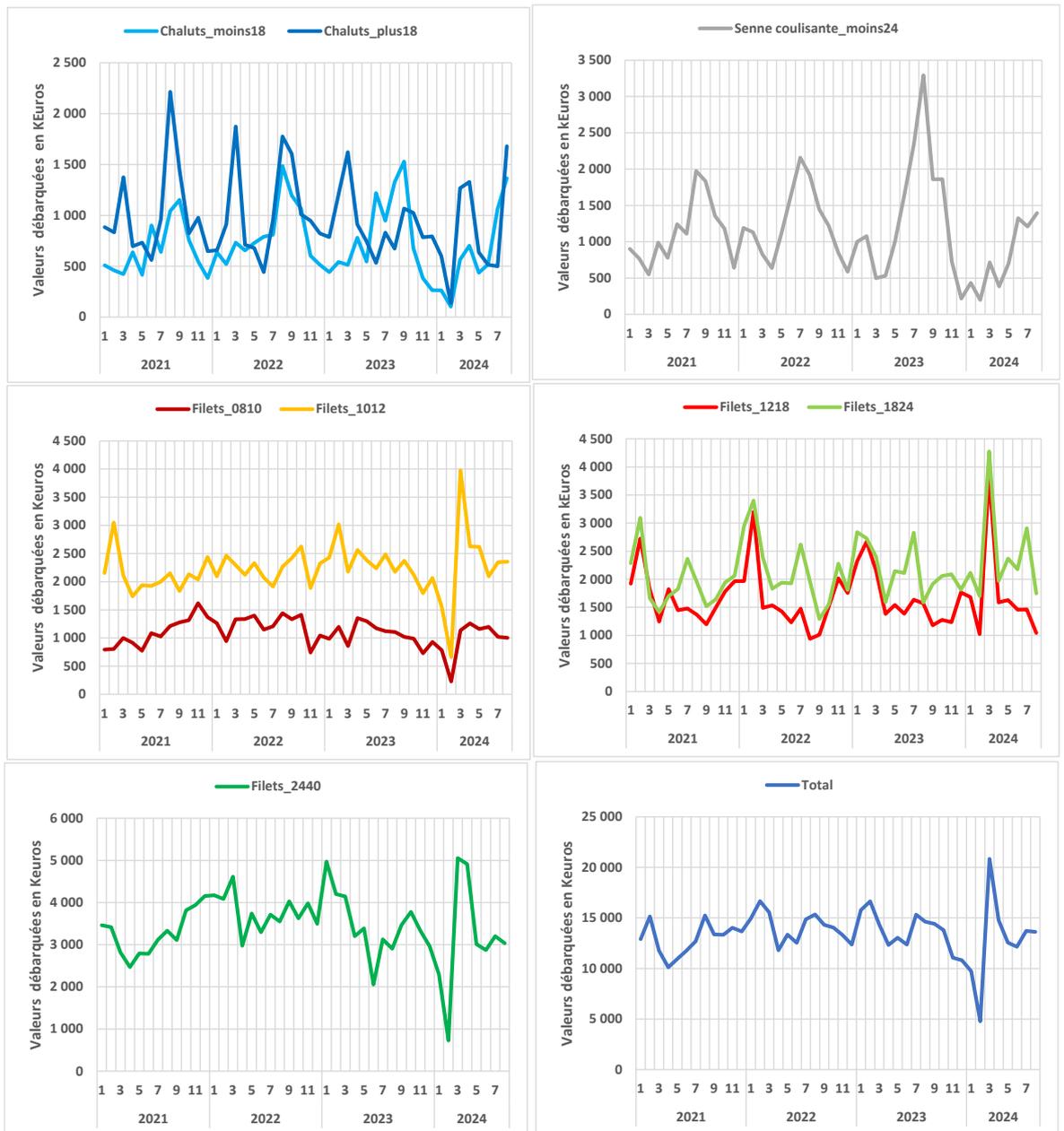


Figure 56: Evolution des valeurs débarquées en k€ par flottille ad hoc et par mois : janvier 2021 à août 2024 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

#### 4.4.5. Prix moyen au débarquement

Pour la population totale concernée, la progression du prix moyen au débarquement était de +37% en janvier, +72% en février et +29% en mars 2024. L'augmentation du prix moyen avait commencé dès les mois de novembre et décembre 2023 avec un prix moyen de 7,7€/kg ce dernier mois. Sur le premier trimestre, le prix moyen était en 4,7 €/kg en 2024 (+32% soit une différence de 1,15€/kg) comparé à 3,6 €/kg sur les années 2021-2023. Avec 4,1 €/kg contre 3,3 €/kg (différence de 0,73€/kg), la progression s'établissait à +22% sur la période de janvier à août. Il convient de noter que les évolutions mensuelles de prix peuvent être en partie liées aux modifications de la structure par espèce des débarquements.

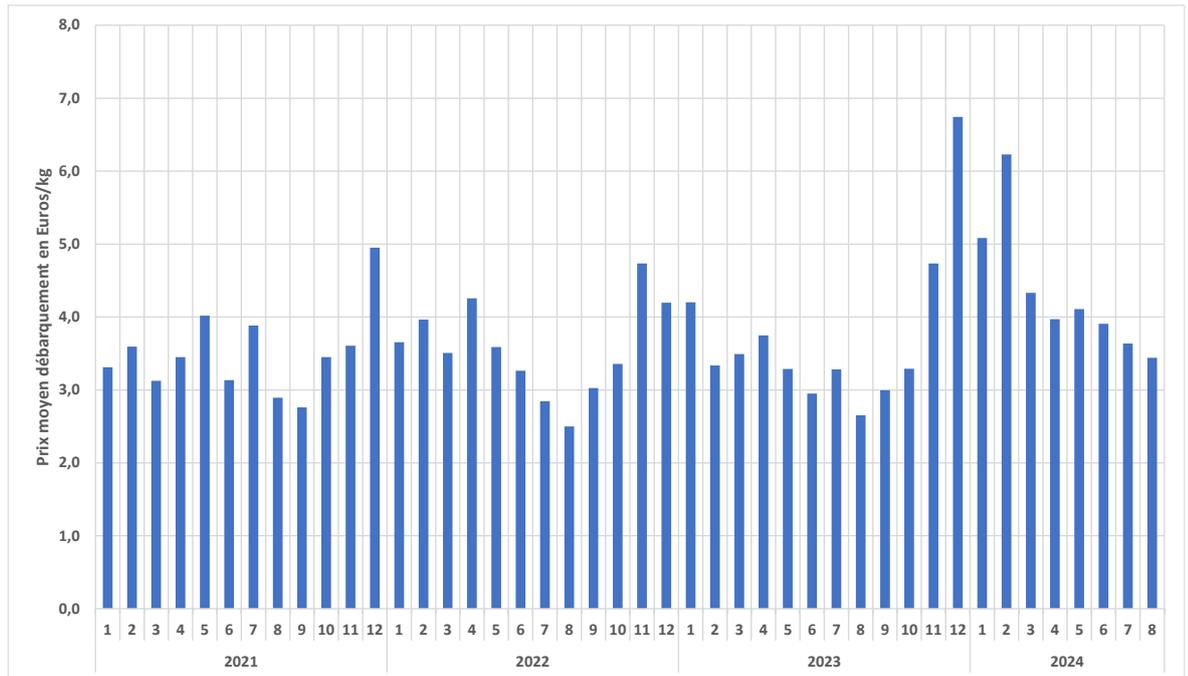


Figure 57: Evolution des prix moyens au débarquement en €/kg par mois. 2021 à août 2024 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

Prix moyen débarquements		Chaluts_moins18	Chaluts_plus18	Senne coulissante	Filets_0810	Filets_1012	Filets_1218	Filets_1824	Filets_2440	Total
Valeurs moyennes de 2022 à 2023	Janvier	3,5	4,2	1,1	6,4	7,7	9,6	6,9	3,2	3,9
	Février	3,2	3,4	1,2	7,5	7,9	9,0	6,8	2,2	3,7
	Mars	3,1	2,5	1,1	7,8	8,3	8,7	5,6	2,5	3,5
	Janvier-mars	3	2,9	1,1	7,1	7,9	9,1	6,3	2,6	3,7
	Janvier-août	2	3,0	1,0	7,6	8,6	8,1	5,7	2,9	3,3
Valeurs 2024	Janvier	3,7	4,3	1,0	7,4	8,4	9,5	7,7	4,5	5,1
	Février	6,7	8,0	1,3	7,0	7,7	10,3	9,5	4,1	6,2
	Mars	4,0	2,9	1,0	6,8	8,2	9,2	6,6	2,8	4,3
	Janvier-mars	4,1	3,4	1,0	7,1	8,2	9,4	7,3	3,2	4,7
	Janvier-août	2,3	3,4	1,0	7,8	9,1	8,8	6,0	3,6	4,1
Déficits ou gains	Janvier	0,2	0,1	0,1	1,0	0,8	0,1	0,8	1,3	1,2
	Février	3,5	4,6	0,1	0,5	0,1	1,2	2,6	1,8	2,6
	Mars	0,9	0,4	0,2	1,0	0,1	0,6	1,0	0,3	0,8
	Janvier-mars	0,9	0,4	0,1	0,1	0,3	0,3	1,1	0,6	1,0
	Janvier-août	0,2	0,5	0,0	0,2	0,5	0,7	0,2	0,7	0,7
Déficits ou gains en %	Janvier	6%	2%	-11%	15%	10%	-1%	12%	42%	29%
	Février	110%	136%	5%	-7%	-2%	14%	38%	81%	71%
	Mars	29%	16%	-13%	-12%	-1%	6%	18%	12%	24%
	Janvier-mars	29%	15%	-9%	-1%	4%	3%	17%	25%	28%
	Janvier-août	8%	16%	-3%	2%	6%	9%	4%	25%	22%

Tableau 16 : Prix moyen et perte (gain) par période : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois). N.B. Les prix moyens du mois de mars doivent être pris avec précaution dans la mesure où cela concerne limité de débarquements.

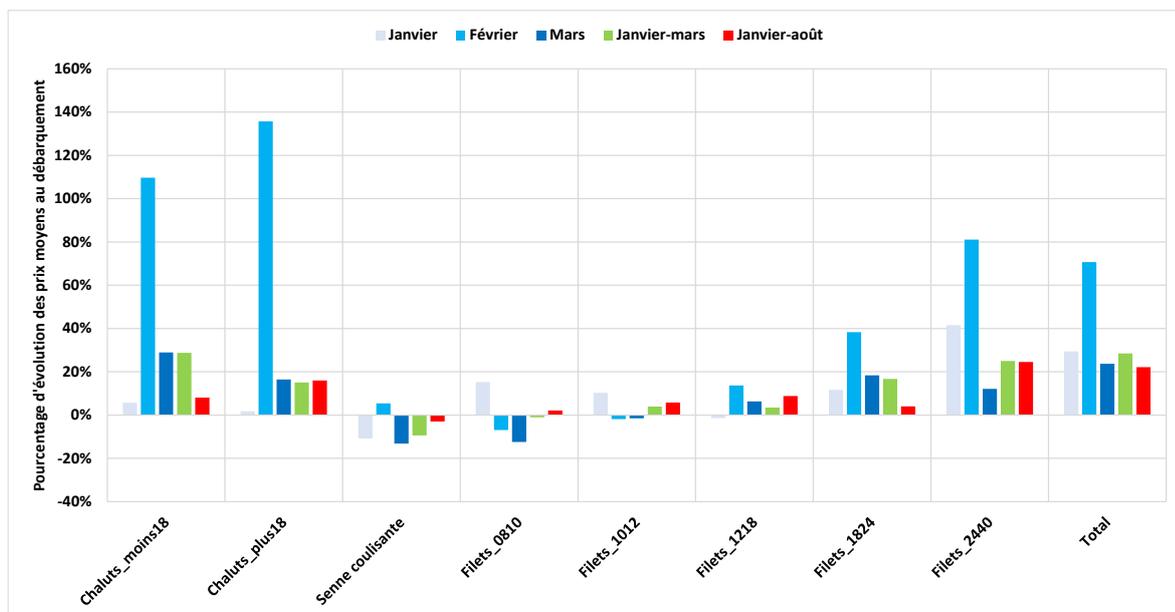


Figure 58: Pourcentage d'évolution des prix moyen au débarquement par période : total et par flotte ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois). N.B. Les prix moyens du mois de mars doivent être prix avec précaution dans la mesure où cela concerne limité de débarquements.

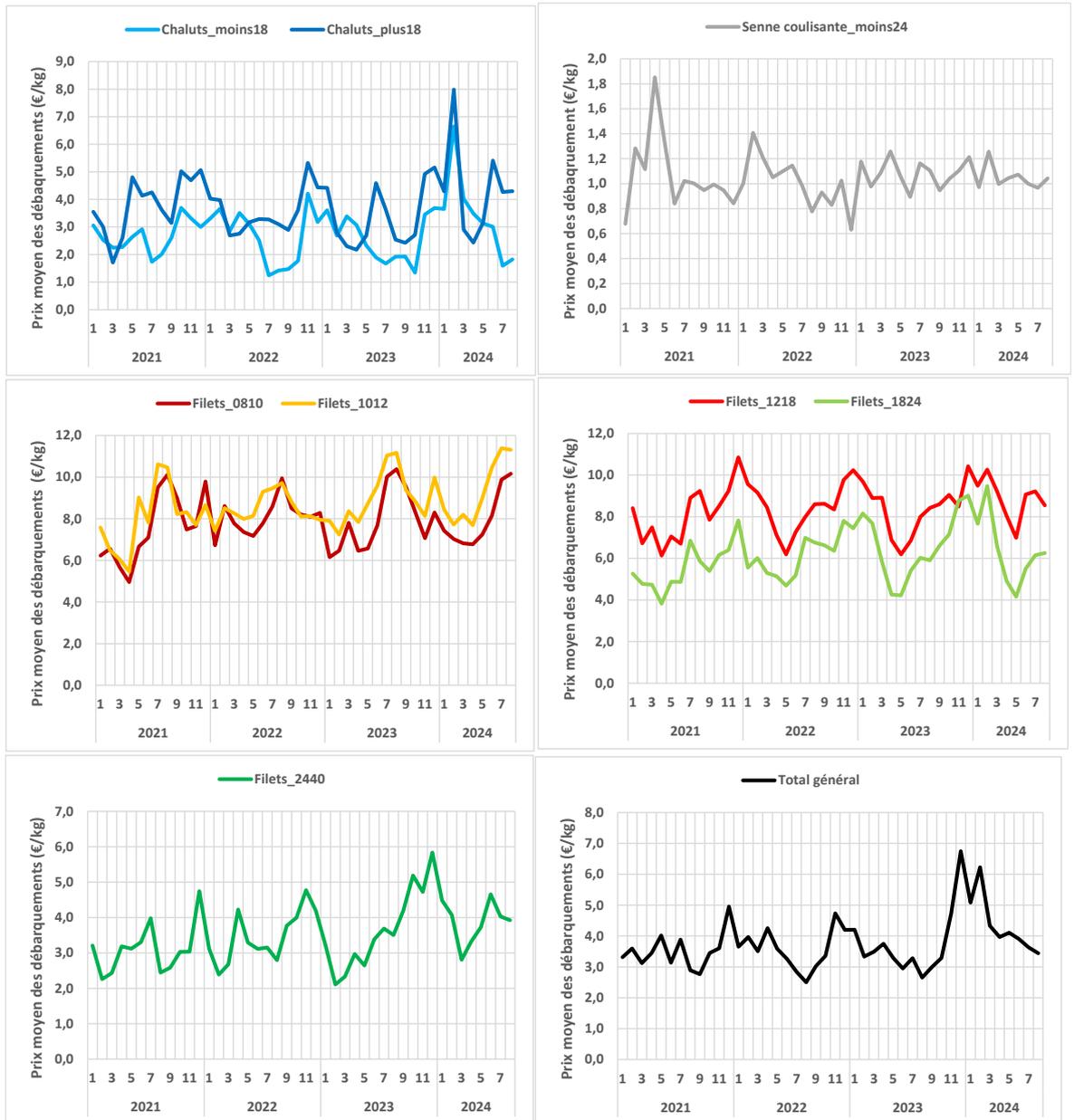


Figure 59: Evolution des valeurs débarquées en k€ par flottille ad hoc et par mois : janvier 2021 à août 2024 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrais). N.B. Les prix moyens du mois de mars doivent être prix avec précaution dans la mesure où cela concerne limité de débarquements.

#### 4.4.6. Synthèse des évolutions

Les figures qui suivent ont pour objectif de synthétiser les informations relatives aux pourcentages d'évolution des indicateurs d'activité (jours de pêche, quantités débarquées, prix moyen et valeurs débarquées) pour l'ensemble de la flotte et par flottille ad-doc. On distingue la période janvier-mars de la période janvier-août. Les résultats mettent en évidence une atténuation des déficits entre la période janvier-mars comparée à la période janvier-août même si le déficit de tonnage demeure important (-27%). La perte de valeur n'est que de 11% en raison d'un effet prix de +22%. D'autre part, cela permet d'identifier la manière dont les impacts se distribuent entre les flottilles. La flottille des filets 18-24 est gagnante avec +3% de la valeur débarquée malgré un effet prix modéré (+4%), devant les 12-18 mètres et 10-12 mètres (-2%) et les filets 24-40 mètres (-11%), les chaluts plus de 18 mètres (-11%) et les filets 8-10 mètres (-19%). Les baisses sont plus importantes pour les chaluts moins de 18 m (-21%) et les bolincheurs (-42%) qui sont les plus dépendants de la sardine.

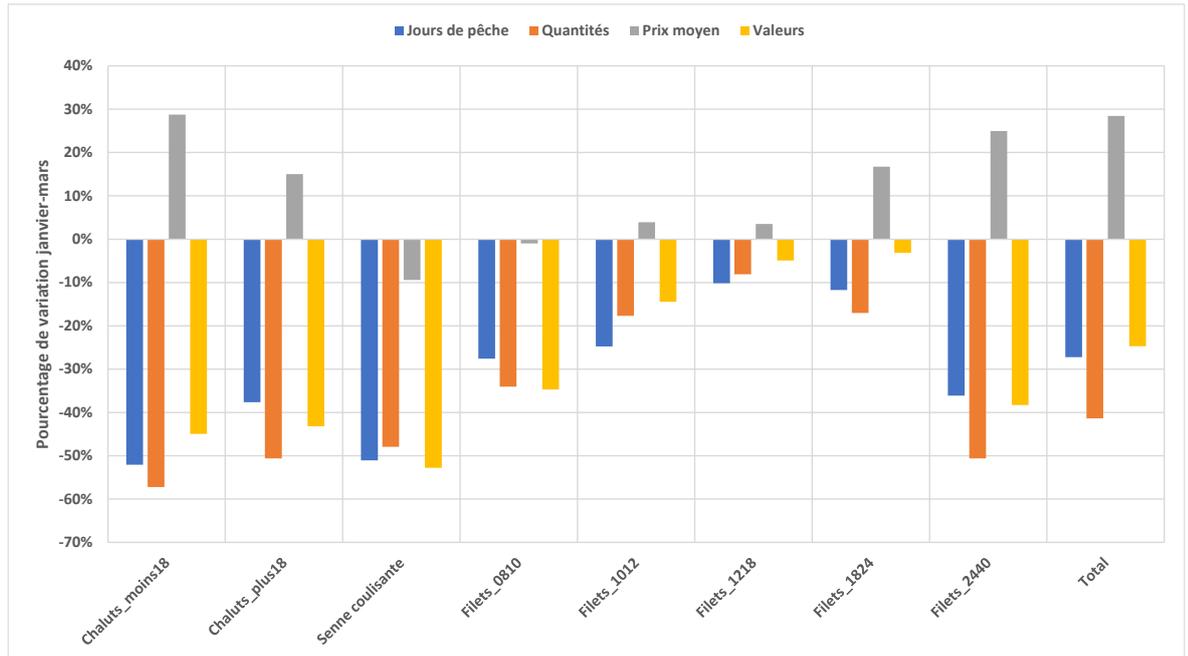


Figure 60: Pourcentage d'évolution des indicateurs d'activité pour la période janvier à mars : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

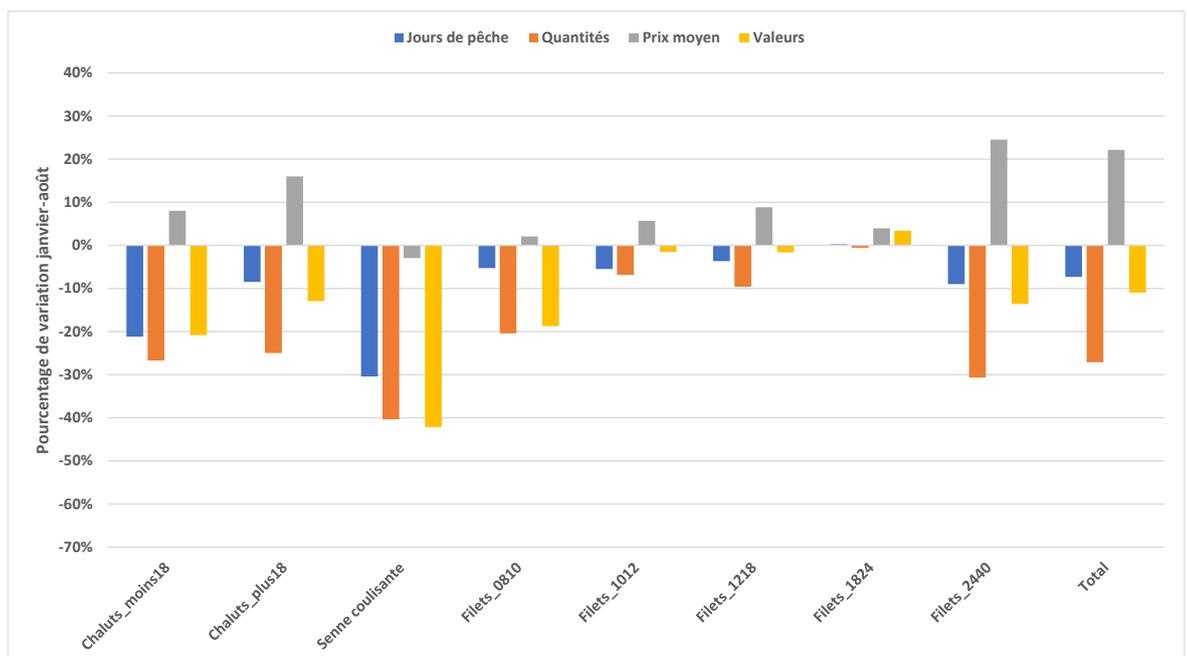


Figure 61: Pourcentage d'évolution des indicateurs d'activité pour la période janvier à août : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

## 4.5. Production et prix par espèce pour les flottilles ad hoc

L'analyse des débarquements en quantité, valeur et prix par espèce peut se faire à différentes échelles en particulier temporelles. On distingue ici la période de janvier à mars de la période de janvier à août ce qui permet d'identifier des effets sur la production et les prix d'effets à très court terme (le premier trimestre), des effets sur une plus longue période permettant de mieux comprendre les impacts sur les navires prenant en compte les réponses des entreprises et des filières de manière plus générale. L'approche est déclinée à l'échelle de l'ensemble des navires ayant fait l'objet de l'arrêt temporaire puis par flottille ad hoc. Dans ce dernier cas, seules les analyses sur la période janvier-août sont présentés.

Comme l'illustrent les figures et tableaux suivants, le tonnage total des navires a chuté de -41% au cours du premier trimestre 2024 et en comparaison de la moyenne 2022-2023. Le déficit de tonnage atteint 5 316 tonnes alors que le déficit de valeur débarqué atteint 11,6 M€ (-25%) du fait de la progression du prix moyen au débarquement (+29%). Parmi les espèces importantes pour ces navires, les déficits concernent principalement le merlu avec -2 899 tonnes (-46%) et -5,2 M€ (-32%), la sardine commune avec -1092 tonnes (-46%) et 1 M€ (-46%), le maquereau avec -317 tonnes (-52%) et -0,5 M€ (-55%), le maigre avec -86 tonnes (-95%) et 0,6 M€ (-89%), lieu jaune avec -90 tonnes (-41%) et -0,5 M€ (-38%) ou le bar avec -84 tonnes (-25%) et 0,9€ M€ (-25%). La sole commune a connu une baisse plus modérée des tonnages (-86 tonnes ; -25%) pour un déficit de valeur de -0,3 M€ (-3%). Les débarquements de baudroie sont restés quasiment stables en quantité et valeur avec respectivement +2% et +4% d'augmentation.

On peut ici mentionner qu'une partie significative des effets quantités sont expliqués par la Sardine commune (21% du total de perte de débarquement sur la période) dont l'essentiel des apports est réalisé en été (voir ci-dessus pour la saisonnalité des apports de cette espèce).

#### 4.5.1. Evolutions par espèce pour la flotte totale et par flottille ad hoc (janvier à mars)

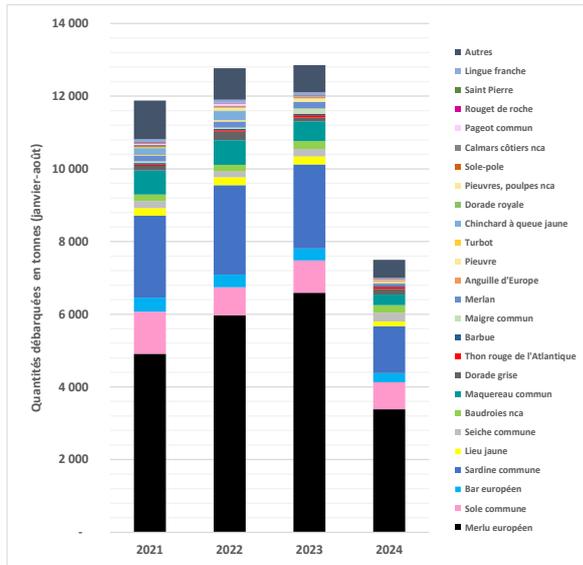


Figure 62: Répartition des valeurs débarquées en € par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à mars) Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

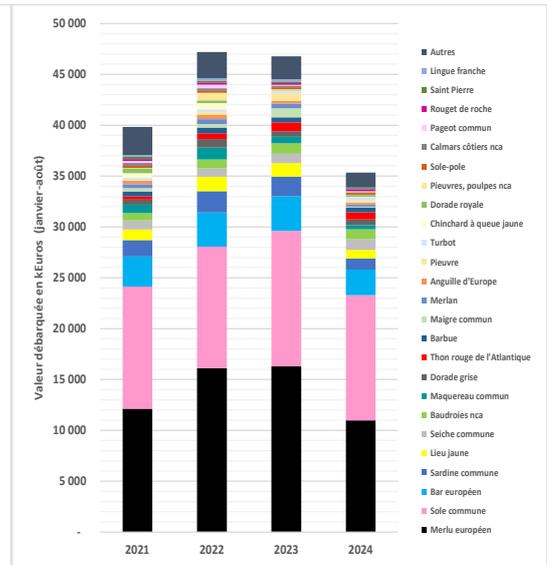


Figure 63: Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à mars) Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

Espèces en kEuros	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Merlu européen	16 196	10 979	-5 217	-32%
Sole commune	12 642	12 305	-337	-3%
Bar européen	3 385	2 530	-855	-25%
Sardine commune	2 012	1 081	-931	-46%
Lieu jaune	1 359	844	-515	-38%
Seiche commune	877	1 041	165	19%
Baudroies nca	956	992	36	4%
Maquereau commun	906	406	-500	-55%
Dorade grise	692	568	-124	-18%
Thon rouge de l'Atlantique	711	697	-14	-2%
Barbue	543	487	-56	-10%
Maigre commun	612	65	-547	-89%
Merlan	469	216	-253	-54%
Anguille d'Europe	354	167	-187	-53%
Pieuvre	498	217	-281	-56%
Turbot	266	363	97	37%
Chinchard à queue jaune	304	7	-297	-98%
Dorade royale	180	187	6	4%
Pieuvres, poulpes nca	396	11	-385	-97%
Sole-pole	190	196	7	4%
Calmars côtiers nca	217	47	-170	-78%
Pageot commun	220	106	-114	-52%
Rouget de roche	179	179	1	0%
Saint Pierre	171	137	-34	-20%
Lingue franche	231	58	-172	-75%
Autres	2 417	1 469	-948	-39%
Total	46 983	35 354	-11 628	-25%

Tableau 17 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à mars) Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

Espèces en tonnes	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Merlu européen	6 281	3 382	-2 899	-46%
Sole commune	831	745	-86	-10%
Bar européen	338	254	-84	-25%
Sardine commune	2 386	1 294	-1 092	-46%
Lieu jaune	218	128	-90	-41%
Seiche commune	182	239	57	31%
Baudroies nca	204	209	4	2%
Maquereau commun	607	290	-317	-52%
Dorade grise	171	155	-16	-9%
Thon rouge de l'Atlantique	51	58	7	14%
Barbue	38	34	-4	-11%
Maigre commun	90	4	-86	-95%
Merlan	172	61	-112	-65%
Anguille d'Europe	1	1	1	-50%
Pieuvre	59	29	-30	-51%
Turbot	10	14	5	47%
Chinchard à queue jaune	127	5	-123	-96%
Dorade royale	10	11	1	9%
Pieuvres, poulpes nca	45	2	-43	-96%
Sole-pole	21	23	2	9%
Calmars côtiers nca	23	5	-18	-77%
Pageot commun	35	16	-19	-55%
Rouget de roche	12	14	2	16%
Saint Pierre	12	9	-3	-24%
Lingue franche	78	18	-60	-77%
Autres	807	495	-311	-39%
Total	12 811	7 494	-5 316	-41%

Tableau 18 : Quantités débarquées en tonnes par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à mars) Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

Espèces Euros/kg	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Merlu européen	2,6	3,2	0,7	26%
Sole commune	15,2	16,5	1,3	9%
Bar européen	10,0	10,0	0,1	-1%
Sardine commune	0,8	0,8	0,0	-1%
Lieu jaune	6,2	6,6	0,4	6%
Seiche commune	4,8	4,4	0,5	-10%
Baudroies nca	4,7	4,8	0,1	2%
Maquereau commun	1,5	1,4	0,1	-6%
Dorade grise	4,0	3,7	0,4	-10%
Thon rouge de l'Atlantique	13,8	11,9	1,9	-14%
Barbue	14,4	14,5	0,1	1%
Maigre commun	6,8	14,4	7,6	112%
Merlan	2,7	3,6	0,8	31%
Anguille d'Europe	259,1	246,7	12,5	-5%
Pieuvre	8,4	7,5	0,9	-11%
Turbot	27,1	25,2	1,9	-7%
Chinchard à queue jaune	2,4	1,5	0,9	-36%
Dorade royale	18,4	17,5	0,9	-5%
Pieuvres, poulpes nca	8,8	6,8	2,1	-23%
Sole-pole	9,0	8,6	0,4	-5%
Calmars côtiers nca	9,3	8,8	0,5	-6%
Pageot commun	6,3	6,8	0,5	8%
Rouget de roche	14,6	12,5	2,1	-14%
Saint Pierre	13,8	14,7	0,9	6%
Lingue franche	2,9	3,2	0,3	10%
Autres	3,0	3,0	0,0	-1%
Total	3,7	4,7	1,0	29%

Tableau 19 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à mars) Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Iframer-Sacrois)

L'intérêt des tableaux qui suivent est de pouvoir identifier la répartition du déficit (gain) de quantité (figure de gauche) et de valeur débarquée (figure de droite) par flottille ad hoc et par espèce. Sur le déficit de tonnage de -5336 tonnes entre janvier et mars, -2899 tonnes sont expliqués par le merlu et 1092 tonnes par la sardine. Le déficit de merlu de -2899 tonnes est lui-même largement expliqué par le déficit des filets 24-40 (-2452 tonnes) et plus marginalement par les filets 18-24 (-117 tonnes), les chaluts plus de 18 mètres (-211 tonnes) ou encore les chaluts moins de 18 mètres (-109 tonnes). En ce qui concerne la sardine commune, le déficit de -1092 tonnes est quasiment totalement expliqué par les bolincheurs utilisant la senne coulissante.

Le déficit de valeur était à la fin mars de -11 662 k€ expliqué à hauteur de - 5 017 k€ par les fileyeurs 24-40 lui-même expliqué par les pertes de valeur débarquées sur le merlu (-4 696 k€). Ce type de tableau permet en ce qui concerne les valeurs débarquées de considérer la dépendance de chaque flottille aux différentes espèces et la part de chaque espèce au déficit (gain) de valeur.

Entrée contribution

	Chaluts_moins18	Chaluts_plus18	Senne coulissante	Filets_0810	Filets_1012	Filets_1218	Filets_1824	Filets_2440	Total
Merlu européen	- 109	- 211	0	0	1	9	117	- 2 452	- 2 899
Sole commune	0	1	-	- 12	- 13	- 31	- 29	0	86
Bar européen	- 17	- 9	- 2	1	- 26	- 19	- 9	1	84
Sardine commune	- 14	1	- 1 072	0	1	0	4	-	- 1 092
Lieu jaune	- 1	0	0	- 20	- 42	- 12	- 14	- 1	90
Seiche commune	- 6	8	0	1	34	27	12	-	57
Baudroies nca	0	10	-	1	10	13	2	8	4
Maquereau commun	- 13	- 226	- 43	8	5	0	- 17	5	- 317
Dorade grise	- 44	1	7	9	12	11	0	-	16
Thon rouge de l'Atlantique	- 11	4	0	0	-	-	-	-	7
Barbue	- 0	0	-	- 2	- 8	- 2	0	-	4
Maigre commun	0	0	- 31	- 14	- 28	- 7	- 4	-	86
Merlan	- 7	- 16	0	- 14	- 37	- 19	- 20	0	112
Anguille d'Europe	-	0	0	0	0	0	-	-	1
Pieuvre	- 1	- 1	0	- 20	- 7	- 2	- 1	-	30
Turbot	0	0	-	0	2	2	1	-	5
Chincharde à queue jaune	- 70	- 12	- 31	0	0	0	8	1	123
Dorade royale	0	0	1	3	0	1	0	0	1
Pieuxres, poulpes nca	0	1	0	- 31	- 10	- 1	0	-	43
Sole-pole	0	0	-	- 1	1	1	3	-	2
Calmars côtiers nca	- 10	- 8	0	0	0	0	0	-	18
Pageot commun	0	0	- 2	2	0	0	0	-	19
Rouget de roche	0	1	0	1	0	0	1	0	2
Saint Pierre	- 6	- 2	0	0	0	0	1	0	3
Lingue franche	0	0	0	1	6	3	2	- 48	60
Autres	- 24	- 94	- 45	- 47	- 51	- 4	- 26	- 40	331
Total	- 306	- 608	- 1 239	- 159	- 169	64	236	- 2 555	- 5 336

Tableau 20 : Répartition du déficit (gain) de quantité débarquée par flottille ad hoc et par espèce Cumul janvier-mars (2024 vs moyenne 2022-23) (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

Entrée dépendance flottille

	Chaluts_moins18	Chaluts_plus18	Senne coulissante	Filets_0810	Filets_1012	Filets_1218	Filets_1824
Merlu européen	- 177	- 327	2	12	32	37	- 109
Sole commune	- 4	18	-	- 175	-	- 163	- 28
Bar européen	- 174	- 87	- 21	54	- 263	- 186	- 65
Sardine commune	- 15	0	- 967	0	-	0	52
Lieu jaune	- 4	3	0	112	- 230	- 72	- 90
Seiche commune	- 24	24	0	21	109	80	45
Baudroies nca	5	36	-	7	48	62	5
Maquereau commun	- 18	- 344	- 71	19	14	0	- 21
Dorade grise	- 152	3	13	14	36	2	8
Thon rouge de l'Atlantique	- 114	- 132	5	1	-	-	-
Barbue	- 2	2	-	32	5	- 20	6
Maigre commun	- 2	4	- 145	103	- 223	- 31	- 35
Merlan	- 10	32	0	34	103	- 33	- 41
Anguille d'Europe	-	0	5	57	- 125	-	-
Pieuvre	- 5	5	0	- 186	- 68	13	4
Turbot	- 1	5	-	0	32	43	28
Chincharde à queue jaune	- 170	- 47	- 60	11	-	0	- 12
Dorade royale	0	0	18	37	0	- 12	0
Pieuxres, poulpes nca	0	2	0	- 282	- 90	- 8	3
Sole-pole	1	1	-	8	8	3	20
Calmars côtiers nca	- 90	- 79	0	0	0	- 1	1
Pageot commun	1	0	- 128	11	3	0	0
Rouget de roche	0	23	0	16	-	3	10
Saint Pierre	- 5	27	0	1	5	3	9
Lingue franche	0	1	0	4	20	9	8
Autres	- 26	- 324	- 110	- 154	- 168	- 10	- 52
Total	- 762	- 1 525	- 1 532	- 1 146	- 1 062	- 344	- 275

Tableau 21 : Répartition du déficit (gain) de valeur débarquée par flottille ad hoc et par espèce Cumul janvier-mars (2024 vs moyenne 2022-23) (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

#### 4.5.2. Evolutions par espèce pour la flotte totale et par flottille ad hoc (janvier à août)

Comme l'indiquent les figures et tableaux suivants, le tonnage total des navires a chuté de -28% au cours des huit premiers mois de 2024 et en comparaison de la moyenne 2022-2023. Le déficit de tonnage atteint 9 535 tonnes alors que le déficit de valeur débarquée atteint 12,8 M€ (-25%) du fait de la progression du prix moyen au débarquement (+23%). Parmi les espèces importantes pour ces navires, les déficits concernent principalement le merlu avec -3 399 tonnes (-27%) et -5,2 M€ (-9%) avec un prix à la hausse (+24%), la sardine commune avec -4023 tonnes (-35%) et -3,7 M€ (-46%), les pieuvres et poulpes avec -239 tonnes (-62%) et -1,8M€ (-65%), le maigre avec -140 tonnes (-80%) et -0,9 M€, le lieu jaune avec -130 tonnes (-36%) et 0,8M€ (-31%), le bar avec -91 tonnes (-21%) et -1 M€ (-19%). Au-delà de la liste des 25 espèces principales, d'autres espèces concourent au déficit de débarquement à hauteur d'un cumul de 1233 tonnes (-36%) pour perte de valeur de 2,5 M€ (-28%).

La sole commune a connu une baisse plus modérée des tonnages (-86 tonnes ; -25%) pour un déficit de valeur de -0,3 M€ (-3%). Les débarquements de baudroie sont restés quasiment stables en quantité et valeur avec respectivement +2% et +4% d'augmentation.

On peut ici mentionner qu'une partie significative des effets quantités sont expliqués par la sardine commune (21% du total de perte de débarquement sur la période) dont l'essentiel des apports est réalisé en été (voir ci-dessus pour la saisonnalité des apports de cette espèce).

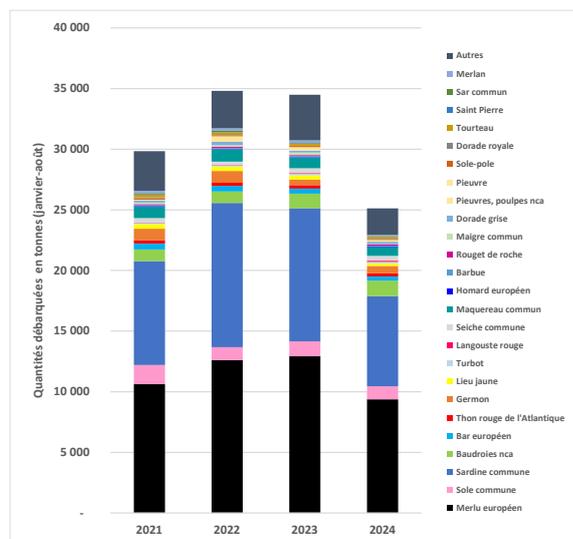


Figure 64: Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacris)

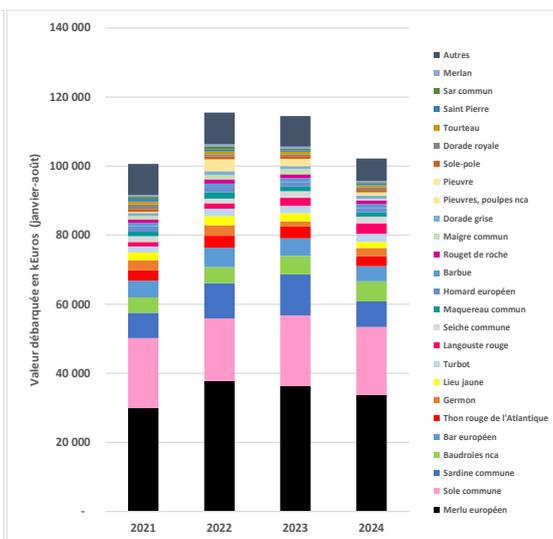


Figure 65: Répartition des quantités débarquées en tonnes par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacris)

Espèces en kEuros	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %	Espèces en tonnes	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Merlu européen	37 089	33 739	-3 349	-9%	Merlu européen	12 768	9 369	-3 399	-27%
Sole commune	19 266	19 712	446	2%	Sole commune	1 140	1 078	-62	-5%
Sardine commune	11 037	7 399	-3 638	-33%	Sardine commune	11 450	7 427	-4 023	-35%
Baudroies nca	4 988	5 835	847	17%	Baudroies nca	1 067	1 283	216	20%
Bar européen	5 368	4 357	-1 011	-19%	Bar européen	441	349	-91	-21%
Thon rouge de l'Atlantique	3 456	2 903	-553	-16%	Thon rouge de l'Atlantique	271	261	-11	-4%
Germon	2 239	2 354	115	5%	Germon	718	603	-115	-16%
Lieu jaune	2 487	1 718	-769	-31%	Lieu jaune	363	233	-130	-36%
Turbot	2 173	2 386	213	10%	Turbot	111	113	1	1%
Langouste rouge	1 934	3 065	1 131	59%	Langouste rouge	48	87	39	81%
Seiche commune	1 663	1 878	215	13%	Seiche commune	328	401	73	22%
Maquereau commun	1 568	1 309	-259	-17%	Maquereau commun	920	719	-201	-22%
Homard européen	1 273	1 217	-57	-4%	Homard européen	51	50	-1	-1%
Barbue	1 197	1 148	-49	-4%	Barbue	84	77	-7	-8%
Rouget de roche	1 186	1 073	-113	-10%	Rouget de roche	95	89	-5	-6%
Maigre commun	1 389	472	-917	-66%	Maigre commun	174	34	-140	-80%
Dorade grise	982	870	-112	-11%	Dorade grise	212	196	-16	-8%
Pieuxres, poulpes nca	1 566	71	-1 495	-95%	Pieuxres, poulpes nca	216	13	-203	-94%
Pieuvre	1 197	900	-297	-25%	Pieuvre	168	131	-36	-22%
Sole-pole	819	763	-56	-7%	Sole-pole	84	74	-10	-12%
Dorade royale	575	664	89	16%	Dorade royale	29	33	4	14%
Tourteau	738	662	-76	-10%	Tourteau	174	157	-18	-10%
Saint Pierre	523	544	21	4%	Saint Pierre	37	38	1	2%
Sar commun	682	350	-333	-49%	Sar commun	74	34	-40	-55%
Merlan	582	285	-297	-51%	Merlan	207	77	-130	-63%
Autres	9 009	6 519	-2 490	-28%	Autres	3 425	2 192	-1 233	-36%
Total	114 989	102 192	-12 797	-11%	Total	34 655	25 120	-9 535	-28%

Tableau 22 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août)  
Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

Tableau 23 : Quantités débarquées en tonnes par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août)  
Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

Espèces Euros/kg	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Merlu européen	2,9	3,6	0,7	24%
Sole commune	16,9	18,3	1,4	8%
Sardine commune	1,0	1,0	0,0	3%
Baudroies nca	4,7	4,5	-0,1	-3%
Bar européen	12,2	12,5	0,3	2%
Thon rouge de l'Atlantique	12,7	11,1	-1,6	-13%
Germon	3,1	3,9	0,8	25%
Lieu jaune	6,9	7,4	0,5	8%
Turbot	19,5	21,2	1,7	9%
Langouste rouge	40,4	35,3	-5,1	-13%
Seiche commune	5,1	4,7	-0,4	-8%
Maquereau commun	1,7	1,8	0,1	7%
Homard européen	25,1	24,3	-0,8	-3%
Barbue	14,3	14,9	0,6	4%
Rouget de roche	12,6	12,0	-0,5	-4%
Maigre commun	8,0	13,8	5,8	73%
Dorade grise	4,6	4,4	-0,2	-4%
Pieuxres, poulpes nca	7,3	5,5	-1,8	-25%
Pieuvre	7,1	6,8	-0,3	-4%
Sole-pole	9,7	10,3	0,6	6%
Dorade royale	19,8	20,0	0,2	1%
Tourteau	4,2	4,2	0,0	0%
Saint Pierre	14,2	14,4	0,2	2%
Sar commun	9,2	10,4	1,2	13%
Merlan	2,8	3,7	0,9	31%
Autres	2,6	3,0	0,3	13%
Total	3,3	4,1	0,8	23%

Tableau 24 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

A la fin août, le déficit de tonnage (-9 578 tonnes) était largement expliqué par le déficit de gain de sardine commune (-4 023 tonnes) et le merlu (-3 399 tonnes). D'autres espèces importantes pour certaines flottilles contribuent plus marginalement à la baisse de débarquements (les poulpes avec -203 tonnes, le maigre (-140 tonnes) ou encore le lieu jaune (-130 tonnes).

Le déficit de valeur était de -12 849 k€ dont -3 957 k€ expliqués par les fileyeurs 24-40 mètres et une contribution positive des fileyeurs 18-24 mètres (+622 k€). Pour cette flottille, les gains concernent notamment le merlu (+449 k€), les baudroies (+585k€) qui surcompensent le déficit lié à la sole (-213k€).

Entrée contribution

	Chaluts_moins18	Chaluts_plus18	Senne coulissante	Filets_0810	Filets_1012	Filets_1218	Filets_1824	Filets_2440	Total
Merlu européen	161	290	4	7	25	22	87	2 860	3 399
Sole commune	2	0	0	8	4	16	43	0	62
Sardine commune	381	105	3 533	0	1	0	3	0	4 023
Baudroies nca	15	30	0	4	62	30	140	5	216
Bar européen	23	10	3	4	35	23	7	1	91
Thon rouge de l'Atlantique	2	1	2	2	2	5	15		11
Germon	2	141	1	3	3	18	18		115
Lieu jaune	1	0	0	24	64	20	18	3	130
Turbot	0	0		0	8	5	12	0	1
Langouste rouge				1	23	6	8		39
Seiche commune	3	10	0	3	50	26	12		73
Maquereau commun	35	43	79	2	13	2	17	8	201
Homard européen		0		3	2	4	3		1
Barbue	0	0		2	1	3	0		7
Rouget de roche	1	6	0	9	5	2	2	1	5
Maigre commun	6	0	31	23	68	7	4		140
Dorade grise	44	2	3	14	11	1	1		16
Pieuvres, poulpes nca	1	2	0	139	58	3	0		203
Pieuvre	0	1	0	23	9	3	1		36
Sole-pole	0	0		0	2	7	1		10
Dorade royale	0	0	0	7	1	2	0	0	4
Tourteau	0	0		3	16	16	16		18
Saint Pierre	1	2	0	0	2	0	0	0	1
Sar commun	25	0	13	3	1	1	0		40
Merlan	10	19	0	15	42	22	20	0	130
Autres	108	74	788	26	65	52	35	197	1 275
Total	785	646	4 437	262	162	178	33	3 075	9 578

Tableau 25 : Répartition du déficit (gain) de quantité débarquée par flottille ad hoc et par espèce Cumul janvier-août (2024 vs moyenne 2022-23) (Source : DGAMPA-Iframer-Sacrois)

Entrée dépendance flottille

	Chaluts_moins18	Chaluts_plus18	Senne coulissante	Filets_0810	Filets_1012	Filets_1218	Filets_1824	Filets_2440	Total
Merlu européen	295	445	28	20	218	54	449	3 338	3 849
Sole commune	44	5	0	72	406	277	213	1	446
Sardine commune	39	77	3 572	1	1	0	54	0	3 633
Baudroies nca	63	117	0	14	277	164	585	44	847
Bar européen	275	104	61	9	425	235	18	7	1 011
Thon rouge de l'Atlantique	46	18	22	17	21	56	397		551
Germon	9	120	4	19	16	89	46		115
Lieu jaune	5	3	0	14	394	108	108	10	768
Turbot	0	6		13	191	154	139	0	213
Langouste rouge				5	682	209	235		1 131
Seiche commune	2	30	0	29	185	49	43		215
Maquereau commun	54	65	135	64	29	8	19	14	259
Homard européen		0		99	33	51	61		57
Barbue	1	2		22	9	24	9		50
Rouget de roche	3	64	0	9	13	24	11	9	113
Maigre commun	60	4	146	158	492	21	37		917
Dorade grise	146	6	39	58	23	0	1		112
Pieuvres, poulpes nca	5	0	1	1 047	420	22	1		1 495
Pieuvre	1	4	0	17	87	25	4		297
Sole-pole	0	1		15	4	63	12		56
Dorade royale	3	0	15	135	17	45	0	1	89
Tourteau	0	0		21	20	115	40		76
Saint Pierre	13	27	0	8	30	2	2	3	21
Sar commun	202	2	120	15	10	18	1		333
Merlan	14	40	0	41	116	43	42	1	297
Autres	287	172	928	176	378	251	175	524	2 541
Total	1 318	992	4 868	1 805	291	244	622	3 952	12 849

Tableau 26 : Répartition du déficit (gain) de valeur débarquée par flottille ad hoc et par espèce Cumul janvier-août (2024 vs moyenne 2022-23) (Source : DGAMPA-Iframer-Sacrois)

#### 4.5.2.1. Chaluts\_moins18

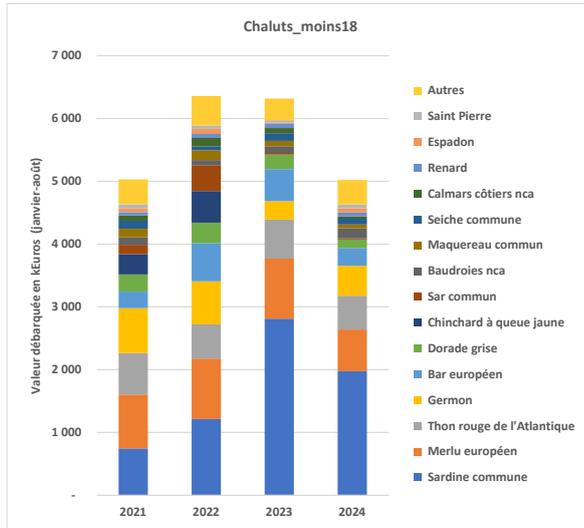


Figure 66: Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Chaluts\_moins18 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

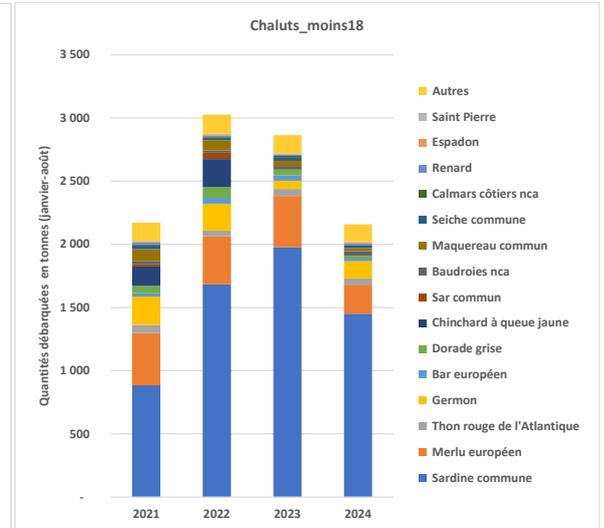


Figure 67: Répartition des quantités débarquées en tonnes par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Chaluts\_moins18 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

Espèces en kEuros	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Sardine commune	2 013	1 974	-39	-2%
Merlu européen	961	666	-295	-31%
Thon rouge de l'Atlantique	583	537	-46	-8%
Germon	488	479	-9	-2%
Bar européen	558	283	-275	-49%
Dorade grise	281	135	-146	-52%
Chinchard à queue jaune	253	-	-253	-100%
Sar commun	218	16	-202	-93%
Baudroies nca	95	158	63	66%
Maquereau commun	119	65	-54	-46%
Seiche commune	92	90	-2	-2%
Calmars côtiers nca	107	38	-69	-64%
Renard	65	59	-6	-9%
Espadon	50	69	18	37%
Saint Pierre	48	61	13	27%
Autres	406	390	-17	-4%
Total	6 339	5 021	-1 318	-21%

Tableau 27 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Chaluts\_moins18 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

Espèces en tonnes	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Sardine commune	1 831	1 450	-381	-21%
Merlu européen	392	231	-161	-41%
Thon rouge de l'Atlantique	50	49	-2	-3%
Germon	139	137	-2	-2%
Bar européen	44	21	-23	-53%
Dorade grise	65	21	-44	-68%
Chinchard à queue jaune	111	-	-111	-100%
Sar commun	27	2	-25	-94%
Baudroies nca	22	38	15	68%
Maquereau commun	60	25	-35	-58%
Seiche commune	21	18	-3	-14%
Calmars côtiers nca	11	4	-7	-63%
Renard	12	14	2	13%
Espadon	6	11	5	88%
Saint Pierre	3	4	1	32%
Autres	150	137	-13	-9%
Total	2 946	2 160	-786	-27%

Tableau 28 : Quantités débarquées en tonnes par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Chaluts\_moins18 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

Espèces Euros/kg	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Sardine commune	1,1	1,4	0,1	24%
Merlu européen	2,5	2,9	1,8	18%
Thon rouge de l'Atlantique	11,6	11,0	29,9	-5%
Germon	3,5	3,5	3,6	0%
Bar européen	12,7	13,8	11,8	8%
Dorade grise	4,3	6,4	3,3	50%
Chinchard à queue jaune	2,3	-	2,3	29%
Sar commun	8,2	10,5	8,0	29%
Baudroies nca	4,3	4,2	4,1	-1%
Maquereau commun	2,0	2,6	1,5	31%
Seiche commune	4,5	5,1	0,7	14%
Calmars côtiers nca	9,3	9,0	9,5	-3%
Renard	5,4	4,4	4,0	-20%
Espadon	8,3	6,0	3,5	-27%
Saint Pierre	15,9	15,2	13,3	-4%
Autres	2,7	2,9	1,2	5%
Total	2,2	2,3	1,7	8%

Tableau 29 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Chaluts\_moins18 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

#### 4.5.2.2. Chaluts\_plus18

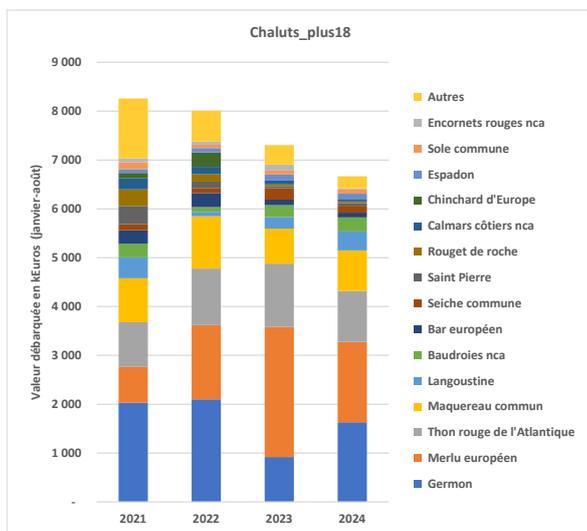


Figure 68 : Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Chaluts\_plus18 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

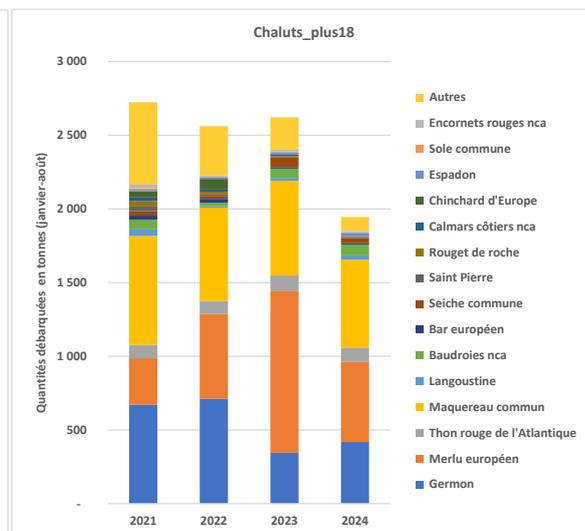


Figure 69 : Répartition quantités débarquées en tonnes par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Chaluts\_plus18 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

Espèces en kEuros	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Germon	1 509	1 628	120	8%
Merlu européen	2 095	1 649	-445	-21%
Thon rouge de l'Atlantique	1 224	1 043	-181	-15%
Maquereau commun	894	830	-65	-7%
Langoustine	162	388	226	139%
Baudroies nca	172	289	117	68%
Bar européen	200	96	-104	-52%
Seiche commune	170	140	-30	-18%
Saint Pierre	84	56	-27	-33%
Rouget de roche	99	35	-64	-65%
Calmars côtiers nca	116	35	-81	-70%
Chinchard d'Europe	148	-	-148	-100%
Espadon	102	122	20	20%
Sole commune	79	85	5	7%
Encornets rouges nca	91	22	-69	-75%
Autres	514	249	-265	-52%
<b>Total</b>	<b>7 659</b>	<b>6 667</b>	<b>-992</b>	<b>-13%</b>

Tableau 30 : Valeurs débarquées en k€, par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Chaluts\_plus18 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

Espèces en tonnes	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Germon	528	417	-111	-21%
Merlu européen	835	545	-290	-35%
Thon rouge de l'Atlantique	98	96	-2	-1%
Maquereau commun	639	596	-43	-7%
Langoustine	14	30	16	113%
Baudroies nca	43	72	30	69%
Bar européen	19	9	-10	-51%
Seiche commune	44	34	-10	-22%
Saint Pierre	6	4	-2	-36%
Rouget de roche	12	6	-6	-47%
Calmars côtiers nca	12	4	-8	-66%
Chinchard d'Europe	36	-	-36	-100%
Espadon	14	22	8	60%
Sole commune	5	5	0	1%
Encornets rouges nca	9	8	-2	-19%
Autres	278	95	-182	-66%
<b>Total</b>	<b>2 592</b>	<b>1 945</b>	<b>-647</b>	<b>-25%</b>

Tableau 31 : Quantités débarquées en tonnes par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Chaluts\_plus18 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

Espèces Euros/kg	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Germon	2,9	3,9	1,1	37%
Merlu européen	2,5	3,0	1,5	21%
Thon rouge de l'Atlantique	12,5	10,8	-1,7	-14%
Maquereau commun	1,4	1,4	0	0%
Langoustine	11,4	12,8	1,4	12%
Baudroies nca	4,0	4,0	0	0%
Bar européen	10,7	3,9	-6,8	-64%
Seiche commune	3,9	4,1	0,2	5%
Saint Pierre	13,4	14,0	0,6	4%
Rouget de roche	8,1	5,4	-2,7	-34%
Calmars côtiers nca	9,5	8,7	-0,8	-8%
Chinchard d'Europe	4,1	-	-4,1	-100%
Espadon	7,5	5,6	-1,9	-25%
Sole commune	16,2	17,2	1,0	6%
Encornets rouges nca	9,6	2,9	-6,7	-70%
Autres	1,8	2,6	0,8	41%
<b>Total</b>	<b>3,0</b>	<b>3,4</b>	<b>0,4</b>	<b>16%</b>

Tableau 32 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Chaluts\_plus18 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

### 4.5.2.3. Senne coulissante - bolincheurs

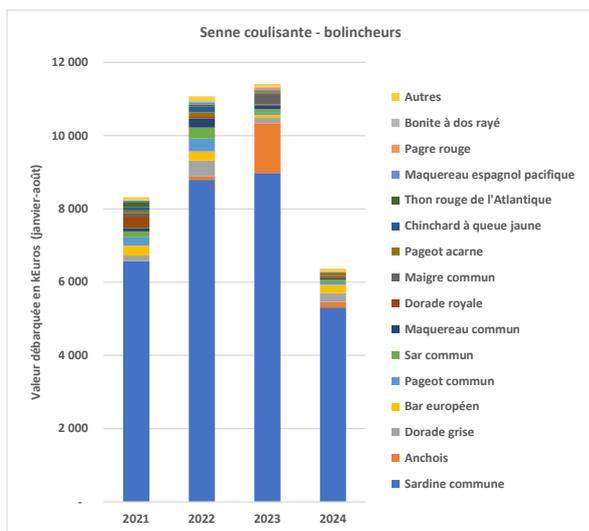


Figure 70 : Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Bolincheurs (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)

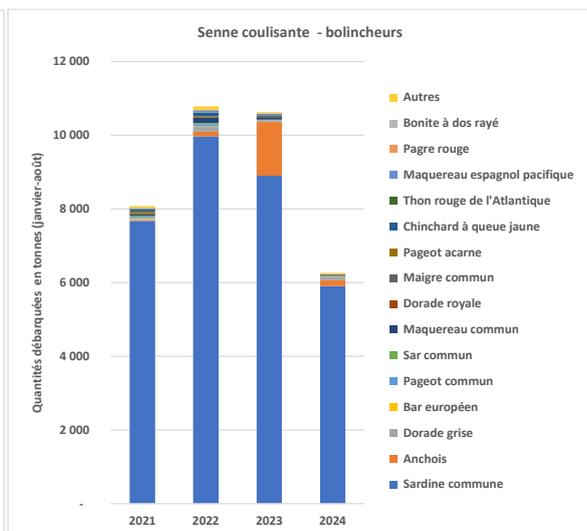


Figure 71 : Répartition quantités débarquées en tonnes par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Bolincheurs (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)

Espèces en kEuros	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Sardine commune	8 886	5 309	- 3 577	-40%
Anchois	731	147	- 584	-80%
Dorade grise	287	247	- 39	-14%
Bar européen	163	224	61	37%
Pageot commun	206	65	- 140	-68%
Sar commun	198	78	- 120	-61%
Maquereau commun	180	45	- 135	-75%
Dorade royale	31	47	15	49%
Maigre commun	146	-	- 146	-100%
Pageot acarne	79	85	6	8%
Chinchar à queue jaune	91	12	- 79	-86%
Thon rouge de l'Atlantique	34	12	- 22	-66%
Maquereau espagnol pacifique	44	0	- 43	-99%
Page rouge	42	9	- 33	-79%
Bonite à dos rayé	20	15	- 5	-25%
Autres	100	74	- 26	-26%
<b>Total</b>	<b>11 240</b>	<b>6 370</b>	<b>- 4 870</b>	<b>-43%</b>

Tableau 33 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Bolincheurs (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)

Espèces en tonnes	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Sardine commune	9 433	5 900	- 3 533	-37%
Anchois	793	161	- 632	-80%
Dorade grise	82	85	3	3%
Bar européen	11	14	3	27%
Pageot commun	36	11	- 25	-70%
Sar commun	21	9	- 13	-60%
Maquereau commun	94	15	- 79	-84%
Dorade royale	2	2	0	27%
Maigre commun	31	-	- 31	-100%
Pageot acarne	20	12	- 8	-39%
Chinchar à queue jaune	56	10	- 46	-82%
Thon rouge de l'Atlantique	3	1	- 2	-64%
Maquereau espagnol pacifique	48	0	- 48	-100%
Page rouge	3	1	- 2	-74%
Bonite à dos rayé	3	6	3	78%
Autres	65	34	- 31	-47%
<b>Total</b>	<b>10 702</b>	<b>6 262</b>	<b>- 4 440</b>	<b>-41%</b>

Tableau 34 : Quantités débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Bolincheurs (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)

Espèces Euros/kg	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Sardine commune	0,9	0,9	1,0	-4%
Anchois	0,9	0,9	0,9	-1%
Dorade grise	3,5	2,9	15,2	-16%
Bar européen	14,6	15,8	20,4	8%
Pageot commun	5,8	6,1	5,6	6%
Sar commun	9,3	9,1	9,5	-2%
Maquereau commun	1,9	-	-	-
Dorade royale	18,1	21,2	32,8	17%
Maigre commun	4,7	-	-	-
Pageot acarne	3,9	7,0	0,8	77%
Chinchar à queue jaune	1,6	1,2	1,7	-24%
Thon rouge de l'Atlantique	12,7	-	-	-
Maquereau espagnol pacifique	0,9	2,6	0,9	187%
Page rouge	15,1	12,4	16,0	-18%
Bonite à dos rayé	6,1	2,6	2,0	-58%
Autres	1,5	2,2	0,9	39%
<b>Total</b>	<b>1,1</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>-3%</b>

Tableau 35 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Bolincheurs (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)

#### 4.5.2.4. Fileyeurs\_0810

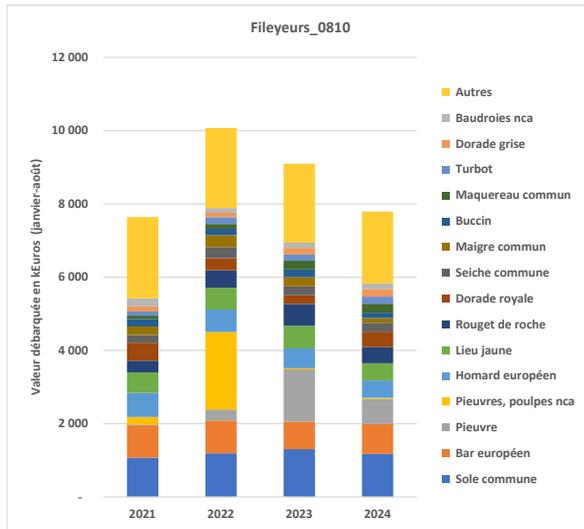


Figure 72 : Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs\_0810 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacris)

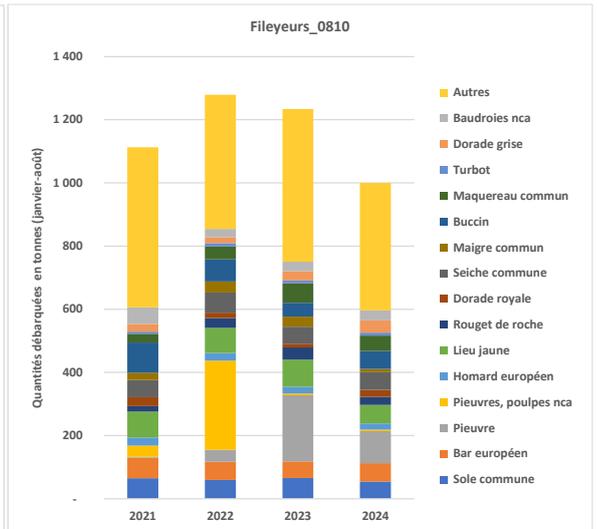


Figure 73 : Répartition des quantités débarquées en tonnes par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs\_0810 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacris)

Espèces en kEuros	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %	Déficit ou gain en %	Valeur 2024	Valeur moyenne de 2022-2023	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %	Espèces en tonnes
Sole commune	1 249	1 176	- 72	-6%	8	24	24	0	0%	Sole commune
Bar européen	822	813	- 9	-1%	4	20	22	2	9%	Bar européen
Pieuvre	865	688	- 177	-20%	33	101	124	23	19%	Pieuvre
Pieuvres, poulpes nca	1 076	30	- 1 047	-97%	100	2	144	142	99%	Pieuvres, poulpes nca
Homard européen	574	475	- 99	-17%	3	30	33	3	9%	Homard européen
Lieu jaune	609	468	- 141	-23%	24	28	83	59	21%	Lieu jaune
Rouget de roche	534	443	- 91	-17%	0	26	22	4	18%	Rouget de roche
Dorade royale	285	420	135	47%	7	21	14	7	50%	Dorade royale
Seiche commune	271	243	- 29	-11%	3	20	20	0	0%	Seiche commune
Maigre commun	288	132	- 156	-54%	33	10	33	23	70%	Maigre commun
Buccin	195	144	- 51	-26%	0	23	27	4	15%	Buccin
Maquereau commun	181	246	64	36%	5	40	21	19	90%	Maquereau commun
Turbot	177	191	13	8%	0	10	10	0	0%	Turbot
Dorade grise	153	211	58	38%	14	30	24	6	25%	Dorade grise
Baudroies nca	136	149	14	10%	4	35	28	7	25%	Baudroies nca
Autres	2 171	1 964	- 208	-10%	11	403	424	21	5%	Autres
Total	9 587	7 792	- 1 796	-19%	200	1 000	1 224	224	18%	Total

Tableau 36 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs\_0810 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacris)

Tableau 37 : Quantités débarquées en tonnes par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs\_0810 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacris)

Espèces Euros/kg	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Sole commune	20,0	21,7	1,7	9%
Bar européen	15,0	13,9	-1,1	-7%
Pieuvre	7,0	6,8	-0,2	-3%
Pieuvres, poulpes nca	7,5	6,4	-1,1	-15%
Homard européen	25,3	24,2	-1,1	-4%
Lieu jaune	7,4	8,0	0,6	9%
Rouget de roche	15,2	16,9	1,7	11%
Dorade royale	19,9	19,5	-0,4	-2%
Seiche commune	4,6	4,3	-0,3	-6%
Maigre commun	8,7	13,0	4,4	50%
Buccin	3,4	2,5	-0,9	-26%
Maquereau commun	3,5	5,0	1,5	42%
Turbot	17,9	19,6	1,7	9%
Dorade grise	6,3	5,4	-0,9	-14%
Baudroies nca	4,9	4,7	-0,2	-5%
Autres	4,8	4,9	0,1	2%
Total	7,6	7,8	0,2	2%

Tableau 38 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs\_1012 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacris)

N.B. Buccin en raison d'un navire ayant changé de quartier en 2023 et 2024 (Caen vers Lorient)

#### 4.5.2.5. Fileyeurs\_1012

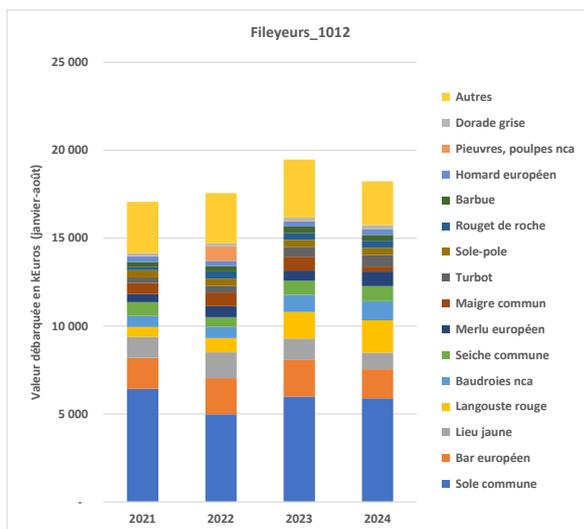


Figure 74: Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs\_1012 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacris)

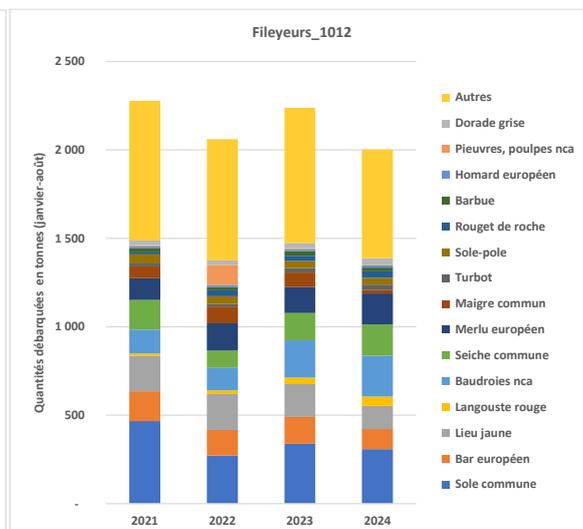


Figure 75: Répartition des quantités débarquées en tonnes par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs\_1012 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacris)

Espèces en kEuros	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Sole commune	5 484	5 889	406	7%
Bar européen	2 070	1 645	-425	-21%
Lieu jaune	1 341	947	-394	-29%
Langouste rouge	1 161	1 843	682	59%
Baudroies nca	811	1 088	277	34%
Seiche commune	673	857	185	27%
Merlu européen	610	828	218	36%
Maigre commun	781	288	-492	-63%
Turbot	472	663	191	40%
Sole-pole	397	400	4	1%
Rouget de roche	394	406	13	3%
Barbu	338	329	-9	-3%
Homard européen	297	330	33	11%
Pieuvres, poulpes nca	434	13	-420	-97%
Dorade grise	185	208	23	13%
Autres	3 071	2 500	-572	-19%
Total	18 517	18 237	-280	-2%

Tableau 39 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs\_1012 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacris)

Espèces en tonnes	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Sole commune	305	309	4	1%
Bar européen	149	114	-35	-23%
Lieu jaune	194	131	-64	-33%
Langouste rouge	29	52	23	81%
Baudroies nca	169	231	62	37%
Seiche commune	126	176	50	40%
Merlu européen	150	176	25	17%
Maigre commun	89	21	-68	-77%
Turbot	21	29	8	40%
Sole-pole	40	38	-2	-5%
Rouget de roche	32	37	5	15%
Barbu	22	21	-1	-5%
Homard européen	12	13	2	15%
Pieuvres, poulpes nca	59	2	-58	-97%
Dorade grise	27	38	11	39%
Autres	725	614	-111	-15%
Total	2 149	2 002	-147	-7%

Tableau 40 : Quantités débarquées en tonnes par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs\_1012 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacris)

Espèces Euros/kg	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Sole commune	18,0	19,1	1,1	6%
Bar européen	13,9	14,5	0,5	4%
Lieu jaune	6,9	7,3	0,3	5%
Langouste rouge	40,2	35,2	-5,0	-13%
Baudroies nca	4,8	4,7	-0,1	-2%
Seiche commune	5,3	4,9	-0,5	-9%
Merlu européen	4,1	4,7	0,7	16%
Maigre commun	8,8	14,0	5,2	59%
Turbot	22,7	22,7	0,0	0%
Sole-pole	9,8	10,5	0,6	6%
Rouget de roche	12,2	10,9	-1,3	-10%
Barbu	15,2	15,6	0,4	3%
Homard européen	25,3	24,5	-0,8	-3%
Pieuvres, poulpes nca	7,3	8,3	1,0	14%
Dorade grise	6,8	5,5	-1,3	-19%
Autres	4,2	4,1	-0,2	-4%
Total	8,6	9,1	0,9	6%

Tableau 41 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs\_1012 (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacris)

#### 4.5.2.6. Fileyeurs\_1218

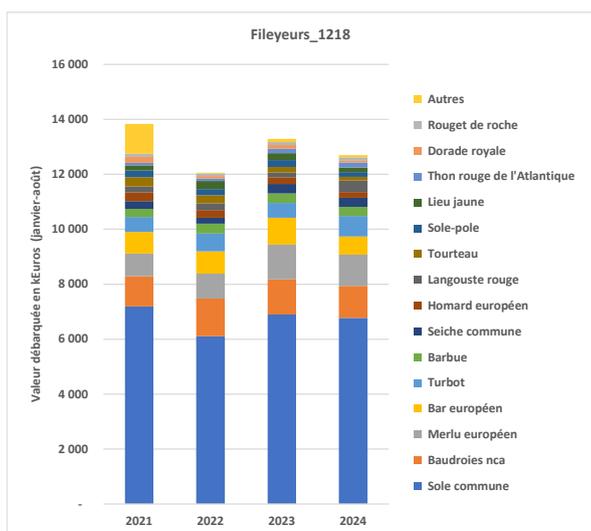


Figure 76 : Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs\_1218 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

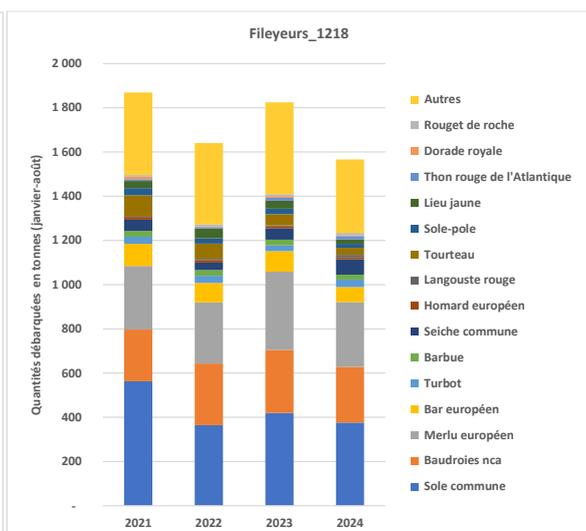


Figure 77 : Répartition des quantités débarquées en tonnes par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs\_1218 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

Espèces en kEuros	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Sole commune	6 500	6 777	277	4%
Baudroies nca	1 325	1 160	-164	-12%
Merlu européen	1 087	1 141	54	5%
Bar européen	895	660	-235	-26%
Turbot	594	748	154	26%
Barbue	354	330	-24	-7%
Seiche commune	281	330	49	17%
Homard européen	259	208	-51	-20%
Langouste rouge	208	416	209	101%
Tourteau	251	137	-115	-46%
Sole-pôle	240	177	-63	-26%
Lieu jaune	270	162	-108	-40%
Thon rouge de l'Atlantique	128	184	56	43%
Dorade royale	107	63	-45	-42%
Rouget de roche	103	127	24	23%
Autres	1 354	1 114	-240	-18%
<b>Total</b>	<b>13 957</b>	<b>13 734</b>	<b>-223</b>	<b>-2%</b>

Tableau 42 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs\_1218 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

Tableau 43 : Quantités débarquées en tonnes par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs\_1218 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

Espèces Euros/kg	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Sole commune	16,6	18,0	1,4	9%
Baudroies nca	4,7	4,6	-0,1	-2%
Merlu européen	3,4	3,9	0,4	13%
Bar européen	9,9	9,8	-0,1	-1%
Turbot	20,0	21,6	1,6	8%
Barbue	14,0	15,0	1,0	7%
Seiche commune	6,5	4,7	-1,8	-27%
Homard européen	24,9	25,2	0,4	1%
Langouste rouge	42,2	37,0	-5,2	-12%
Tourteau	4,3	4,2	-0,1	-2%
Sole-pôle	9,6	10,1	0,5	5%
Lieu jaune	6,8	8,1	1,4	20%
Thon rouge de l'Atlantique	13,2	12,2	-1,0	-8%
Dorade royale	19,7	21,2	1,5	8%
Rouget de roche	11,8	11,6	-0,2	-2%
Autres	3,5	3,4	-0,1	-3%
<b>Total</b>	<b>8,1</b>	<b>8,8</b>	<b>0,4</b>	<b>9%</b>

Tableau 44 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs\_1012 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

#### 4.5.2.7. Fileyeurs\_1824

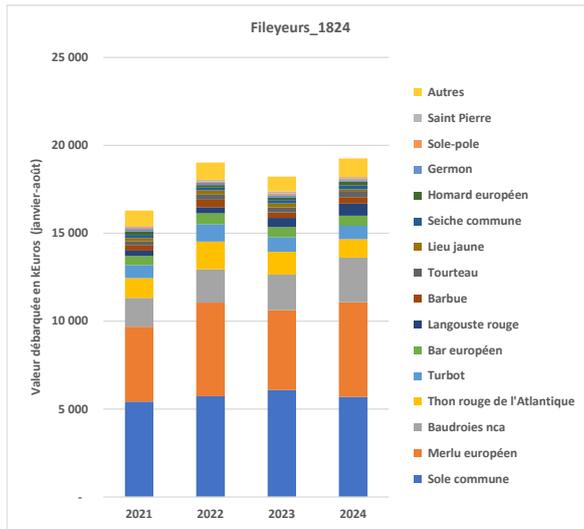


Figure 78 : Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs\_1824 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrais)

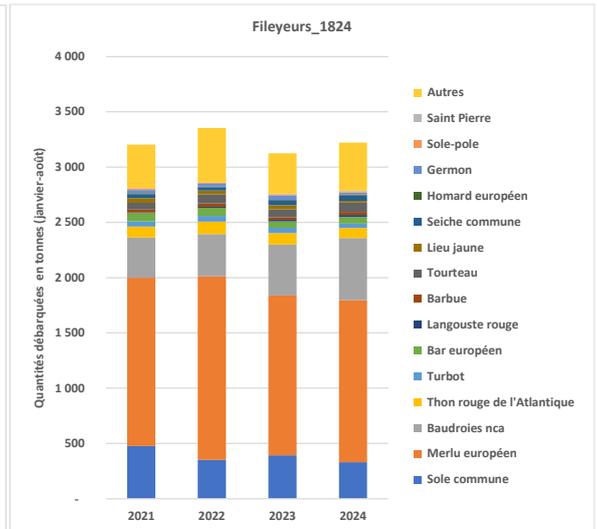


Figure 79 : Répartition des quantités débarquées en tonnes par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs\_1824 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrais)

Espèces en k€uros	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Sole commune	5 910	5 697	- 213	-4%
Merlu européen	4 930	5 379	449	9%
Baudroies nca	1 962	2 547	585	30%
Thon rouge de l'Atlantique	1 436	1 038	- 397	-28%
Turbot	910	771	- 139	-15%
Bar européen	590	572	- 18	-3%
Langouste rouge	445	680	235	53%
Barbue	367	376	9	2%
Tourteau	302	341	40	13%
Lieu jaune	216	108	- 108	-50%
Seiche commune	175	218	43	25%
Homard européen	143	204	61	43%
Germon	138	92	- 46	-33%
Sole-pole	88	75	- 12	-14%
Saint Pierre	102	100	- 2	-2%
Autres	910	1 063	153	17%
Total	18 622	19 261	639	3%

Tableau 45 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs\_1824 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrais)

Espèces en tonnes	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Sole commune	373	330	- 43	-11%
Merlu européen	1 552	1 466	- 87	-6%
Baudroies nca	422	562	140	33%
Thon rouge de l'Atlantique	107	92	- 15	-14%
Turbot	50	39	- 12	-23%
Bar européen	66	59	- 7	-10%
Langouste rouge	11	20	8	76%
Barbue	27	27	0	-1%
Tourteau	77	83	6	8%
Lieu jaune	35	17	- 18	-51%
Seiche commune	36	48	12	33%
Homard européen	6	9	3	47%
Germon	32	19	- 13	-41%
Sole-pole	9	8	- 1	-10%
Saint Pierre	6	6	0	-3%
Autres	429	437	8	2%
Total	3 240	3 222	- 17	-1%

Tableau 46 : Quantités débarquées en tonnes par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs\_1824 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrais)

Espèces Euros/kg	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Sole commune	15,8	17,3	1,4	9%
Merlu européen	3,2	3,7	0,5	16%
Baudroies nca	4,6	4,5	- 0,1	-3%
Thon rouge de l'Atlantique	13,4	11,2	- 2,1	-16%
Turbot	18,1	20,0	1,9	11%
Bar européen	9,0	9,7	0,7	8%
Langouste rouge	39,9	34,7	- 5,2	-13%
Barbue	13,7	14,1	0,4	3%
Tourteau	3,9	4,1	0,2	5%
Lieu jaune	6,1	6,2	0,1	2%
Seiche commune	4,9	4,6	- 0,3	-6%
Homard européen	24,0	23,3	- 0,7	-3%
Germon	4,3	4,9	0,6	13%
Sole-pole	9,4	9,0	- 0,4	-4%
Saint Pierre	15,7	15,8	0,2	1%
Autres	2,1	2,4	0,3	15%
Total	5,7	6,0	2,6	4%

Tableau 47 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs\_1824 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrais)

#### 4.5.2.8. Fileyeurs\_2440

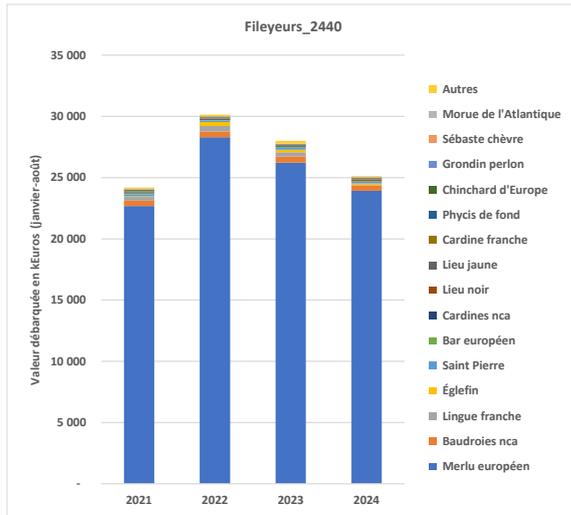


Figure 80: Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs\_2440 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

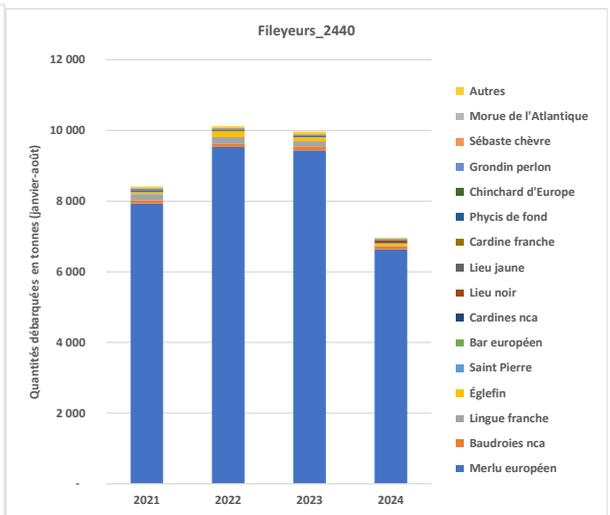


Figure 81: Répartition des quantités débarquées en tonnes par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs\_2440 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

Espèces en kEuros	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Merlu européen	27 261	23 923	- 3 338	-12%
Baudroies nca	488	443	- 44	-9%
Lingue franche	398	37	- 362	-91%
Églefin	269	128	- 141	-53%
Saint Pierre	139	136	- 3	-2%
Bar européen	69	63	- 7	-10%
Cardines nca	63	23	- 40	-64%
Lieu noir	32	109	78	243%
Lieu jaune	39	28	- 10	-27%
Cardine franche	39	42	3	7%
Phycis de fond	21	37	16	80%
Chinchard d'Europe	21	10	- 11	-52%
Grondin perlon	26	22	- 4	-15%
Sébaste chèvre	16	24	8	52%
Morue de l'Atlantique	15	31	15	102%
Autres	179	61	- 118	-66%
Total	29 075	25 117	- 3 958	-14%

Tableau 48 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs\_2440 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

Espèces en tonnes	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Merlu européen	9 489	6 629	- 2 860	-30%
Baudroies nca	100	96	- 4	-5%
Lingue franche	169	14	- 155	-92%
Églefin	124	55	- 69	-56%
Saint Pierre	13	13	0	1%
Bar européen	7	7	0	0%
Cardines nca	18	7	- 11	-64%
Lieu noir	15	65	50	339%
Lieu jaune	9	6	- 3	-34%
Cardine franche	14	12	- 2	-14%
Phycis de fond	8	18	10	135%
Chinchard d'Europe	3	4	1	35%
Grondin perlon	7	4	- 3	-35%
Sébaste chèvre	6	11	5	88%
Morue de l'Atlantique	4	8	4	96%
Autres	58	19	- 39	-67%
Total	10 044	6 967	- 3 077	-31%

Tableau 49 : Quantités débarquées en tonnes par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs\_2440 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

Espèces Euros/kg	Valeur moyenne de 2022-2023	Valeur 2024	Déficit ou gain 2024 vs 2022-2023	Déficit ou gain en %
Merlu européen	2,9	3,6	0,7	26%
Baudroies nca	4,9	4,6	- 0,2	-4%
Lingue franche	2,4	2,5	0,2	8%
Églefin	2,2	2,3	0,2	7%
Saint Pierre	10,9	10,6	- 0,3	-3%
Bar européen	9,4	9,3	- 0,1	-1%
Cardines nca	3,4	3,5	0,1	1%
Lieu noir	2,1	1,7	- 0,5	-22%
Lieu jaune	4,2	4,7	0,5	11%
Cardine franche	2,8	3,4	0,7	24%
Phycis de fond	2,7	2,0	- 0,6	-23%
Chinchard d'Europe	7,1	2,5	- 4,6	-65%
Grondin perlon	3,9	5,2	1,2	31%
Sébaste chèvre	2,7	2,2	- 0,5	-19%
Morue de l'Atlantique	3,9	4,0	0,1	3%
Autres	3,1	3,2	0,1	4%
Total	2,9	3,6	0,7	25%

Tableau 50 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs\_2440 (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

## 4.6. Synthèse annuelle 2021-2024 et aides aux arrêts temporaires

Il s'agit d'étudier le montant des différentes aides reçues et en particulier celles reçues dans le cadre de l'arrêt temporaire 2024 et d'analyser si les aides ont compensé les pertes de valeur débarquée sur les 8 premiers mois de l'année 2024.

### 4.6.1. Aides aux arrêts temporaires

Un dispositif d'aide aux arrêts temporaire de l'activité de pêche (AT CTC) a été mis en place en 2023<sup>31</sup> dans le cadre de la fermeture du golfe de Gascogne en 2024. D'autres dispositifs d'aides aux arrêts temporaires (AT Sole) des navires de pêche ont également été mis en place en 2022<sup>32,33</sup> et 2023<sup>34</sup>, ces derniers ont également concerné une partie de la population concernée par l'AT CTC 2024.

D'autres arrêts temporaires ont également été mis en œuvre en 2020 et 2021 dans le cadre de la crise sanitaire liée à la COVID-19 mais ils ne sont pas considérés dans le cadre de ce travail<sup>35</sup>. Ces travaux ainsi que d'autres analyses réalisées à partir d'enquêtes auprès des pêcheurs avaient montré que les contraintes administratives ou plus largement les coûts de transaction liés au montage des dossiers pouvaient être un frein pour les candidats à l'aide à l'arrêt<sup>36,37</sup>. Ceci pourrait expliquer pourquoi certains navires concernés par l'interdiction n'auraient pas demandé d'aides.

Il ne s'agit pas ici d'étudier précisément ces dispositifs dont les modalités et règles d'application peuvent avoir changé entre les AT. Dans le cas de l'AT CTC<sup>38</sup>, les compensations sont basées sur le calcul de pertes économiques avec

#### 1. L'arrêt temporaire de la pêche entraîne des pertes économiques, notées « Pe » :

$$Pe = [CA \times (1-T) \times M] / J$$

#### 2. Avec CA correspondant à la moyenne attestée des chiffres d'affaires

Le montant d'aide des AT Cétacés 2024 est fondé sur la moyenne des CA du premier trimestre ou du mois de février des années 2021, 2022 ou 2023 (au choix de l'armateur).

---

<sup>31</sup> Arrêté du 24 octobre 2023 établissant des mesures spatio-temporelles visant la réduction des captures accidentelles de petits cétacés dans le golfe de Gascogne pour les années 2024, 2025 et 2026. Cette mesure fait partie du Plan d'action de réduction des captures accidentelles de petits cétacés dans le golfe de Gascogne

<sup>33</sup> Arrêté du 28 février 2022 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2021 relatif à la mise en œuvre d'un arrêt temporaire aidé des activités de pêche pour les navires pêchant le stock de sole commune dans le golfe de Gascogne. JORF n°0059 du 11 mars 2022

<sup>34</sup> Arrêté du 27 janvier 2023 relatif à la mise en œuvre d'un arrêt temporaire aidé des activités de pêche pour les navires pêchant le stock de sole commune dans le golfe de Gascogne pour l'année 2023. JORF n°0026 du 31 janvier 2023

<sup>35</sup> Dubrana Camille (2021). Analyse de l'activité des flottilles de pêche et des mesures d'accompagnement dans le cadre de la crise sanitaire liée à la COVID-19 : exemple de la France et comparaison européenne. Ref. Mémoire de fin d'études d'ingénieur agronome : Sciences halieutiques et Aquacoles (Gestion des pêches et des écosystèmes continentaux et côtiers), Agrocampus Ouest. <https://archimer.ifremer.fr/doc/00804/91602/>

<sup>36</sup> Spagnol Charlene, Guyader Olivier, Le Grand Christelle, Demaneche Sebastien, Le Roy Emilie, Leblond Emilie (2021). Enquête sur les conséquences à court terme de la pandémie de Covid-19 sur la pêche maritime française. Premier confinement et période post-confinement. France métropolitaine. Ref. Rapport Ifremer-RBE-SIH-EM. 57p.. Ifremer. <https://doi.org/10.13155/84224>

<sup>37</sup> Guyader Olivier, Merzereaud Mathieu, Demaneche Sebastien (2021). La pêche française à l'épreuve de la tempête Covid-19. The Conversation, 27 Avril 2021. Open Access version : <https://archimer.ifremer.fr/doc/00692/80448/>

<sup>38</sup> <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-d-action-cetaces/Mesures-d-indemnisation-pour-l-arret-temporaire-des-activites-de-peche-dans-le-cadre-des-mesures-spatio-temporelles-visant-la-reduction-des-captures-accidentelles-de-petits-cetaces-dans-le-golfe-de-Gascogne>

4. Avec T : coûts variables non supportés : - Pour les navires dont l'activité impactée au titre de l'arrêté du 24 octobre 2023 établissant des mesures spatio-temporelles au titre d'un engin de pêche correspond à un filet (code GTR ou GNS) ou de type senne pélagique (code PS), la valeur de T applicable est estimée à 15 %. Pour les navires dont l'activité impactée au titre de l'arrêté du 24 octobre 2023 établissant des mesures spatio-temporelles au titre d'un engin de pêche correspond à un chalut (code PTB, OTM, PTM) la valeur de T applicable est estimée à 20 %.

5. Avec M : nombre de jours où le navire reste à quai, soit 30 jours.

6. Avec J : la moyenne sur les 3 années considérées du nombre de jours de référence par trimestre (soit 90 jours) ou mensuel (soit 30 jours) diminué du total de jours d'arrêts temporaires réalisés au premier trimestre des années ou aux mois de février 2021, 2022 et 2023. Par exemple, pour un navire arrêté 10 jours au T1 2022 et 15 jours au T1 2023,  $J = (90+80+75)/3 = 81.7$  jours ou pour un navire arrêté 10 jours en février 2022 et 6 jours en février 2023,  $J = (30+20+24)/3 = 24,6$  jours.

La perte économique des entreprises peut être considérée comme une marge sur coûts variables. Elle est par définition inférieure à la valeur débarquée qui peut être considérée comme une bonne « proxy » du chiffre d'affaires. L'analyse qui suit ne prend pas en compte la structure des coûts des navires et des entreprises dans la mesure où cela relève de la partie 2 de la saisine qui n'est pas étudiée par l'Ifremer. On peut cependant mentionner que les coûts variables sont en général assez bien corrélés à l'activité de pêche et en particulier aux jours de pêche dont l'évolution est décrite dans cette saisine. On se limitera ici à additionner les aides à la valeur débarquée qui est un majorant de la marge sur coûts variables, pour évaluer si elles compensent les pertes de chiffres d'affaires. Par définition, la baisse de valeur débarquée surestime la « perte économique » toute choses égales par ailleurs.

La DGAMPA a communiqué une première liste des navires ayant sollicité une aide au titre de l'arrêt temporaire Cétacés 2024. 287 navires ont été bénéficiaires d'une aide dont le montant cumulé est de 16 326 296 €. Une deuxième liste a été proposée dans laquelle un navire supplémentaire est éligible. Le montant global des aides pour les 288 navires est de 16 351 925 € ce qui représentait une aide moyenne de 57 k€ par navire<sup>39</sup>.

Le Tableau 51 présente les effectifs de navires par flottille ad hoc ayant bénéficié de l'AT CTC mais ceux ayant également bénéficié des AT Sole 2022 et 2023. Les montants totaux associés étaient de 12 820 k€ (moyenne de 112 k€) et de 5 036 k€ (moyenne 57 k€).

	Aides AT Sole 2022*	Aides AT Sole 2023*	Aides AT CTC 2024
<b>Chaluts_moins18</b>	3		13
<b>Chaluts_plus18</b>	1		9
<b>Senne coulissante</b>			19
<b>Filets_0810</b>	14	10	87
<b>Filets_1012</b>	47	34	78
<b>Filets_1218</b>	30	27	31
<b>Filets_1824</b>	19	18	28
<b>Filets_2440</b>			23
<b>Total navires</b>	<b>114</b>	<b>89</b>	<b>288</b>
<b>Total aides (kEuros)*</b>	<b>12 820</b>	<b>5 036</b>	<b>16 352</b>
<b>Aide moyenne (kEuros)</b>	<b>112</b>	<b>57</b>	<b>57</b>

Tableau 51 : Navires ayant obtenu des aides aux arrêts temporaires selon les AT et selon les flottilles ad hoc. Total et moyenne des aides par navires (Source : traitements Ifremer d'après données communiqués par la DGAMPA). N.B Plus globalement 268 navires étaient concernés par l'AT sole 2022 et 89 en 2023

<sup>39</sup> Comme indiqué plus haut, les analyses des indicateurs d'activité de la liste AT CTC se sont basées sur la première liste de 287 navires.

Il n'est pas surprenant que les flottilles de bolincheurs senne coulissante et filets de 24-40 mètres n'aient pas bénéficié des aides sole dans la mesure où ces flottilles ne ciblent pas la sole (cf. section précédente pour une analyse de leur structure de débarquements).

Au sein de la population des navires AT CTC, ce sont les fileyeurs 24-40 mètres qui ont obtenu le montant d'aide le plus élevé à la fois pour la flottille au total (3 744 K€) et en moyenne par navire (163 k€). Les fileyeurs 18-24, 12-18 et 10-12 mètres ont globalement reçu des montants équivalents (autour de 3 000 k€) mais avec des montants moyens très différents<sup>40</sup>. Ceci s'explique par le fait que les niveaux de chiffres d'affaires sont très différents entre ces classes de taille (voir section précédente sur la structure de la flotte). Bien que relativement nombreux, les filets 8-10 mètres ont bénéficié de 1 000 k€ pour un montant moyen de 12 k€ par navire. Les chalutiers de plus de 18 mètres ont bénéficié d'un montant global quasi équivalent mais avec une aide moyenne équivalente à celle des fileyeurs de 18-24 mètres.

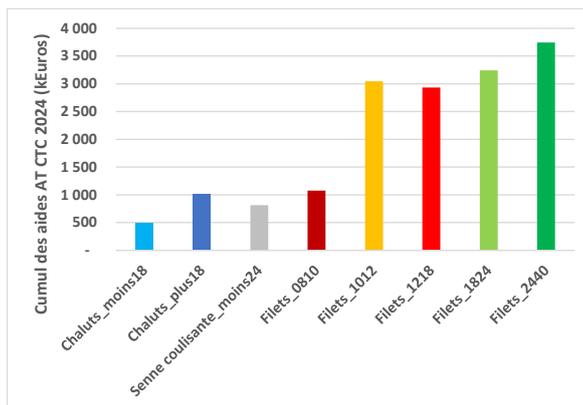


Figure 82: Cumul des aides aux AT CTC par flottille ad hoc en k€ (Source : DGAMPA, Ifremer-Sacrois-activité)

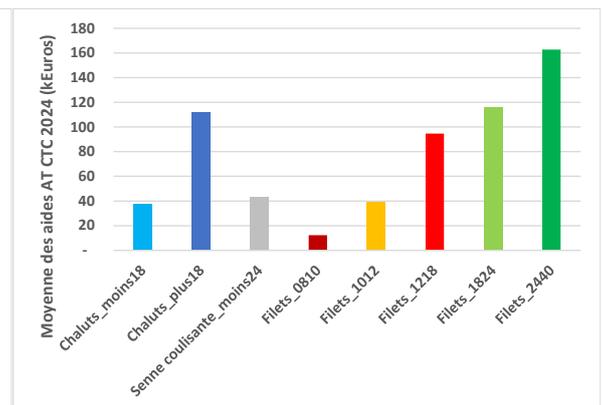


Figure 83: Aides AT CTC moyenne par navire par flottille ad hoc en k€ (Source : DGAMPA, Ifremer-Sacrois-activité)

Le Tableau 52 tout comme la figure 79 mettent en évidence la variabilité des aides obtenues de manière générale (d'un minimum de 2 k€ à un maximum de 238 k€ pour un coefficient de variation de 87%) mais également au sein d'une même flottille. C'est par exemple le cas de filets 8-10 (2 à 49 k€), des filets 10-12 (3 à 105 k€) ou encore des filets 12-18 mètres (34 à 238 k€)

	Nombre de navires	Cumul des aides	Moyenne	Minimum	Maximum	Ecart-type	Coeff. Var.
Chaluts_moins18	13	488	38	8	78	24	65%
Chaluts_plus18	9	1 007	112	62	213	55	49%
Senne coulissante_moins24	19	815	43	14	88	17	41%
Filets_0810	87	1 076	12	2	49	9	70%
Filets_1012	78	3 046	39	3	105	25	64%
Filets_1218	31	2 935	95	34	238	47	49%
Filets_1824	28	3 242	116	31	225	46	40%
Filets_2440	23	3 744	163	110	204	29	18%
Total général	288	16 352	57	2	238	55	97%

Tableau 52 : Statistiques descriptives sur le montant des aides AT CTC par flottille ad hoc (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois-activité)

Ces éléments sur la répartition des aides semblent montrer que les compensations sont très hétérogènes au sein d'une même flottille avec des navires ayant pourtant des caractéristiques économiques similaires. Ces différences peuvent être liées à l'hétérogénéité des antériorités de chiffre d'affaires sur les périodes éligibles au calcul des aides.

<sup>40</sup> A noter que certains dossiers étaient en cours d'instruction ou de paiement aux dates de transmission des fichiers des bénéficiaires



Figure 84: Nombre de navires selon le montant des aides AT CTC en € par classe de montant d'aide (Source : DGAMPA)

#### 4.6.2. Evolution des valeurs débarquées et compensation par les aides.

Comme indiqué précédemment, l'indicateur de marge sur coût variable serait l'indicateur le plus approprié pour évaluer si les aides ont compensé les pertes économiques des navires. A défaut, l'indicateur mobilisé est la valeur débarquée qui est un majorant de la marge sur coût variable, elle surestime la perte. La Figure 85 présente l'évolution de la valeur totale débarquée par les navires AT CTC ainsi que le montant total des aides AT 2022-2023-2024.

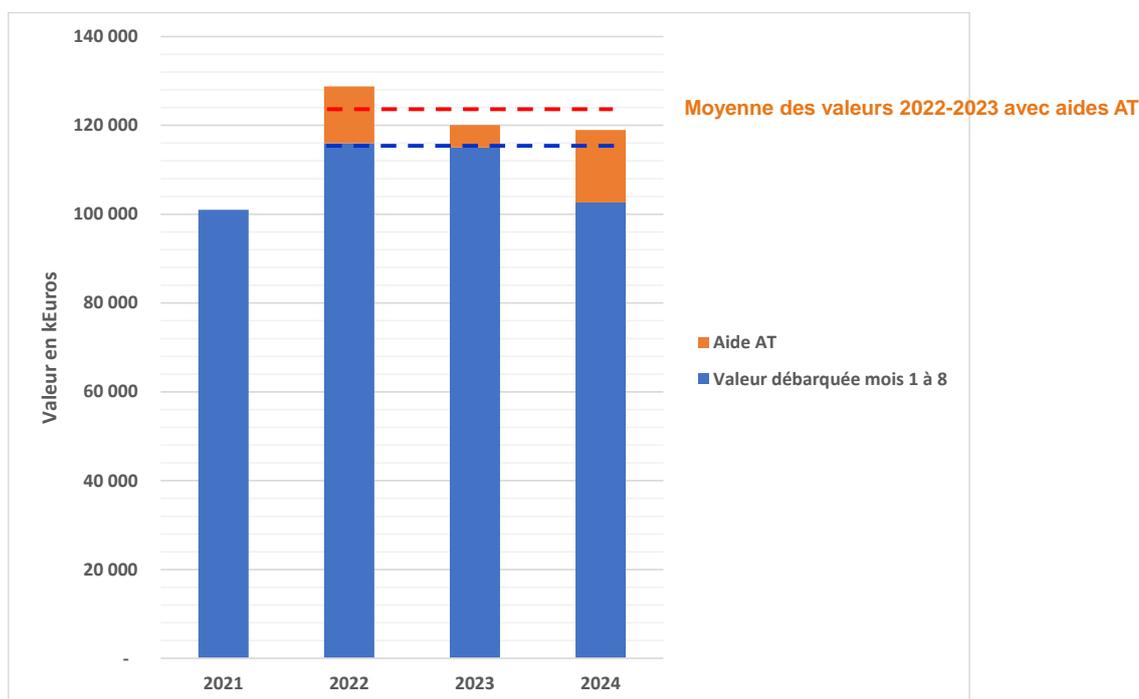


Figure 85: Valeurs totales débarquées sur la période janvier-août par les navires AT CTC et aides AT 2022-2023-2024 (Source : DGAMPA, Ifremer Sacrois). N.B. Valeur débarquée : majorant de la marge sur coûts variables. « pertes économiques surestimées »

Comparée à la moyenne des valeurs débarquées sur les années 2022-2023, le déficit (la perte) de valeur débarquée sur la période janvier-fin août est estimé à environ 12 890 kEuros. Le montant total des aides allouées 16 352 kEuros est supérieur à cette baisse montant que le dispositif a plus que compensé les « pertes ». Le gain est d'environ 3 462 kEuros. On rappelle ici que la baisse de valeur débarquée est probablement surestimée dans la mesure où certaines données, celles des

moins de 12 mètres ne sont pas complètes pour la période considérée. Si l'on prend en compte également les aides obtenues en 2022 et 2023 au titre des AT Sole, les aides AT CTC 2024 ne compensent pas totalement la baisse de valeur totale débarquée. Le déficit est estimé à - 5 466kEuros.

Le montant total des aides allouées 16 350 k€ est supérieur à cette baisse montrant que le dispositif a plus que compensé les « pertes ».

Ce même type d'analyse a été mené par flottille (voir Figure 86 ). A titre d'illustration, les navires de la flottille filets 18-24 mètres ont, comme on l'a identifié précédemment, connu un gain de valeur sur les huit premiers mois de l'année 2024 par rapport à la moyenne 2022-2023. Les aides AT CTC viennent donc s'ajouter au gain sur la valeur débarquée. Le gain persiste quand on prend en compte les aides des AT Sole des années précédentes.

Pour les 8-10 mètres, la situation est symétrique dans la mesure où les navires de cette flottille ont globalement connu une perte de valeur débarquée. Au regard des données disponibles, les aides AT CTC ne compensent pas les pertes de valeur à la fois quand on ne prend pas en compte les aides des aides AT précédentes où quand on les considère.

Pour les bolincheurs-senneurs qui ont été relativement peu impactés par la fermeture car le maximum de débarquement se situe plutôt en période estivale, la perte de valeur est très importante et les aides sont loin de les compenser. Mais comme indiqué précédemment, la perte de valeur est plus liée à la baisse de l'abondance de cette espèce ou de la capturabilité des flottilles vis-à-vis de cette espèce qu'à la fermeture de la pêche.

Ces résultats préliminaires ne présagent pas des impacts de la fermeture à l'échelle de chacun des navires concernés par l'AT CTC. Cela pose la question de la répartition des impacts à des échelles plus fines à la fois pour les navires concernés mais également pour les navires ayant fait l'objet de la fermeture mais qui n'ont pas fait de demande d'AT.

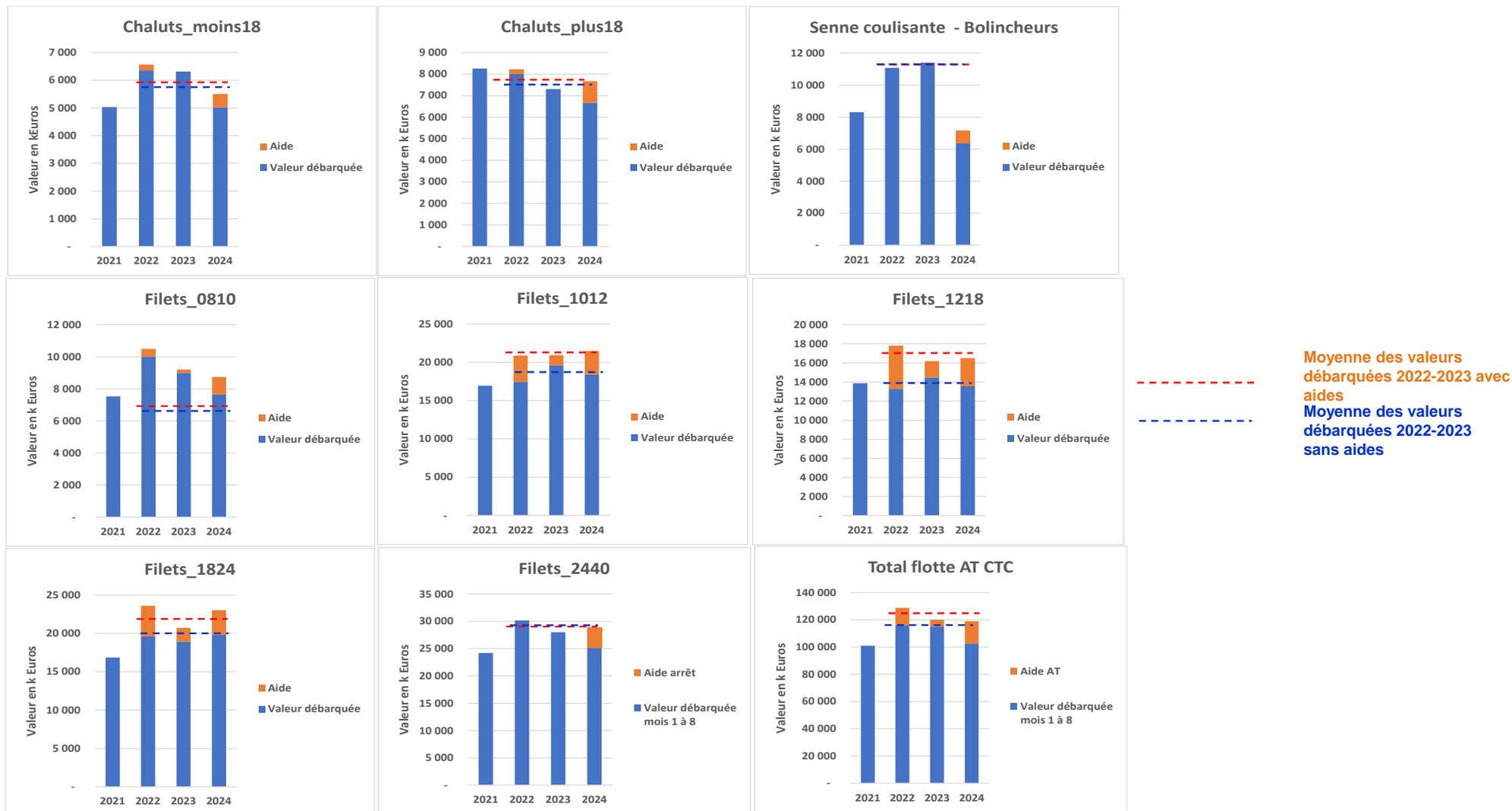


Figure 86: Valeurs totales débarquées sur la période janvier-août par flottille ad hoc et aides AT 2022-2023-2024 en k€(Source : DGAMPA, Ifremer Sacrois)

## **5. Population du golfe de Gascogne n'ayant pas été concernée par l'arrêt temporaire (# 2 - GG hors AT CTC)**

## 5.1. Navires de 12 mètres et plus et de moins de 12 mètres

### 5.1.1. Evolution par période

Pour les navires de plus de 12 mètres, la tendance à la baisse du format de la flotte se poursuit et le nombre hebdomadaire de navires actifs est en diminution au cours des périodes identifiées (-9,2%, -12,9%, -7,6% par rapport à la moyenne 2022-2023). L'effort de pêche global en jours de pêche et en nombre d'heures de pêche se réduit dans des proportions comparables. Les débarquements totaux, en baisse de près de 15 % avant la fermeture, ont connu une baisse plus limitée pendant la fermeture (-2,7%) pour s'établir à -9,7% après la fermeture. En termes de valeur débarquée, après une baisse de -16,4% avant la fermeture, une hausse de près de 12% est observée pendant la fermeture. Au cours de la période suivant la réouverture la valeur débarquée est en baisse de -5,9%. Le prix moyen quasi stable avant la fermeture a progressé de plus de 15% pendant la fermeture et a connu une progression de 3,8% après.

Pour les navires de moins de 12 mètres, les chiffres proposés font état d'une baisse du nombre de navires actifs par semaine (-7,1% sur l'ensemble de la période), plus marquée pendant la période de fermeture (-16,6%). Le nombre de jours de pêche est en baisse de -13,4% sur toute la période (-34,8% pendant la fermeture). Le nombre d'heures de pêche se réduit de -29,5% sur toute la période, tout comme pendant la fermeture. Par contre les débarquements pendant la fermeture ont progressé de 11,6% même s'ils ont chuté de -21,8% sur les huit premiers mois de l'année. La valeur totale débarquée aurait plus baissé pendant la fermeture (-22,2%) que sur l'ensemble de la période (-12,8%). Le prix moyen assez stable avant la fermeture, aurait chuté de -30,3% pendant la période de fermeture, puis progressé après la fermeture de 19,7%, soit une hausse globale de 11,6% pendant les huit premiers mois de 2024.

Ces chiffres doivent cependant être considérés avec précaution. En effet, en raison de l'absence de géolocalisation généralisée sur les moins de 12 mètres, permettant de reconstruire précisément l'activité des navires, et de l'utilisation encore partielle de l'application de télédéclaration VISIOCaptures, les indicateurs d'effort de pêche et de débarquements sont issus de la seule donnée présente de manière exhaustive qui est la part des apports transitant par les criées, très incomplètes pour ces navires, les télédéclarations réalisées et les fiches de pêche qui ont été documentées par le pêcheur, puis transmises à l'administration et saisies in fine (ce processus peut prendre quelques mois).

**Chiffres-clés des navires de taille supérieure ou égale à 12m dans le Golfe de Gascogne  
(sauf senneurs tropicaux et canneurs de Dakar)**

	Période avant la fermeture			Période de fermeture			Période après réouverture			Depuis le début de l'année 2024		
	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*
Nombre moyen de navires actifs par semaine :	112	-11.33	-9.2%	116	-17.17	-12.9%	111	-9.07	-7.6%	111	-9.96	-8.2%
Nombre de jours de pêche :	1 320	-153	-10.4%	2 019	-273	-11.9%	13 453	-1 220	-8.3%	16 792	-1 646	-8.9%
Nombre d'heures de pêche :	20 356	-2 317	-10.2%	30 732	-5 102	-14.2%	199 397	-21 331	-9.7%	250 486	-28 750	-10.3%
Débarquement total toutes espèces confondues (tonnes) :	1 053	-185	-14.9%	1 742	-48.86	-2.7%	10 279	-1 057	-9.3%	13 074	-1 291	-9%
Valeur totale débarquée toutes espèces confondues (Keuros) :	4 829	-950	-16.4%	8 727	+930	+11.9%	52 371	-3 262	-5.9%	65 927	-3 281	-4.7%
Prix moyen par kilo débarqué toutes espèces confondues (euros) :	4.59	-0.08	-1.8%	5.01	+0.66	+15.1%	5.09	+0.19	+3.8%	5.04	+0.22	+4.7%

\* évolution des indicateurs par rapport à la moyenne 2022-2023

Source : Données SACROIS jusqu'à semaine 35/2  
(chiffres provisoires pouvant être révisés)

**Chiffres-clés des navires de taille inférieure à 12m dans le Golfe de Gascogne  
(sauf senneurs tropicaux et canneurs de Dakar)**

	Période avant la fermeture			Période de fermeture			Période après réouverture			Depuis le début de l'année 2024		
	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*
Nombre moyen de navires actifs par semaine :	467	-21	-4.3%	425	-84.5	-16.6%	451	-30.72	-6.4%	450	-34.5	-7.1%
Nombre de jours de pêche :	3 872	-882	-18.6%	4 403	-2 346	-34.8%	39 733	-4 216	-9.6%	48 008	-7 444	-13.4%
Nombre d'heures de pêche :	23 889	-5 148	-17.7%	30 051	-12 571	-29.5%	231 341	-101 644	-30.5%	285 281	-119 363	-29.5%
Débarquement total toutes espèces confondues (tonnes) :	593	-123	-17.1%	965	+100	+11.6%	6 821	-2 320	-25.4%	8 378	-2 342	-21.8%
Valeur totale débarquée toutes espèces confondues (Keuros) :	5 835	-1 300	-18.2%	6 558	-1 872	-22.2%	50 035	-5 997	-10.7%	62 428	-9 169	-12.8%
Prix moyen par kilo débarqué toutes espèces confondues (euros) :	9.84	-0.13	-1.3%	6.8	-2.95	-30.3%	7.34	+1.21	+19.7%	7.45	+0.77	+11.6%

\* évolution des indicateurs par rapport à la moyenne 2022-2023

Source : Données SACROIS jusqu'à semaine 35/2  
(chiffres provisoires pouvant être révisés)

Figure 87: # 2 - GG hors AT CTC . Evolution par période des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)

## 5.1.2. Evolution hebdomadaire

### Evolution hebdomadaire 2024 vs moyenne 2022-2023

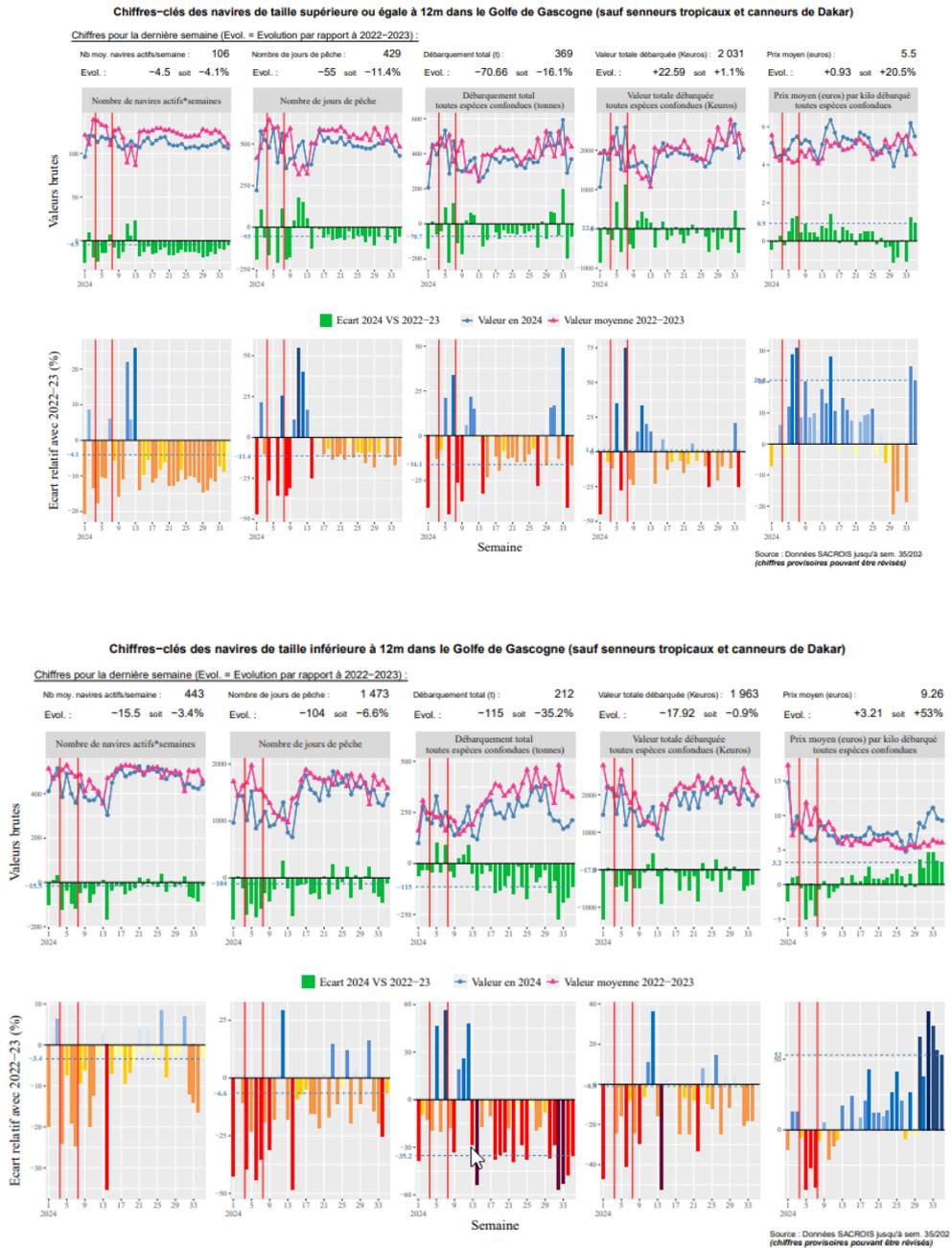


Figure 88: # 2 - GG hors AT CTC. Evolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifrermer-Sacrois)

### 5.1.3. Evolution cumulée

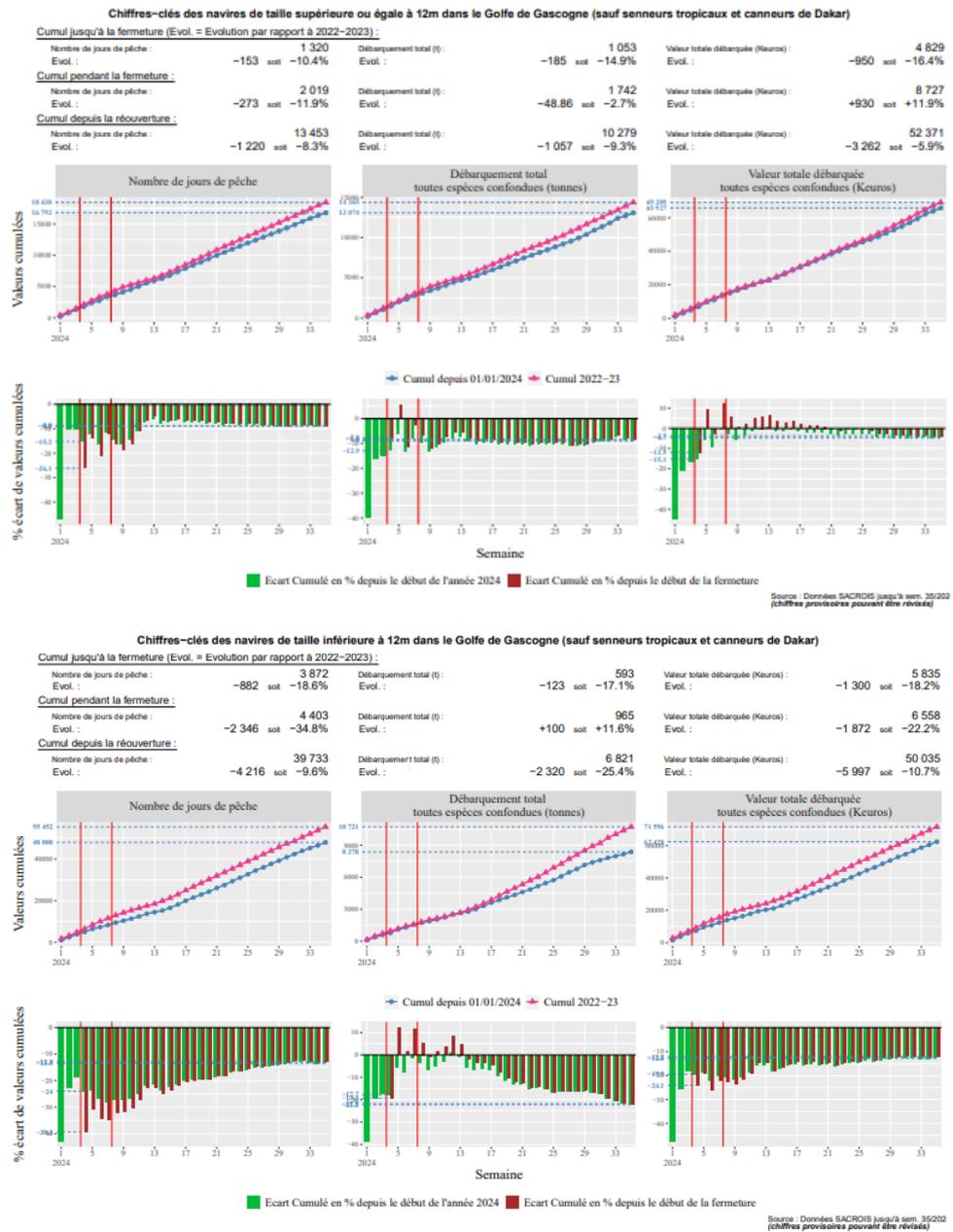
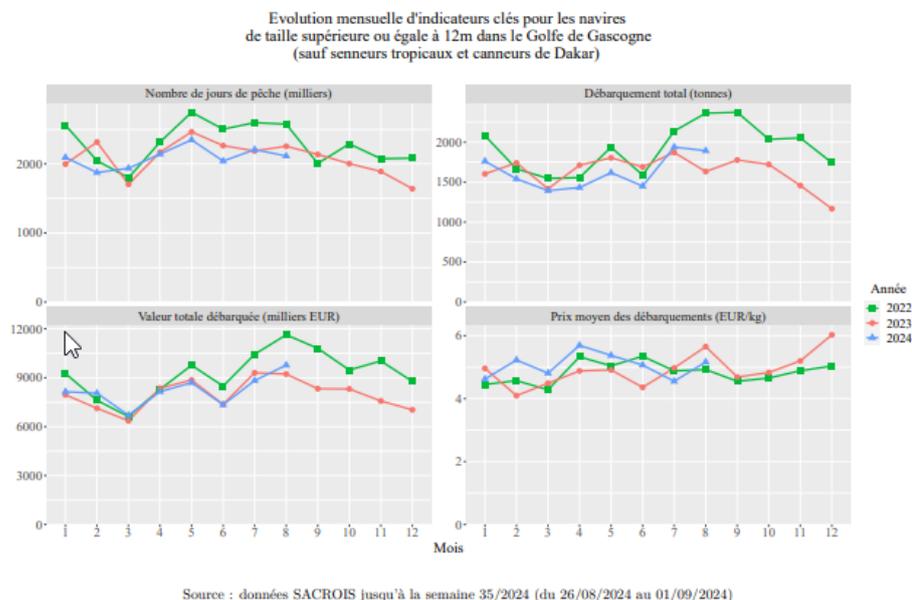


Figure 89: # 2 - GG hors AT CTC. Evolution cumulée des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires des taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

## 5.1.4. Evolution par mois

### Evolution mensuelle



### Evolution mensuelle

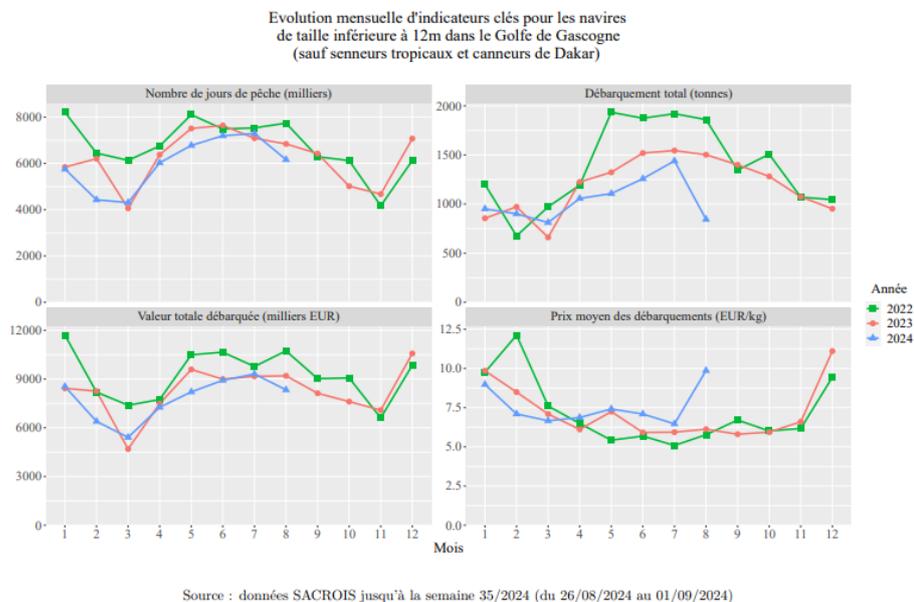


Figure 90: # 2 - GG hors AT CTC. Evolution mensuelle des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Iframer-Sacrois)

Les évolutions par catégories de longueur et par espèce sont présentées dans les documents fournis en annexe.

## **6. Population panel du golfe de Gascogne (# 3 - Panel GG hors AT CTC)**

## 6.1. Navires de 12 mètres et plus et de moins de 12 mètres

### 6.1.1. Evolution par période

#### Chiffres-clés des navires de taille supérieure ou égale à 12m dans le Golfe de Gascogne (sauf senneurs tropicaux et canneurs de Dakar)

	Période avant la fermeture			Période de fermeture			Période après réouverture			Depuis le début de l'année 2024		
	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*
Nombre moyen de navires actifs par semaine :	106	3.5	+3.4%	111	0.33	+0.3%	107	2.66	+2.6%	107	2.53	+2.4%
Nombre de jours de pêche :	1 252	+31	+2.5%	1 925	+19	+1%	12 954	+160	+1.3%	16 131	+210	+1.3%
Nombre d'heures de pêche :	19 204	+789	+4.3%	29 271	+192	+0.7%	192 211	+3 335	+1.8%	240 685	+4 316	+1.8%
Débarquement total toutes espèces confondues (tonnes) :	958	+57.31	+6.4%	1 511	+183	+13.8%	9 366	+526	+5.9%	11 835	+766	+6.9%
Valeur totale débarquée toutes espèces confondues (Keuros) :	4 445	-200	-4.3%	8 030	+1 674	+26.3%	49 727	+2 004	+4.2%	62 201	+3 479	+5.9%
Prix moyen par kilo débarqué toutes espèces confondues (euros) :	4.64	-0.52	-10%	5.31	+0.53	+11%	5.31	-0.09	-1.7%	5.26	-0.05	-0.9%

évolution des indicateurs par rapport à la moyenne 2022-2023

Source : Données SACROIS jusqu'à semaine 35/2 (chiffres provisoires pouvant être révisés)

#### Chiffres-clés des navires de taille inférieure à 12m dans le Golfe de Gascogne (sauf senneurs tropicaux et canneurs de Dakar)

	Période avant la fermeture			Période de fermeture			Période après réouverture			Depuis le début de l'année 2024		
	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*
Nombre moyen de navires actifs par semaine :	435	-25.17	-5.5%	397	-84.33	-17.5%	412	-37.41	-8.3%	413	-40.39	-8.9%
Nombre de jours de pêche :	3 641	-870	-19.3%	4 124	-2 286	-35.7%	36 613	-4 552	-11.1%	44 378	-7 708	-14.8%
Nombre d'heures de pêche :	22 616	-4 958	-18%	28 530	-12 043	-29.7%	215 129	-98 577	-31.4%	266 275	-115 578	-30.3%
Débarquement total toutes espèces confondues (tonnes) :	576	-120	-17.2%	941	+112	+13.5%	6 512	-2 243	-25.6%	8 029	-2 251	-21.9%
Valeur totale débarquée toutes espèces confondues (Keuros) :	5 555	-1 347	-19.5%	6 303	-1 642	-20.7%	46 486	-6 051	-11.5%	58 345	-9 040	-13.4%
Prix moyen par kilo débarqué toutes espèces confondues (euros) :	9.65	-0.27	-2.8%	6.7	-2.89	-30.1%	7.14	+1.14	+19%	7.27	+0.71	+10.9%

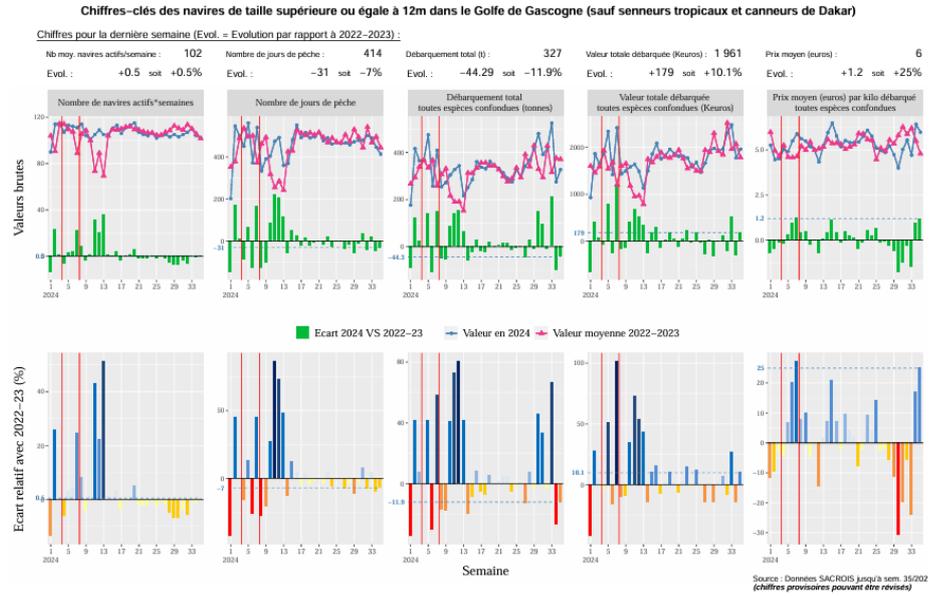
\* évolution des indicateurs par rapport à la moyenne 2022-2023

Source : Données SACROIS jusqu'à semaine 35/2 (chiffres provisoires pouvant être révisés)

Figure 91: # 2 - Panel GG hors AT CTC. Evolution par période des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Iframer-Sacrois)

## 6.1.2. Evolution hebdomadaire

Evolution hebdomadaire 2024 vs moyenne 2022-2023



Evolution hebdomadaire 2024 vs moyenne 2022-2023

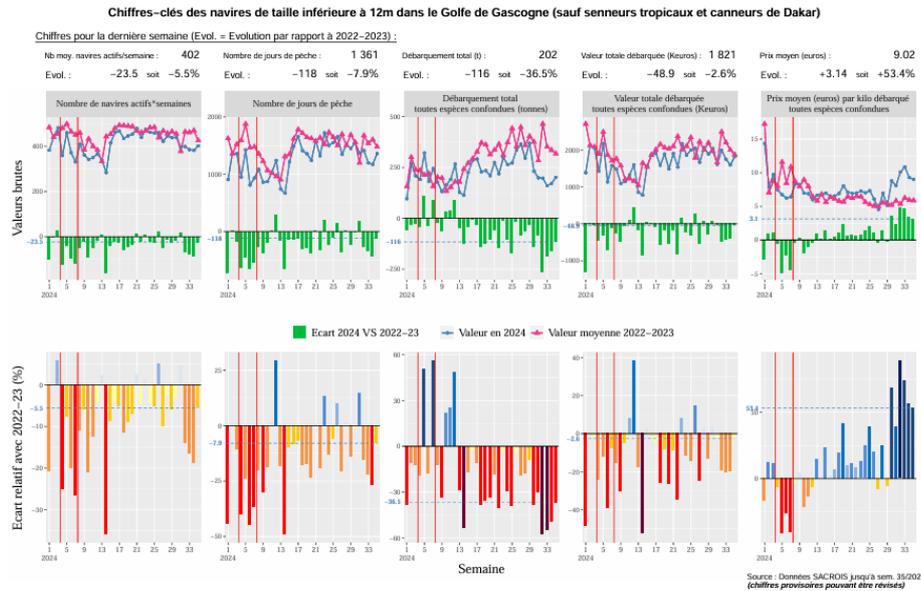


Figure 92: # 2 - Panel GG hors AT CTC. Evolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

### 6.1.3. Evolution cumulée

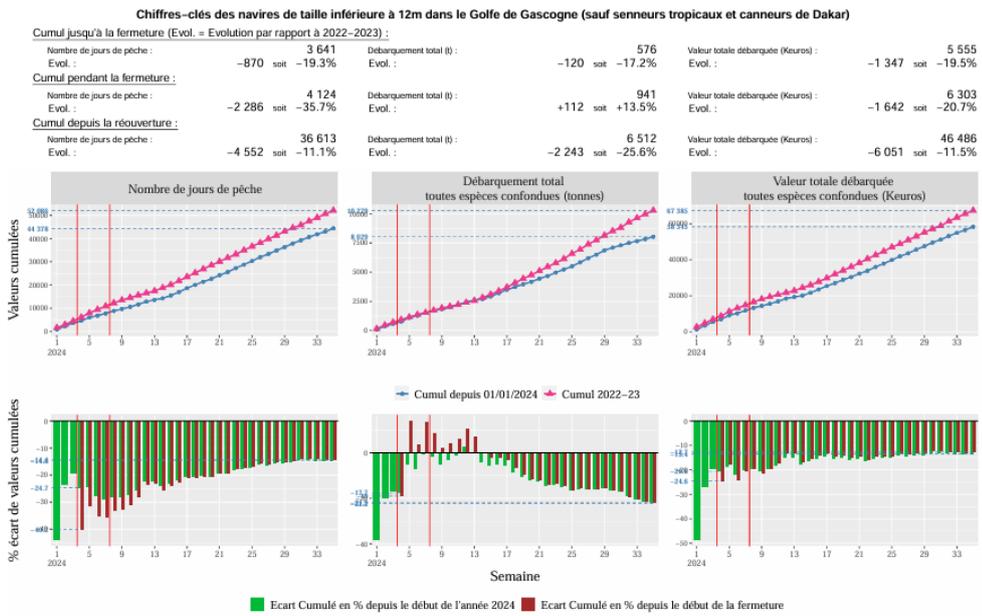
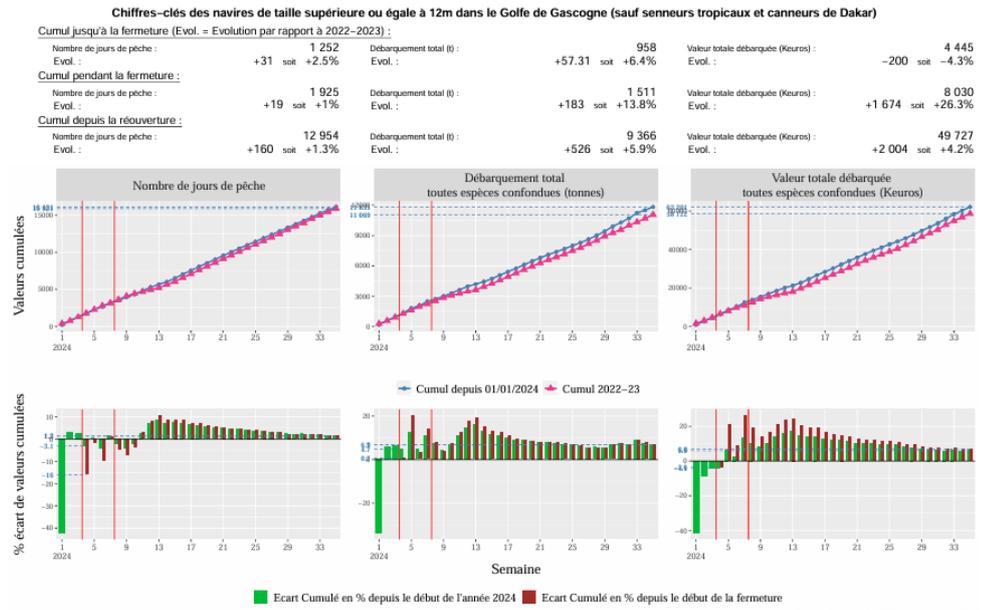
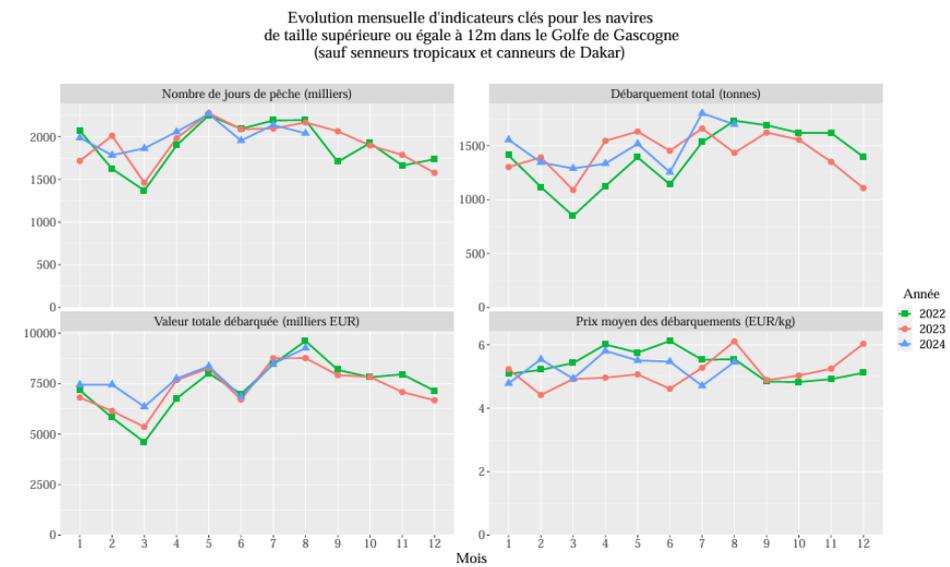


Figure 93: # 2 - Panel GG hors AT CTC. Evolution cumulée des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires des taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Iframer-Sacrois)

## 6.1.4. Evolution par mois

### Evolution mensuelle



### Evolution mensuelle

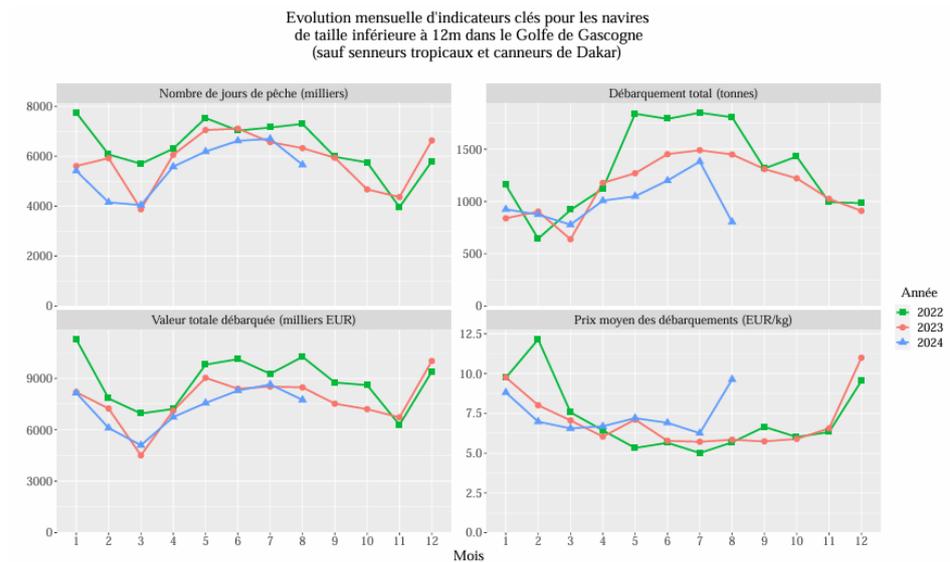


Figure 94: # 2 - Panel GG hors AT CTC. Evolution mensuelle des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Iframer-Sacrois)

Les évolutions par catégories de longueur et par espèce sont présentées dans les documents fournis en annexe.

## 7. Population du golfe de Gascogne (#4 - GG)

## 7.1. Navires de 12 mètres et plus et de moins de 12 mètres

### Navires de plus de 12 mètres

Période avant fermeture (semaines 1 à 3) : 188 navires en moyenne étaient actifs par semaine (-1,2% par rapport à la moyenne 2022-2023) et l'effort de pêche exprimé en jours de pêche atteignait 2 365 jours (+1,0%). Le nombre d'heures de pêche avait baissé de 5,2% (-1 179 heures). Les débarquements totaux toutes espèces confondues s'étaient élevées à 2 108 tonnes (-17,1%) pour une valeur totale débarquée de 10,06 Millions EUR (-12,7%). Le prix moyen était de 4.77€ (+5,3%) par rapport à la période 2022-2023. La période avant fermeture a donc été marquée par un recul significatif des débarquements (plus important que celui de l'activité de pêche) mais aussi des valeurs débarquées dans la mesure l'augmentation du prix moyen n'a pas compensé la baisse de la production.

Période de fermeture (semaines 4 à 7) : 120 navires étaient actifs en moyenne par semaine, contre 205 à la même période en 2022-2023 soit une baisse de -41,5%. A cette réduction du nombre de navire moyen en activité est associée une chute du nombre de jours et d'heures de pêche de respectivement de -1 698 jours (-45,5%) et -24 132 heures (-44,0%). Avec un recul de -2 421 tonnes, les débarquements totaux ont connu une baisse plus importante (-58,1%) que l'effort de pêche. La baisse de la valeur débarquée de -45,9% (-7,4 Millions €) s'explique par une progression importante du prix moyen sur la période (+29,3%) témoignant des tensions renforcées sur la première vente qui se sont accentuées au cours des semaines lors de la période de fermeture.

Cependant les évolutions de prix doivent être appréhendées avec prudence dans la mesure où elles peuvent être liées à des modifications de la structure des débarquements par espèce.

Période après réouverture (semaines 8 à 35). 181 navires étaient en activité chaque semaine contre 186 (-2,6%) en 2022-2023 sur la même période tandis que le nombre de jours a baissé (-1,9%) tout comme les heures de pêche (-6,7%). Les déficits de débarquement en quantité se sont établis à -6,7% mais la valeur débarquée totale a progressé de 2,8% dans un contexte de progression des prix moyens de 10,2%. L'analyse hebdomadaire montre que l'activité a repris rapidement après la fermeture pour atteindre les niveaux 2022-2023 dès la semaine 9, le nombre de jours de pêche dépassant les niveaux passés les quatre semaines suivantes (10-11-12-13). Comme l'illustre la figure X, l'écart atteint plus de 70% semaine 13. Le gain de débarquement en quantité est moins net mais il est plus important en valeur dans la mesure où l'écart de prix est resté positif sur cette période (en particulier semaines 12 et 13 mais également semaine 8 et 9).

Les déficits de débarquements sur certaines périodes du reste de l'année s'expliquent en partie par des baisse d'activité des navires.

A l'échelle du golfe de Gascogne, on constate donc que la baisse de valeur débarquée pendant la période de fermeture a été en partie compensée le mois qui a suivi la période de fermeture. Cette compensation partielle est liée à la reprise de l'activité et des débarquements mais elle s'explique en grande partie par l'augmentation des prix pendant la période de fermeture mais également dans le mois qui a suivi. On peut aussi noter que les effets prix bien que moins importants persistent le reste de l'année.

Depuis le début de l'année (semaine 35 soit 8 mois sur 12) : Dans un contexte de baisse du nombre de navires actifs de -6,2%, l'effort de pêche exprimé en jours de pêche a été réduit de -7,2% (-11,5% en heures de pêche). La baisse des débarquements totaux atteint -14% en quantité, la baisse de valeur est de -4,8% dans un contexte où l'augmentation des prix s'établit à 10,7%.

### Navires de moins de 12 mètres

Période avant fermeture (semaine 1 à 3) : 588 navires en moyenne étaient actifs par semaine (-2,6% par rapport à la moyenne 2022-2023) et l'effort de pêche exprimé en jours de pêche atteignait 5 086 jours (-13,1%). Le nombre d'heures de pêche avait baissé de 20,6% (-7 975 heures). Les débarquements totaux toutes espèces confondues s'étaient élevées à 898 tonnes (-15,6%) pour une

valeur totale débarquée de 8,14 Millions EUR (-13,1%). Le prix moyen était de 9.06€ (+3%) par rapport à la période 2022-2023. La période avant fermeture a donc été marquée par un recul marqué des débarquements, à peu près équivalent à celui de l'effort de pêche en jours de mer, mais également des valeurs débarquées malgré une augmentation légère du prix moyen.

Période de fermeture (semaine 4 à 7) : 434 navires étaient actifs en moyenne par semaine, contre 635 à la même période en 2022-2023 soit une baisse de -31,6%. A cette réduction du nombre de navire moyen en activité est associée une chute du nombre de jours et d'heures de pêche de respectivement de -4 254 jours (-48,9%) et -30 469 heures (-50,5%). Avec un recul de -615 tonnes, les débarquements totaux ont connu une baisse moins importante (-38,8%) que l'effort de pêche. La baisse de la valeur débarquée de -47,6% (-5,99 Millions €) est plus importante que celle des tonnages dans la mesure où les prix ont baissé de -14,4%

Après avoir chuté de 40% à 60% durant la période de fermeture, l'activité (nombre de navires actifs, jours de pêche) s'est redressée semaine 8 mais n'a retrouvé que les niveaux de 2022-2023 qu'en semaine 11 pour les jours de mer (les jours de mers ont même dépassé ceux de 2022-2023 semaine 12 et 13) et semaine 12 pour le nombre de navires. Cette reprise limitée peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'une période de l'année où l'activité des moins de 12 mètres a tendance à décroître comme indiqué dans la figure X.

Depuis le début de l'année (semaine 35 soit 8 mois sur 12) : Dans un contexte de baisse du nombre de navires actifs de -8,6%, l'effort de pêche exprimé en jours de pêche a été réduit de -13,2% (-37,5% en heures de pêche). La baisse des débarquements totaux atteint -25% en quantité, la baisse de valeur est de -14,0% dans un contexte où l'augmentation des prix s'établit à 14,7%.

Il convient cependant d'être prudent sur la sous-population des moins de 12 mètres car les données du flux déclaratif ne sont vraisemblablement pas complètes sur les dernières semaines.

## 7.1.1. Evolution par période

### Chiffres-clés des navires de taille supérieure ou égale à 12m dans le Golfe de Gascogne (sauf senneurs tropicaux et canneurs de Dakar)

	Période avant la fermeture			Période de fermeture			Période après réouverture			Depuis le début de l'année 2024		
	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*
Nombre moyen de navires actifs par semaine :	188	-2.33	-1.2%	120	-85.17	-41.5%	181	-4.91	-2.6%	176	-11.57	-6.2%
Nombre de jours de pêche :	2 365	+24	+1%	2 030	-1 698	-45.5%	22 654	-430	-1.9%	27 049	-2 103	-7.2%
Nombre d'heures de pêche :	32 643	-1 779	-5.2%	30 733	-24 132	-44%	303 527	-21 839	-6.7%	366 903	-47 750	-11.5%
Débarquement total toutes espèces confondues (tonnes) :	2 108	-435	-17.1%	1 744	-2 421	-58.1%	24 503	-1 756	-6.7%	28 355	-4 612	-14%
Valeur totale débarquée toutes espèces confondues (Keuros) :	10 058	-1 464	-12.7%	8 752	-7 414	-45.9%	102 129	+2 784	+2.8%	120 940	-6 093	-4.8%
Prix moyen par kilo débarqué toutes espèces confondues (euros) :	4.77	+0.24	+5.3%	5.02	+1.14	+29.3%	4.17	+0.38	+10.2%	4.27	+0.41	+10.7%

\* évolution des indicateurs par rapport à la moyenne 2022-2023

Source : Données SACROIS jusqu'à semaine 35/2  
(chiffres provisoires pouvant être révisés)

### Chiffres-clés des navires de taille inférieure à 12m dans le Golfe de Gascogne (sauf senneurs tropicaux et canneurs de Dakar)

	Période avant la fermeture			Période de fermeture			Période après réouverture			Depuis le début de l'année 2024		
	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*
Nombre moyen de navires actifs par semaine :	588	-15.83	-2.6%	434	-201	-31.6%	572	-41.62	-6.8%	562	-53.04	-8.6%
Nombre de jours de pêche :	5 086	-768	-13.1%	4 437	-4 254	-48.9%	53 159	-4 530	-7.9%	62 682	-9 552	-13.2%
Nombre d'heures de pêche :	30 706	-7 975	-20.6%	29 865	-30 469	-50.5%	277 907	-164 885	-37.2%	338 479	-203 330	-37.5%
Débarquement total toutes espèces confondues (tonnes) :	898	-166	-15.6%	969	-615	-38.8%	9 366	-2 967	-24.1%	11 233	-3 748	-25%
Valeur totale débarquée toutes espèces confondues (Keuros) :	8 136	-1 222	-13.1%	6 595	-5 995	-47.6%	71 940	-6 912	-8.8%	86 672	-14 129	-14%
Prix moyen par kilo débarqué toutes espèces confondues (euros) :	9.06	+0.27	+3%	6.81	-1.14	-14.4%	7.68	+1.29	+20.1%	7.72	+0.99	+14.7%

\* évolution des indicateurs par rapport à la moyenne 2022-2023

Source : Données SACROIS jusqu'à semaine 35/2  
(chiffres provisoires pouvant être révisés)

Figure 95: #4 – GG. Evolution par période des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Iframer-Sacrois)

## 7.1.2. Evolution hebdomadaire

### Evolution hebdomadaire 2024 vs moyenne 2022-2023

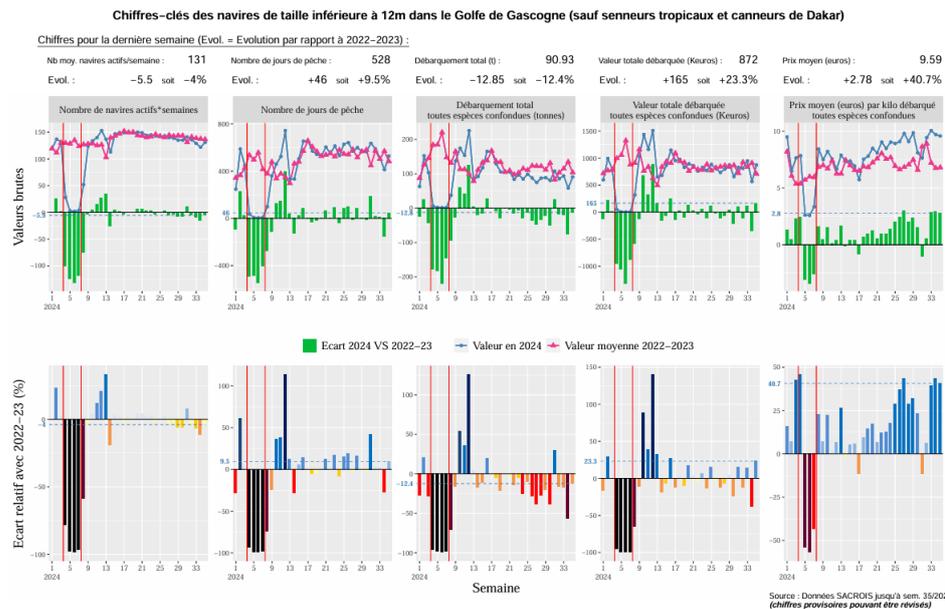
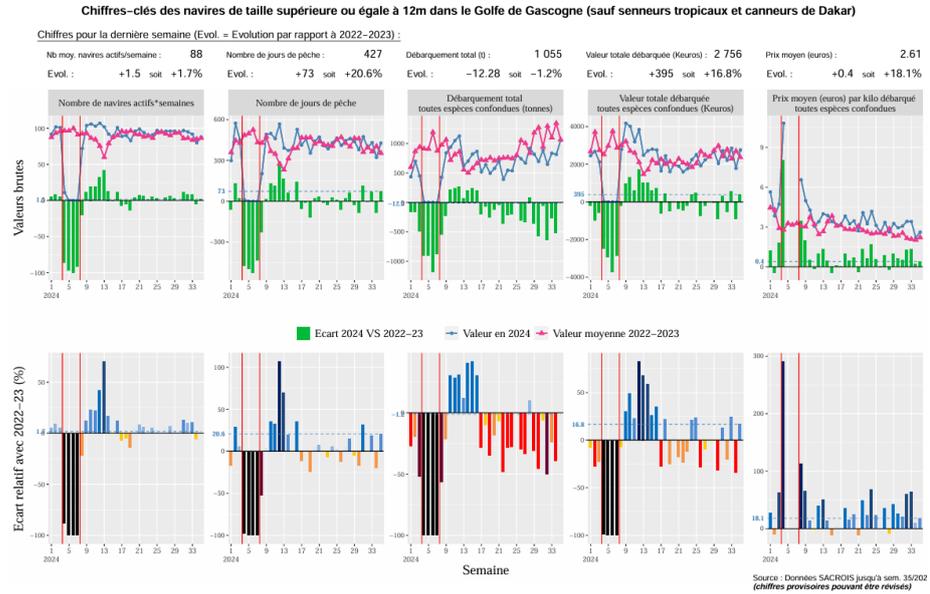
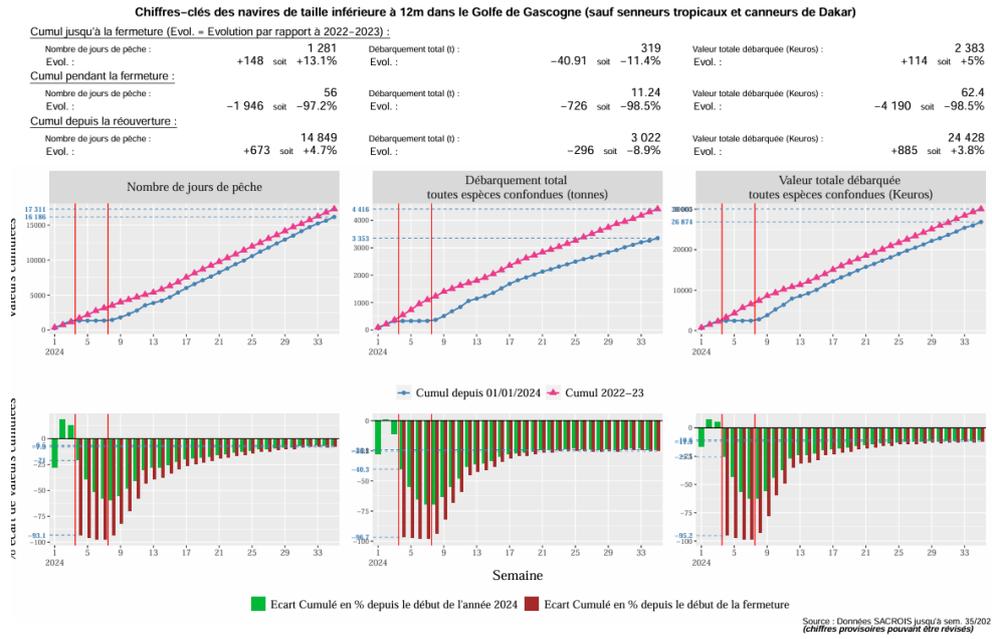
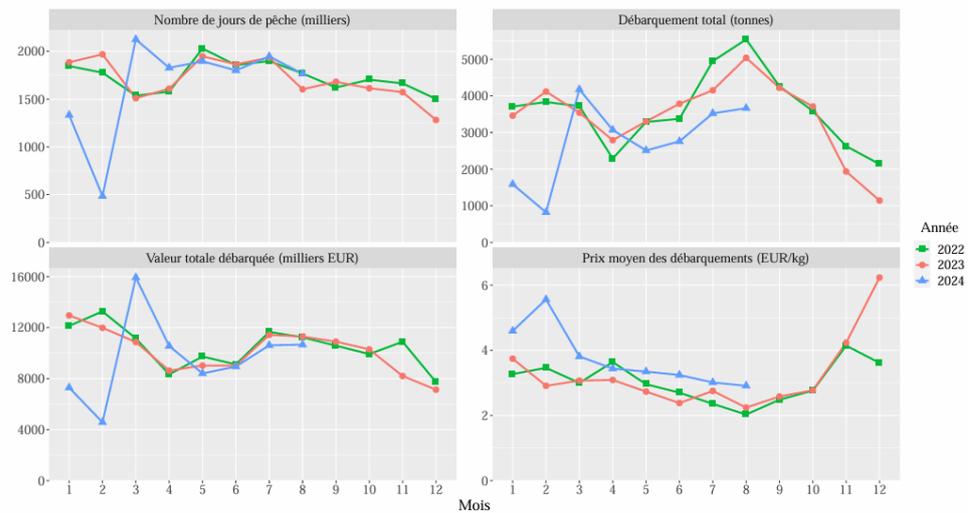


Figure 96: #4 – GG. Evolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires des taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Iframer-Sacrois)

### 7.1.3. Evolution cumulée



**Evolution mensuelle d'indicateurs clés pour les navires de taille supérieure ou égale à 12m dans le Golfe de Gascogne (sauf senners tropicaux et canneurs de Dakar)**



Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024)

Figure 97: #4 – GG. Evolution cumulée des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires des taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Iframer-Sacrois)

## 7.1.4. Evolution par mois

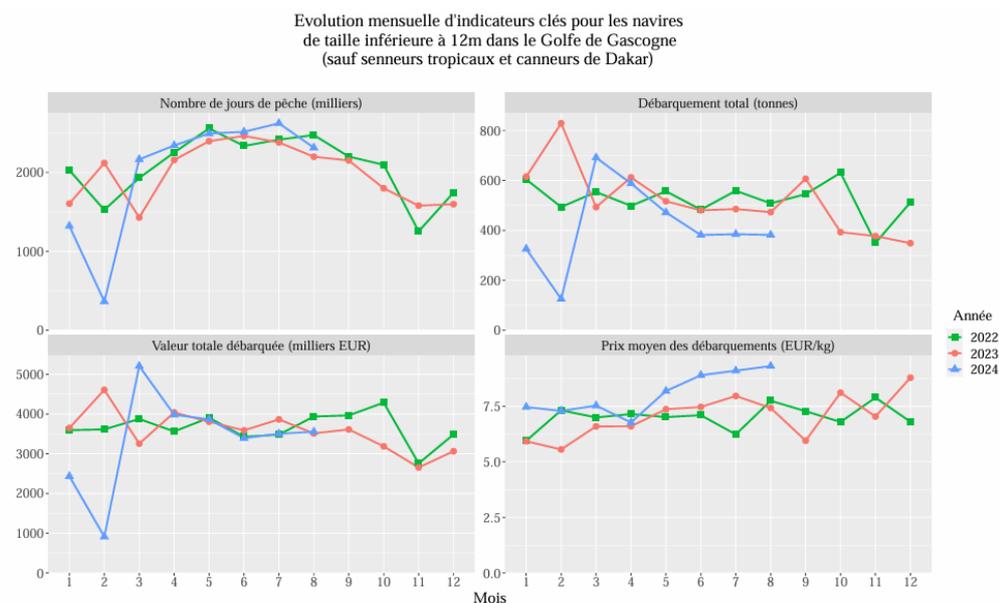
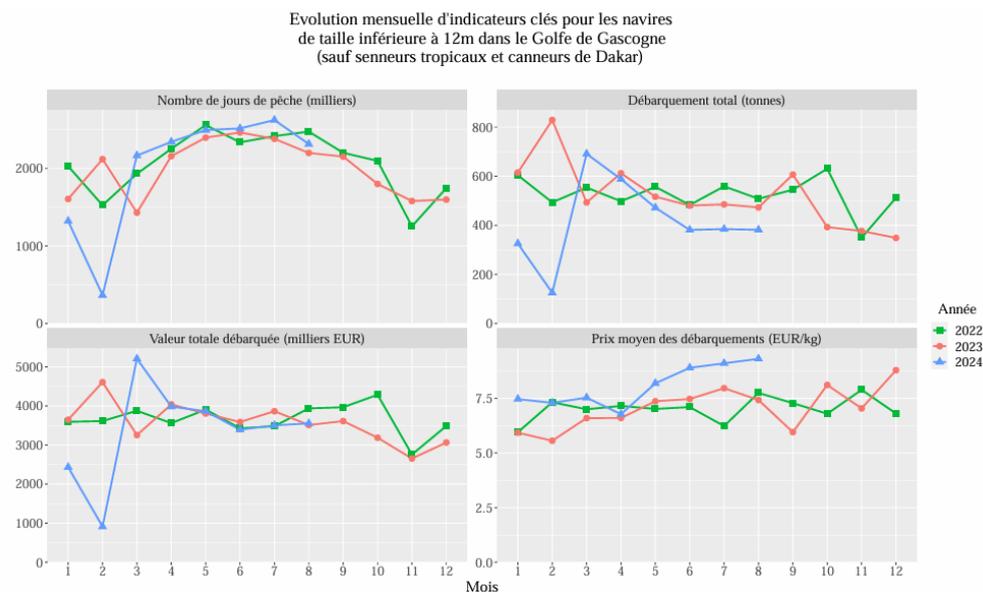


Figure 98: #4 – GG. Evolution mensuelle des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Iframer-Sacrois)

Les évolutions par catégories de longueur et par espèce sont présentées dans les documents fournis en annexe.

## 8. Population Atlantique Nord-Est (#5 - ANE)

## 8.1. Navires de 12 mètres et plus et de moins de 12 mètres

### 8.1.1. Evolution par période

**Chiffres-clés des navires de taille supérieure ou égale à 12m sur la façade Mer du Nord – Manche – Atlantique  
(sauf senneurs tropicaux et canneurs de Dakar)**

	Période avant la fermeture			Période de fermeture			Période après réouverture			Depuis le début de l'année 2024		
	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*
Nombre moyen de navires actifs par semaine :	499	-46.67	-8.5%	438	-140	-24.1%	467	-19.57	-4%	468	-32.17	-6.4%
Nombre de jours de pêche :	6 097	-576	-8.6%	7 361	-2 643	-26.4%	56 318	-2 104	-3.6%	69 776	-5 323	-7.1%
Nombre d'heures de pêche :	78 941	-10 874	-12.1%	93 690	-41 497	-30.7%	794 485	-53 933	-6.4%	967 115	-106 303	-9.9%
Débarquement total toutes espèces confondues (tonnes) :	12 820	-1 489	-10.4%	16 113	-7 104	-30.6%	115 617	-12 334	-9.6%	144 550	-20 927	-12.6%
Valeur totale débarquée toutes espèces confondues (Keuros) :	33 614	-6 455	-16.1%	41 725	-13 470	-24.4%	299 192	-13 453	-4.3%	374 532	-33 378	-8.2%
Prix moyen par kilo débarqué toutes espèces confondues (euros) :	2.62	-0.18	-6.4%	2.59	+0.21	+8.9%	2.59	+0.14	+5.9%	2.59	+0.13	+5.1%

\* évolution des indicateurs par rapport à la moyenne 2022-2023

Source : Données SACROIS jusqu'à semaine 35/2  
(chiffres provisoires pouvant être révisés)

**Chiffres-clés des navires de taille inférieure à 12m sur la façade Mer du Nord – Manche – Atlantique  
(sauf senneurs tropicaux et canneurs de Dakar)**

	Période avant la fermeture			Période de fermeture			Période après réouverture			Depuis le début de l'année 2024		
	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*	Valeur brute	Différence brute*	Evolution en %*
Nombre moyen de navires actifs par semaine :	978	-58	-5.6%	939	-242	-20.5%	1 088	-96.28	-8.1%	1 066	-105	-9%
Nombre de jours de pêche :	8 200	-1 369	-14.3%	10 957	-4 596	-29.6%	99 874	-10 560	-9.6%	119 031	-16 525	-12.2%
Nombre d'heures de pêche :	47 282	-12 014	-20.3%	63 299	-36 046	-36.3%	541 986	-236 225	-30.4%	652 568	-284 285	-30.3%
Débarquement total toutes espèces confondues (tonnes) :	3 286	-142	-4.1%	5 653	-608	-9.7%	64 923	-14 742	-18.5%	73 862	-15 492	-17.3%
Valeur totale débarquée toutes espèces confondues (Keuros) :	13 443	-2 488	-15.6%	18 113	-7 229	-28.5%	138 941	-23 565	-14.5%	170 498	-33 282	-16.3%
Prix moyen par kilo débarqué toutes espèces confondues (euros) :	4.09	-0.56	-12%	3.2	-0.84	-20.8%	2.14	+0.1	+4.9%	2.31	+0.03	+1.2%

\* évolution des indicateurs par rapport à la moyenne 2022-2023

Source : Données SACROIS jusqu'à semaine 35/2  
(chiffres provisoires pouvant être révisés)

Figure 99: #5 – ANE. Evolution par période des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-lfremmer-Sacrois)

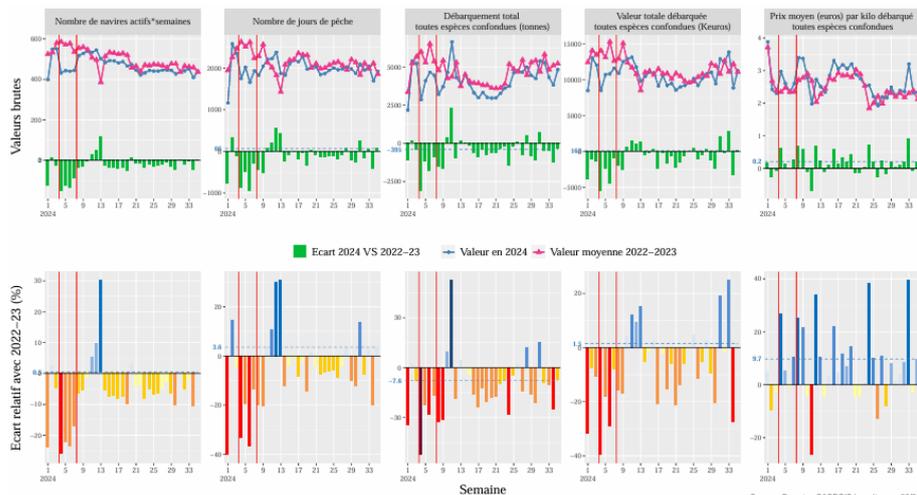
## 8.1.2. Evolution hebdomadaire

### Evolution hebdomadaire 2024 vs moyenne 2022-2023

Chiffres-clés des navires de taille supérieure ou égale à 12m sur la façade Mer du Nord – Manche – Atlantique (sauf senneurs tropicaux et canneurs de Dakar)

Chiffres pour la dernière semaine (Evol. = Evolution par rapport à 2022-2023) :

Nb moy. navires actifs/semaine : 439	Nombre de jours de pêche : 1 923	Debarquement total (t) : 4 834	Valeur totale débarquée (Keuros) : 11 265	Prix moyen (euros) : 2,33
Evol. : +2 soit +0.5%	Evol. : +66 soit +3.6%	Evol. : -395 soit -7.6%	Evol. : +162 soit +1.5%	Evol. : +0.21 soit +9.7%



### Evolution hebdomadaire 2024 vs moyenne 2022-2023

Chiffres-clés des navires de taille inférieure à 12m sur la façade Mer du Nord – Manche – Atlantique (sauf senneurs tropicaux et canneurs de Dakar)

Chiffres pour la dernière semaine (Evol. = Evolution par rapport à 2022-2023) :

Nb moy. navires actifs/semaine : 901	Nombre de jours de pêche : 2 973	Debarquement total (t) : 915	Valeur totale débarquée (Keuros) : 4 052	Prix moyen (euros) : 4,43
Evol. : -74 soit -7.6%	Evol. : -236 soit -7.4%	Evol. : -510 soit -35.8%	Evol. : -47.72 soit -1.2%	Evol. : +1.55 soit +35.9%

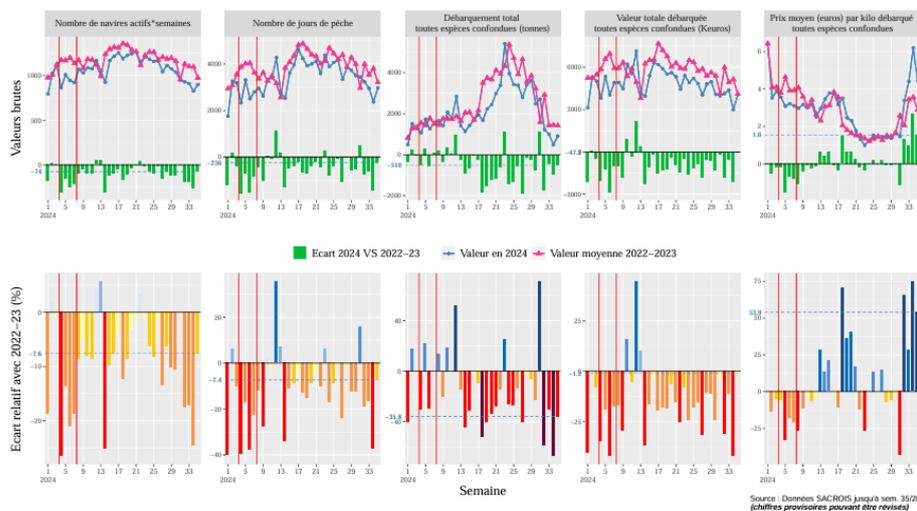


Figure 100: #5 – ANE. Evolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Iframer-Sacrois)

### 8.1.3. Evolution cumulée

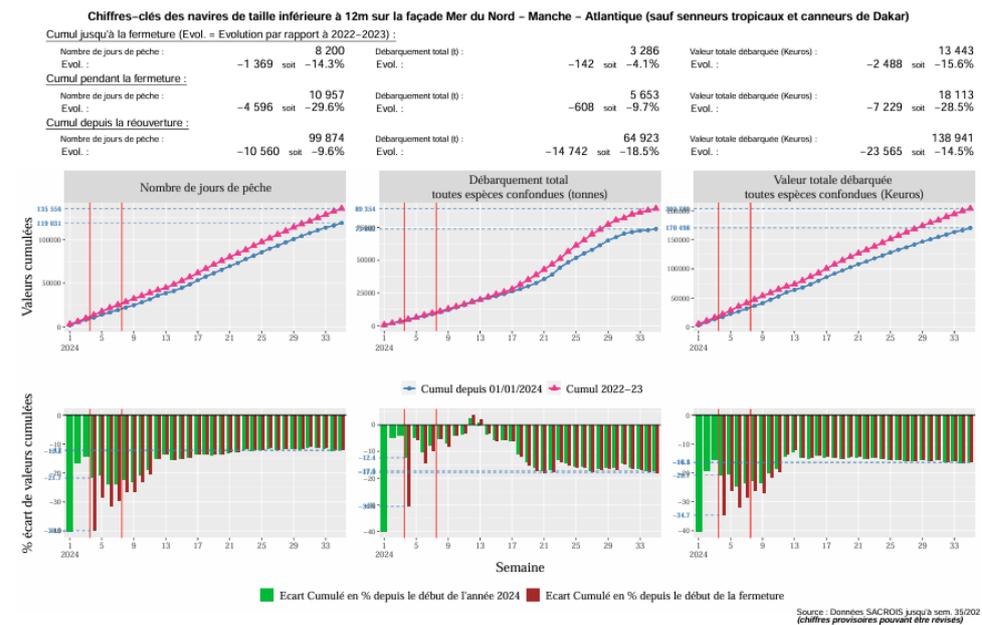
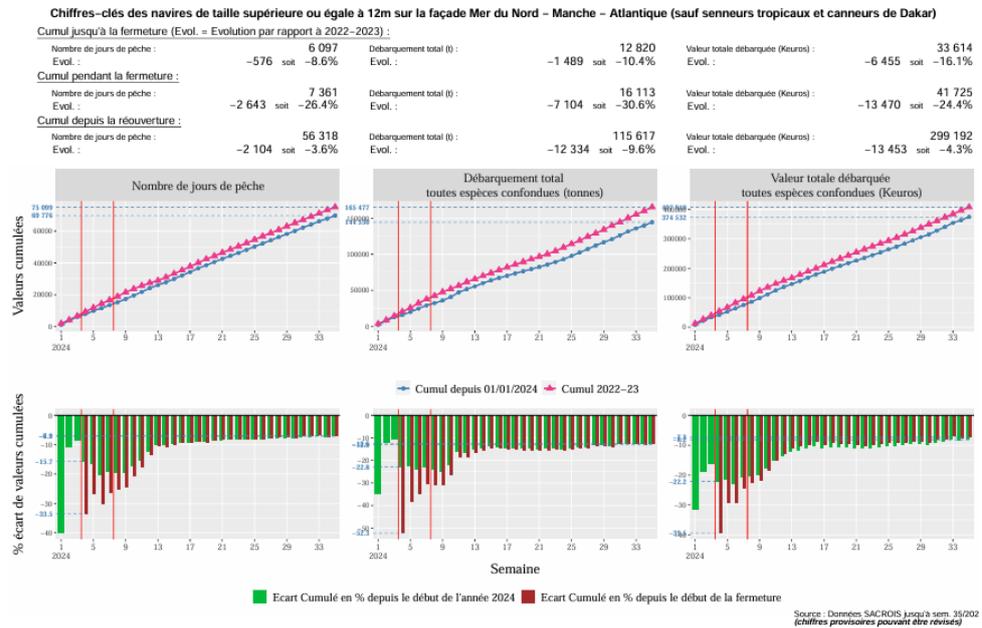
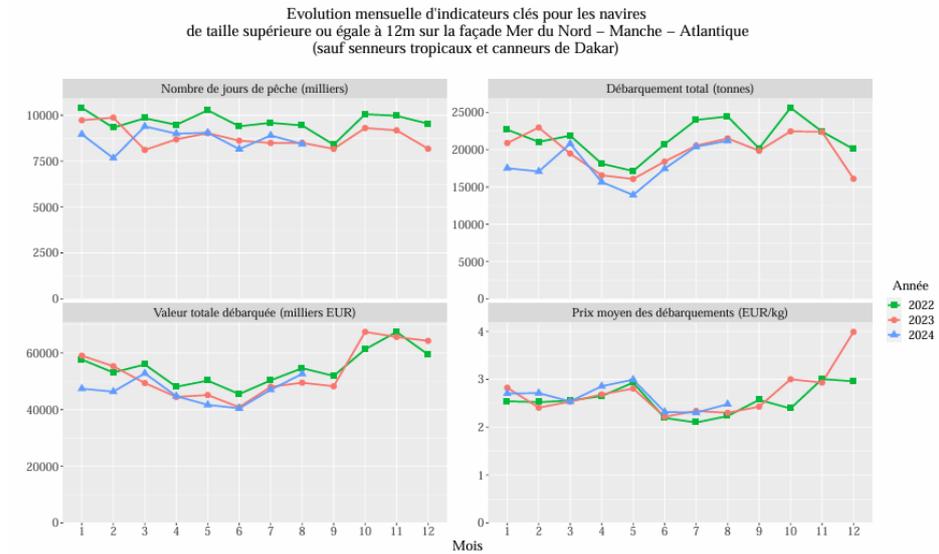


Figure 101: #5 – ANE. Evolution cumulée des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires des taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois)

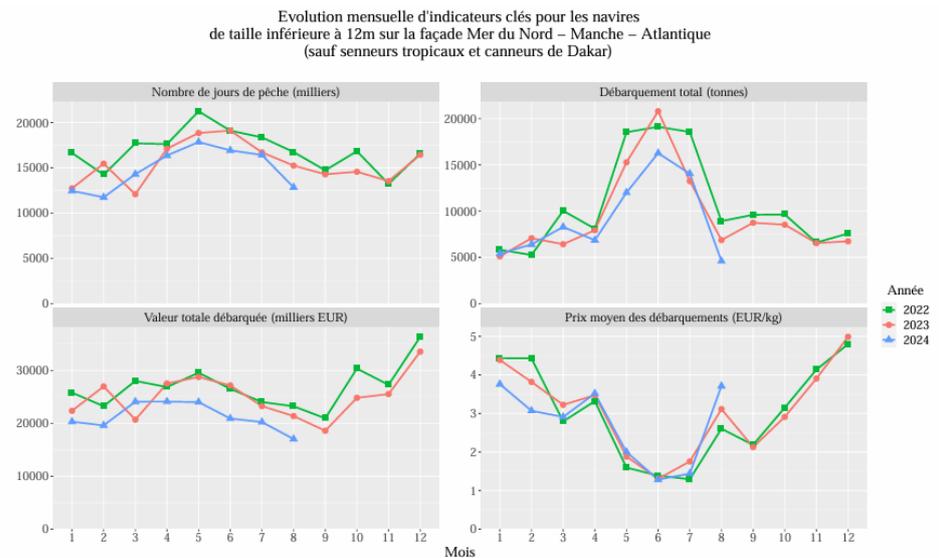
## 8.1.4. Evolution par mois

### Evolution mensuelle



Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024)

### Evolution mensuelle



Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 35/2024 (du 26/08/2024 au 01/09/2024)

Figure 102: #5 – ANE. Evolution mensuelle des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Iframer-Sacrois)

Les évolutions par catégories de longueur et par espèce sont présentées dans les documents fournis en annexe.

## 9. Premiers éléments de comparaisons entre populations étudiées

Pour rappel, les populations étudiées sont les suivantes :

- **#1 - AT CTC. Les navires de pêche utilisant des chaluts pélagiques et des chaluts en paire démersaux et pélagique (OTM, PTM, PTB), des filets (GTR, GNS) et de la senne pélagiques (PS) dans le golfe de Gascogne ayant fait l'objet d'un arrêt temporaire du 22 janvier au 20 février 2024 i.e. dans les divisions CIEM 8a, 8b, 8c, 8d françaises.**
- **# 2 - GG hors AT CTC. Les navires du golfe de Gascogne n'ayant pas été concernés par l'arrêt temporaire**
- **# 3 - Panel GG hors AT CTC. Le panel de navires du golfe de Gascogne n'ayant pas été concernés par l'arrêt temporaire). Cette population est un sous-ensemble de la population #2 présente sur l'ensemble de période 2021 à 2024.**
- **#4 – GG. L'ensemble des navires de pêche fréquentant majoritairement le golfe de Gascogne (GG) (1<sup>41</sup>+2)**
- **#5 – ANE. Les navires de pêche opérant dans l'Atlantique Nord-Est (ANE)**

On distingue ci-dessous les résultats en termes de déficits (gains) 2024 vs moyenne 2022-2023 pour les indicateurs d'activité à la fois sur la période de fermeture (semaine 4 à 7) et sur le cumul des mois de janvier à août. Il ne s'agit donc pas une évaluation complète à l'échelle de l'année 2024. Dans le premier cas, il s'agit de déficits (gains) à très court terme, dans le second cas, cela prend en compte notamment les réponses possibles des pêcheurs en termes d'activité et de stratégies de pêche, d'évolution de l'abondance des espèces exploitées, de mesures de gestion des pêcheries et d'ajustement des marchés et des filières. Les analyses réalisées sur la période janvier à mars sont également disponibles pour la population #1 AT CTC.

### 9.1. Déficit (gains) sur la période de fermeture (semaine 4 à 7)

S'agissant de la population des navires ayant obtenu l'arrêt temporaire<sup>42</sup>, on rappelle ici que cela s'est traduit par un déficit de jours de pêche de -3 875 jours se répartissant entre -1 930 (49,8%) jours pour les 12 mètres et plus et -1 946 jours (50,2%) pour les moins de 12 mètres. Le déficit de débarquement atteint -4 609 tonnes avec respectivement -3883 tonnes (84,2%) et -726 tonnes (15,8%) pour ces deux catégories. En termes de valeur débarquée, le déficit a atteint -16 288 k€ avec respectivement -12 098 tonnes (74,3%) et -4 190 K€(15,8%) pour les 12 mètres et plus d'une part et les moins de 12 mètres d'autre part.

Pour la population du GG n'ayant pas été concernée par l'interdiction ou n'ayant pas demandé d'accéder au dispositif d'AT CTC, la baisse du nombre total de navire par semaine s'élève à - 102 navires<sup>43</sup>. Cette valeur est à considérer dans un contexte de baisse du format de la flotte entre 2021-2022-2023 et 2024 (cf. plus haut). La baisse du nombre de navires mesure à l'échelle hebdomadaire est de -17 pour les plus de 12 mètres et -85 pour les moins de 12 mètres. La sélection des navires présents sur l'ensemble des années 2021 à 2024 (population dite panel) montre une stabilité du nombre de navires pour les plus de 12 mètres et une baisse quasi équivalente (-84 navires) à celle identifiée pour les navires de moins de 12 mètres non panel. Parmi les navires de moins de 8-12 mètres, on compte -52 navires (-50 navires en panel) qui ont pu être concernés par l'interdiction mais

---

41 A l'exception des navires affectés à d'autres régions « capacités » que le golfe de Gascogne

42 On rappelle ici que cette population inclut des navires hors région capacité GG

43 Dans le cas des AT Covid, certains pêcheurs n'ont pas souhaité ou pas été en capacité de demander un arrêt temporaire.

qui n'ont pas demandé d'aide à l'arrêt. On note également que le déficit de navires impliqués atteint -32 navires (-34 navires panel) pour les moins de 8 mètres laissant penser que d'autres facteurs (situations météorologiques, ...) ont pu jouer sur l'activité des plus petites unités de pêche. En faisant l'hypothèse que tous les navires de 8 à 12 mètres auraient été concernés par l'interdiction, la baisse de nombre de jours de mer sur la période considérée est évaluée – 1 286 jours (-1 226 pour le panel) pour un gain de débarquements de +116 tonnes (+121 tonnes pour le panel) mais une baisse de valeur débarquée de -890 k€ (-833 k€ pour le panel). S'il se confirmait qu'une partie des navires de 8 à 12 mètres n'ont pas demandé d'AT, la contribution au déficit global d'effort et de production des navires n'ayant demandé l'AT reste limité. Il est en revanche plus important si on considère la population des navires de moins de 12 mètres.

On peut noter que les navires panel de plus de 12 mètres non concernés par la fermeture ont globalement plutôt généré des gains en 2024 par rapport à la même période 2022-2023 (+183 tonnes de débarquement pour 1 674 K€).

A l'échelle des navires opérant principalement dans le GG, le déficit de jours de pêche se creuse avec -5 952 jours soit 2076 d'activité en moins par rapport aux seuls navires concernés par l'AT) mais la baisse des débarquements atteint -3 036 tonnes (+1 573 tonnes par rapport aux navires AT) et -13 409 k€ (+2 879 k€). A cet échelle, l'impact à court terme de la fermeture a donc été plus limité. Cependant, on rappelle ici que la population AT CTC inclut des navires opérant majoritairement dans d'autres zones que le GG ce qui rend l'analyse plus complexe.

Enfin, à l'échelle de l'ensemble des navires opérant dans l'ANE, le déficit de jours de pêche atteint -7 239 jours pour -7 712 tonnes débarquées et -20 699 k€ de valeur débarquée avec une évolution des prix plutôt positive pour les navires restés actifs. Ces premiers résultats montrent que la baisse de l'activité a été bien au-delà des navires concernés par l'AT et est à considérer dans un contexte d'une baisse importante du nombre de navires dans l'ANE en particulier du fait des sorties de flotte liés au PAI Brexit.

Population		Période de fermeture (semaines 4 à 7)	12 mètres et plus	Moins de 12 mètres	dont 0-6 mètres	dont 6-8 mètres	dont 8-10 mètres	dont 10-12 mètres	Total plus de 8-12 mètres	Total
#1	AT CTC	Nombre de navires	-94	-120			-59	-61	120	214
		Jours de pêche	- 1 930	- 1 946			- 908	- 1 038	- 1 946	- 3 876
		Heures de pêche	- 26 671	- 18 079			- 7 343	- 10 736	- 18 079	- 44 750
		Débarquements (tonnes)	- 3 883	- 726			- 161	- 566	- 727	- 4 609
		Valeur débarquée (kEuros)	- 12 098	- 4 190			- 1 118	- 3 072	- 4 190	- 16 288
#2	GG hors AT CTC	Nombre de navires	- 17	- 85	- 7	- 25	- 41	- 11	- 52	- 102
		Jours de pêche	- 273	- 2 346	- 118	- 942	- 900	- 386	- 1 286	- 2 619
		Heures de pêche	- 5 102	- 12 571	- 447	- 3 856	- 5 208	- 3 059	- 8 267	- 17 673
		Débarquements (tonnes)	- 49	- 100	- 1	- 14	- 26	- 142	- 116	- 51
		Valeur débarquée (kEuros)	- 930	- 1 872	- 74	- 907	- 910	- 20	- 890	- 942
#3	Panel GG hors AT CTC	Nombre de navires	0	- 84	- 8	- 27	- 42	- 8	- 50	- 84
		Jours de pêche	19	- 2 286	- 128	- 932	- 884	- 342	- 1 226	- 2 267
		Heures de pêche	192	- 12 043	- 426	- 3 822	- 5 134	- 2 661	- 7 795	- 11 851
		Débarquements (tonnes)	183	- 112	- 0	- 9	- 28	- 149	- 121	- 295
		Valeur débarquée (kEuros)	1 674	- 1 642	- 78	- 731	- 903	- 70	- 833	- 32
#4	GG	Nombre de navires	- 85	- 201	- 7	- 26	- 96	- 72	- 168	- 286
		Jours de pêche	- 1 698	- 4 254	- 118	- 944	- 1 766	- 1 426	- 3 192	- 5 952
		Heures de pêche	- 24 132	- 30 469	- 447	- 3 875	- 12 282	- 13 864	- 26 146	- 54 601
		Débarquements (tonnes)	- 2 421	- 615	- 1	- 14	- 176	- 424	- 600	- 3 036
		Valeur débarquée (kEuros)	- 7 414	- 5 995	- 74	- 908	- 1 960	- 3 052	- 5 012	- 13 409
#5	ANE	Nombre de navires	-140	- 242	- 7	- 37	- 116	- 82	- 198	- 382
		Jours de pêche	-2643	- 4 596	- 108	- 1 030	- 2 024	- 1 434	- 3 458	- 7 239
		Heures de pêche	-41497	- 36 046	- 408	- 4 487	- 15 283	- 15 868	- 31 151	- 77 543
		Débarquements (tonnes)	-7104	- 608	- 1	- 29	- 256	- 322	- 578	- 7 712
		Valeur débarquée (kEuros)	-13470	- 7 229	- 39	- 887	- 2 540	- 3 763	- 6 303	- 20 699

Tableau 53 : Indicateurs d'activité des navires des différentes populations étudiées (Période de fermeture 2024 vs moyenne 2022-2023). Sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA-Ifrémer-Sacrois). N.B. Les données concernant les moins de 12 mètres ne sont pas complètement consolidées se traduisant par des déficits sur-estimés

## 9.2. Déficits (gains) sur la période janvier à août

Comme indiqué précédemment, tous les flux de données utilisés sont dématérialisés pour les navires de 12 mètres et plus permettant d'utiliser les données en quasi temps réel (réception quotidienne des flux de données, notamment les données déclaratives et de ventes, avec un délai de 24-48h, données déclaratives de logbooks européens électroniques et données VMS pour les navires de plus de 15 mètres, données déclaratives de logbooks européens pour les 12-15 mètres) alors que ce n'est pas le cas pour les navires de moins de 12 mètres (données déclaratives de fiches de pêche nationales notamment qui peuvent nécessiter un délai de collecte et de saisi plus important, les données de ventes de ces navires sont réceptionnées comme pour les plus de 12m quotidiennement mais ces navires sont plus sujets à réaliser leurs ventes hors criées<sup>44</sup>. Du fait de contraintes relatives à la disponibilité des données, les bilans distinguent les navires de de 12 mètres et plus de ceux de moins de 12 mètres.

En conséquence, les données présentées sur la période de janvier à août sont potentiellement incomplètes en particulier pour les navires de moins de 12 mètres. Les déficits d'effort et débarquements en quantité et valeur sont pour ces navires sur-estimés. D'autre part, il faudra attendre une année complète et s'assurer de la complétude des données avant de pouvoir caractériser l'impact sur un exercice complet.

S'agissant de la population des navires ayant obtenu l'arrêt temporaire<sup>45</sup>, le bilan de janvier à fin août met en évidence une baisse d'activité de 1646 jours de pêche on rappelle ici que cela s'est traduit par un déficit de jours de pêche de -2 332 jours qui se répartissant entre -1207 (51,8%) jours pour les 12 mètres et plus et -1 125 jours (48,2%) pour les moins de 12 mètres. Le déficit de débarquement atteint -9 636 tonnes avec respectivement -8 573 tonnes (89,0%) et -1 063 tonnes (11,0%) pour ces deux catégories. En termes de valeur débarquée, le déficit a atteint -12 611 k€ dont -9 420 k€ (74,7%) et -3 191 k€ (25,3%) pour les 12 mètres et plus d'une part et les moins de 12 mètres d'autre part.

Par rapport à la période de fermeture, le déficit de jours de pêche a été globalement réduit passant de à -3 876 à -2 332 jours de pêche mais le déficit de débarquement s'est accru passant de -4 609 tonnes à -9 636 tonnes mais avec une grande partie de déficit expliqué par de déficits de débarquements en particulier de sardine commune durant l'été 2024. Le déficit de valeur débarquée est également réduit passant de à 16 288 à 12 221 k€ sachant qu'il avait été déjà réduit à 11 700 k€ fin mars 2024.

A l'échelle de la population du golfe de Gascogne non concernée par les arrêts temporaires, la baisse de débarquement atteint à la fin août -3 633 tonnes pour -12 450 k€ (-1 485 tonnes et 5 561 k€ lorsque l'on raisonne sur un panel de navires présents sur l'ensemble des années étudiées. Une grande partie du déficit concerne les navires moins de 12 mètres dont certains n'ont pas demandé d'aides aux arrêts temporaires, mais comme indiqué précédemment les données déclaratives ne sont pas encore consolidées pour cette partie de la population.

A l'échelle de la région capacité golfe de Gascogne le déficit de débarquement atteignait à la fin août -8 360 tonnes pour -20 222 k€. A l'échelle de la supra région ANE englobant la région capacité GG, le déficit de débarquement est de -36 419 tonnes pour -66 660 k€. Pour les plus de 12 mètres dont les données sont consolidées, le déficit de tonnage atteint -20 827 tonnes pour -33 382 k€ mettant évidence des réductions de production qui dépassent la région capacité GG.

---

<sup>44</sup> [https://webgate.ec.europa.eu/fleet-europa/search\\_en](https://webgate.ec.europa.eu/fleet-europa/search_en)

<sup>45</sup> On rappelle ici que cette population inclut des navires hors région capacité GG

Population		Période de fermeture (semaines 4 à 7)	12 mètres et plus	Moins de 12 mètres*	Total*
#1	AT CTC	Nombre de navires	- 6	- 15	- 20
		Jours de pêche	- 1 207	- 1 125	- 2 332
		Heures de pêche	- 30 583	- 58 100	- 88 683
		Débarquements (tonnes)	- 8 573	- 1 063	- 9 636
		Valeur débarquée (kEuros)	- 9 420	- 3 191	- 12 611
#2	GG hors AT CTC	Période de fermeture (semaines 4 à 7)	12 mètres et plus	Moins de 12 mètres	Total
		Nombre de navires	- 10	- 35	- 44
		Jours de pêche	- 1 646	- 7 444	- 9 090
		Heures de pêche	- 28 750	- 119 363	- 148 113
		Débarquements (tonnes)	- 1 291	- 2 342	- 3 633
		Valeur débarquée (kEuros)	- 3 281	- 9 169	- 12 450
#3	Panel GG hors AT CTC	Période de fermeture (semaines 4 à 7)	12 mètres et plus	Moins de 12 mètres	Total
		Nombre de navires	3	- 40	- 38
		Jours de pêche	210	- 7 708	- 7 498
		Heures de pêche	4 316	- 115 578	- 111 262
		Débarquements (tonnes)	766	- 2 251	- 1 485
		Valeur débarquée (kEuros)	3 479	- 9 040	- 5 561
#4	GG	Période de fermeture (semaines 4 à 7)	12 mètres et plus	Moins de 12 mètres	Total
		Nombre de navires	- 12	- 53	- 65
		Jours de pêche	- 2 103	- 9 552	- 11 655
		Heures de pêche	- 47 750	- 203 330	- 251 080
		Débarquements (tonnes)	- 4 612	- 3 748	- 8 360
		Valeur débarquée (kEuros)	- 6 093	- 14 129	- 20 222
#5	ANE	Période de fermeture (semaines 4 à 7)	12 mètres et plus	Moins de 12 mètres	Total
		Nombre de navires	- 32	- 105	- 137
		Jours de pêche	- 5 323	- 16 525	- 21 848
		Heures de pêche	- 106 303	- 284 285	- 390 588
		Débarquements (tonnes)	- 20 927	- 15 492	- 36 419
		Valeur débarquée (kEuros)	- 33 378	- 33 282	- 66 660

Tableau 54 : Indicateurs d'activité des navires des différentes populations étudiées (Cumul janvier à août 2024 vs moyenne 2022-2023). Sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA-Iframer-Sacrois). \* N.B. Les données concernant les moins de 12 mètres ne sont pas complètement consolidées se traduisant par des déficits sur-estimés. Pas conséquence, le déficit total est également sur-estimé

## 10. Changements de pratiques des navires concernés par la fermeture

Comme indiqué dans la saisine (partie b), cette analyse doit se baser sur les tendances générales au sein de la filière pêche (navires concernés et non-concernés) afin de mesurer le report de pêche des navires concernés par la fermeture. Les évolutions des indicateurs d'activité (navires concernés et non-concernés) sont présentées dans les parties ci-dessus notamment l'approche par semaine mais elles ne permettent pas d'identifier d'éventuels reports d'effort de pêche.

On peut cependant noter que le dispositif d'aide semble attractif d'un point de vue économique ce qui pourrait limiter les éventuelles stratégies de redéploiement de l'effort de pêche. De plus, des travaux ont montré qu'un certain nombre d'ajustements de l'effort de pêche peuvent être liés aux changements de propriétaires de navires via le marché de l'occasion pouvaient se traduire par des redéploiements des navires entre les quartiers maritimes et l'exploitation de nouvelles zones de pêche<sup>46</sup>.

Des travaux ont été initiés pour répondre à cette partie, demandant des manipulations de volumes importants données et de traitements spécifiques de données. La méthode proposée consiste en l'identification dans la base de données SACROIS des navires ayant opéré dans 8abcd et qui ont pratiqué les engins (PTM, PTB, OTM) ou (GTR, GNS) ou senneurs (PS) en 2021, 2022, ou 2023 sur la période janvier à mars puis de caractériser les données journalières des navires identifiés préalablement par zone détaillée et par engin de pêche. Il s'agit ensuite d'agréger les données au niveau approprié en considérant les différentes périodes :

- Avant fermeture (1er au 21 janvier),
- Pendant fermeture (22 janvier au 20 février 2024),
- Après fermeture (21 janvier au 31 mars)

Un des enjeux est d'identifier la bonne résolution spatiale dans la mesure où tous les navires ne sont pas géolocalisés. Sur cette question, on peut aussi mentionner les travaux de Brevet al. (2024)<sup>47</sup> et l'édition de fiches standard relative à la zone 8 abcd sur l'année 2022 et 2023 qui peuvent servir de base à un début d'approche.

La cartographie des navires géolocalisés français et étrangers dans la zone 8 abcd et plus largement dans les zones adjacentes permet déjà d'identifier à l'échelle globale d'éventuels changements dans les zones de pêche mais également la présence de navires non concernés par la fermeture ayant un impact potentiel. Les cartographies concernent les navires français mais également les navires étrangers pêchant dans le golfe de Gascogne. Pour ces navires, les engins utilisés ou les métiers pratiqués ne sont toutefois pas connus avec la même résolution que les navires français. Dans le temps de la saisine, l'utilisation pour les navires étrangers de l'engin référencé au fichier flotte de l'Union Européenne n'a pas été possible.

---

<sup>46</sup> van Putten I,E, Quillérou E, Guyader O, How constrained? Entry into the French Atlantic fishery through second-hand vessel purchase, *Ocean and Coastal Management* (2012), doi: 10.1016/j.ocecoaman.2012.07.023.  
Quillérou Emmanuelle, Roudaut Nolwenn, Guyader Olivier (2013). Managing fleet capacity effectively under second-hand market redistribution. *Ambio*. 42 (5). 611-627. <https://doi.org/10.1007/s13280-012-0358-2>, <https://archimer.ifremer.fr/doc/00102/21288/>

<sup>47</sup> Brevet Mathieu, Demaneche Sebastien, Peltier Hélène, Authier Matthieu, Dubroca Laurent (2024). DELMOGES. Description des activités de pêches, cartographie et typologie des stratégies opérant dans le golfe de Gascogne. Ref. WP3. Livrable L.3.11. Delmoges. <https://doi.org/10.13155/99926>

## 10.1. Cartographie mensuelle des zones de pêche des principales flottilles et premiers résultats

Les cartographies ci-dessous présentent les données d'effort de pêche 2023 et 2024 pour les mois de janvier, février et mars pour les navires géolocalisés. Les cartographies étant mensuelles, elles ne sont pas phasées avec les périodes de fermeture. Pour la sélection des navires de plus de 40 mètres, les données sont annuelles (2021 à 2022°

### 10.1.1. Engins faisant l'objet de l'interdiction de pêche

Cela concerne les chalutiers pélagiques y compris en bœuf et les chalutiers de fond en bœuf et les bolincheurs pratiquant la senne pélagique, les fileyeurs (tous engins). La population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté dans le golfe de Gascogne entre 2023 et 2024. Du fait de l'équipement en géolocalisation des navires de moins de 12 mètres, les données permettent d'améliorer la quantification de l'information à haute résolution (maillage 3'x 3'). Cependant les comparaisons entre 2023 et 2024 sont à prendre avec précautions dans la mesure où plus de navires sont concernés par la géolocalisation.

Cependant, on peut clairement identifier les baisses d'effort associées au mois de février pour les différents engins sélectionnés. On ne note pas de modifications sensibles de l'effort de pêche exprimé en heures de pêche dans d'autres zones adjacentes de la zone 8abd.

Les cartographies engins-espèces permettent de représenter la distribution spatiale des captures pour une sélection d'espèces (Merlu et Sole). Pour le merlu, on identifie clairement les déficits de débarquements du mois de janvier identifiés précédemment dans le rapport. On constate une baisse des productions au mois de février avec une reprise d'activité au mois de mars en particulier sur la zone du talus continental probablement la plus exploitées par les navires de 24-40 mètres mais également en zone plus côtière au nord-ouest de la zone à l'Est-Nord-Ouest de Belle-Île.

### 10.1.2. Chalutage de fond

Pour les navires de plus de 18 mètres, l'engin chalutage de fond est considéré, l'évolution du nombre de navires ainsi que l'effort de pêche sont présentées dans la figure ci-dessous ainsi que sur les représentations cartographiques. L'effort de pêche des navires est passé de 21 822 heures de pêche à 18 956 (-13%) entre 2023 et 2024 (premier trimestre). Les effectifs de navires impliqués ont également diminué.

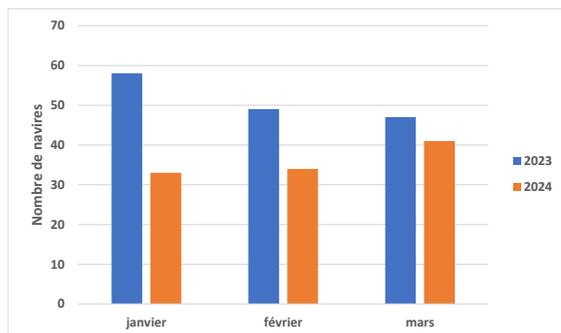


Figure 103: Nombre de navires de plus de 18 mètres français pratiquant le chalut de fond dans le golfe de Gascogne : janvier, février mars - 2023 vs 2024 (Source : DGAMPA, Ifremer-AlgoPesca)

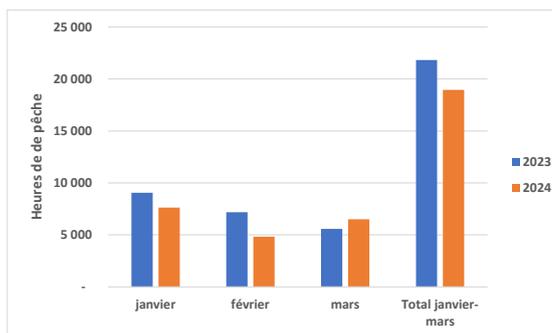


Figure 104: Heures de pêche des navires français de plus de 18 mètres pratiquant le chalut de fond dans le golfe de Gascogne : janvier, février mars - 2023 vs 2024 (Source : DGAMPA, Ifremer-AlgoPesca)

### 10.1.3. Navires étrangers

Les cartographies concernent les navires français mais également les navires étrangers pêchant dans le golfe de Gascogne. Pour ces navires, les engins utilisés ou les métiers pratiqués ne sont toutefois pas connus. Dans ce cas, les données d'effort exprimées en heures sont présentées de manière globale (maillage 3'x3'), par classe de longueur ou par nationalité. En 2024 par rapport à 2023, on constate une baisse du nombre de navires au sein de cette zone avec 60 navires en janvier 2024 contre 86 janvier 2023, 48 navires en février 2024 contre 76 en février 2023 et 57 navires en mars 2024 contre 132 en mars 2023. Comme illustré dans la figure ci-dessous, l'effort de pêche des navires étrangers est passé de 58 398 heures de pêche à 38 943 (-33%) laissant penser qu'une partie de la flotte espagnole a aussi été arrêtée au premier trimestre.

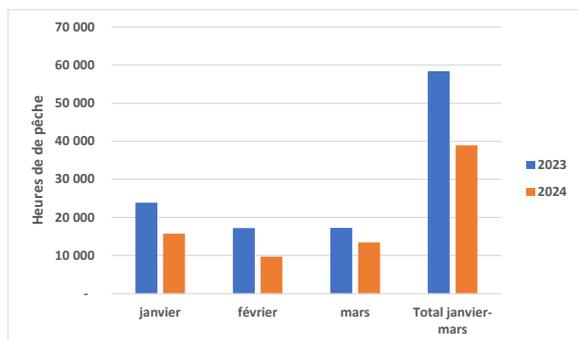


Figure 105: Heures de pêche des navires étrangers dans la partie française du golfe de Gascogne : janvier, février mars - 2023 vs 2024 (Source : DGAMPA, Ifremer-AlgoPesca)

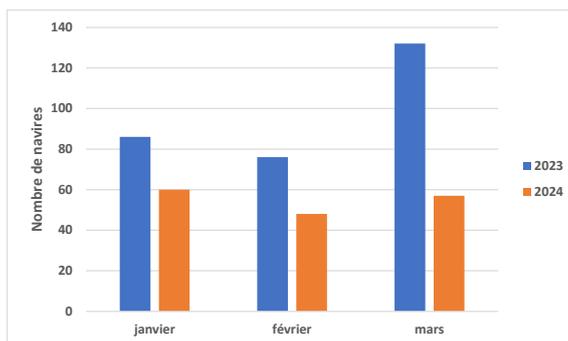


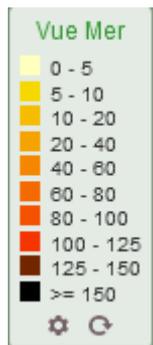
Figure 106: Nombre de navires présents dans la partie française du golfe de Gascogne : janvier, février mars - 2023 vs 2024 (Source : DGAMPA, Ifremer-AlgoPesca)

### 10.1.4. Navires étrangers et français de plus de 40 mètres

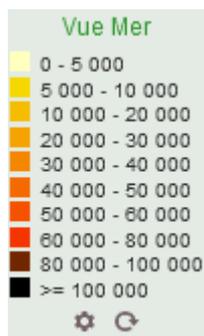
La présence de navires de 40m et plus étrangers et français est attestée chaque année sur la zone depuis le début de la série de données cartographiées en 2011 (45 navires en 2011, 14 en 2023), avec des niveaux d'effort de pêche annuel estimé entre 10 et 16 000 heures qui ne peuvent être négligés même si la tendance est à la baisse. Les cartes proposées ci-dessous sont une représentation de la distribution spatiale des navires en action de pêche par Etat membre d'origine sans allocation proportionnelle à la valeur de la variable représentée qui est l'estimation du nombre d'heures de pêche (N.B. : les traces observées éventuellement dans les 12 milles nautiques français sont des artefacts liés à des transits à vitesse réduite qu'il convient d'ignorer).

## 10.1.5. Légendes des cartographies

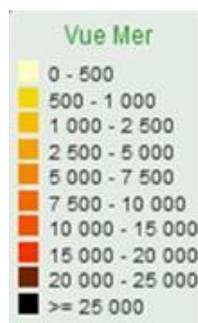
### - Nombre de navires



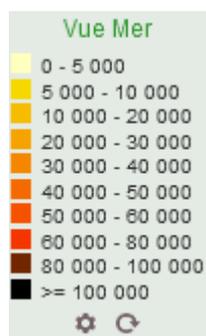
### - Nombre d'heures



### - Quantités débarquées en kg



### - Valeurs débarquées en €



## 10.1.6. Chalutiers pélagiques, bœufs de fond

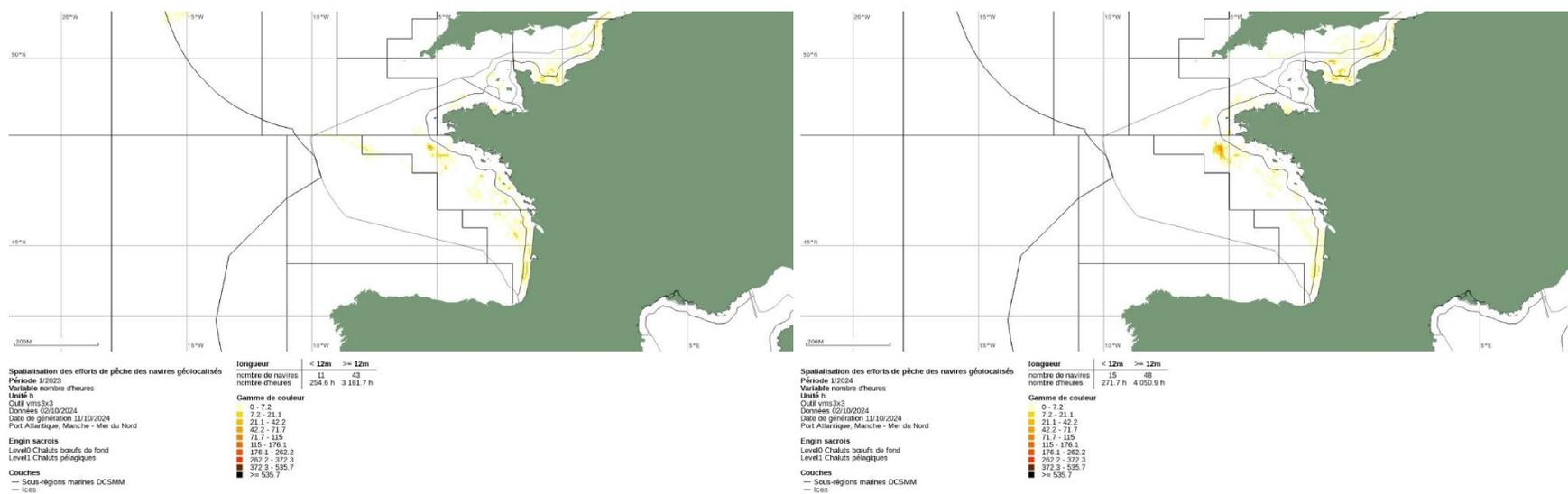


Figure 107: Chaluts pélagiques et chaluts bœuf de fond : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite)  
 (Source : DGAMPA-Iframer-AlgoPesca-Sacrois)

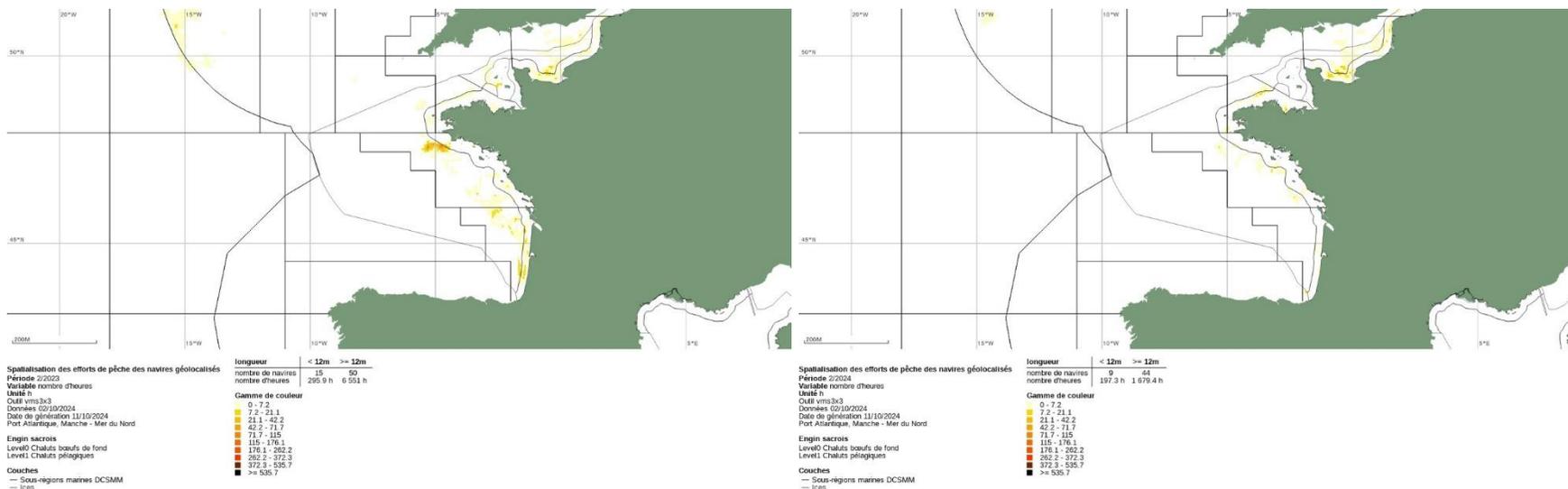


Figure 108: Chaluts pélagiques et chaluts boeuf de fond : Effectifs de navires et effort de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en heures de pêche en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Iframer-AlgoPesca-Sacrois)

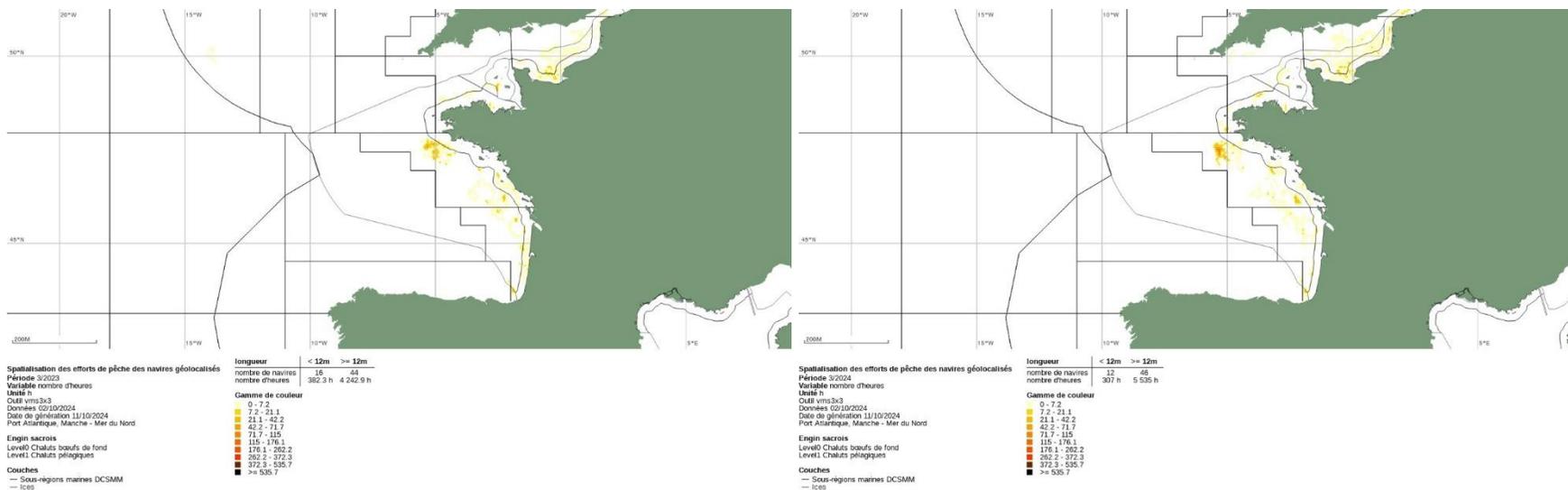


Figure 109: Chaluts pélagiques et chaluts boeuf de fond : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Iframer-AlgoPesca-Sacrois)

## 10.1.7. Bolincheurs – sennes pélagiques

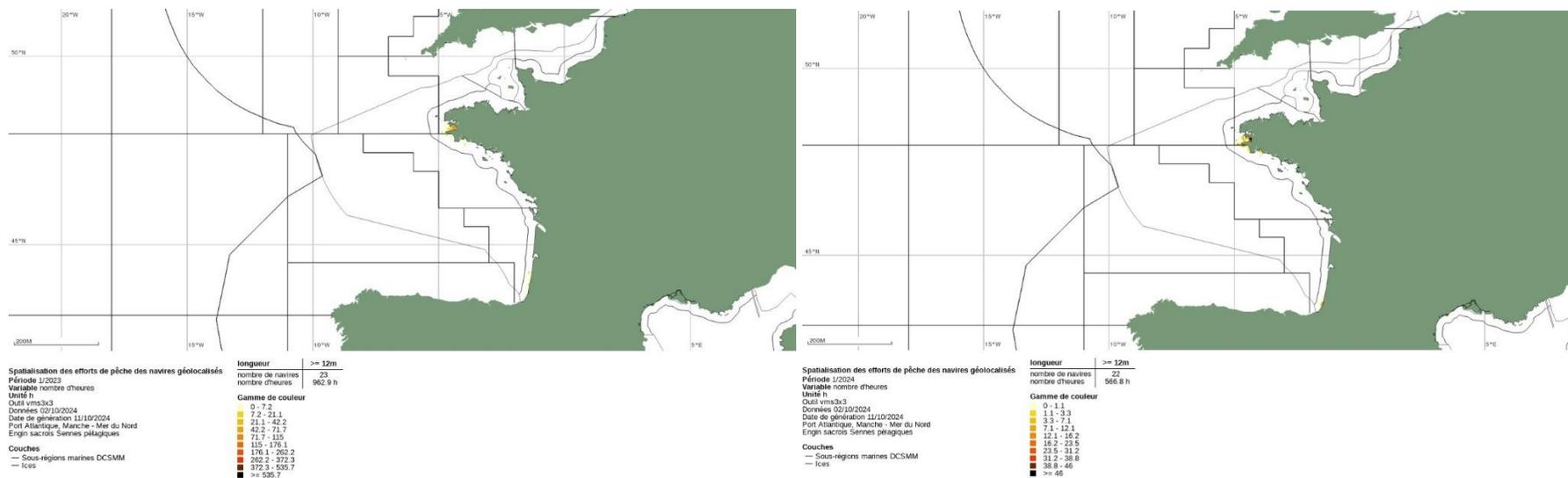


Figure 110: Bolincheurs – sennes pélagiques : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois)

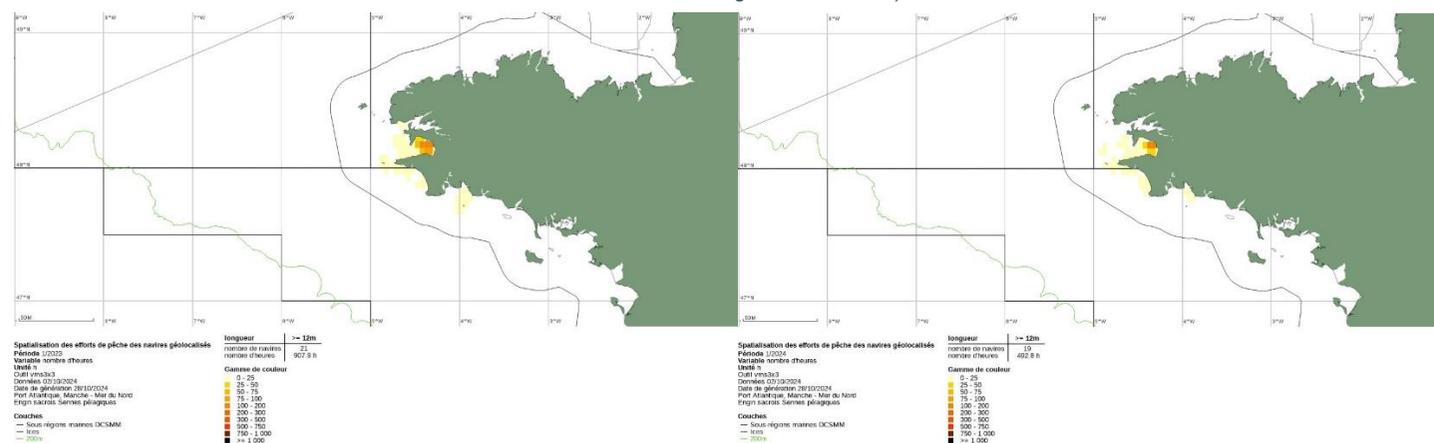


Figure 111: Bolincheurs – sennes pélagiques (zoom partie Nord) : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois)

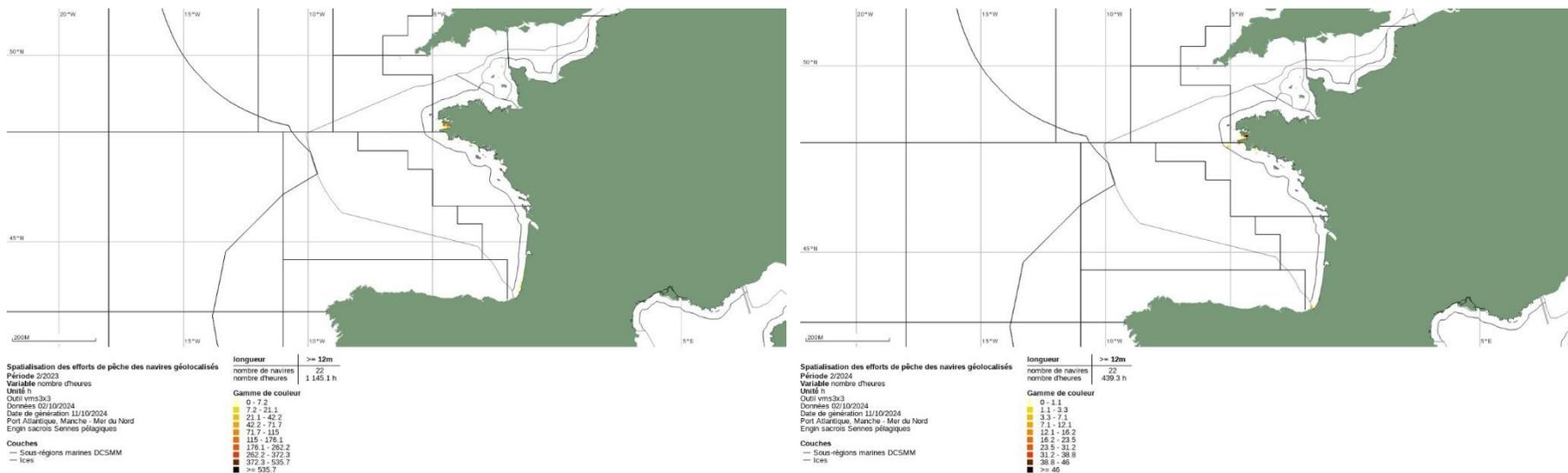


Figure 112: Bolincheurs – sennes pélagiques : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois)

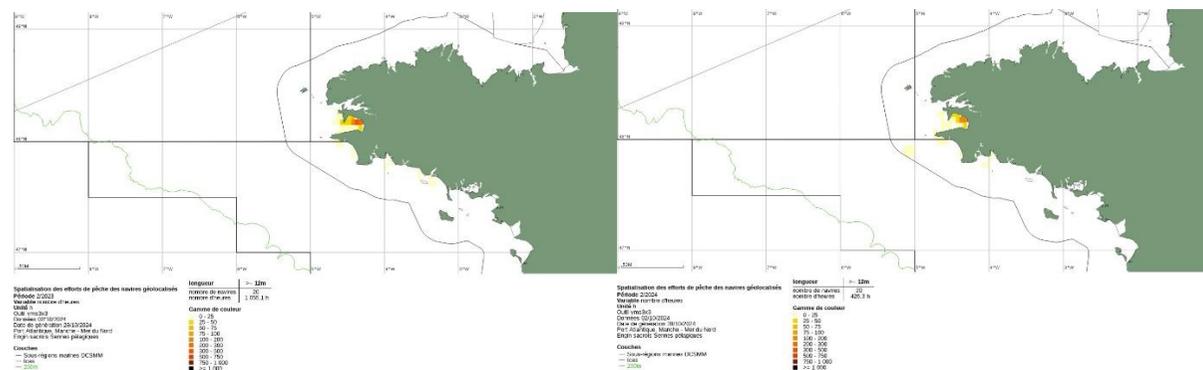


Figure 113: Bolincheurs – sennes pélagiques (zoom partie Nord) : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois)

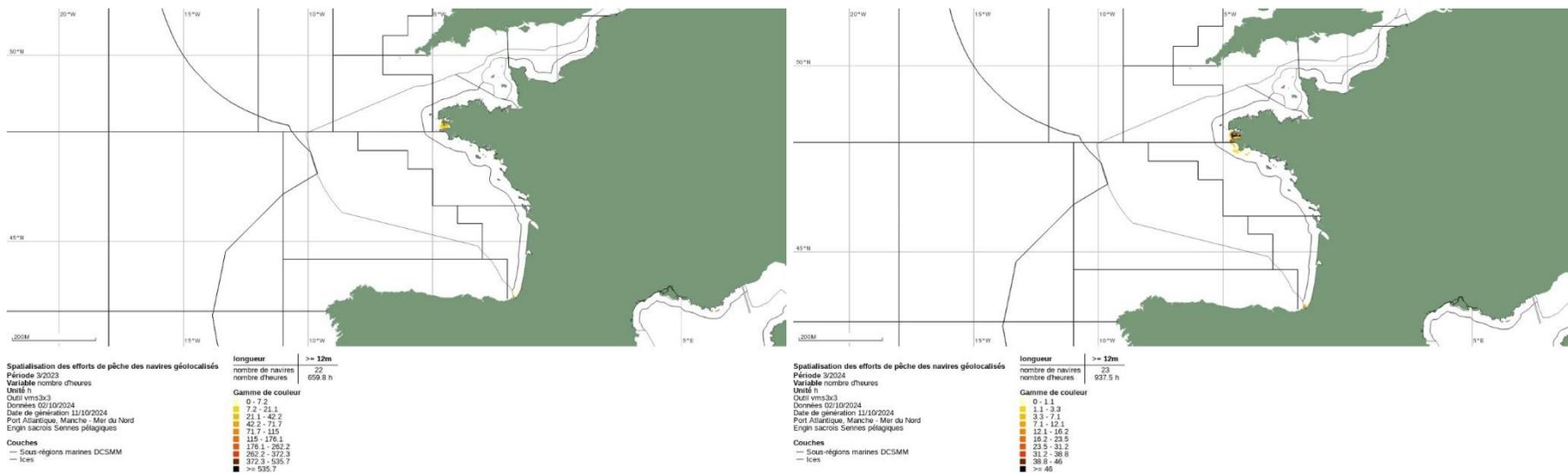


Figure 114: Bolincheurs – sennes pélagiques : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois)

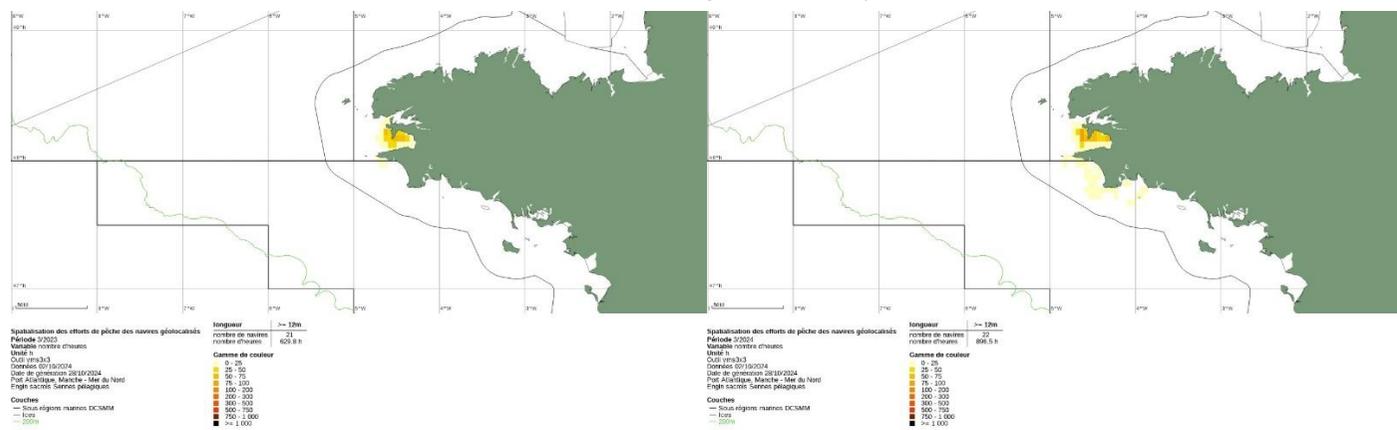


Figure 115: Bolincheurs – sennes pélagiques (zoom partie Nord) : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois)

## 10.1.8. Filets

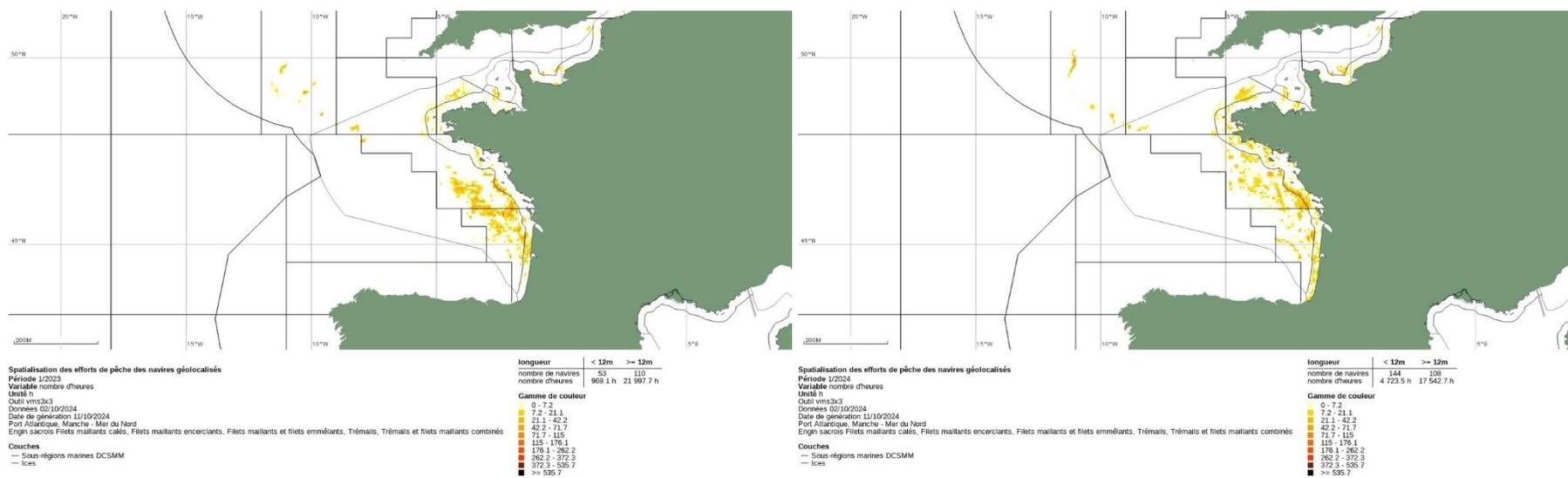


Figure 116: Filets : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. La population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté entre 2023 et 2024.

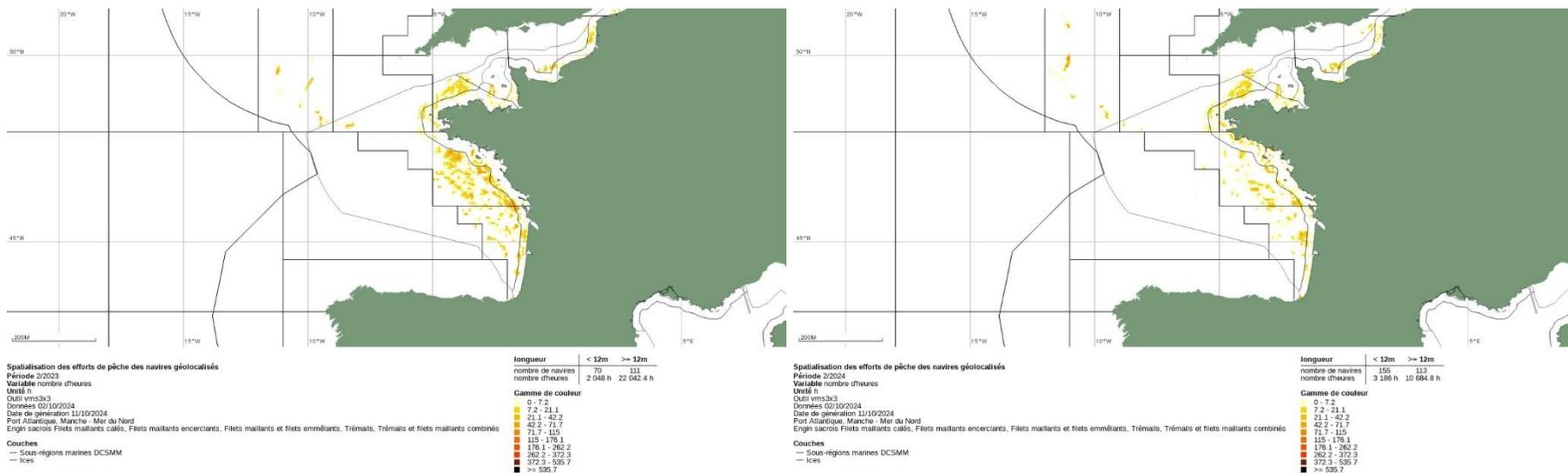


Figure 117: Chaluts pélagiques et chaluts bœuf de fond : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Iframer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. La population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté entre 2023 et 2024.

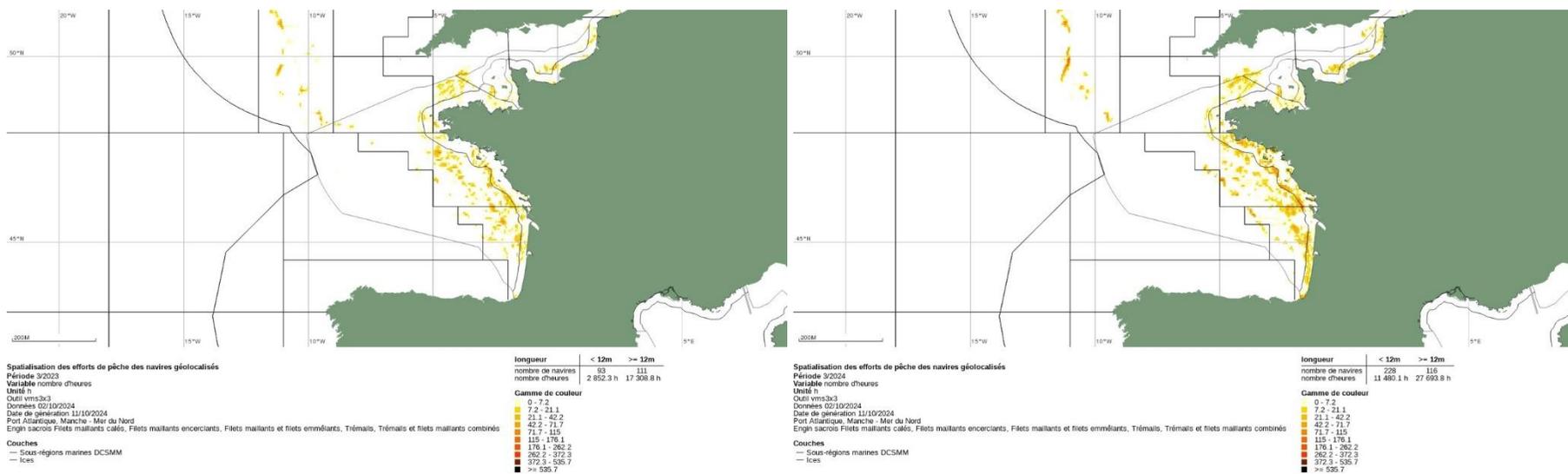


Figure 118: Filets : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. La population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté entre 2023 et 2024.

### 10.1.8.1. Filets-Merlu

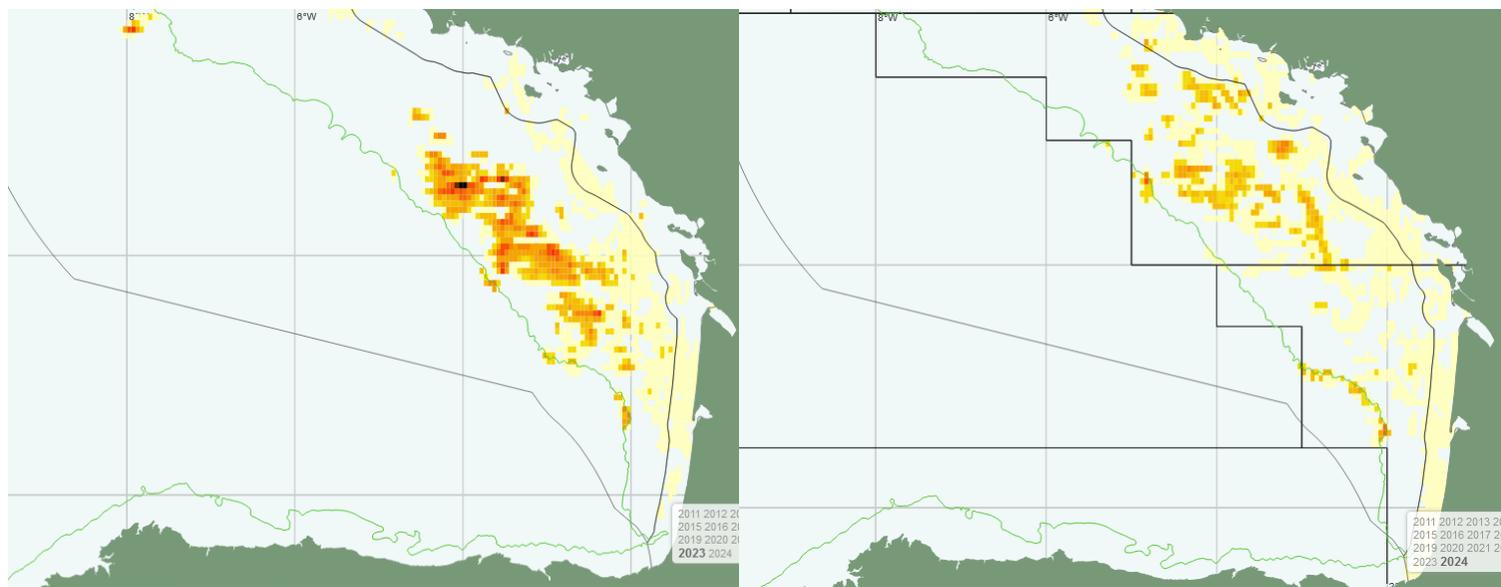


Figure 119: Filets et Merlu : Quantités en kg par maillage de 3° de latitude x 3° de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. La population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté entre 2023 et 2024.

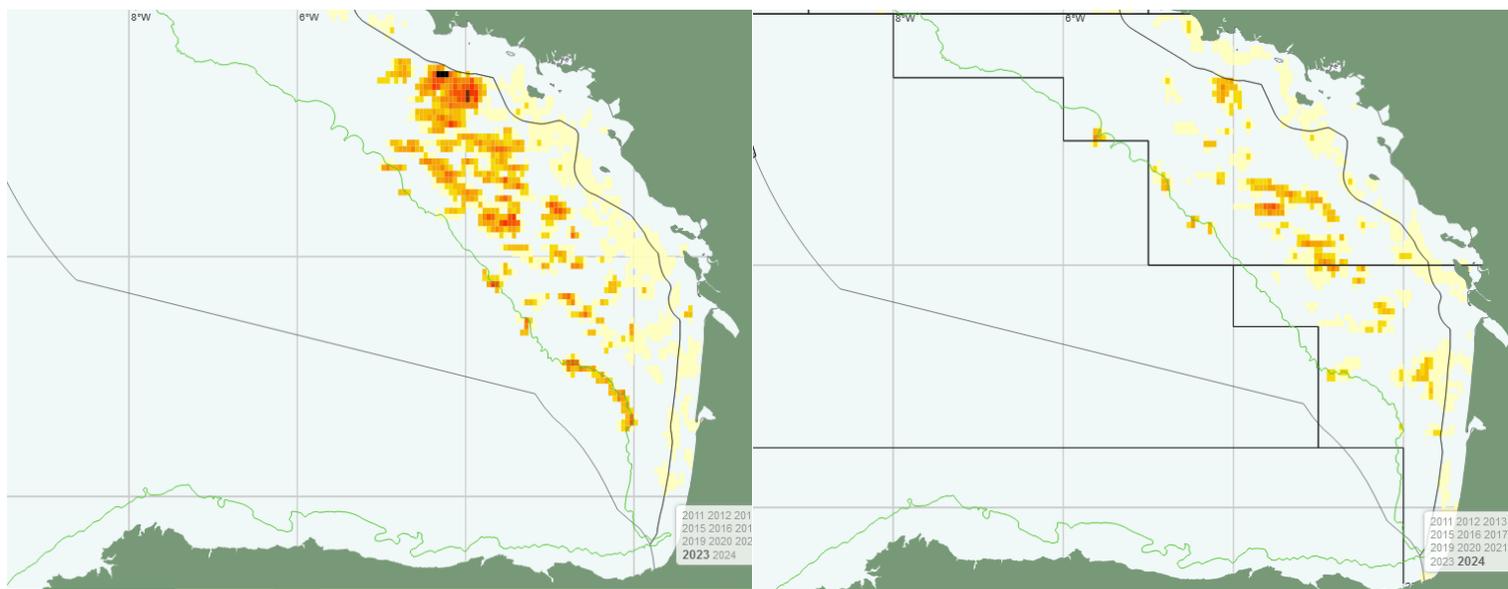


Figure 120: Filets et Merlu : Quantités en kg par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. La population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté entre 2023 et 2024.

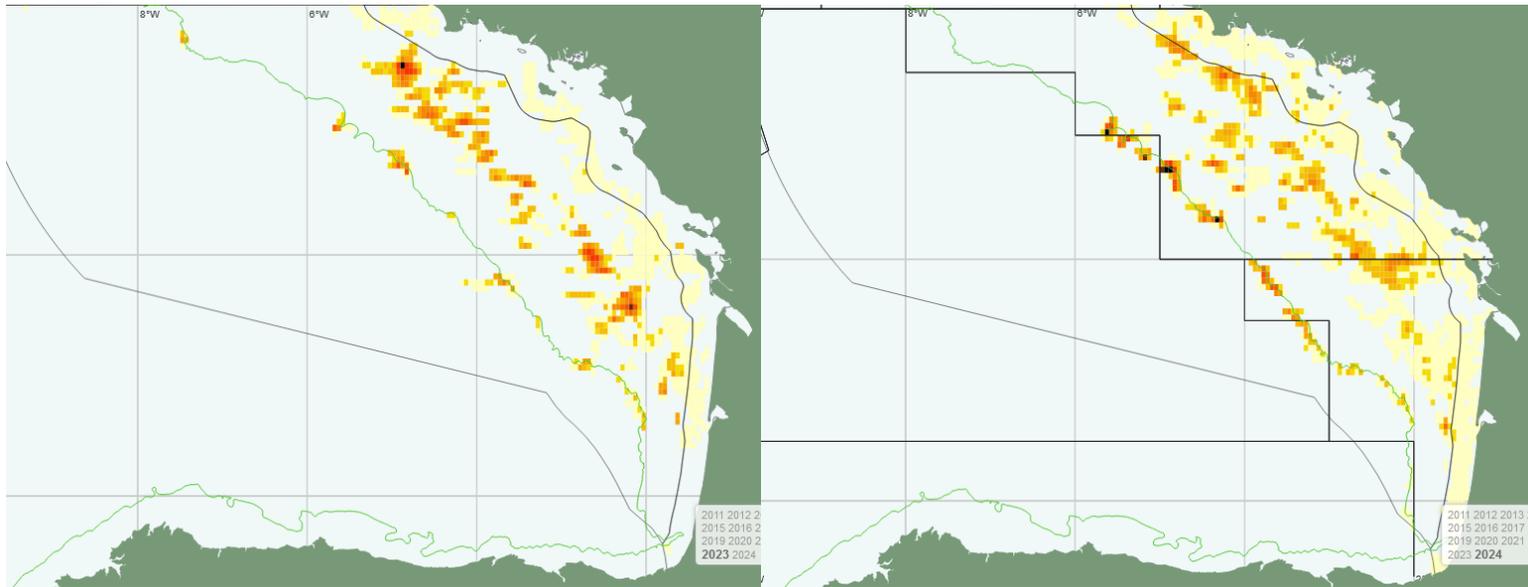


Figure 121: Filets et merlu : Quantités en kg par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. La population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté entre 2023 et 2024.

### 10.1.8.2. Filets-Sole commune

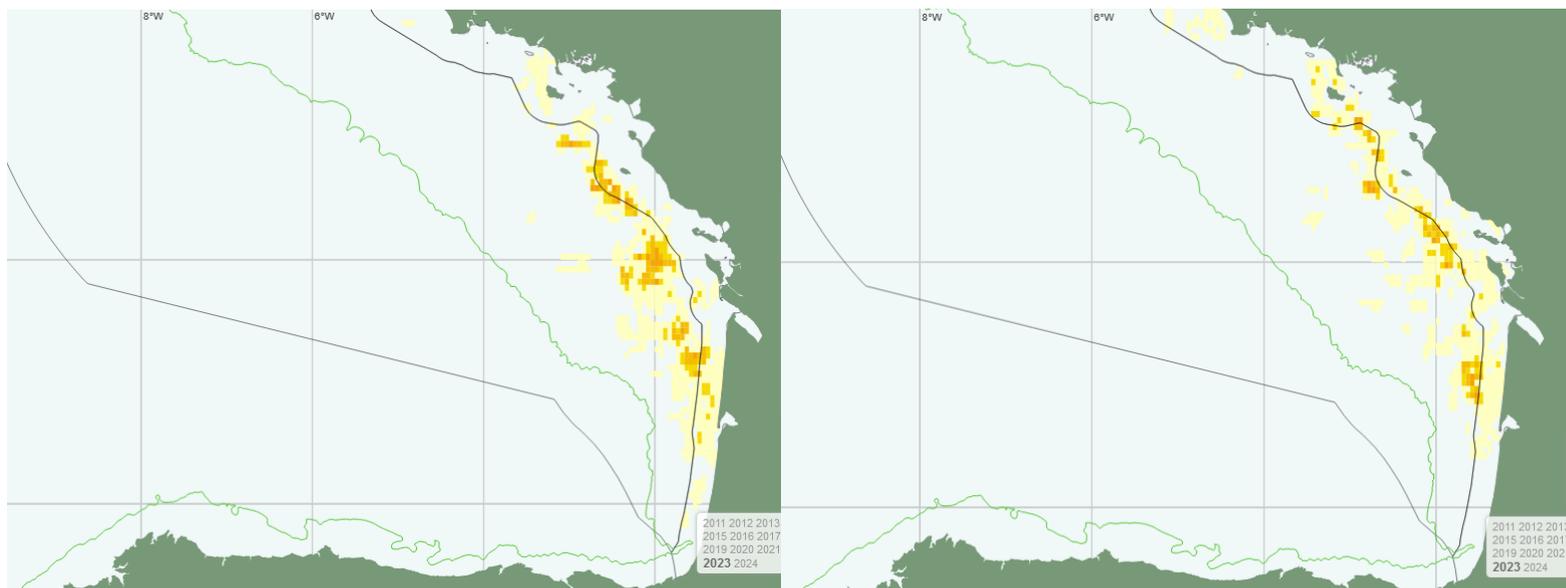


Figure 122: Filets et Sole commune: Quantités en kg par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifrémer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. La population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté entre 2023 et 2024.

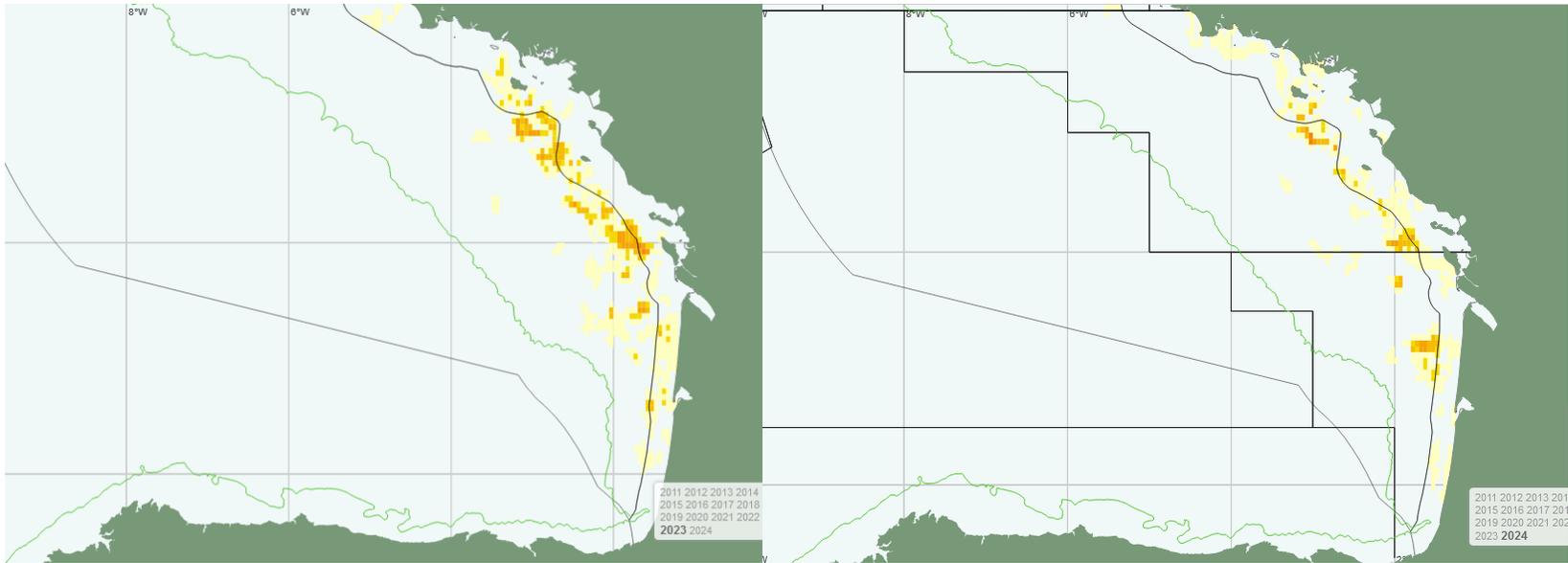


Figure 123: Filets et Sole commune: Quantités en kg par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacris). N.B. La population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté entre 2023 et 2024.

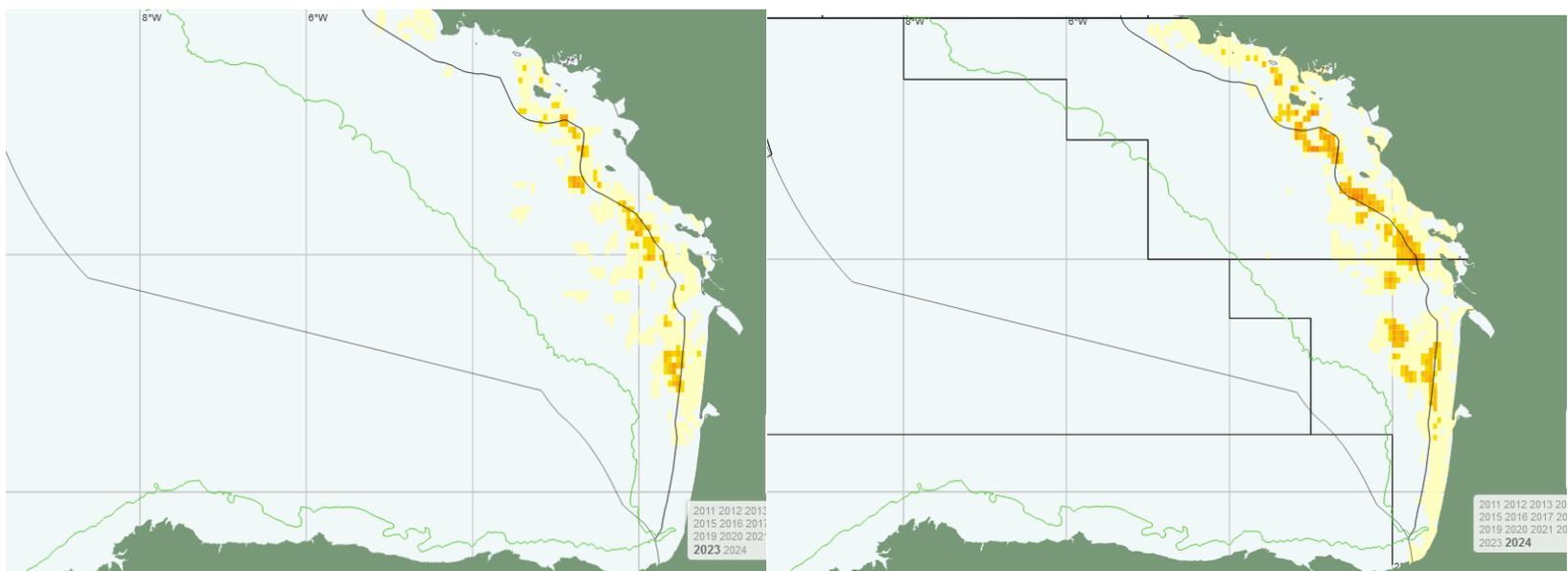


Figure 124: Filets et Sole commune: Quantités en kg par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. La population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté entre 2023 et 2024.

### 10.1.9. Chaluts de fond

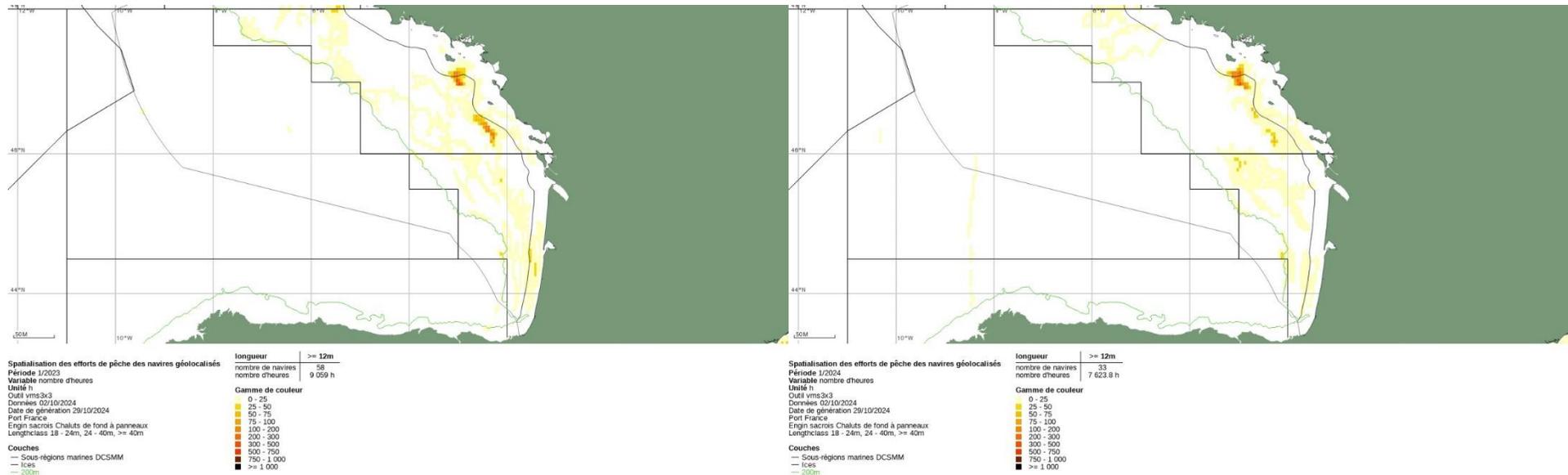


Figure 125: Chaluts de fond navires de plus de 18 mètres: Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois)

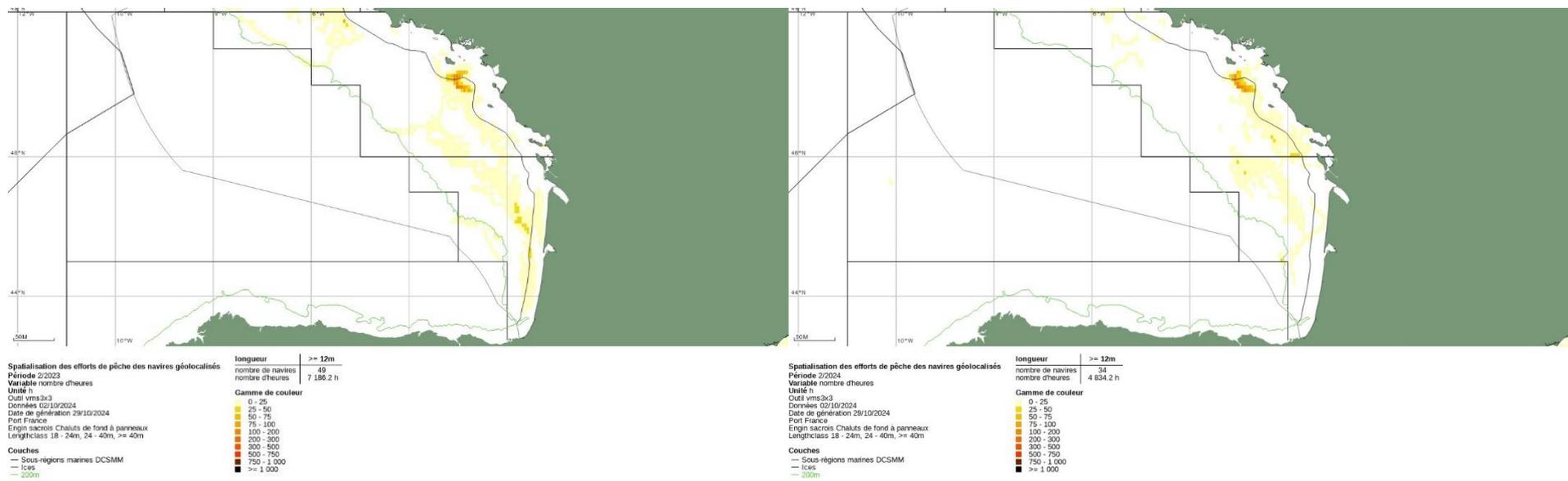


Figure 126: Chaluts de fond : Effectifs de navires et effort de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en heures de pêche en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Iframer-AlgoPesca-Sacrois)

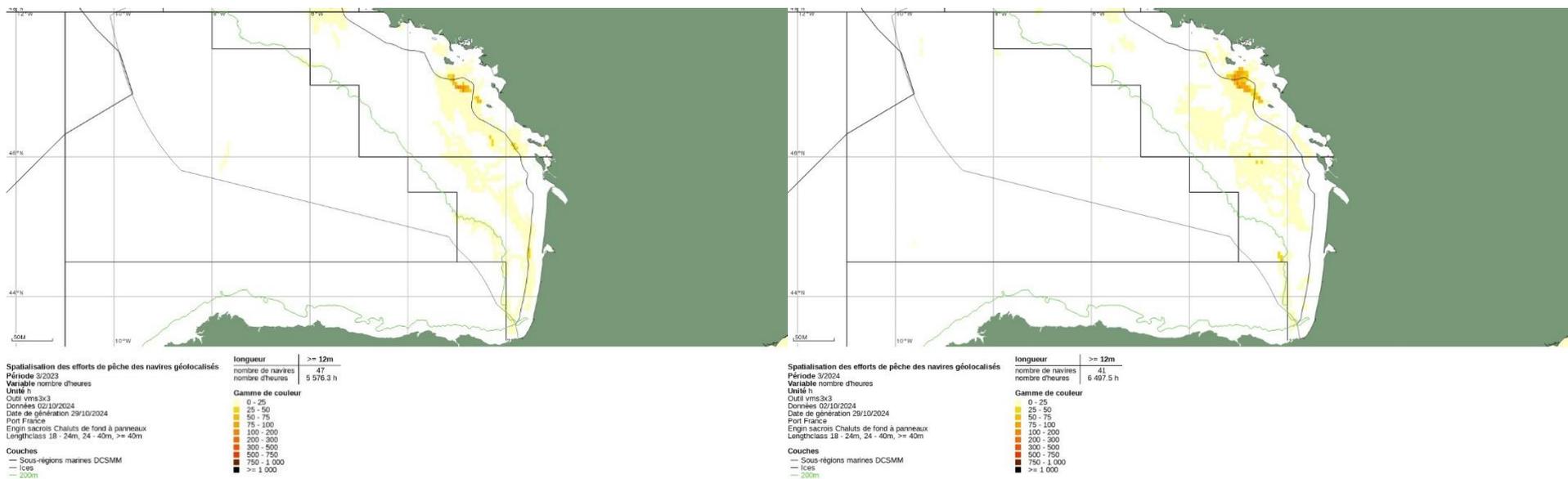


Figure 127: Chaluts de fond : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois)

## 10.1.10. Navires étrangers

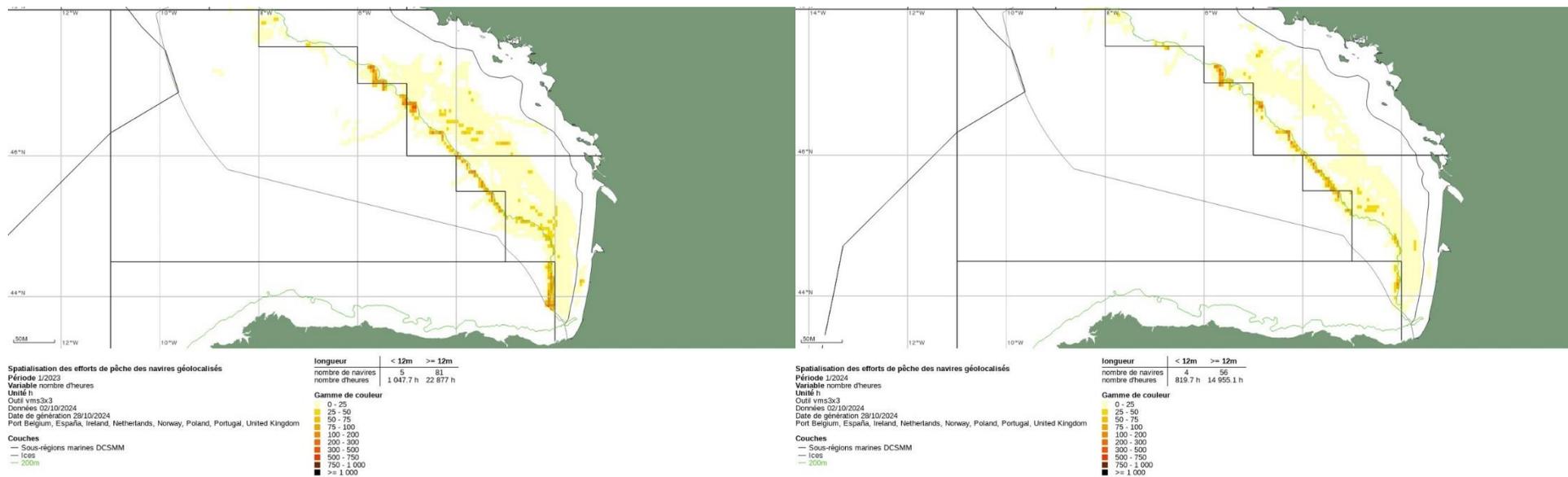


Figure 128: Navires étrangers : Effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois).

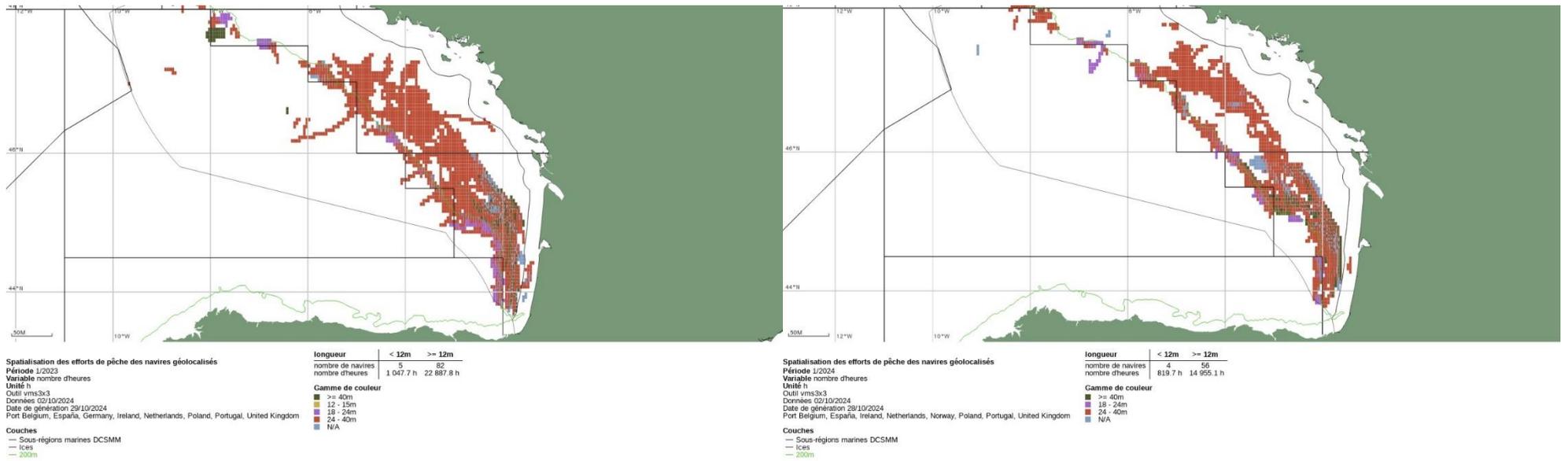


Figure 129: Navires étrangers par classe de longueur : au prorata de l'effort de pêche par classe de longueur au sein de chaque maille de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ilfremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. maille 3 x3 non proportionnelle à l'intensité de pêche

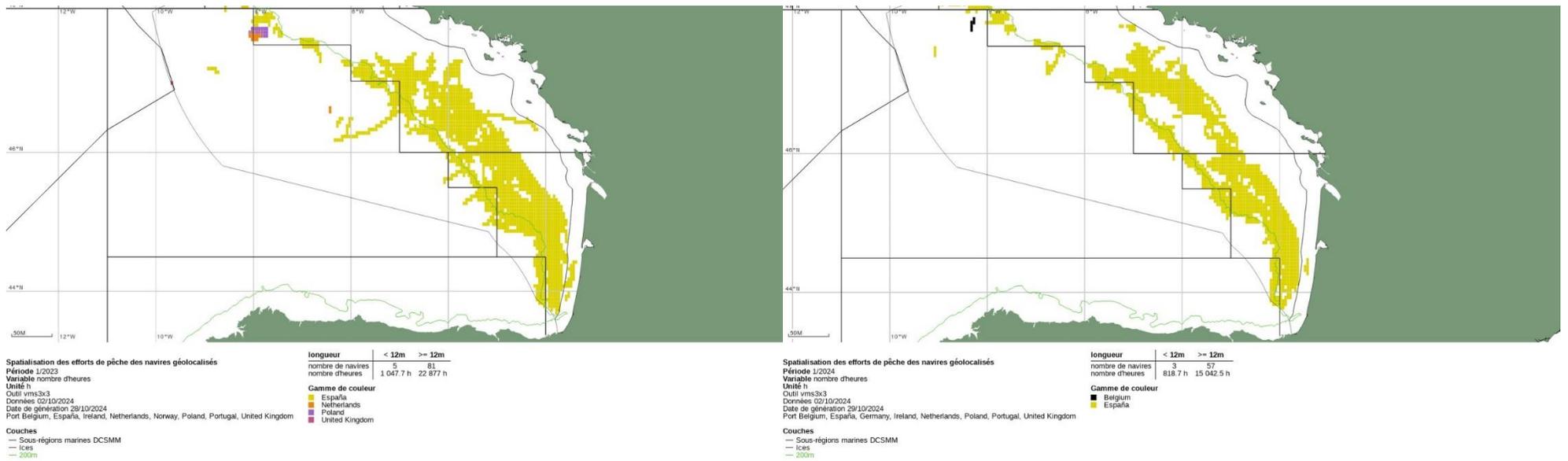


Figure 130: Navires étrangers par nationalité : au prorata de l'effort de pêche par nationalité au sein de chaque maille de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. maille 3 x3 non proportionnelle à l'intensité de pêche

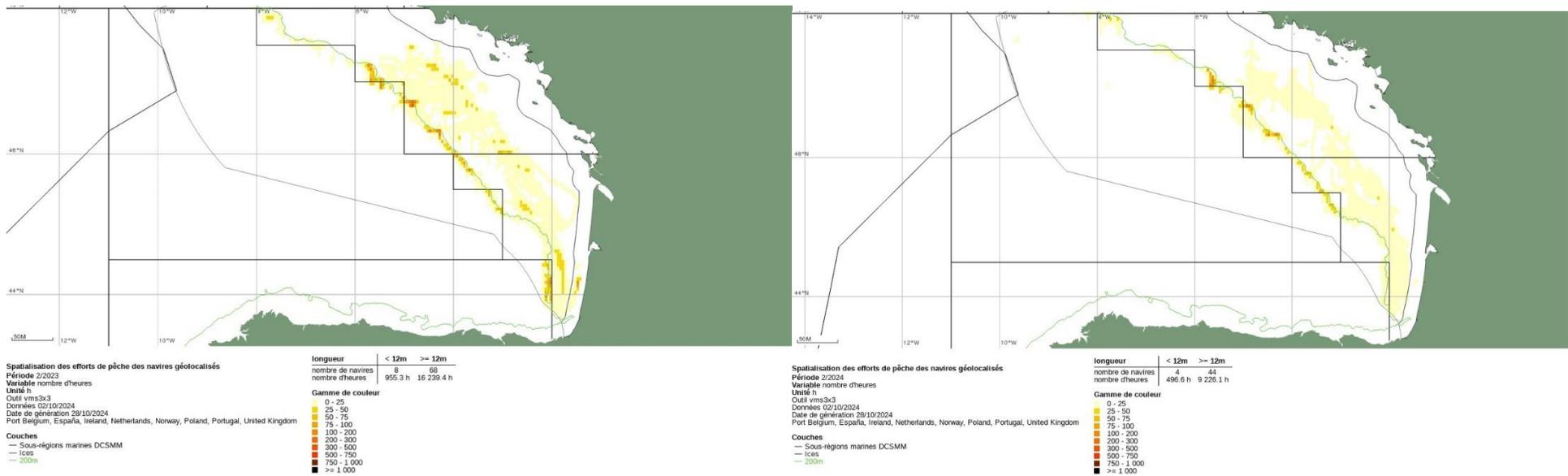


Figure 131: Navires étrangers : Effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois).

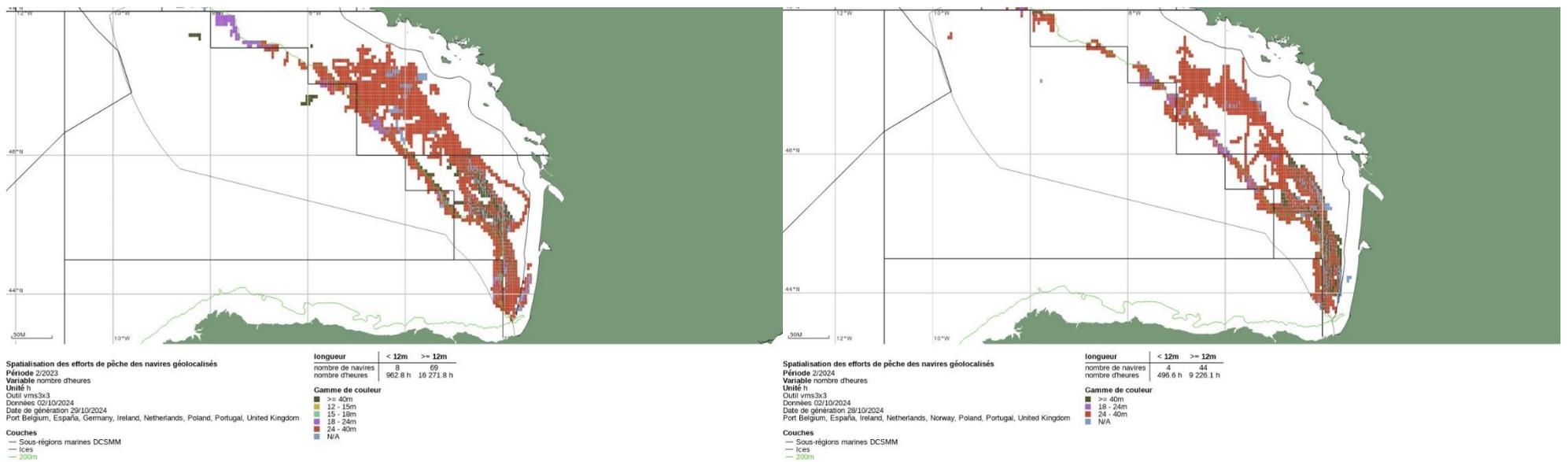


Figure 132: Navires étrangers par classe de longueur : au prorata de l'effort de pêche par classe de longueur au sein de chaque maille de 3' de latitude x 3' de longitude en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois).

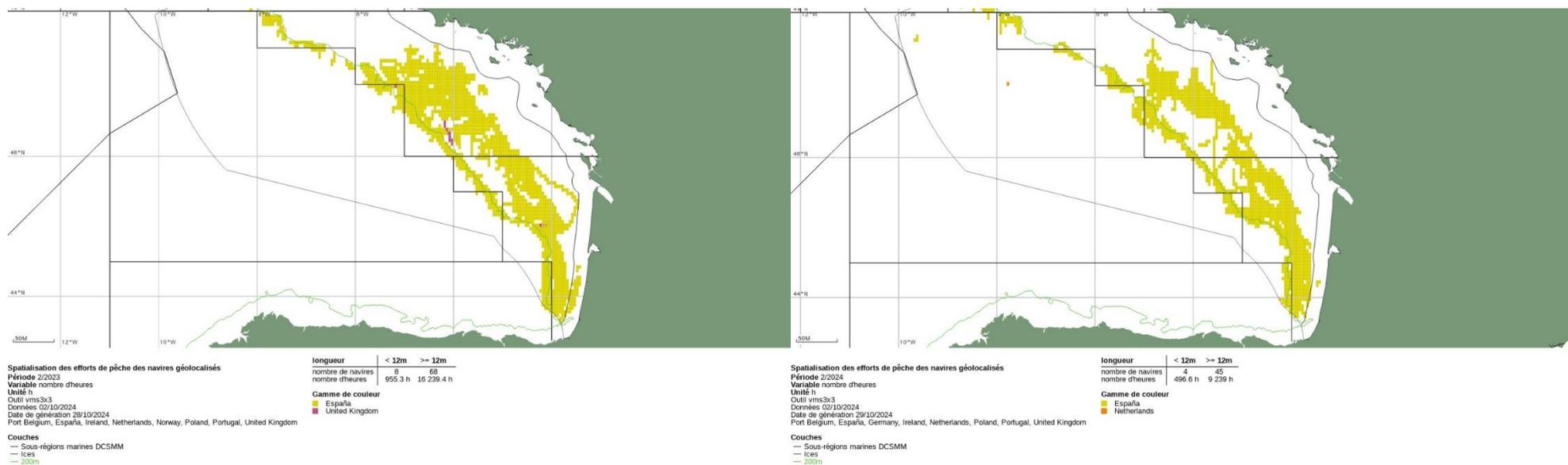


Figure 133: Navires étrangers par nationalité : au prorata de l'effort de pêche par nationalité au sein de chaque maille de 3' de latitude x 3' de longitude en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois).

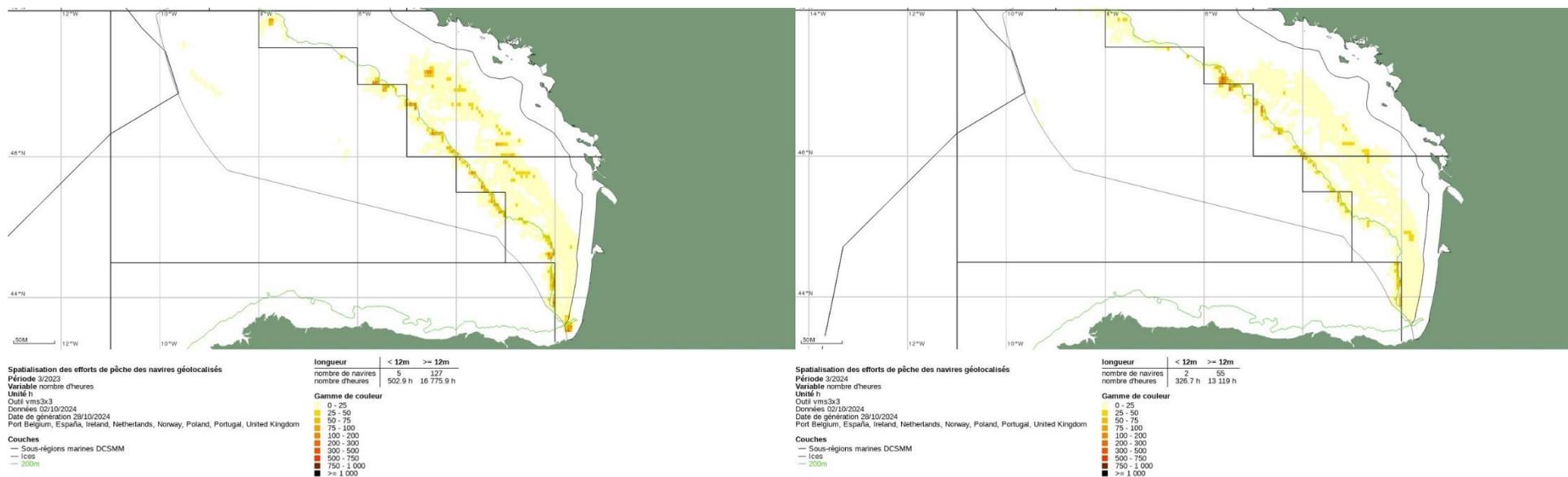


Figure 134: Navires étrangers : Effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois).

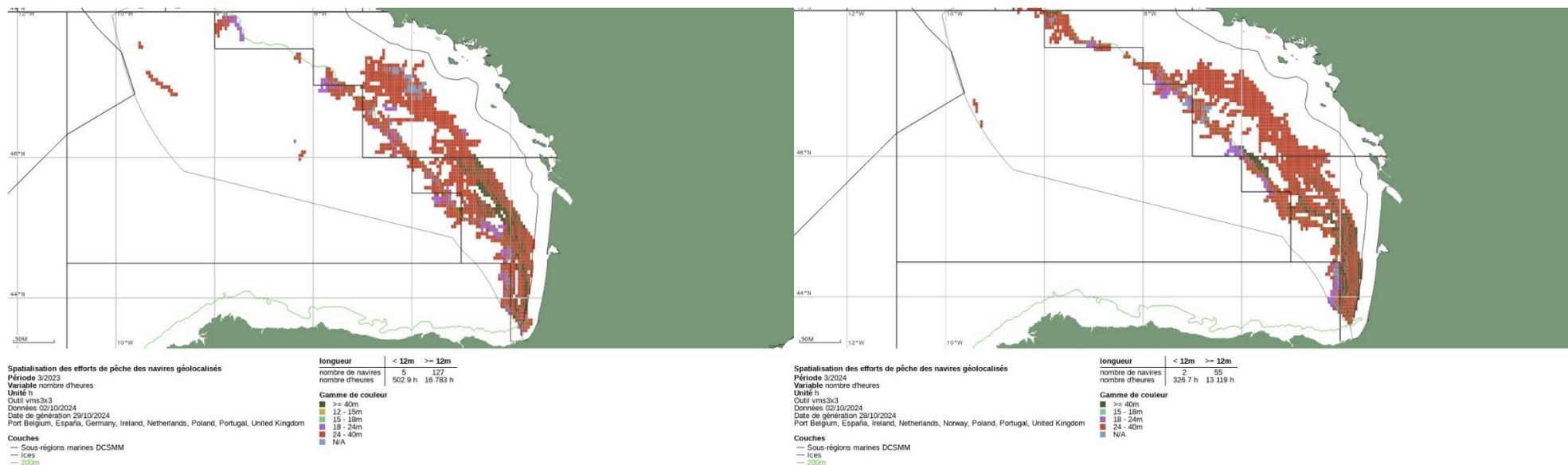


Figure 135: Navires étrangers par classe de longueur : au prorata de l'effort de pêche par classe de longueur par maille de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois).

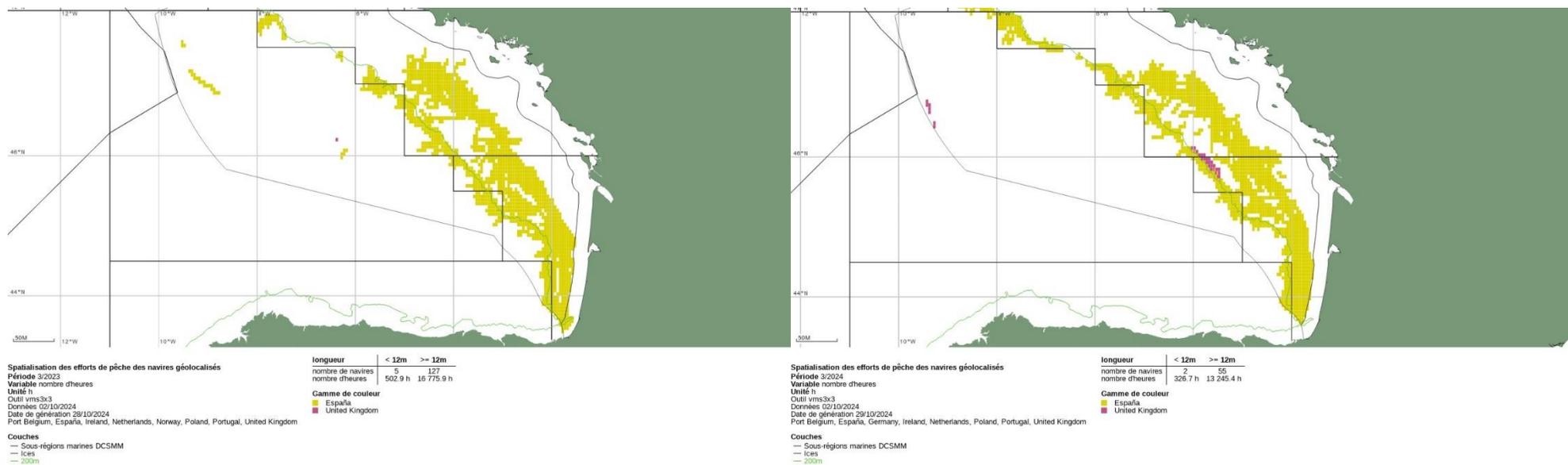


Figure 136: Navires étrangers par nationalité : au prorata de l'effort de pêche par nationalité au sein de chaque maille de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ilfremer-AlgoPesca-Sacrois).

### **10.1.11. Navires étrangers et français de plus de 40 mètres**

Dans le panorama des activités halieutiques réalisées dans le golfe de Gascogne pouvant avoir des interactions avec les populations de cétacés, et qui sont identifiées à partir des analyses des données VMS transmises au SIH de l'Ifremer, il convient de mentionner la présence de navires industriels de 40 mètres et plus, français et étrangers, dont un certain nombre d'entre eux mettent en œuvre des chaluts pélagiques de grande dimension ciblant le maquereau, chinchard, le merlan bleu ou les grands pélagiques et il n'est pas possible d'exclure a priori d'éventuelles captures accidentelles de cétacés.

La présence de quelques dizaines de navires de 40m et plus est attestée chaque année sur la zone depuis le début de la série de données cartographiées en 2011 (45 navires en 2011, 14 en 2023), avec des niveaux d'effort de pêche annuel estimé entre 10 et 16 000 heures qui ne peuvent être négligés même si la tendance est à la baisse.

Les cartes proposées ci- dessous sont une représentation de la distribution spatiale des navires en action de pêche par Etat membre d'origine sans allocation proportionnelle à la valeur de la variable représentée qui est l'estimation du nombre d'heures de pêche (NB : les traces observées éventuellement dans la bande côtière française sont des artefacts liés à des transits à vitesse réduite qu'il convient évidemment d'ignorer).

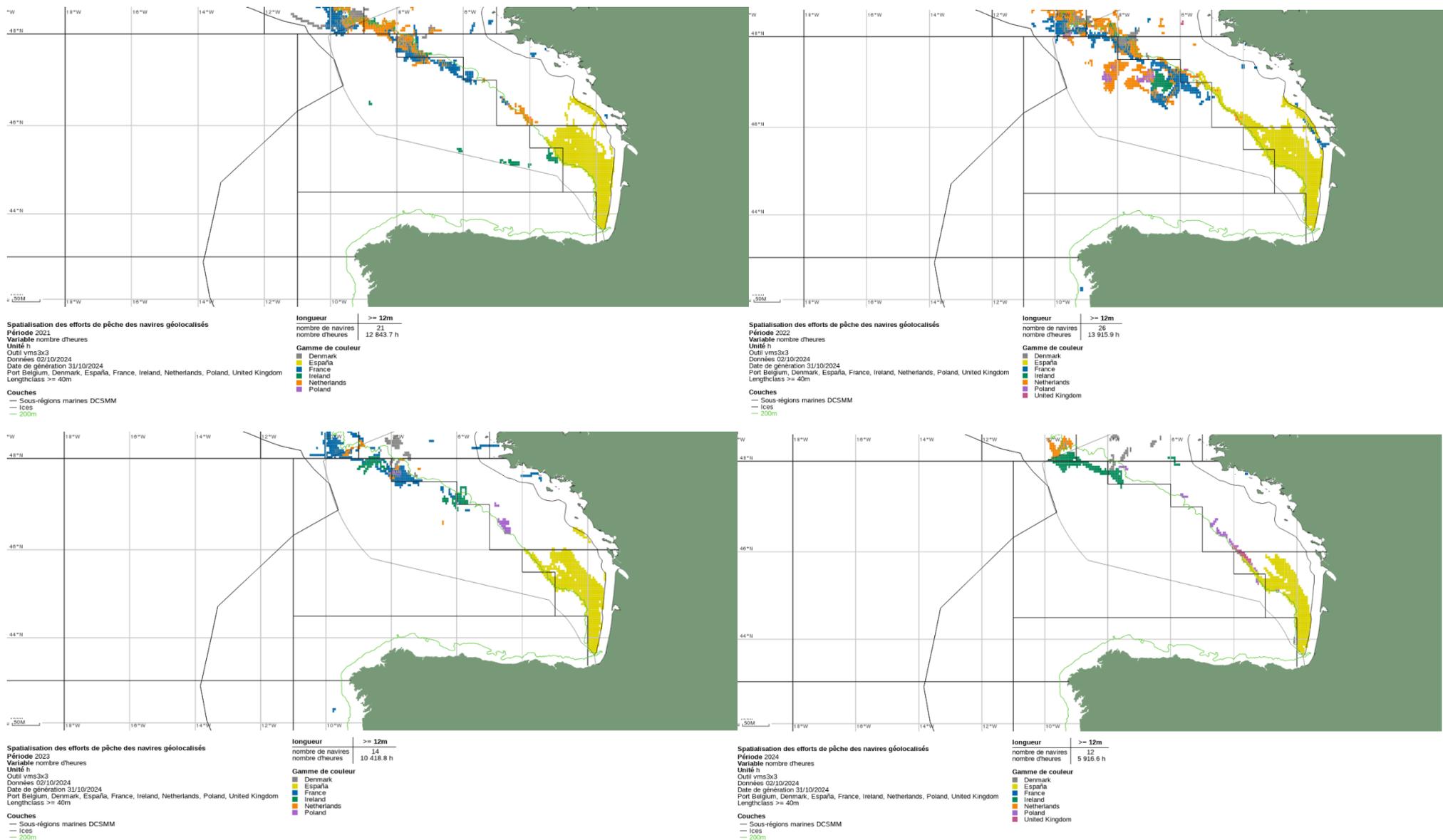


Figure 137: Navires de 40 mètres et plus : au prorata de l'effort de pêche par nationalité au sein de chaque maille de 3' de latitude x 3' de longitude : cumuls annuels 2021 (Haut-Gauche), 2022 (Haut-Droite), 2023 (Bas-Gauche), 2024 partie au 31/10/2024 (Bas-Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). (N.B. : les traces observées éventuellement dans les 12 milles français sont des artefacts liés à des transits à vitesse réduite qu'il convient d'ignorer).

## 11. Synthèse

La synthèse des résultats est disponible sous forme d'une présentation en fichier pdf annexé au rapport.

## 12. Tables et figures

<i>Tableau 1 : Indicateurs d'activité des navires ayant fait l'objet d'un arrêt temporaire et autres navires non concernés : Nombre de navires, jours de pêche, débarquements en tonnes et k€, prix moyens en €/kg par région capacité pour l'année 2023. Sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 2 : Nombre de navires par région capacité et par classe de longueur #9 pour l'année 2023. Sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois).....</i>	<i>22</i>
<i>Tableau 3 : Indicateurs d'activité pour les navires AT CTC : années 2021 à 2023. (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois).....</i>	<i>23</i>
<i>Tableau 4 : Indicateurs d'activité pour les navires AT CTC par région capacité : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois).....</i>	<i>23</i>
<i>Tableau 5 : Nombre de navires AT CTC par région capacité, quartier maritime et ancienne région administrative : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois).....</i>	<i>23</i>
<i>Tableau 6 : Nombre de navires AT CTC par classe de longueur et quartier maritime : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois).....</i>	<i>24</i>
<i>Tableau 7 : Indicateurs clés des navires AT CTC par classe de longueur : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois).....</i>	<i>24</i>
<i>Tableau 8 : Indicateurs clés des navires AT CTC en pourcentage par classe de longueur : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois).....</i>	<i>25</i>
<i>Tableau 9 : Indicateurs clés des navires AT CTC : moyenne par navire et par flottille : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois).....</i>	<i>28</i>
<i>Tableau 10 : Indicateurs clés des navires AT CTC par flottille ad hoc : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois).....</i>	<i>29</i>
<i>Tableau 11 : Indicateurs clés des navires AT CTC en pourcentage par flottille ad hoc : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois).....</i>	<i>29</i>
<i>Tableau 12 : Nombre de navires AT CTC par flottille ad hoc et quartier maritime : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois).....</i>	<i>30</i>
<i>Tableau 13 : Jours de pêche et déficit (gain) par période : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....</i>	<i>55</i>
<i>Tableau 14 : Quantités débarquées et déficit (gain) par période : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....</i>	<i>59</i>
<i>Tableau 15 : Valeurs débarquées et déficit (gain) par période : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....</i>	<i>61</i>
<i>Tableau 16 : Prix moyen et perte (gain) par période : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois). N.B. Les prix moyens du mois de mars doivent être prix avec précaution dans la mesure où cela concerne limité de débarquements. ....</i>	<i>64</i>
<i>Tableau 17 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à mars) Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....</i>	<i>69</i>
<i>Tableau 18 : Quantités débarquées en tonnes par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à mars) Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....</i>	<i>69</i>
<i>Tableau 19 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à mars) Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....</i>	<i>70</i>

Tableau 17 : Répartition du déficit (gain) de quantité débarquée par flottille ad hoc et par espèce Cumul janvier-mars (2024 vs moyenne 2022-23) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	71
Tableau 18 : Répartition du déficit (gain) de valeur débarquée par flottille ad hoc et par espèce Cumul janvier-mars (2024 vs moyenne 2022-23) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	71
Tableau 20 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	73
Tableau 21 : Quantités débarquées en tonnes par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	73
Tableau 22 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	73
Tableau 17 : Répartition du déficit (gain) de quantité débarquée par flottille ad hoc et par espèce Cumul janvier-août (2024 vs moyenne 2022-23) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	74
Tableau 18 : Répartition du déficit (gain) de valeur débarquée par flottille ad hoc et par espèce Cumul janvier-août (2024 vs moyenne 2022-23) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	74
Tableau 23 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Chaluts_moins18 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	75
Tableau 24 : Quantités débarquées en tonnes par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Chaluts_moins18 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	75
Tableau 25 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Chaluts_moins18 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	75
Tableau 26 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Chaluts_plus18 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	76
Tableau 27 : Quantités débarquées en tonnes par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Chaluts_plus18 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	76
Tableau 28 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Chaluts_plus18 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	76
Tableau 29 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Bolincheurs (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	77
Tableau 30 : Quantités débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Bolincheurs (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	77
Tableau 31 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Bolincheurs (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	77
Tableau 32 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs_0810 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	78
Tableau 33 : Quantités débarquées en tonnes par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs_0810 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	78
Tableau 34 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs_1012 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	78
Tableau 35 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs_1012 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	79
Tableau 36 : Quantités débarquées en tonnes par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs_1012 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	79
Tableau 37 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs_1012 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	79

Tableau 38 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs_1218 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	80
Tableau 39 : Quantités débarquées en tonnes par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs_1218 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	80
Tableau 40 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs_1012 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	80
Tableau 41 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs_1824 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	81
Tableau 42 : Quantités débarquées en tonnes par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs_1824 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	81
Tableau 43 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs_1824 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	81
Tableau 44 : Valeurs débarquées en k€ par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs_2440 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	82
Tableau 45 : Quantités débarquées en tonnes par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs_2440 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	82
Tableau 46 : Prix moyen en €/kg par espèce en 2024 vs moyenne 2022-2023 (période janvier à août) Fileyeurs_2440 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	82
Tableau 47 : Navires ayant obtenu des aides aux arrêts temporaires selon les AT et selon les flottilles ad hoc. Total et moyenne des aides par navires (Source : traitements Ifremer d'après données communiqués par la DGAMPA). N.B Plus globalement 268 navires étaient concernés par l'AT sole 2022 et 89 en 2023.....	84
Tableau 48 : Statistiques descriptives sur le montant des aides AT CTC par flottille adhoc (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois-activité).....	85
Tableau 49 : Indicateurs d'activité des navires des différentes populations étudiées (Période de fermeture 2024 vs moyenne 2022-2023). Sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois). N.B. Les données concernant les moins de 12 mètres ne sont pas complètement consolidées se traduisant par des déficits sur-estimés .....	114
Tableau 50 : Indicateurs d'activité des navires des différentes populations étudiées (Cumul janvier à août 2024 vs moyenne 2022-2023). Sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois). * N.B. Les données concernant les moins de 12 mètres ne sont pas complètement consolidées se traduisant par des déficits sur-estimés. Pas conséquence, le déficit total est également sur-estimé.....	116
Tableau 51 Correspondance entre Supra région (EU MAP-DCF), divisions CIEM et FAO et régions Capacity (Source : rapport capacité).....	161
Tableau 52 : flottilles et segments DCF pour la supra-région Atlantique .....	162
Tableau 53 : Jours de pêche des navires par région capacité et par classe de longueur #9 pour l'année 2023. Sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois).....	167
Tableau 54 : Débarquements en tonnes des navires par région capacité et par classe de longueur #9 pour l'année 2023. Sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois) .....	168
Tableau 55 : Débarquements en valeur (k€) des navires par région capacité et par classe de longueur #9 pour l'année 2023. Sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois) .....	169

Figure 1 : Zone de pêche de l'Atlantique et régions capacité (source : SIH, Capacité) .... 14

Figure 2: Nombre de navires actifs par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH) .....	15
Figure 3: Pourcentage du nombre de navires actifs par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH).....	15
Figure 4: Nombre de jours de mer par région capacité entre 2011 et 2023 :sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH) .....	15
Figure 5: Pourcentage de jours de mer par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH) .....	15
Figure 6: Quantités débarquées en tonnes par région capacité entre 2011 et 2023 ::sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH).....	16
Figure 7: Pourcentage des quantités débarquées par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH).....	16
Figure 8: Valeur débarquée en k€ courants par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH).....	16
Figure 9: Pourcentage de valeur débarquée par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH).....	17
Figure 10: Valeur ajoutée brute en k€ courants par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : Capacité-DCF).....	17
Figure 11: Valeur débarquée en k€ constants (base 100 :2023) par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source :Capacité-DCF, Insee).....	17
Figure 12: Pourcentage de valeur ajoutée brute par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : Capacité-DCF).....	18
Figure 13: Subventions d'exploitation en k€ courants par région capacité entre 2011 et 2022 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : Capacité-DCF) .....	18
Figure 14: Subventions d'exploitation en k€ constants (base 100 :2023) par région capacité entre 2011 et 2022 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : Capacité-DCF, Insee).....	18
Figure 15: Pourcentage des subventions d'exploitation par région capacité entre 2011 et 2022 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : Capacité-DCF) .....	18
Figure 16: Part des subventions d'exploitation dans la valeur débarquée totale par région capacité entre 2011 et 2023 : sélection Atlantique Nord-Est (Source : Capacité-DCF) ....	18
Figure 17: Indices du nombre de navires actifs, des jours de mer et des débarquements totaux de la flotte golfe de Gascogne entre 2011 et 2023. Base 100 : 2011 (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH, Insee).....	19
Figure 18: Indices du nombre de navires actifs, des jours de mer et des débarquements totaux de la flotte golfe de Gascogne entre 2011 et 2023. Base 100 : 2011 (Source : DGAMPA, Ifremer-SIH, Insee).....	19
Figure 19: Indices de valeur ajoutée brute en € courants et constants. base 100 : 2011 Est (Source : Capacité-DCF, Insee).....	19
Figure 20: Indices des subventions d'exploitation en € courant et constants. base 100 : 2011 Est (Source : Capacité-DCF, Insee).....	19
Figure 21: Valeurs débarquées par quartier et classe de longueur : année 2023. (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois).....	25
Figure 22: Indicateurs clés des navires AT CTC par classe de longueur : année 2023. Haut-Gauche : nombre de navires, Haut-Droit : Nombre de jours de pêche. Bas-Gauche : Quantités débarquées. Bas-Droite : Valeur débarquée (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois).....	26
Figure 23: Indicateurs clés des navires AT CTC : répartition par classe de longueur en valeur nominale et pourcentage pour l'année 2023. Haut-Gauche : nombre de navires,	

Haut-Droit : Nombre de jours de pêche. Bas-Gauche : Quantités débarquées. Bas-Droite : Valeur débarquée (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois) .....	26
Figure 24: Quartiers maritimes des navires AT CTC 2023 (Source : DGAMPA-Ifremer)..	27
Figure 25: Nombre de navires par quartier d'immatriculation des navires (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	27
Figure 26: Valeur débarquée en M€ par quartier d'immatriculation des navires (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	27
Figure 27: Indicateurs clés des navires AT CTC par flottille ad hoc: année 2023. Haut-Gauche : nombre de navires, Haut-Droit : Nombre de jours de pêche. Bas-Gauche : Quantités débarquées. Bas-Droite : Valeur débarquée (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois) .....	29
Figure 28: Nombre de navires par flottille ad hoc et par quartier d'immatriculation des navires en 2023 (Source : DGAMPA-Ifremer-activité-Sacrois).....	31
Figure 29: Composition par espèce des débarquements en pourcentage de la valeur débarquée (moyenne 2022-2023. 15 premières espèces classées par ordre décroissant de valeur (Source : DGAMPA-Ifremer-activité-Sacrois) .....	32
Figure 30: Evolution par période des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	35
Figure 30: Evolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	36
Figure 31: Evolution cumulée des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	37
Figure 32: Evolution mensuelle des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	38
Figure 33: Evolution du pourcentage des valeurs totales débarquées par classe de taille et par région et par période en 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires des taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	39
Figure 34: Valeurs débarquées par espèces en 2024 vs moyenne 2022-2023 et par période : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres. Valeurs totales (Haut)-Evolutions (Milieu)-Pourcentage de variation (Bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)41	41
Figure 34: Quantités débarquées par espèces en 2024 vs moyenne 2022-2023 et par période : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres. Valeurs totales (Haut)-Evolutions (Milieu)-Pourcentage de variation (Bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)42	42
Figure 34: Valeurs débarquées par espèces en 2024 vs moyenne 2022-2023 et par période : navires de taille inférieure à 12 mètres. Valeurs totales (Haut)-Evolutions (Milieu)-Pourcentage de variation (Bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	44
Figure 34: Quantités débarquées par espèces en 2024 vs moyenne 2022-2023 et par période : navires de taille inférieure à 12 mètres. Valeurs totales (Haut)-Evolutions (Milieu)-Pourcentage de variation (Bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	45
Figure 34: Prix moyen au débarquement par espèces en 2024 vs moyenne 2022-2023 et par période : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres. Prix moyen (Haut)-Evolutions (Milieu)-Pourcentage de variation (Bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)46	46
Figure 34: Prix moyen au débarquement par espèces en 2024 vs moyenne 2022-2023 et par période : navires de taille inférieure à 12 mètres. Prix moyen (Haut)-Evolutions (Milieu)-Pourcentage de variation (Bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	47

Figure 36: Merlu européen : évolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	48
Figure 37: Sole commune : évolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	49
Figure 38: Baudroies : évolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	50
Figure 39: Sardine commune : évolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	51
Figure 40: Pieuvres, poulpes : évolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	52
Figure 41: Lieu jaune : évolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille inférieure à 12 mètres (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	53
Figure 43: Evolution du nombre de navires actifs par flottille ad hoc et par mois. 2021 à août 2024 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	54
Figure 43: Evolution du nombre de jours de pêche par flottille ad hoc et par mois. 2021 à août 2024 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	55
Figure 44: Pourcentage d'évolution des jours de pêche par période : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	56
Figure 45: Evolution des jours de pêche par flottille ad hoc et par mois : janvier 2021 à août 2024 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	57
Figure 46: Evolution des quantités débarquées en tonnes par flottille ad hoc et par mois. 2021 à août 2024 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	58
Figure 47: Pourcentage d'évolution des quantités débarquées par période : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	59
Figure 48: Evolution des quantités débarquées en tonnes par flottille ad hoc et par mois : janvier 2021 à août 2024 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	60
Figure 49: Evolution des valeurs débarquées en k€ par flottille ad hoc et par mois. 2021 à août 2024 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	61
Figure 50: Pourcentage d'évolution des valeurs débarquées par période : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....	62
Figure 51: Evolution des valeurs débarquées en k€ par flottille ad hoc et par mois : janvier 2021 à août 2024 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	63
Figure 52: Evolution des prix moyens au débarquement en €/kg par mois. 2021 à août 2024 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	64
Figure 53: Pourcentage d'évolution des prix moyen au débarquement par période : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois). N.B. Les prix moyens du mois de mars doivent être prix avec précaution dans la mesure où cela concerne limité de débarquements. ....	65
Figure 54: Evolution des valeurs débarquées en k€ par flottille ad hoc et par mois : janvier 2021 à août 2024 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois). N.B. Les prix moyens du mois de mars doivent être prix avec précaution dans la mesure où cela concerne limité de débarquements. ....	66
Figure 55: Pourcentage d'évolution des indicateurs d'activité pour la période janvier à mars : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	67

Figure 56: Pourcentage d'évolution des indicateurs d'activité pour la période janvier à août : total et par flottille ad hoc. 2024 vs moyenne 2022-2023 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	67
Figure 57: Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à mars) Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	69
Figure 58: Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à mars) Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	69
Figure 59: Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	72
Figure 60: Répartition des quantités débarquées en tonnes par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Total flotte arrêt CTC (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	72
Figure 61: Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Chaluts_moins18 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	75
Figure 62: Répartition des quantités débarquées en tonnes par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Chaluts_moins18 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	75
Figure 63: Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Chaluts_plus18 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	76
Figure 64: Répartition quantités débarquées en tonnes par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Chaluts_plus18 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	76
Figure 65: Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Bolicheurs (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	77
Figure 66: Répartition quantités débarquées en tonnes par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Bolincheurs (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	77
Figure 67: Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs_0810 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	78
Figure 68: Répartition des quantités débarquées en tonnes par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs_0810 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	78
Figure 69: Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs_1012 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	79
Figure 70: Répartition des quantités débarquées en tonnes par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs_1012 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	79
Figure 71: Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs_1218 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	80
Figure 72: Répartition des quantités débarquées en tonnes par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs_1218 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	80
Figure 73: Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs_1824 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	81
Figure 74: Répartition des quantités débarquées en tonnes par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs_1824 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	81
Figure 75: Répartition des valeurs débarquées en k€ par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs_2440 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	82
Figure 76: Répartition des quantités débarquées en tonnes par espèce entre 2021 et 2024 (période janvier à août) Fileyeurs_2440 (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois) .....	82
Figure 77: Cumul des aides aux AT CTC par flottille ad hoc en k€ (Source : DGAMPA, Ifremer-Sacrois-activité) .....	85
Figure 78: Aides AT CTC moyenne par navire par flottille ad hoc en k€ (Source : DGAMPA, Ifremer-Sacrois-activité) .....	85
Figure 79: Nombre de navires selon le montant des aides AT CTC en € par classe de montant d'aide (Source : DGAMPA) .....	86

<i>Figure 80: Valeurs totales débarquées sur la période janvier-août par les navires AT CTC et aides AT 2022-2023-2024 (Source : DGAMPA, Ifremer Sacrois). N.B. Valeur débarquée : majorant de la marge sur coûts variables. « pertes économies surestimées »</i> .....	86
<i>Figure 81: Valeurs totales débarquées sur la période janvier-août par flottille ad hoc et aides AT 2022-2023-2024 en k€(Source : DGAMPA, Ifremer Sacrois)</i> .....	88
<i>Figure 30: # 2 - GG hors AT CTC . Evolution par période des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)</i> .....	91
<i>Figure 30: # 2 - GG hors AT CTC. Evolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)</i> .....	92
<i>Figure 31: # 2 - GG hors AT CTC. Evolution cumulée des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires des taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)</i> .....	93
<i>Figure 32: # 2 - GG hors AT CTC. Evolution mensuelle des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires des taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)</i> .....	94
<i>Figure 30: # 2 - Panel GG hors AT CTC. Evolution par période des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)</i> .....	96
<i>Figure 30: # 2 - Panel GG hors AT CTC. Evolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)</i> .....	97
<i>Figure 31: # 2 - Panel GG hors AT CTC. Evolution cumulée des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires des taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)</i> .....	98
<i>Figure 32: # 2 - Panel GG hors AT CTC. Evolution mensuelle des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires des taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)</i> .....	99
<i>Figure 86: #4 – GG. Evolution par période des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)</i> .....	103
<i>Figure 87: #4 – GG. Evolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires des taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)</i> .....	104
<i>Figure 88: #4 – GG. Evolution cumulée des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires des taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)</i> .....	105
<i>Figure 89: #4 – GG. Evolution mensuelle des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires des taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)</i> .....	106
<i>Figure 86: #5 – ANE. Evolution par période des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)</i> .....	108
<i>Figure 30: #5 – ANE. Evolution hebdomadaire des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires de taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)</i> .....	109
<i>Figure 31: #5 – ANE. Evolution cumulée des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires des taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois)</i> .....	110

<i>Figure 32: #5 – ANE. Evolution mensuelle des indicateurs 2024 vs moyenne 2022-2023 : navires des taille supérieure ou égale à 12 mètres (haut) et de taille inférieure à 12 mètres (bas) (Source : DGAMPA-Ifremer-Sacrois).....</i>	<i>111</i>
<i>Figure 90: Nombre de navires de plus de 18 mètres français pratiquant le chalut de fond dans le golfe de Gascogne : janvier, février mars - 2023 vs 2024 (Source : DGAMPA, Ifremer-AlgoPesca).....</i>	<i>118</i>
<i>Figure 91: Heures de pêche des navires français de plus de 18 mètres pratiquant le chalut de fond dans le golfe de Gascogne : janvier, février mars - 2023 vs 2024 (Source : DGAMPA, Ifremer-AlgoPesca) .....</i>	<i>118</i>
<i>Figure 92: Heures de pêche des navires étrangers dans la partie française du golfe de Gascogne : janvier, février mars - 2023 vs 2024 (Source : DGAMPA, Ifremer-AlgoPesca) .....</i>	<i>119</i>
<i>Figure 93: Nombre de navires présents dans la partie française du golfe de Gascogne : janvier, février mars - 2023 vs 2024 (Source : DGAMPA, Ifremer-AlgoPesca).....</i>	<i>119</i>
<i>Figure 94: Chaluts pélagiques et chaluts bœuf de fond : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois).....</i>	<i>121</i>
<i>Figure 95: Chaluts pélagiques et chaluts bœuf de fond : Effectifs de navires et effort de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en heures de pêche en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois) .....</i>	<i>122</i>
<i>Figure 96: Chaluts pélagiques et chaluts bœuf de fond : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois) .....</i>	<i>122</i>
<i>Figure 97: Bolincheurs – sennes pélagiques : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois) .....</i>	<i>123</i>
<i>Figure 98: Bolincheurs – sennes pélagiques (zoom partie Nord) : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois) .....</i>	<i>123</i>
<i>Figure 99: Bolincheurs – sennes pélagiques : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois) .....</i>	<i>124</i>
<i>Figure 100: Bolincheurs – sennes pélagiques (zoom partie Nord) : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois) .....</i>	<i>124</i>
<i>Figure 101: Bolincheurs – sennes pélagiques : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois).....</i>	<i>125</i>
<i>Figure 102: Bolincheurs – sennes pélagiques (zoom partie Nord) : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois) .....</i>	<i>125</i>
<i>Figure 103: Filets : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. La population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté entre 2023 et 2024.....</i>	<i>126</i>
<i>Figure 104: Chaluts pélagiques et chaluts bœuf de fond : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. La</i>	

population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté entre 2023 et 2024.....	127
Figure 105: Filets : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. La population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté entre 2023 et 2024.....	128
Figure 106: Filets et Merlu : Quantités en kg par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. La population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté entre 2023 et 2024.....	129
Figure 107: Filets et Merlu : Quantités en kg par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. La population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté entre 2023 et 2024.....	130
Figure 108: Filets et merlu : Quantités en kg par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. La population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté entre 2023 et 2024.....	131
Figure 109: Filets et Sole commune: Quantités en kg par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. La population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté entre 2023 et 2024.....	132
Figure 110: Filets et Sole commune: Quantités en kg par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. La population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté entre 2023 et 2024.....	133
Figure 111: Filets et Sole commune: Quantités en kg par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. La population de navires géolocalisés utilisant des filets a fortement augmenté entre 2023 et 2024.....	134
Figure 112: Chaluts de fond navires de plus de 18 mètres: Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois).....	135
Figure 113: Chaluts de fond : Effectifs de navires et effort de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en heures de pêche en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois).....	136
Figure 114: Chaluts de fond : Effectifs de navires et effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois).....	137
Figure 115: Navires étrangers : Effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois).....	138
Figure 116: Navires étrangers par classe de longueur : au prorata de l'effort de pêche par classe de longueur au sein de chaque maille de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. maille 3 x3 non proportionnelle à l'intensité de pêche.....	139
Figure 117: Navires étrangers par nationalité : au prorata de l'effort de pêche par nationalité au sein de chaque maille de 3' de latitude x 3' de longitude en janvier 2023 (Gauche) vs janvier 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). N.B. maille 3 x3 non proportionnelle à l'intensité de pêche.....	140

<i>Figure 118: Navires étrangers : Effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois).....</i>	<i>141</i>
<i>Figure 119: Navires étrangers par classe de longueur : au prorata de l'effort de pêche par classe de longueur au sein de chaque maille de 3' de latitude x 3' de longitude en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois).....</i>	<i>142</i>
<i>Figure 120: Navires étrangers par nationalité : au prorata de l'effort de pêche par nationalité au sein de chaque maille de 3' de latitude x 3' de longitude en février 2023 (Gauche) vs février 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois).....</i>	<i>142</i>
<i>Figure 121: Navires étrangers : Effort de pêche en heures de pêche par maillage de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois).....</i>	<i>143</i>
<i>Figure 122: Navires étrangers par classe de longueur : au prorata de l'effort de pêche par classe de longueur par maille de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois).....</i>	<i>144</i>
<i>Figure 123: Navires étrangers par nationalité : au prorata de l'effort de pêche par nationalité au sein de chaque maille de 3' de latitude x 3' de longitude en mars 2023 (Gauche) vs mars 2024 (Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois).....</i>	<i>145</i>
<i>Figure 123: Navires de 40 mètres et plus : au prorata de l'effort de pêche par nationalité au sein de chaque maille de 3' de latitude x 3' de longitude : cumuls annuels 2021 (Haut-Gauche), 2022 (Haut-Droite), 2023 (Bas-Gauche), 2024 partie au 31/10/2024 (Bas-Droite) (Source : DGAMPA-Ifremer-AlgoPesca-Sacrois). (N.B. : les traces observées éventuellement dans les 12 milles français sont des artefacts liés à des transits à vitesse réduite qu'il convient d'ignorer).....</i>	<i>147</i>

## 13. Références

- Daures Fabienne, Planchot Marie, Demaneche Sebastien, Van Iseghem Sylvie, Berthou Patrick, Leblond Emilie, Jezequel Michele (2007). Contribution et Dépendance des flottilles de pêche aux espèces commerciales majeures du Golfe de Gascogne. <https://archimer.ifremer.fr/doc/00000/4697/>
- Daures Fabienne, Rochet Marie-Joelle, Van Iseghem Sylvie, Trenkel Verena (2009). Fishing fleet typology, economic dependence, and species landing profiles of the French fleets in the Bay of Biscay, 2000-2006. *Aquatic Living Resources*. 22 (4). 535-547. <https://doi.org/10.1051/alr/2009031>, <https://archimer.ifremer.fr/doc/00000/11172/>
- Daures Fabienne, Le Grand Christelle, Biseau Alain, Demaneche Sebastien (2023). Evaluation de l'adéquation entre capacités et opportunités de pêche en France en 2023 - Méthodologie et calcul des indicateurs pour la période 2011-2021. Ref. RBE/UEM-HISSEO. 42p.
- Demaneche Sebastien, Guyader Olivier, Le Grand Christelle, Merzereaud Mathieu, Vigneau Joel, Quentin Laurent (2022). Alternative approaches to the segmentation of the EU fishing fleets. Workshop II - 28-30th March 2022. Previous experiences, tests for application in the French context and recommendations. PDG-RBE-HISSEO, PDGRBE- EM, PDG-RBE-HMMN-LRHPB . <https://doi.org/10.13155/89336>
- Dubrana Camille (2021). Analyse de l'activité des flottilles de pêche et des mesures d'accompagnement dans le cadre de la crise sanitaire liée à la COVID-19 : exemple de la France et comparaison européenne. Ref. Mémoire de fin d'études d'ingénieur agronome : Sciences halieutiques et Aquacoles (Gestion des pêches et des écosystèmes continentaux et côtiers), Agrocampus Ouest. <https://archimer.ifremer.fr/doc/00804/91602/>
- Le Grand Christelle (2024). Pêche Professionnelle. Façade Sud - Atlantique . DCSMM cycle 3 .
- Le Grand Christelle (2024). Pêche Professionnelle. Façade Nord – Atlantique Manche – Ouest . DCSMM cycle 3
- Guyader Olivier, Merzereaud Mathieu, Demaneche Sebastien (2021). La pêche française à l'épreuve de la tempête Covid-19 . *The Conversation* , 27 Avril 2021 . Open Access version : <https://archimer.ifremer.fr/doc/00692/80448/>
- Primeur Agreste (2023). Résultats économiques de la flotte de pêche française, février 2023 N°2, 5 p. [https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2302/Primeur2023-2\\_FlottedeP%C3%A4che2020.pdf](https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2302/Primeur2023-2_FlottedeP%C3%A4che2020.pdf)
- Sacrois. (2022). Un algorithme de croisement de données. <https://archimer.ifremer.fr/doc/00774/88631/>
- Scientific, Technical and Economic Committee for Fisheries (STECF) - The 2023 Annual Economic Report on the EU Fishing Fleet (STECF 23-07), Prellezo, R., Sabatella, E., Virtanen, J., Tardy Martorell, M. and Guillen, J. editor(s), Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2023, doi:10.2760/423534, JRC135182. <https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC135182>
- Spagnol Charlene, Guyader Olivier, Le Grand Christelle, Demaneche Sebastien, Le Roy Emilie, Leblond Emilie (2021). Enquête sur les conséquences à court terme de la pandémie de Covid-19 sur la pêche maritime française. Premier confinement et période post-confinement. France métropolitaine. Ref. Rapport Ifremer-RBE-SIH-EM. 57p.. Ifremer. <https://doi.org/10.13155/84224>

## 14. Annexes

### 14.1. Supra régions à l'échelle européenne et régions capacité

Supra Région (EU MAP)	geo_indicator (EU MAP)	Régions retenues pour le calcul des indicateurs « Capacités »	Divisions CIEM et FAO	Région Capacity (Libellé) (s)
NAO	NGI - No geographical indicator	Mer du Nord - Manche est	27.1 ; 27.2 ; 27.3 ; 27.4 ; 27.7.d	MdN_Mchest
		Ouest Ecosse - Mers Celtique et d'Irlande - Islande	27.5 ; 27.6 ; 27.7 (hors 27.7.d) ; 27.12 ; 27.14	MC_OE_Is
		Golfe de Gascogne et Mers Ibériques	27.8 ; 27.9 ; 27.10	GG_Ib
MBS	NGI - No geographical indicator	Méditerranée	37	ME
OFR	IWE - International waters exclusively	Afrique - Océan Indien	34 ; 47 ; 48 ; 51 ; 58	AFR_Oind (Senneurs et navires sup 18m)
	RE - Reunion	Réunion	51 (Navires immatriculés à La Réunion)	Reunion PP Hors Senneurs
	YT - Mayotte	Mayotte	51 (Navires immatriculés à Mayotte)	Mayotte PP Hors Senneurs
	GF - French Guiana	Guyane	31 (Navires immatriculés en Guyane)	Guyane
	MQ - Martinique	Martinique	31 (Navires immatriculés en Martinique)	Martinique
	GP - Guadeloupe	Guadeloupe	31 (Navires immatriculés en Guadeloupe)	Guadeloupe

Tableau 55 Correspondance entre Supra région (EU MAP-DCF), divisions CIEM et FAO et régions Capacity (Source : rapport capacité)

### 14.2. Définitions : Flottes, segment DCF et segments capacité

**Flottille, segments DCF et segments capacité:** L'analyse des activités de pêche permet d'identifier de navires qui, au cours d'une période de référence (e.g., l'année) adoptent des stratégies d'exploitation relativement homogènes. Ces stratégies, qui s'expriment par le choix d'un type d'exploitation, permettent de regrouper les navires en flottilles. Une flottille est donc un regroupement de navires pratiquant le même type d'engin de pêche ou de combinaisons d'engins sur la période de référence. Un même navire peut pratiquer un ou plusieurs engins au cours d'une année mais n'appartient qu'à une seule flottille. **Les flottilles DCF** correspondent à la norme européenne dite DCF<sup>48</sup> basée sur l'engin principal utilisé par chaque navire, critère de dominance basé sur le calcul d'une métrique d'effort de pêche (e.g. nombre de mois d'activité, nombre de jours de pêche, ...)

<sup>48</sup> <https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC130578>

calculée par navire et engin de pêche<sup>49</sup>. La limite de cette norme est qu'elle prend mal en compte la polyvalence des navires de pêche, pratique fréquente pour les navires de petite pêche de moins de 12 mètres<sup>50</sup>. Depuis les années 2000, le SIH de l'Ifremer a développé une approche complémentaire de segmentation en flottilles et sous-flottilles (Demanèche et al. 2022, Berthou et al. 2008)<sup>51</sup>.

**Les segments DCF** correspondent au croisement en flottilles DCF et catégorie de longueur (cf. tableau ci-dessus). Les catégories de longueur des navires sont détaillées dans le tableau suivant sachant que la norme DCF impose, pour les navires de moins de 12 mètres, la segmentation 0-10 mètres et 10-12 mètres pour la supra-région Atlantique et (0-6 mètres et 6-12 mètres pour la supra-région Méditerranée<sup>52</sup>).

	Nom flottille	Code flottille	Catégories de longueur (mètres)					
			[0-10[m	[10-12[m	[12-18[ m	[18-24[ m	[24-40[ m	40 m ou plus
Utilisant des engins «actifs»	Chalutiers à perche	TBB						
	Chalutiers de fond et/ou senneurs de fond	DTS						
	Chalutiers pélagiques	TM						
	Senneurs à senne coulissante	PS						
	Dragueurs	DRB						
	Navires utilisant d'autres engins actifs	MGO						
	Navires utilisant uniquement des engins «actifs» polyvalents	MGP						
Utilisant des engins «passifs»	Navires utilisant des hameçons	HOK						
	Navires armés pour la pêche aux filets dérivants et/ou fixes	DFN						
	Navires utilisant des casiers et/ou des pièges	FPO						
	Navires utilisant d'autres engins passifs	PGO						
	Navires utilisant exclusivement des engins «passifs» polyvalents	PGP						
Utilisant des engins polyvalents	Navires utilisant des engins actifs et passifs	PMP						
	Navires inactifs	INA						

Tableau 56 : flottilles et segments DCF pour la supra-région Atlantique<sup>53</sup>

*Nota Bene.* Compte tenu de l'importance de la composante moins de 10 mètres de la flotte de pêche en Atlantique comme en méditerranée, une sous-segmentation [0-6[mètres, [6-8[mètres, [8-10[mètres est utilisée. Dans ce cas, le croisement avec la flottille DCF n'est pas fait mais les informations sont restituées par catégorie de longueur.

### 14.3. Aide à la lecture des fiches bilans (exemple à caractère illustratif basé sur des disponibles semaine 26 de l'année 2024

<sup>49</sup> EC, Commission Staff Working Paper (2006). Report of the Ad Hoc Meeting of Independent Experts on Fleet-Fishery based Sampling. Nantes, France. 12-16 June 2006, 98 pp

<sup>50</sup> RCG Econ (2022) Report of the second workshop on an alternative approach to the segmentation of fishing fleets, on-line, 28-30 March 2022. [WSII Report Assembly \(europa.eu\)](https://www.researchgate.net/publication/358111111)

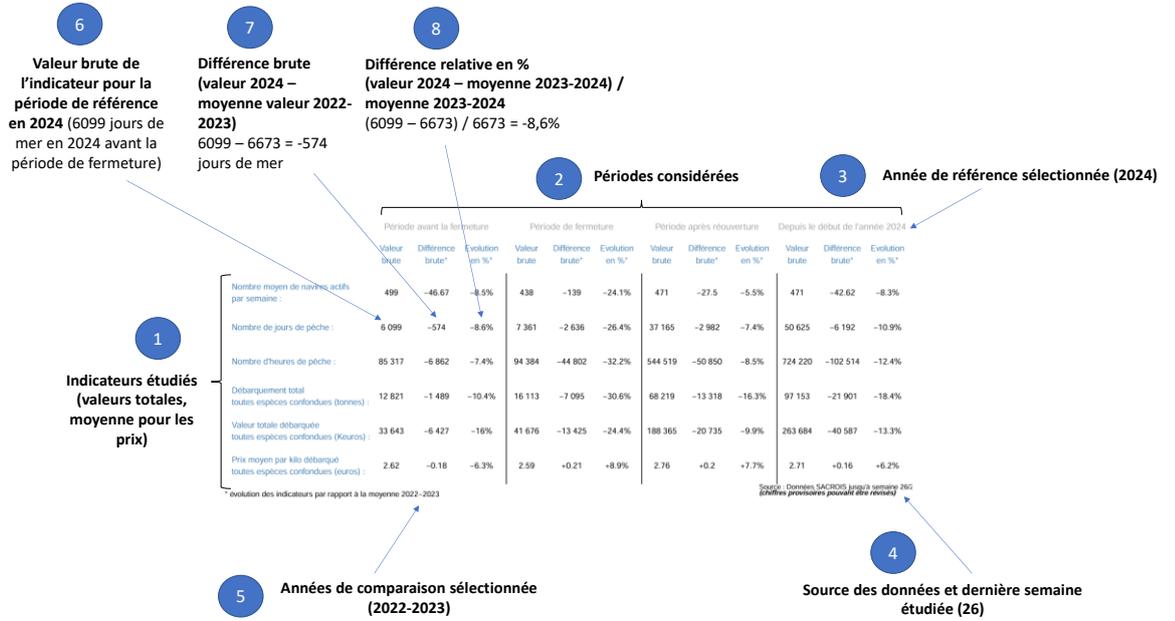
RCG Econ (2021) Report of the workshop on an alternative approach to the segmentation of fishing fleets ([\(\(PDF\) Report of the workshop on an alternative approach to the segmentation of fishing fleets \(researchgate.net\)\)](https://www.researchgate.net/publication/358111111))

<sup>51</sup> Demaneche Sebastien, Guyader Olivier, Le Grand Christelle, Merzereaud Mathieu, Vigneau Joel, Quentin Laurent (2022). Alternative approaches to the segmentation of the EU fishing fleets. Workshop II - 28-30th March 2022. Previous experiences, tests for application in the French context and recommendations. PDG-RBE-HISSEO, PDGRBE- EM, PDG-RBE-HMMN-LRHPB . <https://doi.org/10.13155/89336>

Berthou Patrick, Guyader Olivier, Leblond Emilie, Demaneche Sebastien, Daures Fabienne, Merrien Claude, Lespagnol Patrick (2008). From fleet census to sampling schemes: an original collection of data on fishing activity for the assessment of the French fisheries. ICES 2008 Annual Science Conference, 22-26 september 2008, HALIFAX, CANADA. <https://archimer.ifremer.fr/doc/00059/16996/>

<sup>52</sup> [Fleet Segment DCF / EU-MAP - European Commission \(europa.eu\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32021D1167)

<sup>53</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32021D1167>



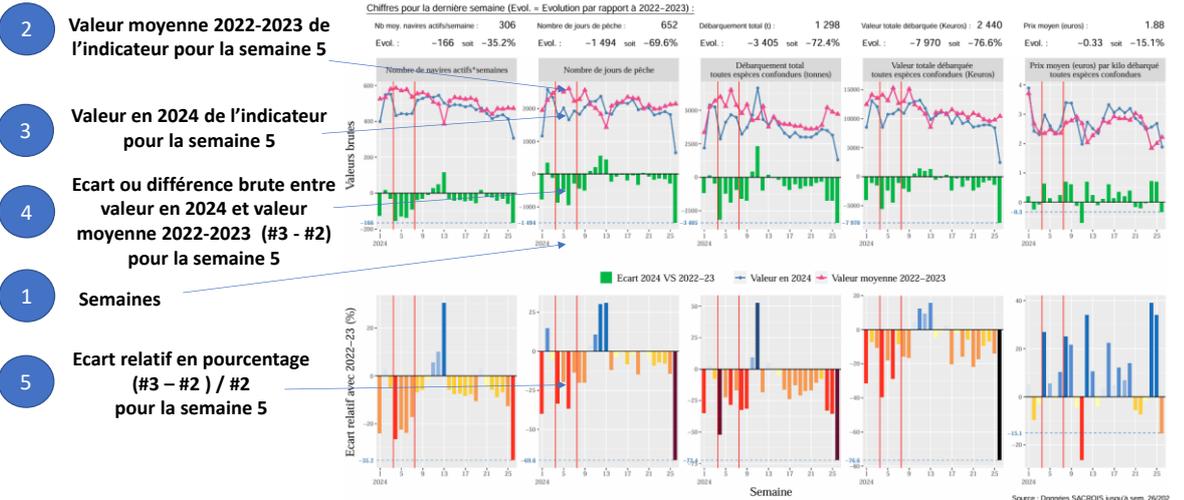
**6** Chiffres clés pour la dernière semaine (26). Valeur en 2024, différence brute et différence relative

Evolution hebdomadaire 2024 vs moyenne 2022-2023

Chiffres-clés des navires de taille supérieure ou égale à 12m sur la façade Mer du Nord - Manche - Atlantique (sauf sennets tropicaux et canneurs de Dakar)

Chiffres pour la dernière semaine (Evol. = Evolution par rapport à 2022-2023) :

No moy. navires actifs/semaine :	306	Nombre de jours de pêche :	652	Débarquement total (t) :	1 298	Valeur totale débarquée (Keuros) :	2 440	Prix moyen (euros) :	1.88
Evol. :	-166 soit -35.2%	Evol. :	-1 494 soit -69.6%	Evol. :	-3 405 soit -72.4%	Evol. :	-7 970 soit -76.6%	Evol. :	-0.33 soit -15.1%



6

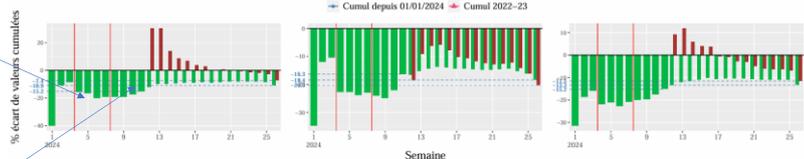
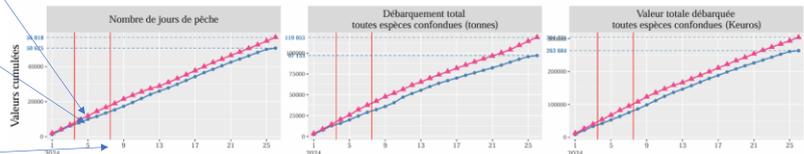
Chiffres clés par période considérée. Valeur en 2024, différence brute et différence relative sur les valeurs cumulées

- 2 Valeur moyenne cumulée 2022-2023 de l'indicateur depuis le début de l'année
- 3 Valeur cumulée de l'indicateur depuis le début de l'année en 2024
- 1 Semaines
- 5 Ecart cumulé en pourcentage (#3 - #2) / #2 depuis le début de l'année
- 6 Ecart cumulé en pourcentage (#3 - #2) / #2 depuis le début de la fermeture

Chiffres-clés des navires de taille supérieure ou égale à 12m sur la façade Mer du Nord - Manche - Atlantique (sauf senneurs tropicaux et canneurs de Dakar)

Cumul jusqu'à la fermeture (Evol. - Evolution par rapport à 2022-2023)			
Nombre de jours de pêche :	6 099	Débarquement total (t) :	12 821
Evol. :	-574 soit -8.6%	Evol. :	-1 489 soit -10.4%
Cumul pendant la fermeture :			
Nombre de jours de pêche :	7 361	Débarquement total (t) :	16 113
Evol. :	-2 636 soit -26.4%	Evol. :	-7 095 soit -30.6%
Cumul depuis la réouverture :			
Nombre de jours de pêche :	37 165	Débarquement total (t) :	68 219
Evol. :	-2 982 soit -7.4%	Evol. :	-13 318 soit -16.3%

Valeur totale débarquée (Kouros) :	33 643
Evol. :	-6 427 soit -16%
Valeur totale débarquée (Kouros) :	41 676
Evol. :	-13 425 soit -24.4%
Valeur totale débarquée (Kouros) :	188 365
Evol. :	-20 735 soit -9.9%

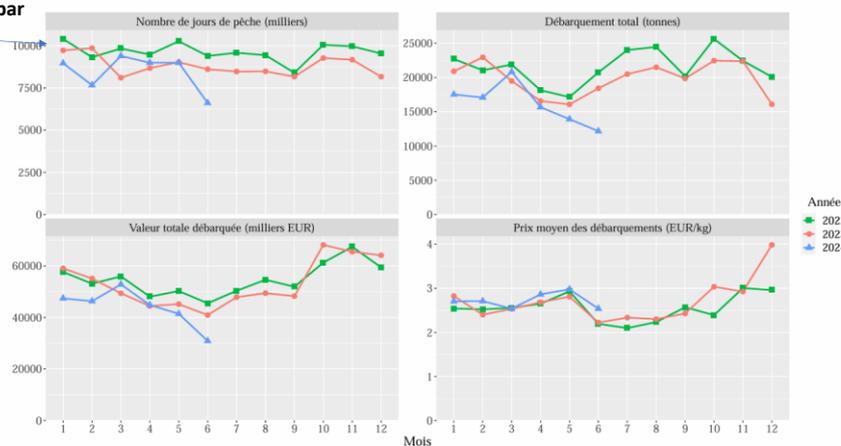


Source : Données SACROIS jusqu'à la semaine 26/2024 (chiffres provisoires pouvant être révisés)

Evolution mensuelle

Evolution mensuelle d'indicateurs clés pour les navires de taille supérieure ou égale à 12m sur la façade Mer du Nord - Manche - Atlantique (sauf senneurs tropicaux et canneurs de Dakar)

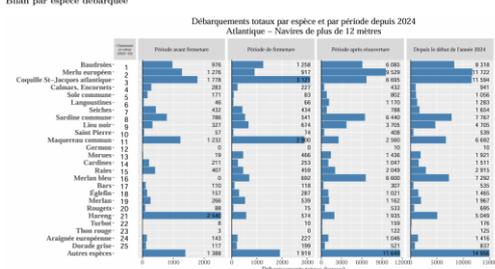
- 1 Valeurs totales par mois et par année



Source : données SACROIS jusqu'à la semaine 26/2024 (du 24/06/2024 au 30/06/2024)

1

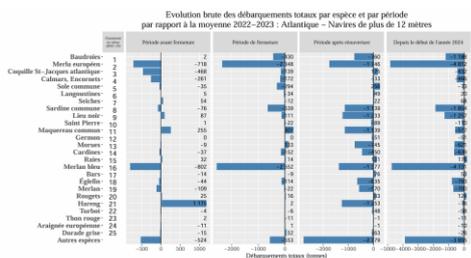
### Bilan par espèce débarquée (tonnages) Valeur brute de l'indicateur pour la période de référence en 2024



Debarquements totaux par espèce et par période depuis 2024. Navires de taille supérieure ou égale à 12m de la façade Atlantique (hors secteurs tropicaux et canaux de Dakar). Source : données SACROS jusqu'à la semaine 26/2024 (du 24/06/2024 au 30/06/2024).

2

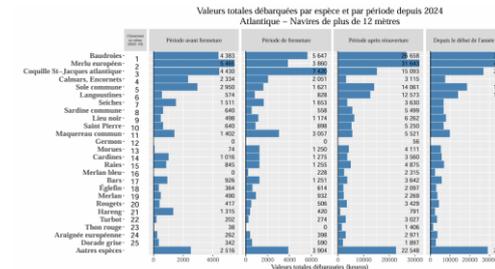
### Différence brute (valeur 2024 – moyenne valeur 2022-2023)



Evolution brute des débarquements totaux par espèce et par période par rapport à la moyenne 2022-2023. Navires de taille supérieure ou égale à 12m de la façade Atlantique (hors secteurs tropicaux et canaux de Dakar). Source : données SACROS jusqu'à la semaine 26/2024 (du 24/06/2024 au 30/06/2024).

1

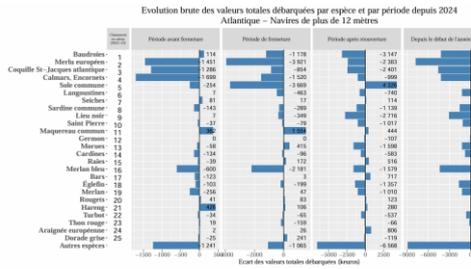
### Bilan par espèce débarquée (valeurs) Valeur brute de l'indicateur pour la période de référence en 2024



Valeurs totales débarquées par espèce et par période depuis 2024. Navires de taille supérieure ou égale à 12m de la façade Atlantique (hors secteurs tropicaux et canaux de Dakar). Source : données SACROS jusqu'à la semaine 26/2024 (du 24/06/2024 au 30/06/2024).

2

### Différence brute (valeur 2024 – moyenne valeur 2022-2023)



Evolution brute des valeurs totales débarquées par espèce et par période par rapport à la moyenne 2022-2023. Navires de taille supérieure ou égale à 12m de la façade Atlantique (hors secteurs tropicaux et canaux de Dakar). Source : données SACROS jusqu'à la semaine 26/2024 (du 24/06/2024 au 30/06/2024).

1

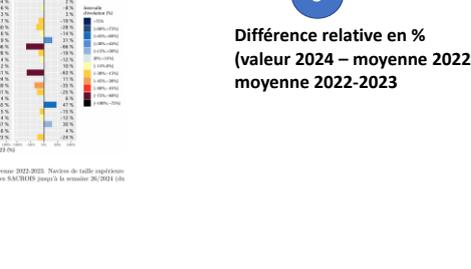
### Bilan par espèce débarquée (tonnages) Valeur brute de l'indicateur pour la période de référence en 2024



Debarquements totaux par espèce et par période depuis 2024. Navires de taille supérieure ou égale à 12m de la façade Atlantique (hors secteurs tropicaux et canaux de Dakar). Source : données SACROS jusqu'à la semaine 26/2024 (du 24/06/2024 au 30/06/2024).

2

### Différence brute (valeur 2024 – moyenne valeur 2022-2023)



Evolution brute des valeurs totales débarquées par espèce et par période par rapport à la moyenne 2022-2023. Navires de taille supérieure ou égale à 12m de la façade Atlantique (hors secteurs tropicaux et canaux de Dakar). Source : données SACROS jusqu'à la semaine 26/2024 (du 24/06/2024 au 30/06/2024).

3

### Différence relative en % (valeur 2024 – moyenne 2022-2023) / moyenne 2022-2023

1

### Bilan par espèce débarquée (valeurs) Valeur brute de l'indicateur pour la période de référence en 2024



Valeurs totales débarquées par espèce et par période depuis 2024. Navires de taille supérieure ou égale à 12m de la façade Atlantique (hors secteurs tropicaux et canaux de Dakar). Source : données SACROS jusqu'à la semaine 26/2024 (du 24/06/2024 au 30/06/2024).

3

### Différence relative en % (valeur 2024 – moyenne 2022-2023) / moyenne 2022-2023

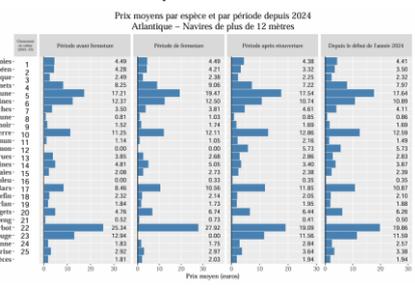


Evolution en pourcentage des valeurs totales débarquées par espèce et par période par rapport à la moyenne 2022-2023. Navires de taille supérieure ou égale à 12m de la façade Atlantique (hors secteurs tropicaux et canaux de Dakar). Source : données SACROS jusqu'à la semaine 26/2024 (du 24/06/2024 au 30/06/2024).

1

Bilan par espèce débarquée (prix moyens)

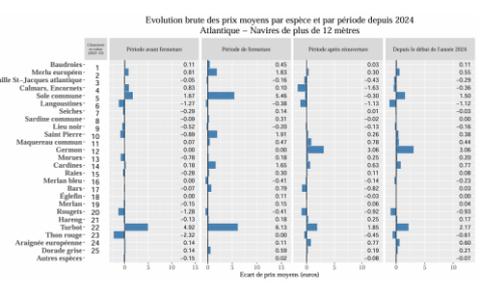
Valeur brute de l'indicateur pour la période de référence en 2024



Prix moyens par espèce et par période depuis 2024. Navires de taille supérieure ou égale à 12m de la façade Atlantique (hors semaines tropicales et canicules de Dakar). Source : données SACROS jusqu'à la semaine 26/2024 (du 24/06/2024 au 30/06/2024).

2

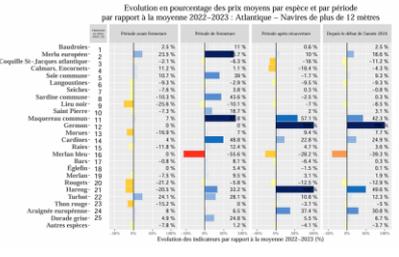
Différence brute (valeur 2024 - moyenne valeur 2022-2023)



Evolution brute des prix moyens par espèce et par période par rapport à la moyenne 2022-2023. Navires de taille supérieure ou égale à 12m de la façade Atlantique (hors semaines tropicales et canicules de Dakar). Source : données SACROS jusqu'à la semaine 26/2024 (du 24/06/2024 au 30/06/2024).

3

Différence relative en % (valeur 2024 - moyenne 2022-2023) / moyenne 2022-2023

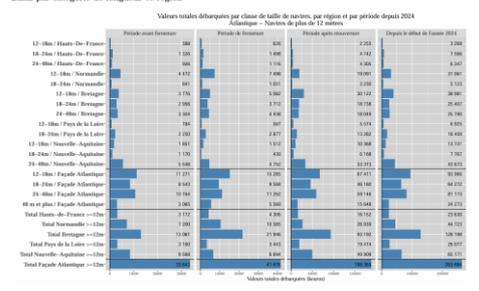


Evolution en pourcentage des prix moyens par espèce et par période par rapport à la moyenne 2022-2023. Navires de taille supérieure ou égale à 12m de la façade Atlantique (hors semaines tropicales et canicules de Dakar). Source : données SACROS jusqu'à la semaine 26/2024 (du 24/06/2024 au 30/06/2024).

1

Bilan par catégorie de longeur et région (valeurs)

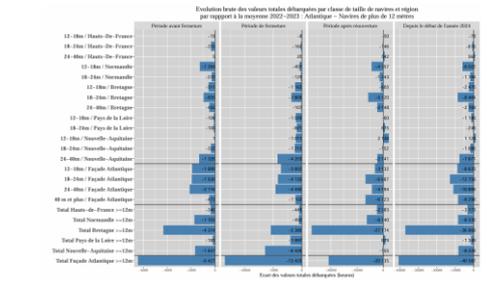
Valeur brute de l'indicateur pour la période de référence en 2024



Valeurs totales débarquées (brutes) par classe de taille de navires et par région en 2024. Navires de taille supérieure ou égale à 12m de la façade Atlantique (hors semaines tropicales et canicules de Dakar). Source : données SACROS jusqu'à la semaine 26/2024 (du 24/06/2024 au 30/06/2024).

2

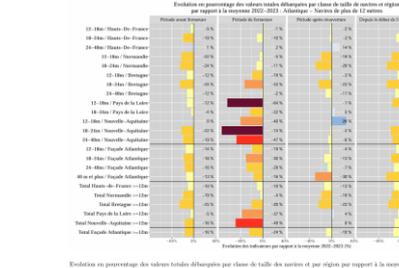
Différence brute (valeur 2024 - moyenne valeur 2022-2023)



Evolution brute des valeurs totales débarquées (brutes) par classe de taille de navires et par région par rapport à la moyenne 2022-2023. Navires de taille supérieure ou égale à 12m de la façade Atlantique (hors semaines tropicales et canicules de Dakar). Source : données SACROS jusqu'à la semaine 26/2024 (du 24/06/2024 au 30/06/2024).

3

Différence relative en % (valeur 2024 - moyenne 2022-2023) / moyenne 2022-2023



Evolution en pourcentage des valeurs totales débarquées par classe de taille de navires et par région par rapport à la moyenne 2022-2023. Navires de taille supérieure ou égale à 12m de la façade Atlantique (hors semaines tropicales et canicules de Dakar). Source : données SACROS jusqu'à la semaine 26/2024 (du 24/06/2024 au 30/06/2024).

## 14.4. Indicateurs clés par classe de longueur #9

Région capacité	Classe de longueur #9	Jours de pêche		
		Arrêt CTC	Autres	Total
GG_lb	VL0006		2 292	2 292
GG_lb	VL0608		18 671	18 671
GG_lb	VL0810	10 641	30 972	41 613
GG_lb	VL1012	12 409	22 859	35 268
GG_lb	VL1215	3 237	10 378	13 615
GG_lb	VL1518	4 581	7 409	11 990
GG_lb	VL1824	5 338	6 336	11 674
GG_lb	VL2440	2 729	967	3 696
<b>Sous-total GG_lb</b>		<b>38 935</b>	<b>99 884</b>	<b>138 819</b>
MC_OE_Is	VL0006		941	941
MC_OE_Is	VL0608		13 045	13 045
MC_OE_Is	VL0810	638	16 759	17 397
MC_OE_Is	VL1012	86	28 177	28 263
MC_OE_Is	VL1215	247	5 358	5 605
MC_OE_Is	VL1518	905	5 999	6 904
MC_OE_Is	VL1824	618	9 500	10 118
MC_OE_Is	VL2440	2 643	12 818	15 461
MC_OE_Is	VL40XX		672	672
<b>Sous-total GG_MC_OE_Is</b>		<b>5 137</b>	<b>92 328</b>	<b>97 465</b>
MdN_Mchest	VL0006		80	80
MdN_Mchest	VL0608		3 406	3 406
MdN_Mchest	VL0810	119	6 881	7 000
MdN_Mchest	VL1012		18 142	18 142
MdN_Mchest	VL1215		6 558	6 558
MdN_Mchest	VL1518		10 910	10 910
MdN_Mchest	VL1824		4 062	4 062
MdN_Mchest	VL2440	250	4 458	4 708
MdN_Mchest	VL40XX		1 094	1 094
<b>Sous-total MdN_Mchest</b>		<b>369</b>	<b>55 511</b>	<b>55 880</b>
<b>Total</b>		<b>44 441</b>	<b>247 723</b>	<b>292 164</b>

Région capacité	Classe de longueur #9	Jours de pêche	
		Arrêt CTC	Autres
GG_lb	VL0006	0%	2%
GG_lb	VL0608	0%	19%
GG_lb	VL0810	27%	31%
GG_lb	VL1012	32%	23%
GG_lb	VL1215	8%	10%
GG_lb	VL1518	12%	7%
GG_lb	VL1824	14%	6%
GG_lb	VL2440	7%	1%
<b>Sous-total GG_lb</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>
MC_OE_Is	VL0006	0%	1%
MC_OE_Is	VL0608	0%	14%
MC_OE_Is	VL0810	12%	18%
MC_OE_Is	VL1012	2%	31%
MC_OE_Is	VL1215	5%	6%
MC_OE_Is	VL1518	18%	6%
MC_OE_Is	VL1824	12%	10%
MC_OE_Is	VL2440	51%	14%
MC_OE_Is	VL40XX	0%	1%
<b>Sous-total GG_MC_OE_Is</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>
MdN_Mchest	VL0006	0%	0%
MdN_Mchest	VL0608	0%	6%
MdN_Mchest	VL0810	32%	12%
MdN_Mchest	VL1012	0%	33%
MdN_Mchest	VL1215	0%	12%
MdN_Mchest	VL1518	0%	20%
MdN_Mchest	VL1824	0%	7%
MdN_Mchest	VL2440	68%	8%
MdN_Mchest	VL40XX	0%	2%
<b>Sous-total MdN_Mchest</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Total</b>			

Tableau 57 : Jours de pêche des navires par région capacité et par classe de longueur #9 pour l'année 2023. Sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois)

Région capacité	Classe de longueur #9	Débarquements en tonnes		
		Arrêt CTC	Autres	Total
GG_ib	VL0006	-	66	66
GG_ib	VL0608	-	1 087	1 087
GG_ib	VL0810	1 475	4 496	5 970
GG_ib	VL1012	4 526	8 663	13 189
GG_ib	VL1215	3 169	4 526	7 695
GG_ib	VL1518	11 915	5 941	17 856
GG_ib	VL1824	6 562	7 464	14 026
GG_ib	VL2440	6 232	1 657	7 889
<b>Sous-total GG_ib</b>		<b>33 878</b>	<b>33 898</b>	<b>67 776</b>
MC_OE_Is	VL0006	-	96	96
MC_OE_Is	VL0608	-	2 166	2 166
MC_OE_Is	VL0810	147	15 867	16 014
MC_OE_Is	VL1012	28	59 367	59 396
MC_OE_Is	VL1215	537	7 734	8 271
MC_OE_Is	VL1518	4 517	11 704	16 221
MC_OE_Is	VL1824	607	16 234	16 840
MC_OE_Is	VL2440	7 165	27 021	34 186
MC_OE_Is	VL40XX	-	13 202	13 202
<b>Sous-total GG_MC_OE_Is</b>		<b>13 002</b>	<b>153 293</b>	<b>166 295</b>
MdN_Mchest	VL0006	-	5	5
MdN_Mchest	VL0608	-	313	313
MdN_Mchest	VL0810	53	2 157	2 210
MdN_Mchest	VL1012	-	12 798	12 798
MdN_Mchest	VL1215	-	7 457	7 457
MdN_Mchest	VL1518	-	18 619	18 619
MdN_Mchest	VL1824	-	10 150	10 150
MdN_Mchest	VL2440	502	15 398	15 900
MdN_Mchest	VL40XX	-	52 909	52 909
<b>Sous-total MdN_Mchest</b>		<b>555</b>	<b>119 802</b>	<b>120 357</b>
<b>Total</b>		<b>47 434</b>	<b>306 994</b>	<b>354 428</b>

Région capacité	Classe de longueur #9	Débarquements en tonne	
		Arrêt CTC	Autres
GG_ib	VL0006	0%	0%
GG_ib	VL0608	0%	3%
GG_ib	VL0810	4%	13%
GG_ib	VL1012	13%	26%
GG_ib	VL1215	9%	13%
GG_ib	VL1518	35%	18%
GG_ib	VL1824	19%	22%
GG_ib	VL2440	18%	5%
<b>Sous-total GG_ib</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>
MC_OE_Is	VL0006	0%	0%
MC_OE_Is	VL0608	0%	1%
MC_OE_Is	VL0810	1%	10%
MC_OE_Is	VL1012	0%	39%
MC_OE_Is	VL1215	4%	5%
MC_OE_Is	VL1518	35%	8%
MC_OE_Is	VL1824	5%	11%
MC_OE_Is	VL2440	55%	18%
MC_OE_Is	VL40XX	0%	9%
<b>Sous-total GG_MC_OE_Is</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>
MdN_Mchest	VL0006	0%	0%
MdN_Mchest	VL0608	0%	0%
MdN_Mchest	VL0810	9%	2%
MdN_Mchest	VL1012	0%	11%
MdN_Mchest	VL1215	0%	6%
MdN_Mchest	VL1518	0%	16%
MdN_Mchest	VL1824	0%	8%
MdN_Mchest	VL2440	91%	13%
MdN_Mchest	VL40XX	0%	44%
<b>Sous-total MdN_Mchest</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Total</b>			

Tableau 58 : Débarquements en tonnes des navires par région capacité et par classe de longueur #9 pour l'année 2023. Sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA-Iframer-Activité-Sacrois)

Région capacité	Classe de longueur #9	Débarquements en valeur (kEuros)		
		Arrêt CTC	Autres	Total
GG_ib	VL0006		1 842	1 842
GG_ib	VL0608		16 885	16 885
GG_ib	VL0810	11 635	37 273	48 907
GG_ib	VL1012	29 779	43 215	72 993
GG_ib	VL1215	11 800	28 549	40 349
GG_ib	VL1518	25 116	27 941	53 057
GG_ib	VL1824	29 556	33 203	62 759
GG_ib	VL2440	19 912	6 065	25 977
<b>Sous-total GG_ib</b>		<b>127 796</b>	<b>194 972</b>	<b>322 768</b>
MC_OE_Is	VL0006		1 366	1 366
MC_OE_Is	VL0608		12 139	12 139
MC_OE_Is	VL0810	868	25 515	26 384
MC_OE_Is	VL1012	285	62 168	62 453
MC_OE_Is	VL1215	1 384	18 267	19 651
MC_OE_Is	VL1518	4 460	28 054	32 514
MC_OE_Is	VL1824	4 177	52 753	56 930
MC_OE_Is	VL2440	23 433	129 156	152 589
MC_OE_Is	VL40XX		16 325	16 325
<b>Sous-total GG_MC_OE_Is</b>		<b>34 606</b>	<b>344 377</b>	<b>378 983</b>
MdN_Mchest	VL0006		67	67
MdN_Mchest	VL0608		2 142	2 142
MdN_Mchest	VL0810	262	9 681	9 943
MdN_Mchest	VL1012		45 763	45 763
MdN_Mchest	VL1215		22 395	22 395
MdN_Mchest	VL1518		49 110	49 110
MdN_Mchest	VL1824		25 019	25 019
MdN_Mchest	VL2440	1 890	41 079	42 969
MdN_Mchest	VL40XX		48 041	48 041
<b>Sous-total MdN_Mchest</b>		<b>2 152</b>	<b>243 230</b>	<b>245 382</b>
<b>Total</b>		<b>164 555</b>	<b>782 579</b>	<b>947 134</b>

Région capacité	Classe de longueur #9	Débarquements en valeur (kEuros)	
		Arrêt CTC	Autres
GG_ib	VL0006	0%	1%
GG_ib	VL0608	0%	9%
GG_ib	VL0810	9%	19%
GG_ib	VL1012	23%	22%
GG_ib	VL1215	9%	15%
GG_ib	VL1518	20%	14%
GG_ib	VL1824	23%	17%
GG_ib	VL2440	16%	3%
<b>Sous-total GG_ib</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>
MC_OE_Is	VL0006	0%	0%
MC_OE_Is	VL0608	0%	4%
MC_OE_Is	VL0810	3%	7%
MC_OE_Is	VL1012	1%	18%
MC_OE_Is	VL1215	4%	5%
MC_OE_Is	VL1518	13%	8%
MC_OE_Is	VL1824	12%	15%
MC_OE_Is	VL2440	68%	38%
MC_OE_Is	VL40XX	0%	5%
<b>Sous-total GG_MC_OE_Is</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>
MdN_Mchest	VL0006	0%	0%
MdN_Mchest	VL0608	0%	1%
MdN_Mchest	VL0810	12%	4%
MdN_Mchest	VL1012	0%	19%
MdN_Mchest	VL1215	0%	9%
MdN_Mchest	VL1518	0%	20%
MdN_Mchest	VL1824	0%	10%
MdN_Mchest	VL2440	88%	17%
MdN_Mchest	VL40XX	0%	20%
<b>Sous-total MdN_Mchest</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>

Tableau 59 : Débarquements en valeur (k€) des navires par région capacité et par classe de longueur #9 pour l'année 2023. Sélection Atlantique Nord-Est (Source : DGAMPA-Ifremer-Activité-Sacrois)

## 14.5. Fiches bilan

Les fiches bilan flotte et espèces sont organisées pour chaque population de référence décrite dans le rapport.

-  1\_#1ATCTC\_FICHES\_BILAN
-  2\_#2GG\_HORSATCTC\_FICHES\_BILAN
-  3\_#3PANELGG\_HORSATCTC\_FICHES\_BILAN
-  4\_#4GG\_FICHES\_BILAN
-  5\_#5ANE\_FICHES\_BILAN

Le contenu de chaque répertoire est le suivant :

- **1\_#1ATCTC**

-  Esp\_GG\_ATCTC\_2024\_12moins.pdf
-  Esp\_GG\_ATCTC\_2024\_12plus.pdf
-  Flotte\_GG\_ATCTC\_2024\_12moins.pdf
-  Flotte\_GG\_ATCTC\_2024\_12moins\_synth.pdf
-  Flotte\_GG\_ATCTC\_2024\_12plus.pdf
-  Flotte\_GG\_ATCTC\_2024\_12plus\_synth.pdf

- **2\_#2GG\_HORSATCTC**

-  Esp\_GG\_NOATCTC\_2024\_12moins.pdf
-  Esp\_GG\_NOATCTC\_2024\_12plus.pdf
-  Flotte\_GG\_NOATCTC\_2024\_12moins.pdf
-  Flotte\_GG\_NOATCTC\_2024\_12moins\_synth.pdf
-  Flotte\_GG\_NOATCTC\_2024\_12plus.pdf
-  Flotte\_GG\_NOATCTC\_2024\_12plus\_synth.pdf

- **3\_#3PANELGG\_HORSATCTC**

-  Esp\_GG\_NPOATCTC\_2024\_12moins.pdf
-  Esp\_GG\_NPOATCTC\_2024\_12plus.pdf
-  Flotte\_GG\_NPOATCTC\_2024\_12moins.pdf
-  Flotte\_GG\_NPOATCTC\_2024\_12moins\_synth...
-  Flotte\_GG\_NPOATCTC\_2024\_12plus.pdf
-  Flotte\_GG\_NPOATCTC\_2024\_12plus\_synth.pdf

- **4\_#4GG**

-  Esp\_GG\_12moins.pdf
-  Esp\_GG\_12plus.pdf
-  Flotte\_GG\_12moins.pdf
-  Flotte\_GG\_12moins\_synth.pdf
-  Flotte\_GG\_12plus.pdf
-  Flotte\_GG\_12plus\_synth.pdf

- **5\_#5ANE**

-  Esp\_NAO\_12moins.pdf
-  Esp\_NAO\_12plus.pdf
-  Flotte\_NAO\_12moins.pdf
-  Flotte\_NAO\_12moins\_synth.pdf
-  Flotte\_NAO\_12plus.pdf
-  Flotte\_NAO\_12plus\_synth.pdf